Universitas
BIBLIOTHECA
Papiensis

7.F.79
Coll. spéc.

PN
541
.B3
1725
v. 6/1

Coll. spec.

JUGEMENS
DES
SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ARDIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par
Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

TOME SIXIEME,

PREMIERE PARTIE.

Les Satires personnelles qui portent le titre d'A-

[illegible] vous donner sujet de vous plaindre de mon éxactitude.

Si je vous avois crû de l'humeur de ceux qui préférent la promptitude à la prudence lorsqu'il s'agit de leur service, je n'aurois pas resisté si opiniâtrément à l'impétuosité de

1 ¶ D'*Arzeille* par transposition de lettres est *Dezallier* Libraire de Baillet. La *Cour-d'Oronne* c'est *la Couronne d'or* nom de l'enseigne de Dezallier.

BIBLIOTHECA

PN
541
.B3
1725
v. 6/1

Cell spec.

A MONSIEUR D'ARZEILLE

SIEUR DE LA COUR-D'ORONNE, (1) &c.

MONSIEUR,

J'ai souffert volontiers que vous m'accusassiés de lenteur, lorsqu'il s'agissoit de vous envoyer l'Ecrit que je vous avois promis, parce que je ne voulois pas vous donner sujet de vous plaindre de mon éxactitude.

Si je vous avois crû de l'humeur de ceux qui préférent la promptitude à la prudence lorsqu'il s'agit de leur service, je n'aurois pas resisté si opiniâtrément à l'impétuosité de

1 ¶ D'*Arzeille* par transposition de lettres est *Dezallier* Libraire de Baillet. La *Cour-d'Oronne* c'est *la Couronne d'or* nom de l'enseigne de Dezallier.

BIBLIOTHECA

de mon naturel, qui ne me permettoit presque pas d'écouter ou de suivre autre chose que le zéle que j'avois de satisfaire incessamment à la demande que vous m'aviez faite de cet Ecrit.

Mais prévoiant l'usage que vous en deviez faire, je me suis persuadé que le Public, auquel vous aviez intention de la communiquer, ne m'auroit point pardonné ma précipitation avec autant de facilité que vous. Que n'aurois-je pas dû appréhender de sa severité d'ailleurs, si faute d'avoir pris un peu de loisir, je lui avois donné lieu de s'apercevoir de mes négligences & des défauts de ma mémoire?

Le détail que je vous fais dans cet Ecrit de la premiére Conversation que nous avons euë avec Mr. de Rintail, vous paroitra peut-être assez bien circonstancié pour vous faire juger qu'il demandoit plus de tems qu'il n'en faut pour une simple Lettre de civilité. Quant à la fidélité que j'ai tâché d'y apporter, je la crois si bien garantie par la bonne opinion que vous avez de ma sincerité, que je la mettrois volontiers à l'épreuve de tous les soupçons. En cas de scrupule, je suis prêt à produire Mr. de Brillat pour mon garant. Comme il a eu grande part à cette Conversation & à toutes les suivantes; & comme il m'a beaucoup aidé à rappeller les choses dans l'ordre, & même dans les termes qu'elles ont été dites, c'est à son témoignage que vous pouvez vous en rapporter.

Sa mémoire seule étoit capable de me fournir tout ce que j'aurois pû souhaiter pour

pour mon deſſein, & j'aurois toujours pû me contenter de ce qu'il m'auroit dicté ſans préparation. Mais pour ne rien omettre de ce qui pourroit rendre votre ſatisfaction & celle de vos Amis plus entiere, j'ai obtenu de Mr. de Rintail qu'il me préteroit ſes cahiers, afin de ne me point écarter de la ſuite qu'il a gardée, & de ne laiſſer échapper aucun des ANTI *dont il a fait le dénombrement.*

*Il faut, s'il vous plaît, que vous me paſſiez le mot d'*Anti, *& que vous accoutumiez votre oreille, toute délicate qu'elle eſt, à le ſouffrir. Il vous ſera aiſé de juger que je ne voudrois pas l'employer, ſi j'avois trouvé quelque choſe de plus court & de plus propre pour marquer en un ſeul mot tout ce que j'ai deſſein de vous faire ſavoir dans le récit de cette premiére Converſation, & dans celui des trois ſuivantes que j'eſpere vous envoyer au plutôt.*

*On peut dire que ce terme d'*Anti *eſt l'ame de tout l'Ouvrage dont il eſt queſtion, & que vous prétendez publier ſous le titre de* SATIRES PERSONNELLES: *On peut dire qu'il en fait toute l'eſſence. Enfin c'eſt aſſez qu'il ſerve à le caractériſer & à le faire diſtinguer de tous les Ouvrages qui ont paru juſqu'ici dans le monde, pour me donner la liberté d'en uſer.*

Je conſens que vous le faſſiez conſacrer, en telle ſorte qu'il ne ſoit permis à perſonne de l'employer à d'autres uſages.

On n'accuſera pas au reſte Mr. de Rintail de l'avoir fait. Auſſi, quand le Public

ſeroit tenté de l'adopter ou de ſe l'approprier, Mr. de Rintail n'auroit rien à y revendiquer: & il ſeroit peut-être auſſi mal reçû dans ſes oppoſitions, qu'un homme qui dans une Supplique réguliére oſeroit propoſer un pareil mot à l'Aſſemblée de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe pour lui faire obtenir ſes Lettres de naturalité dans nôtre Langue.

Vous verrez donc, Monſieur, *dans ce que je vous envoie aujourd'hui, & dans ce que je vous prépare pour la ſemaine prochaine, une ſuite aſſez nombreuſe d'*Anti, *ou de piéces, ſatiriques pour la plupart, dont les titres ſont aſſez ſouvent monſtrueux, & preſque toûjours offenſans. Vous n'en trouverez pas devant les* Anti-Catons, *ni après l'*Anti-Baillet. *Ce ſont les deux termes que Mr. de Rintail a mis à ſon Recueil des* Anti, *quelque recherche qu'il ait pû faire pour tâcher d'en faire remonter l'origine & l'uſage juſqu'à la plus haute antiquité.*

Mais vous me permettrez de vous dire que je ne vois point par quel titre ce Recueil pourroit avoir merité le nom que vous voudriez lui donner de Prodrome *ou* Précurſeur de l'Anti-Menage, *ou même* de Premier Anti-Menage, *comme s'il devoit être ſuivi d'un ſecond & d'un troiſiéme.*

Je ne voudrois pas nier que l'Anti-Baillet de Mr. Menage eût donné occaſion à ce Recueil. Mais que doit-on raiſonnablement conclure de-là, ſinon, que c'eſt indirectement à Mr. Menage que le Public aura obligation de l'utilité ou du divertiſſement qu'il

qu'il pourra trouver dans cet Ecrit que je vous adreſſe pour lui?

S'il falloit appeller Anti-Menage *un Ecrit hiſtorique comme eſt ce Recueil, parce qu'il ne s'eſt point preſenté de prétexte aſſez honnête pour louer ou congratuler Mr. Menage lorſqu'on s'eſt trouvé engagé à rapporter en ſon rang la Satire ou l'Invective qu'il vient de publier ſous le nom d'*Anti-Baillet : *n'auroit-on pas autant de raiſon de lui donner auſſi le nom d'*Anti-Céſar, *d'*Anti-Cardan, *d'*Anti-Coignet, *d'*Anti-Scherzer, *d'*Anti-Hotman, *d'*Anti-Beni, *&c.? Il n'y a pas un de ces titres qui ne ſe fût trouvé pour le moins auſſi propre & auſſi juſte pour cet Ouvrage, que celui d'Anti-Menage, puiſqu'on n'a pas cru devoir y épargner Céſar pour ſes Anti-Catons, ni Cardan pour ſon Anti-Gorgias, ni Du Coignet pour ſon Anti-Coton, ni Scherzer pour ſon Anti-Bellarmin, ni Hotman pour ſon Anti-Choppin, ni Beni pour ſon Anti-Cruſca &c. On n'a pas même eu pour la plus grande partie de ces Auteurs l'indulgence dont on a bien voulu uſer à l'égard de Mr. Menage par rapport à ſon Anti-Baillet.*

D'ailleurs je ſai de Mr. de Rintail que ce ſeroit cauſer à Mr. Baillet un chagrin très-ſenſible de faire porter à mon Ecrit le titre ſurprenant de Prodrome à l'Anti-Menage. *Cette conduite pourroit déterminer le Public à croire que Mr. Baillet ſe prépareroit à faire porter la peine du Talion à Mr. Menage: penſée qui ne ſeroit pas moins injurieuſe aux inclinations de*

Mr. Baillet & aux dispositions présentes de son ame, qu'elle paroit contraire aux maximes du Christianisme, & peu conforme même à la politesse du siécle où nous vivons.

Je veux croire qu'on ne s'aviseroit pas d'attribuer à Mr. Baillet un Ecrit qui porte mon nom. Cependant les habitudes qui me tiennent aussi étroitement uni avec lui qu'avec Messieurs de Rintail & de Brillat pourroient bien rendre nos correspondances suspectes d'un peu trop d'intelligence mutuelle dans mon Ecrit, pour empêcher le monde de penser qu'il auroit consenti qu'on lui laissât porter le titre de Prodrome à l'Anti-Menage.

Ainsi, Monsieur, j'ai tout sujet d'esperer que vous & vos amis voudrez bien travailler avec moi pour épargner à Mr. Baillet le déplaisir qu'il pourroit avoir dans la suite de se voir compté pour un mot parmi les Auteurs Satiriques; & pour ôter à Mr. Menage la consolation d'avoir pû trouver un compagnon dans l'art de dire de gros mots, & le plaisir d'avoir sû attirer un Anti-Menage *contre son Anti-Baillet.*

Toutes les Conversations que nous avons euës sur ce sujet, se réduisent à quatre Entretiens dont je vous ai promis autant de Rélations différentes, que j'espere vous envoier à diverses fois par la commodité de notre Ordinaire. Ces Entretiens ne sont pas égaux, parce qu'ils n'ont pas été tenus dans une Assemblée de l'espéce de celles qui réglent leur commencement & leur fin sur l'horloge. Leur inégalité n'aura rien qui puisse

puisse vous déplaire, & vous remarquerez aisément que leur matiére & quelques incidens survenus à la conversation l'ont rendue nécessaire.

*Le premier est le plus court de tous, parce qu'il ne contient presque que les vuës générales du dessein qu'avoit eu Mr. de Rintail, avec quelques exemples d'*Anti *qu'il ne vouloit point renfermer dans la généalogie de l'Anti-Baillet de Mr. Menage. Il finit par la division & la méthode qu'il a voulu observer dans la lecture qu'il nous a faite de ses cahiers.*

C'est au second Entretien que commencera tout serieusement l'histoire des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet. Vous verrez à la tête du troisiéme une autre espéce de petit Entretien qui vous paroîtra étranger à notre sujet. C'est pour vous seul que j'ai eu soin de le copier en faveur de cette curiosité que vous m'avez témoignée de savoir à quels Ouvrages sont presentement occupez certains Auteurs qui sont de la connoissance de nos amis. Si vous êtes resolu de faire part au Public de cette digression d'un quart d'heure, faites-moi au moins l'amitié d'ordonner qu'on la distingue de caractéres d'avec le reste des Entretiens, afin que le Lecteur ne soit point obligé de recourir à d'autres témoignages qu'à celui de ses yeux pour se persuader que cela n'est pas du corps de l'Ouvrage. Les Conversations ont leurs Intermédes aussi bien que les Représentations du Théatre. Les nôtres n'en auroient pourtant pas eu; si, lorsqu'il étoit question de notre troisiéme Entretien sur les Anti, *nous*

n'avions été prévenus par une compagnie étrangére qui se trouva chez Mr. de Rintail avant que nous y fussions arrivez. Ce qui s'y dit jusqu'à ce que la Compagnie se retira, concernoit les nouvelles de la litérature, & le récit succint que je vous en ferai est ce que j'appelle l'interméde de nos Conversations, qui par la différence des caractéres de son impression avertira le Lecteur de passer droit au commencement de notre troisiéme Entretien s'il ne veut point s'arrêter à la lecture de ce petit interméde.

Le quatriéme Entretien vous paroitra le plus long de tous, parce que Mr. de Rintail se voyant à la fin de la liste des Anti *qu'il appelloit les Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet, fit scrupule de nous laisser revenir une cinquiéme fois chez lui pour entendre la lecture d'une autre espéce d'Anti qu'il appelloit* Réels. *Comme il ne prétendoit pas faire la Critique de ces derniers qui n'avoient rien de commun avec l'Anti-Baillet, il en retrancha un grand nombre en notre présence* (1), *& il sut abreger ce qu'il en voulut retenir, de telle sorte que ce que vous en verrez, ne vous paroitra que comme une dépendance du dernier Entretien; mais qui étoit néceſſaire au deſſein qu'il avoit de montrer à Mr. Menage des modéles sur leſquels il auroit pû réformer le titre de sa Satire.*

Vous

1 Entre autres les *Antirrhetiques* du P. Sirmond contre P. Aurelius, & du P. Hard. contre Janus Pidius Valens; Les *Antidotes* figurés; Les *Antimoines* figurés; Les *Antilogies*; Les *Antithèſes*; Les *Ana-*

Vous ne comprendrez peut-être pas entiérement ma pensée que vous n'ayez lû la Relation que je vous envoie de notre premier Entretien. C'est là que vous verrez la différence qu'il établit entre les Anti *Personnels qu'il appelle les Prédécesseurs naturels de l'Anti-Baillet, & les* Anti *Réels au nombre desquels il estime que Mr. Menage devoit ranger son Ouvrage pour en rendre au moins le titre irréprehensible.*

Pour ce qui est de la forme de ces Entretiens je ne prétens point prévenir la pensée que vous en pourrez avoir. Mais je me flate que le Public y fera aussi peu de réfléxion que les Personnes qui les ont tenus. Je puis vous assurer que nous n'avons pas pris garde s'il y avoit parmi les Anciens & les Modernes des Dialogistes *dont il fallut suivre ou éviter les traces dans nos Entretiens. Ni Mr. de Rintail, ni Mr. de Brillat, ni moi, n'avons mis en aucune délibération si l'on prendroit Platon, ou Ciceron, ou Lucien, pour modéle. On s'est assemblé de bonne foi, non pas tant pour discourir ou pour agiter des questions, que pour entendre lire. Il est vrai que l'interruption de cette lecture faite de tems en tems par des personnes libres, qui n'ayant ni supérieur ni inférieur dans leur assemblée avoient la li-*

Antigraphes; Les *Anticharites*; Les *Anti-Bibliques*; &c. Item les *Anti* pour les *Ante* des Latins, comme les *Anti-Diluvianes*; Les *Anti-Camerales*, &c.

liberté de proposer, de répondre & de répliquer, semble avoir donné la forme de Dialogues à nos Entretiens. Mais on reconnoîtra bientôt que ces Entretiens ne sont pas de la nature de ces Dialogues où l'on dit peu de choses en beaucoup de paroles. Vous y verrez les matières fort serrées, sur tout dans les trois derniers Entretiens où nous avons fait scrupule d'interrompre la lecture de Mr. de Rintail par mille questions qui se présentoient d'elles-mêmes à chaque article, & qui auroient prodigieusement étendu & multiplié nos conversations.

La mode des Dialogues est revenuë parmi les Gens de Lettres en ces derniers tems: & Mr. de la Motte (1) *le Vayer n'auroit plus aujourd'hui autant de raison qu'il en pouvoit avoir autrefois de se plaindre du mépris qu'on faisoit de son tems du* genre d'écrire par Dialogues.

La Critique, la Philosophie, la Théologie & tant d'autres belles connoissances ont été depuis peu traitées si agréablement avec le tour aisé du Dialogue, que je ne doute presque pas que ce succès ne fasse bientôt naître l'envie de l'employer pour expliquer plus galamment l'Algébre & l'Arabe qu'on n'a fait jusqu'à présent.

Il

1 Orafii Tuberonis Epist.

¶ Il y a ici plusieurs fautes tant dans le texte que dans la citation.

I. C'est la *Mothe* le Vayer qu'il faloit écrire, & non pas la *Motte* le Vayer.

II. Ce n'est point en Latin, ni sous le nom d'*Orasius Tubero* que la Mothe le Vayer s'est plaint du mépris qu'on avoit de son tems pour les compositions

Il faut avoüer que rien n'a encore été inventé de mieux pour tâcher de civiliſer les eſprits des Gens de Lettres dans ces derniers ſiécles, où les Savans n'ont pas été accuſez d'excès dans leur politeſſe. Les éxemples de l'incivilité de nos Saumaiſes, de nos Scaligers & de nos autres Critiques ont fait ouvrir les yeux à ceux qui ſont venus après eux. On a eu recours à Platon, à Ciceron & aux autres Anciens pour apprendre à converſer ſavamment en ſe formant ſur le goût, & en même tems ſur la politeſſe des anciens Grecs & des anciens Romains. En un mot, il ſemble que ce ſoit à l'artifice du Dialogue que l'on ſoit redevable d'une partie des honnêtetez qui ſe pratiquent un peu plus communément qu'auparavant dans l'art d'écrire.

Mais ce ſeroit rendre un bon office aux Savans de les avertir de bonne heure qu'ils aient à prévenir deux déſordres conſidérables qui commencent à ſe gliſſer avec beaucoup de licence dans la pratique des Dialogues. Le premier de ces déſordres eſt le mauvais choix que la plupart de nos Dialogiſtes *font de leurs Perſonnages. Quelques-uns manquent de jugement dans ce choix, lorſqu'ils admettent des* Entreparleurs *incapables de ſoutenir le perſonnage qu'ils*

tions en Dialogues.

III. Il n'y a point d'Epitres Latines d'Oraſius Tubero. La Mothe le Vayer n'ayant, quelque nom qu'il ait pris, jamais écrit qu'en François.

IV. Ce qu'on allégue de la Mothe le Vayer n'eſt dans aucune de ſes Lettres, mais au commencement du Traité qui a pour titre: *De la lecture de Platon & de ſon éloquence.*

qu'ils leur font faire, & qui ne savent pas conserver dans la suite le caractére qu'ils leur ont destiné dès le commencement, ni maintenir également la vrai-semblance qui doit au moins tenir la place de la vérité dans le Dialogue. D'autres ont quelquefois la malice de choisir des Adversaires aussi ignorans & aussi foibles qu'ils le souhaitent, pour les opposer à ceux qu'ils ont intention de rendre victorieux. S'ils prennent des combatans de forces égales, ils ne gardent pas long-tems la fidélité qu'ils leur doivent également. Ils ménagent mal les circonstances d'où dépend le gain d'une cause qu'ils veulent faire perdre, ou la perte de celle qu'ils veulent faire gagner. Ils distribuent les bons & les mauvais raisonnemens à qui il leur plaît, & ils font céder le solide à ce qu'il y a d'éblouissant & de trompeur quand ils le jugent à propos.

L'autre désordre est moins considérable, en ce qu'il ne regarde que les noms qu'ils ont coutume de donner à leurs Personnages dans leurs Dialogues. Mais l'imprudence qui paroit souvent dans ces dénominations n'est point capable de produire de bons effets dans l'esprit d'un Lecteur qui se persuade que ces noms ne doivent pas être les fruits du hazard. C'est un divertissement assez burlesque d'entendre tenir des discours séditieux à un Irenée; *de voir qu'un* Philalethe *ou un* Alethopile *dise des fausſetez de sens froid, qu'un* Philadelphe *parle mal de ses freres & médise de son prochain, qu'un* Theophile *ou un* Philothée *confonde l'amour*

mour de la créature avec celui de Dieu, qu'un Eudoxe *penſe mal, & qu'un* Euloge *ne ſache point parler. Rien n'eſt plus commun parmi les Modernes que ces* Dialogiſtes *qui ont tâché d'attraper le tour des Anciens, & qui n'en ont pû prendre que les noms.*

J'oſe eſpérer que l'on ne nous imputera rien de ſemblable dans nos Entretiens, dès que l'on s'appercevra que nous n'avons pas affecté d'y faire ſentir indiſcrétement un goût d'Antique. Nous ne nous ſommes pas donné des noms d'un ſens recherché; nous n'en avons pas emprunté des Anciens, parce que la fiction n'a point eu de part à la matiére de nos converſations; & nous ne craignons pas qu'aucun Moderne s'aviſe de reclamer des noms qui nous ſont propres, & qui ſont d'ailleurs dans l'uſage de notre Nation.

Au reſte, il vous eſt aſſés inutile de ſavoir que c'eſt dans le cabinet de Mr. de Rintail que nous avons eu nos Entretiens ſur les Anti : *Mais il ne vous ſera pas indifférent ſans doute d'apprendre que le jeune Mr. de ſaint Yon a toujours été des nôtres. Ce jeune Seigneur qui ne quitte Mr. de Rintail que très-rarement, eſt le fils aîné de Mr. le Marquis de Valbeil, Comte de Favieres, Baron de Hautefeuille & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Monthelier. Il a ſouhaité d'être de toutes nos converſations. Mais quoiqu'il ait toujours eu aſſés de modeſtie pour proteſter qu'il ne vouloit ſe mêler d'autre choſe que de nous écouter, vous verrés néanmoins*

de

le tems en tems qu'il n'a pas laiſſé de jouer un rôle dans chaque converſation.

Vous trouverez encore quelques autres Perſonnes, comme Mr. Terlaine d'Alby dans le ſecond Entretien, & Mr. Bertier d'Allure dans le quatriéme. Mais ces Meſſieurs n'avoient pas été choiſis par Mr. de Rintail comme Mr. de Brillat & moi. Ce n'eſt que la rencontre ou quelque incident étranger qui les a fait entrer dans nos converſations, & je ne vous crois pas trop curieux de les connoître plus particuliérement.

Pour Meſſieurs de Brillat & de Rintail, je me contenterai de vous dire que l'amitié qui eſt entre eux & moi eſt ſi ancienne, ſi étroite & ſi naturelle, que j'ai tout ſujet de croire que nous avons été faits l'un pour l'autre. La conformité qui ſe trouve dans notre état, dans nos emplois & dans nos études, mais beaucoup plus encore dans nos inclinations ne contribuë pas peu à entretenir entre nous une ſympathie parfaite dont la nature nous avoit donné d'abord les ſemences. Si je ne puis vous faire croire ſur les apparences extérieures que nous n'avons qu'une tête à trois, comme il eſt certain que nous n'avons qu'un cœur: il faut au moins que vous ſoyez perſuadé que nous tenons à une chaîne qui nous rend inſéparables de ſentimens & d'interêts.

Ainſi, Monſieur, il ſuffit que j'aie l'honneur d'être connu de vous, pour que vous puiſſiez connoître auſſi ces deux autres Meſſieurs : & comme nous ſommes en uſage

ſage de répondre l'un pour l'autre, je ne crains pas d'être déſavoué d'eux en vous offrant leurs ſervices avec ceux de

Vôtre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur,

ALBERT LAINIER DE VERTON.

A Paris le XXII. de Mars 1689.

DES

DES SATYRES (1) PERSONNELLES,

TRAITÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE

De celles qui portent le Titre d'*Anti* (2)

PREMIER ENTRETIEN

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

NOus nous entretenions inſenſiblement des choſes qui faiſoient alors le ſujet ordinaire des converſations. Nous parlions de l'accident des Villes de Naples & de Benevent, de la fortune de

1. ¶. Je penſe avoir déja obſervé que Baillet écrit toujours *Satyre*, quoique ce mot, dans le ſens qu'il lui donne, vienne du Latin *Satira*. & non pas du Grec Σάτυρος.

2. * Ce Traité a été imprimé pour la premiére fois en 2. vol. *in*-12. à Paris 1689.

de Soliman III. de la derniére Ambaſſade de Siam, de la cataſtrophe de l'Angleterre: & ſans y ſonger nous entrions déja dans les matiéres qui regardent l'Electorat de Cologne, les Bulles des Evêques, & la nature des excommunications de Rome, lorſque Mr. de Brillat dit à Mr. de Rintail qu'il lui demandoit une trêve pour les nouvelles étrangéres. Les affaires des Grands, dit-il, ne nous regardent pas. Nous ne ſommes pas faits apparemment pour gouverner ni pour réformer les Etats de ce monde. Laiſſons-là le Pape & le Turc; je ſuis bien aiſe de vous avertir que nous ne ſommes venus aujourd'hui Mr. de Verton & moi que pour entendre la lecture du Recueil que vous avés fait des *Anti*.

Vous commencés de bonne heure à vous divertir, lui dit Mr. de Rintail. Vous devriés vous ſouvenir que ce n'étoit qu'en riant & ſans aucune conſéquence que je vous dis l'autre jour que je vous ferois voir mes *Anti*. Je ſai de bonne part que Mr. de Verton n'a pas oublié ce mot, qu'il en a déja prévenu cinq ou ſix perſonnes de Lettres en une ſeule compagnie: mais je doute qu'il pût être au goût de tout le monde, tout néceſſaire qu'il vous paroiſſe pour caractériſer mon Recueil.

Je vis bien à ſa mine que je ne devois pas négliger de mettre ma diſcrétion à couvert, & je lui répondis que je ne voyois rien de trop nouveau ni de trop ſurprenant dans le terme d'*Anti*. Que ſi

le

le Mascurat de Naudé, qui n'étoit pas d'une profession à faire de nouveaux établissemens dans la République des Lettres, avoit eu assés de crédit pour faire recevoir celui de *Proto*; je ne voyois pas beaucoup de danger à exposer celui d'*Inti*, venant d'une personne qui avoit quelque caractére dans le monde au-dessus de Mascurat.

Le jeune Mr. de S. Yon qui nous écoutoit tranquilement, se mit à rire du plaisant effet que ces expressions produisoient dans son imagination. Mais pour lui faire connoître que je voulois bien entendre raillerie avec lui, je lui dis que Mascurat marque au commencement de ses Entretiens avec Saint Ange (1) que Mr. *Renaudot l'avoit fait le* PROTO *de son Imprimerie contre les Médecins de Paris.*

Mr. de S. Yon me répondit d'un air enjoué, qu'il ne pouvoit qu'admirer la facilité des Magistrats qui gouvernent la République des Lettres, en ce qu'ils avoient bien voulu accepter le terme de *Proto* qui leur étoit proposé par un homme d'aussi petite considération qu'étoit Mascurat. Car je vous dirai par la permission de Mr. de Rintail, ajouta-t-il, que j'ai lû tous ces Entretiens de Mascurat & de Saint Ange, que cette lecture m'a diverti agréablement, & que j'en ai tiré même quelque utilité. Mais après tout, ce ne sont que des Entretiens de la lie du peuple, tels que les Artisans ont coutume de fournir entre eux, lorsqu'ils boi-

1. Pag. 78.

boivent enſemble; & ſi vous vous en ſouvenés, Saint Ange n'étoit qu'un petit Libraire de bale, & Maſcurat un drole qui ſavoit quelque choſe, mais qui de méchant Imprimeur étoit devenu Colporteur de livres bleus, de gazettes, & d'autres feuilles volantes.

A dire le vrai, reprit Mr. de Brillat, le mot de *Proto* a bien de l'air d'un terme de boutique où il me ſemble que les expreſſions les plus nobles, & les locutions les plus rélevées, tombent ſouvent dans le Comique & le bas burleſque. Mais, continua-t-il, on peut très-volontiers paſſer cela ſoit à des Ouvriers d'Imprimerie, ſoit à des Valets de Collége, ſoit même à des Clercs de Notaires & de Procureurs qui entendent ſouvent parler de *Proto-Notaires*, *Proto-Coles*, &c.

Patience, dis-je, vous ne vous ſouvenés pas qu'on ne parle plus de la ſorte, mais qu'il faut prononcer PROTE-COLE, PROTE-NOTAIRE: *c'eſt comme parlent ceux qui parlent bien* (1).

Vous ne voyés pas, ajouta Mr. de Rintail, que Mr. de Verton nous débite du *Menage* tout pur: je ne croyois pas qu'il eût ſeulement lû une page des Ouvrages de cet Auteur. Mais Mr. Menage voudroit-il que nous diſſions auſſi *Prote-Syncelle*, *Prote-Pape*, &c. (2)?

Non, répondis-je: parce que Mr. Menage

1. Obſervat. ſur la L. Fr. ch. 167. p. 375. ſeconde Edition.

2. V. Codin de Offic. Conſt.

nage n'avoit entrepris d'établir cette prononciation que pour les *Proto* qui auroient trois O de ſuite, comme ſont les deux premiers mots que Mr. de Brillat vient d'alléguer, & comme pourroient être notre *Proto-Foreſtier*, *Proto-trone*, &c. que je ne prononcerois pas impunément de la ſorte en préſence de Mr. Menage (3).

Si nous nous engageons dans des discours vagues, dit Mr. de Brillat, nous perdrons le tems que nous avons deſtiné pour voir les *Anti*. Encore une fois croyés que cela doit faire tout le ſujet de la viſite que nous vous rendons aujourd'hui. Dans quelque digreſſion que vous vous laiſſiés engager, je vous ferai toujours revenir à ce point-là.

ANTI en général.

MR. de Rintail vit bien alors que nous ne demandions pas à perdre notre tems, & il prit le porte-feuille où étoient les cahiers dont il vouloit nous faire la lecture. Il nous fit connoître d'abord que ce que nous appellions les *Anti*, n'étoit autre choſe que des Ecrits Satiriques pour la plupart, c'eſt-à-dire des *Satires Perſonnelles*, dont les Auteurs avoient eu intention de choquer leurs Adverſaires dès le premier mot du Titre.

Sur

3. ¶. Il ſe moque de Ménage avec raiſon. L'uſage eſt pour Protocole, & pour Protonotaire.

Sur ce que je témoignai être en peine de savoir s'il prenoit le mot de *Satire* dans le sens naturel & dans sa premiére signification, & pourquoi il spécifioit ces sortes de Satires par le nom de *Personnelles*, il nous dit que les Satires dont il nous parloit n'avoient rien de commun avec celles des Anciens Grecs, & qu'on ne pouvoit pas aisément les rapporter à aucune des espéces qu'on a vû introduites parmi les Romains : mais que la plupart pouvoient être appellées des *censures accompagnées d'invectives & de médisances.* Je les appelle *Personnelles*, continua-t-il, afin de les mieux distinguer des Satires *Réelles*.

Monsieur, dit le jeune Mr de Saint Yon parlant à Mr. de de Rintail, je ne comprens pas bien la force de ces termes. Est-ce que les Satires personnelles sont moins réelles que les autres?

Ce n'est point cela, repartit Mr. de Rintail, le terme de *Réel* ne veut pas dire en cette occasion quelque chose de *vrai*, d'*effectif*, de *solide*. *Réel* doit se prendre ici comme on le prend dans les Livres de Droit, & suivant la notion que nous donne son étymologie de la maniére que l'on dit *Servitude réelle*, *Action réelle*. Ainsi une Satire réelle est celle qui ne regarde que les choses sans en vouloir à la personne; elle ne s'en prend qu'aux vices de l'ame ou aux erreurs de l'esprit; au lieu que les Satires personnelles attaquent directement la personne du Vicieux ou de l'Errant, si bien qu'elles paroissent opposées encore plus que les autres au premier institut de la Satire. Je

Je l'interrompis pour le prier de nous en nommer quelques-unes de l'une & de l'autre eſpéce, afin de rendre encore plus nette & plus diſtincte l'idée qu'il nous en vouloit donner.

Je ne prétens pas, me dit-il, m'engager préſentement à vous répondre du fonds de ces Ouvrages, dont quelqu'un de nos amis aura peut-être occaſion de traiter plus à propos dans quelque tems. Mais pour ne m'arrêter qu'au Titre, & pour me renfermer dans les bornes de notre eſpéce que vous appelés des *Anti*, je vous nommerai parmi les *Satires perſonnelles* des *Anti-Catons*, des *Anti-Choppins*, des *Anti-Cottons*, & d'autres de cette nature que vous allés voir dans ma liſte: & parmi les *Satires réelles*, je mets les *Anti-Paradoxes*, les *Anti-Sophiſtiques*, les *Anti-Grammaires*, les *Anti-Roſaires*, &c. Si quelqu'un a eu raiſon de dire (1) que le Titre d'un Livre doit en être l'abrégé, qu'il en doit renfermer tout l'eſprit & tout le ſens autant qu'il eſt poſſible: ou les Anti-Bellarmins, les Anti-Baronius, les Anti-Copernics, les Anti-Walenburchs ſont de méchans Livres, ou il n'y a pas un mot dans ces ſortes de Livres qui ne ſoit directement contre la perſonne de Bellarmin, de Baronius, de Copernic, des deux Wallembourg, &c.

Je trouve, dit Mr. de Brillat, votre argument fort embaraſſant pour la réputation des *Anti*. Vous les réduiſés avec votre

1. Tom. 1. des Jugem. des Sav. pag. 489.

tre dilemme à la néceſſité d'être mal faits en qualité de Livres qui ne répondent pas à leur Titre, ou de paſſer pour des Satires perſonnelles qui ne valent guéres mieux que des Libelles diffamatoires lorſque le corps du Livre eſt conforme à la tête.

C'eſt pour lors, reprit Mr. de Rintail, qu'on peut conſidérer les *Anti* auſquels on attache les noms des perſonnes à qui on en veut, comme des poteaux ou des picux où ſont liés ceux contre leſquels on prétend décocher ſes traits avec plus d'aſſurance. C'eſt ainſi qu'on ſe fait une butte de ſon Adverſaire: c'eſt le moyen de ne le perdre jamais de vûë; en un mot, c'eſt le ſecret de le maſſacrer à ſon aiſe.

Vous êtes donc perſuadé, lui dis-je, que ceux qui ont attaché le nom de leur Adverſaire à un *Anti* (permettés-moi d'uſer de vos termes) ont eu deſſein d'attaquer la perſonne de l'Adverſaire.

C'eſt, repliqua-t-il, la premiére penſée que nous donne le Titre de ces ſortes d'Ouvrages, & ſi l'on veut ſuivre les Maximes de la Juriſprudence qui ſe pratique dans la République des Lettres à l'égard des Livres, on a droit de juger leurs Auteurs ſur le ſeul Titre; & ils ne pourront pas ſe plaindre que leurs Juges commettent aucune injuſtice à leur égard.

Mais, dit Mr. de Brillat, s'ils étoient reçûs à prouver que leur Titre n'eſt pas juſte, & que leur Ouvrage n'a rien de commun avec lui, ne devroit-on pas réformer le jugement qu'on auroit prononcé contre eux?

Je

Je crois au moins que cela se pourroit faire, répondit Mr. de Rintail, mais en même tems on ne pourroit se dispenser de les condamner sur un autre chef qui leur seroit beaucoup plus sensible. On les obligeroit de renoncer à la qualité d'Auteur, ou de se contenter de celle de méchant Auteur. De sorte que pour peu que l'on connoisse le génie de la plupart des Auteurs, on se persuadera aisément qu'il y en a peu qui n'aimassent mieux passer pour des médisans, que pour de malhabiles gens; & qui ne voulussent, pour ainsi dire, vendre leur ame afin de sauver leur esprit.

Mais tout persuadé que je suis que le Titre d'un Livre est souvent la marque du jugement de son Auteur: je ne voudrois pourtant pas accuser indifféremment d'inhumanité, & de malignité, tous les Ouvrages dont j'ai à vous parler dans notre Entretien, encore qu'il soit difficile de trouver plusieurs *Anti* en Titre de Livres, qui ne laissent dans l'esprit l'idée de quelque chose de cruel ou de malhonnête envers ceux qui en font le sujet. Il y a toujours dans un *Anti* de cette nature je ne sai quoi qui choque d'abord, ou du moins qui arrête l'esprit du Lecteur, & qui réveille rudement son imagination. De sorte que nous avons toujours quelque violence à nous faire pour tâcher de suspendre le préjugé où nous sommes pour l'ordinaire à l'égard de ces sortes d'Ecrits, lors même qu'on est persuadé d'ailleurs qu'il n'y a rien de trop satirique dans le corps de l'Ouvrage, & que leurs Auteurs ont eu

intention de prendre les interêts de la justice ou de la vérité, soit dans la Religion comme les Auteurs des *Anti-Socins*, & de l'*Anti-Alcoran*, soit dans la Politique comme l'Auteur de l'*Anti-Machiavel*, soit même dans la Philologie comme l'Auteur des *Anti-Tristans*. Je ne suis pas au reste de l'opinion de ceux qui voudroient bannir les *Anti* du commerce des Lettres, sous prétexte qu'ils ont pour l'ordinaire une apparence monstrueuse. Quelques difficiles que soient ceux qui se disent Gens de Lettres, je ne les crois ni plus délicats, ni plus dégoûtés que la Nature-même qui souffre bien d'autres monstres parmi les Plantes & les Animaux, je ne dis pas seulement dans les déserts de la Libye, ou dans les Pays abandonnés du Genre humain, mais encore dans nos jardins (1) & dans nos basse-cours où l'on a vû & souffert de tout tems les Mulets (2) & les *Burdons* (3), pour me servir des termes des Latins; & les *Hibrides* (4), les *Musmons* (5), & les *Tityres* (6). Les *Anti* tirent pour la plupart leur origine de deux espéces encore plus éloignées que celles qui compoſent tous ces Monstres domestiques dont nous venons de parler. La premiére de ces espéces est toujours Grecque comme personne n'en doute: L'autre est tantôt Latine comme dans l'Anti-Silvius,

1. Pêcheprune, Pommepoire, Arbres greffés.
2. D'un Ane & d'une Cavale.
3. D'un Cheval & d'une Anesse.

4. D'un

vius, l'Anti-Claudien, l'Anti-Martin, l'Anti-Fontaine, &c. Tantôt Italienne, Françoiſe, Allemande, ſelon le nom de ceux qui en font le ſujet; quelquefois même Hébraïque & Arabe comme dans les Anti-Jéſuites, & l'Anti-Alcoran.

Je ne voulus pas laiſſer continuer Mr. de Rintail, voyant qu'il commençoit à tourner ſes raiſonnemens en plaiſanterie, & qu'il étoit plus d'humeur à ſe divertir ſur les *Anti*, qu'à nous faire des leçons graves & ſérieuſes. C'eſt pourquoi je lui dis, comme ſi j'euſſe voulu enchérir ſur ſon rafinement, que je ne doutois pas que tous les *Anti* qui ne ſont pas compoſés de deux eſpéces Grecques ne fuſſent au moins monſtrueux par la tête: & qu'ainſi j'opinois à leur laiſſer le nom de *Satires*.

Quoi, dit le jeune Mr. de Saint Yon, ces *Satyres*, ces monſtres humains qui demeuroient dans les bois, qu'on faiſoit paſſer à nos Ancêtres pour des Demi-Dieux tout velus, qui avoient des cornes à la tête, & des pieds de chévre?

L'application n'eſt pas mauvaiſe, repartit Mr. de Brillat, & je ſuis ravi que Mr. de Saint Yon ait ſi bonne grace dans ſes jeux d'eſprit. En effet je ne vois rien qui nous empêche de comparer le Titre des *Anti* à la tête des Satyres.

Mr.

4. D'un Verrat & d'une Laye, ou d'un Sanglier & d'une Truie.
5. D'un Belier & d'une Chévre.
6. D'un Bouc & d'une Brebis.

Mr. de Rintail l'interrompit en disant qu'il nous falloit rentrer dans notre sérieux, & laisser de bonne foi aux *Anti* le Titre de Satires personnelles, qu'il leur avoit donné d'abord sans s'arrêter à des équivoques. Que cette expression étoit plus douce que celle de *Libelles diffamatoires* dont j'étois presque d'avis que nous nous servissions, & qui dans le fonds ne convenoit pas à la moitié des *Anti*.

Mr. de Brillat auroit été fort éloigné de me donner son approbation, lui que le seul nom de Satire faisoit trembler, tant l'expression lui paroissoit odieuse.

Je n'ai jamais pû, dit-il, réconcilier mon esprit avec l'idée que je me suis autrefois formée des Ouvrages qui portent le Titre de Satires, qu'en y joignant des noms aussi heureux que ceux d'Horace, de Despreaux, &c.

Vous voulés peut-être nous faire connoître par-là, reprit Mr. de Rintail, que votre esprit s'apprivoiseroit plutôt avec des Satires en Vers, au moins celles qui auroient le sel & les agrémens de ces deux Auteurs, qu'avec des Satires en Prose. Si cela est, j'ai grand sujet de craindre pour nos *Anti*, car je ne puis vous dissimuler que la plupart sont écrits en Prose. Demandons à Mr. de Verton, dit-il en souriant, ce qu'il en pense : & prions-le de nous dire ingénûment s'il n'auroit pas aussi bonne opinion d'un *Prosateur* satirique, que d'un Poëte satirique.

Apprenés, lui dis-je, pour lui rendre sa plaisanterie, que *Prosateur* ne vous appartient

partient pas, & qu'il n'a point été fait pour vous. Il a été forgé dans la boutique de l'*Observateur de la Langue Françoise*, & il n'en est pas encore sorti. Il y a même beaucoup d'apparence que son Auteur, soit par jalousie, soit par amour propre, soit par honte, soit par tel autre motif qu'il vous plaira, l'a retenu pour lui seul, & qu'il s'est réservé le droit de s'en servir à l'exclusion des autres.

Mais, repartit Mr. de Brillat, croyés-vous qu'*Observateur* ne soit pas unique aussi-bien que *Prosateur*. Etes-vous tellement ennemi des périphrases, que de n'aimer pas mieux dire l'*Auteur des Observations sur la Langue Françoise*, que l'*Observateur de la Langue Françoise*.

Non, lui repliquai-je, le nom d'*Observateur* ne me paroît pas unique, vous ne m'accuserés pas de l'avoir fait, ou de me l'être attribué par voie d'usurpation, si vous songés qu'il s'est communiqué dans le monde par l'usage qu'en ont fait d'Ablancourt, Patru, & plusieurs autres bons Ecrivains qui ont vécu devant, & après eux. Quand d'Ablancourt, Patru, & tous les bons Ecrivains viendront à me manquer, j'aurai mon recours à l'Auteur d'une grosse Lettre Apologétique forgée en 1688. sur l'enclume de Pierre Marteau dans la boutique duquel vous savés que la plupart des Libelles des Mécontens du tems ont pris naissance; & je vous ferai voir en moins de vingt-deux pages dans la seconde partie de cette Lettre Apologétique, qu'on appelle *Observateur* un Au-

teur d'Obſervations dont on a voulu faire les éloges.

Quant au mot de *Proſateur*, on ſait aſſés dans le monde que celui qui s'étoit vanté de l'avoir fait, n'en a jamais pû avoir le débit, & qu'il n'a pas eu le crédit de le faire recevoir.

Il eſt plus aiſé, dit Mr. de Rintail, de faire de la fauſſe monnoie, que de lui donner du cours. Je vous trouve bien délicats ſur la nouveauté, & ſur la mine étrangére de *Proſateur*. Un petit mouvement de compaſſion pour ſa diſgrace, m'avoit porté à l'expoſer. Mais puiſqu'il n'a point le bonheur d'agréer à Mr. de Verton, renvoyons-le à ſon Obſervateur ſans le maltraiter: & au lieu d'appeller ceux des Auteurs de nos *Anti* qui ont écrit en Proſe des *Proſateurs* ſatiriques, contentons-nous de les qualifier d'Auteurs de Satires en Proſe.

Mr. de Brillat qui venoit d'entendre dire que les *Anti* quoique du nombre des Satires n'avoient pourtant rien qui approchât du caractére de celles des Anciens Grecs ou de celles des Romains, me dit en me regardant qu'il ſe ſouvenoit pourtant que Varron avoit introduit parmi les Romains une eſpéce nouvelle de Satire où la Proſe ſe trouvoit mêlée parmi les Vers.

Je l'avouë, dit Mr. de Rintail, mais ce mélange de Proſe & de Vers, de Philoſophie & de belle Litérature, n'empêchoit pas que ces Satires ne fuſſent toujours de vrais Poëmes, comme Ciceron appelle celle

celle de Varron, *Poëma elegans & varium* (1). Quoique nous ayons perdu ces agréables Satires de Varron, il nous en eſt reſté néanmoins aſſés de morceaux pour juger de la variété des ſujets que ce ſavant homme y avoit traités. Ce qui nous ſuffit pour faire voir que les Auteurs de nos *Anti* ne doivent rien prétendre à la gloire de ces ingénieux Ecrivains de l'Antiquité.

Je crus que Mr. de Rintail alloit intéreſſer l'honneur de tous les Satiriques modernes dans celui de ſes *Anti*. Je voulus donc le prévenir en lui diſant que j'étois très-perſuadé que beaucoup d'Auteurs de ces deux derniers ſiécles ſoit dans leurs Satires de Proſe pure, ſoit dans celles de Proſe mêlée qui portent ordinairement le nom de ce Menippe de Gadare ancien Philoſophe Cynique, avoient attrapé un peu le goût de Varron, de Seneque (2), de Petrone, de Lucien, & de Julien l'Apoſtat. Je m'offris même à lui en nommer ſur le champ plus d'une trentaine des plus belles.

Si c'eſt pour me convaincre, repartit Mr. de Rintail, je vous en diſpenſe. Je ſuis entiérement de votre avis pourvû que vous ne prétendiés pas faire entrer nos *Anti* dans ce nombre. Au lieu de cette délicateſſe, de ce ſens ingénieux, de cet enjoument de ſtyle, de cette agréable raillerie, de ces maniéres fines & adroites qui font

1. Academ. q. lib. 1.
2. Sur la mort de Claudius.

font le prix de ces belles Satires dont vous voulés me parler, vous ne trouverés dans la plupart de nos *Anti* que des traits de colére, des déclarations de chagrin, des effusions de bile, souvent de la malignité, & de la médisance, quelquefois des injures, des calomnies, des excès de brutalité que nous ne pouvons point pallier plus favorablement qu'en les appellant des duretés de style, & des grossiéretés de maniéres.

Il n'importe, dit Mr. de Brillat, voyons toujours la liste de vos *Anti*; nous n'éxigerons pas d'eux ce qu'ils n'ont pas reçû de leurs Auteurs.

ANTI des Anciens.

ANTI-CATON.

Anti-Caton. 1. ALors Mr. de Rintail prit son premier cahier, & nous dit: Je n'en ai point encore pû trouver de plus anciens que les deux *Anti-Catons* (1). S'il y en a eu, la Postérité s'est si peu intéressée à leur conservation, qu'elle en a laissé perdre la mémoire, sans en sauver même les noms. Il faut avouer qu'elle n'a pas été beaucoup plus curieuse au sujet des Anti-Catons: mais au moins n'a-t-elle pû em-

1. ¶. Il auroit pu, s'il avoit bien cherché, trouver un *Anti* plus ancien de trois cens ans que celui-là, savoir l'*Anti-Laïs*, Comedie du Poëte Epicrate, citée en deux endroits du 13. livre d'Athenée & rapportée par Suidas au mot Ἐπικράτης.

2. Suet.

empêcher que le nom n'en ſoit venu juſqu'à nous par les ſoins de Suetone (2), de Quintilien (3), de Juvenal (4), de Plutarque (5), & de Servius (6), que je vous nomme tous cinq avec honneur par une eſpéce de reconnoiſſance pour nous en avoir conſervé la mémoire. Anti-Caton.

Si l'on ſe ſouvient que l'Auteur de ces deux Piéces étoit Jules Ceſar, douterat-on que la réputation d'un ſi grand homme n'ait un peu aidé le Titre de ces Piéces à paſſer avec elle juſqu'à ces derniers ſiécles?

Vous me ſurprenés, dit Mr. de Brillat: Quoi, Ceſar ſe donner le loiſir de faire des Satires? Oui Ceſar, repartit Mr. de Rintail, & pour vous étonner davantage, Ceſar occupé de toutes les affaires de l'Empire, embaraſſé dans les Guerres civiles entre la défaite de Pompée le Grand, & celle de ſon fils. Car il étoit à la veille de la bataille de Munde en Eſpagne, lorsqu'il y travailla, ſi nous en croyons Suetone.

Pour reprendre la choſe un peu plus haut, vous me permettrés de vous dire qu'au mois d'Octobre de l'année que ſe donna la bataille de Pharſale, Ciceron (7) qui ne s'y étoit pas trouvé ſous prétexte d'une maladie qui lui étoit ſurvenuë, ayant ap-

2. Suet. Vit. Jul. cap. 56.
3. Quintil. Inſtit. lib. 3. cap. 7.
4. Juvenal. Sat. 6.
5. Plut. Vit. Ciceron.
6. Servius in 8. Æneid.
7. Cicer. lib. 14. Epiſt. ad Famil. xx.

Anti-Caton.

appris que Cesar étoit arrivé à Tarente pour revenir à Rome, partit de Brindes où il s'étoit retiré depuis le mois de Juin pour aller au devant de lui. Vous savés l'accueil que lui fit Cesar, & la distinction honorable qu'il mit entre lui & les autres qu'il reçût dans ses bonnes graces dès qu'il fut arrivé à Rome. Ciceron voulut profiter de cette favorable conjoncture, & s'étant renfermé dans son cabinet pendant que Cesar étoit allé en Afrique contre Caton, Scipion, Petrejus, & le Roi Juba, il s'appliqua à faire des Livres, & à écrire des Lettres aux uns & aux autres.

Ayant appris la mort de Caton, il composa un Livre des louanges de ce grand homme; & sans examiner s'il seroit dans l'approbation de Cesar, il donna aux vertus de Caton tout le jour, & tout l'éclat que son éloquence fut capable de produire. L'Ouvrage portoit le nom même de *Caton* pour Titre. Mais ce beau Titre joint à l'excellence du Livre, & au mérite de son Auteur, ne l'a pû garentir de la perte que nous avons fait de cet Ouvrage. Cependant Cesar étoit de retour à Rome au milieu des honneurs de quatre triomphes qu'il venoit de remporter, & dans les commencemens embarassans de sa nouvelle dignité de Dictateur perpétuel. Il étoit occupé à lire, & à écouter tout ce qui l'abordoit de tous les côtés de l'Empire, à écrire, & à répondre à toute la terre. Il étoit actuellement enfoncé dans des opérations abstraites de Mathémati-

ques,

ques, dans les ſupputations épineuſes d'Aſtronomie & de Chronologie pour régler le cours du Soleil, pour réformer les Faſtes & l'année des Romains. Enfin il falloit partir inceſſamment pour la Guerre d'Eſpagne contre le jeune Pompée. Toutes ces occupations ne l'empêchérent pas d'éxaminer le Caton de Ciceron. Et quoiqu'il s'y trouvât intéreſſé d'une maniére qui lui faiſoit connoître que Ciceron s'étoit peu ſoucié de l'offenſer indirectement en faiſant le Panégyrique du plus ancien & du plus envénimé de ſes ennemis; quoiqu'il n'y remarquât aucune des meſures que l'Auteur auroit dû prendre pour les égards dûs à ſa nouvelle Souveraineté, il voulut faire voir encore en cette rencontre qu'il ſavoit auſſi-bien ſe vaincre lui-même que ſes ennemis, & n'employer que la plume contre Ciceron. Il s'y comporta avec autant de ſoin & de zèle que s'il avoit eu le loiſir de Ciceron. Et ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt qu'en attaquant les mœurs de Caton & en faiſant la peinture de ſes vices, il épargna toujours Ciceron, contre lequel il auroit dû, ce ſemble, décharger particuliérement ſon chagrin, s'il en falloit juger par la conduite déréglée de nos derniers Faiſeurs d'*Anti* qui n'ayant pas la modération au moins apparente de Ceſar, n'auroient pas manqué d'appeller un Ouvrage de cette Nature *Anti-Ciceron* plutôt qu'*Anti-Caton*. Mais Ceſar jugeoit ſagement que ce n'étoit point la perſonne qui avoit fait le Livre, Anti-Caton.

Anti-Caton. Livre, mais le ſujet même du Livre qu'il falloit combatre.

Loin de cela (1), Plutarque nous fait remarquer que Ceſar donna de grands éloges d'ailleurs à Ciceron, & qu'il *loua hautement dans l'Anti-Caton, les mœurs & l'éloquence de Ciceron comme étant ſemblable à celle de Periclès & de Theramenes.*

Ce témoignage, dis-je en interrompant Mr. de Rintail, ſuffit ſeul pour faire voir que l'*Anti-Caton* ne devroit pas être mis au rang des Satires perſonnelles. Si nos Modernes n'ont point trouvé d'autre modéle que celui-là pour établir leurs Satires d'*Anti* dans l'Antiquité Romaine, je les plains de s'être trompés ſi lourdement: & ſi l'*Anti-Caton* n'eſt point une Satire faite contre la perſonne de Ciceron, je les tiens déchûs en éxemples de pluſieurs centaines d'années, & je les crois réduits à placer leur origine dans la barbarie des ſiécles les plus groſſiers.

Quelque choſe que nous puiſſions dire de la prudence, & de la circonſpection prétenduë de Ceſar, reprit Mr. de Rintail, Ciceron n'en a point paru moins inquiet que s'il eût été Caton lui-même. A voir l'embarras qu'il fit paroître dans ſes Lettres au ſujet de l'Anti-Caton, vous diriés qu'il s'y agiſſoit de ſa vie & de ſes mœurs, & que Ceſar y avoit fait une information de ſes vices & de ſes déréglemens, plutôt que de ceux de Caton. Mr. de

1. Plut. Vit. Ciceron.

de Saint Yon nous pourra dire les termes auſquels il marque ſes inquiétudes ſur ce ſujet à ſon ami Attique. Anti-Caton.

Alors le jeune Mr. de Saint Yon dit qu'il ſe ſouvenoit fort bien que c'étoit à Hirtius que Ciceron, Attique, & les autres devoient la connoiſſance qu'ils avoient de l'Anti-Caton de Ceſar, & que Ciceron avoit été amplement informé du ſujet de cette Satire par un Ecrit qu'Hirtius lui avoit adreſſé exprès, & qu'il appelle tantôt un *Livre*, & tantôt une ſimple *Lettre*. Mr. de Saint Yon ſavoit tous ces endroits de Ciceron par cœur. Néanmoins comme il eſt déja grand ennemi de l'oſtentation pour un enfant de ſon âge, il aima mieux prendre à la tablette de Mr. de Rintail, le volume des Epitres à Attique, & nous lire les endroits qu'il avoit remarqués touchant l'Anti-Caton. J'eus la curioſité de les copier ſur la lecture qu'il nous en fit, & je vous les envoye pour vous épargner la peine de les chercher dans l'original. Le premier porte (2): *Hirtii Epiſtolam ſi legeris, quæ mihi quaſi* Πρόπλασμα *videtur ejus vituperationis quam Cæſar ſcripſit de Catone, facies me, quid tibi viſum ſit, ſi tibi erit commodum, certiorem.* Le ſecond vous fera peut-être conjecturer qu'Attique lui en ayant mandé ſon ſentiment, lui remplit l'eſprit de confiance & de courage au ſujet de l'Anti-Caton. C'eſt pourquoi il lui récrit pour le porter à divulguer l'Ecrit d'Hirtius, & à

2. Epiſtola 41, lib. 12, ad Atticum.

Anti-Caton.

à en faire multiplier les copies par ſes gens, afin que la maniére dont il étoit traité dans l'Anti-Caton, pût contribuer à rehauſſer encore le mérite & le prix de ſon Panégyrique de Caton. *Illius* (Hirtii) *Librum quem ad me miſit de Catone propterea volo divulgari à tuis, ut ex iſtorum vituperatione ſit illius major laudatio* (1). C'eſt à quoi il l'exhorte dans une autre Lettre (2) en ces termes: *Tu verò pervulga Hirtium; id enim ipſum putaram quod ſcribis; ut cùm ingenium amici noſtri probaretur, ὑπόθεσις vituperandi Catonis irrideretur.*

Vous jugeriés peut-être ſur ces expreſſions que Ciceron auroit pris l'Anti-Caton pour un Ouvrage qui lui auroit été injurieux, ou qu'il ſe ſeroit rangé du côté de ceux qui ne l'approuvoient pas. Mr. de Saint Yon nous lut encore quelques paſſages qu'il avoit retenus, pour nous ôter cette penſée, & pour appuyer ce que Mr. de Rintail avoit avancé de la modération de Ceſar. Voici les termes auſquels Ciceron (3) s'en eſt expliqué ſur la ſeule lecture qu'il avoit faite de l'Ecrit d'Hirtius (qui étoit auprès de Ceſar à la guerre d'Eſpagne lorſqu'il le lui envoya) avant que d'avoir vû l'Anti-Caton. *Qualis futura ſit Cæſaris vituperatio contra laudationem meam perſpexi ex eo libro quem Hirtius ad me miſit, in quo colligit vitia Catonis, ſed*

1. Epiſt. 44 libri 12. ad Atticum.
2. Epiſt. 45. lib. ejuſd.
3. Epiſt. 40. lib. ejuſdem.
4. Epiſt. 50. lib. 13. *Me legiſſe libros contra Catonem,*

ſed cum MAXIMIS LAUDIBUS MEIS. *Itaque miſi librum ad Muſcam, ut tuis Librariis daret. Volo enim eum divulgari, quod quò faciliùs fiat imperabis tuis.* Anti-Caton.

Vous voyés, Monſieur, que l'amour propre de Ciceron trouvoit une bonne partie de ſon compte dans la maniére dont Ceſar l'avoit traité, & que tout Panégyriſte qu'il s'étoit fait des vertus de Caton, l'intérêt de cet ami mort lui étoit un peu moins précieux que le ſien.

Ciceron étant parvenu, enfin à pouvoir lire l'Anti-Caton, ne rétracta point l'approbation qu'il lui avoit donnée par avance. Il voulut même la confirmer par une Lettre de compliment qu'il en écrivit à Ceſar, & il en donna avis à ſon ami Attique (4), après que Balbus & Oppius qui avoient marqué à Ceſar la ſatisfaction que Ciceron avoit reçuë de la lecture de l'Anti-Caton, lui eurent mandé qu'ils n'avoient jamais rien lû de meilleur que cette Lettre qu'il leur avoit adreſſée (5), & qu'ils n'avoient pas manqué de la faire tenir à Ceſar par le moyen de Dolabella, comme Ciceron les en avoit priés.

Il mande encore à Attique dans une autre Lettre qu'il lui écrivit depuis (6), que s'il ne lui avoit pas envoyé une copie de ſa Lettre à Ceſar, ce n'étoit point par aucune appréhenſion qu'il eût de paſſer auprès

tonem, & vehementer probaſſe.

5. *Reſcripſerunt nihil unquam ſe legiſſe melius*, &c. ibidem.

6. Epiſt. 51. lib. 13.

Anti-Caton. près de lui pour un des flateurs de Cesar & des esclaves de sa nouvelle fortune. „ Je lui ai écrit, dit-il, comme à un égal „ sans bassesse & sans oublier le rang que „ je tenois avant la révolution des affai„ res. Si j'ai dit du bien de son Ouvrage „ contre Caton, c'est que je n'ai osé tra„ hir ma conscience ni contredire ma „ pensée, & quoique d'un autre côté, „ il semble que je lui aye parlé avec assés „ peu de ménagement, je suis pourtant „ très-persuadé que ma liberté ne l'offen„ sera point. *Nec mehercule scripsi aliter, ac si πρὸς ἴσον ὅμοιονque scriberem. Bene enim existimo de illis libris ut tibi coram. Itaque scripsi & ἀκολακεύτως & tamen sic, ut nihil eum existimem lecturum libentiùs.*

Mr. de Saint Yon remettoit le volume des Lettres à Attique, lorsque Mr. de Brillat s'avisa de dire que sur ce qu'il venoit d'entendre de Ciceron, il lui paroissoit que Cesar ne s'étoit pas contenté d'un Livre contre Caton.

Non, dit Mr. de Rintail, il est constant qu'il en avoit composé deux, & l'on peut dire que ce n'étoient pas même deux Livres d'un seul Ouvrage, mais deux Traités séparés & connus parmi les Anciens sous le Titre de *Premier* & de *Second Anti-Catons.* Il les avoit faits de suite sans attendre que Ciceron ou quelque autre Partisan de Caton eussent répondu au premier pour leur opposer le second. S'il l'avoit attendu, il n'en auroit jamais fait plus d'un, puisque la passion de répondre sans vou-

vouloir céder, de parler le dernier, & d'avoir toujours raiſon ne paroiſſoit pas ſi violente en ces tems-là qu'elle ſemble l'avoir été dans ces derniers ſiécles, où nous voyons que les ſeconds, les troiſiémes & les quatriémes *Anti-Pappus*, *Anti-Pareus*, *Anti-Sturmius*, *Anti-Tristanus*, &c. ne ſont que des repliques qui ont été faites à des réponſes, & des *tripliques* lancées contre des *dupliques*, s'il eſt permis d'employer ces expreſſions devant des gens qui ont l'oreille auſſi délicate que vous. Il n'y a donc eu, repliquai-je, que l'abondance de la matiére qui ait porté Ceſar à faire un ſecond Livre des vices de Caton? Combien de Volumes auroit-il fallu pour décrire ceux de Clodius, de Salluſte, de Verrès, de Catilina & de quantité d'autres auprès deſquels Caton étoit un grand Saint? Anti-Caton.

Vous ne doutés pas, reprit Mr de Rintail, que Caton n'ait eu ſes défauts. Peut-être auroit-on été obligé de lui en imputer de chimériques ou de lui attribuer ceux d'autrui, s'il en avoit fallu trouver ſuffiſamment pour remplir deux gros Livres. Mais on jugera aiſément que Ceſar n'aura pas été obligé de recourir à cet artifice, lorſqu'on ſaura que ſes deux Anti-Catons n'étoient que de fort petits Traités.

Puiſque ce ſont des Ouvrages perdus, dit Mr. de Brillat, il vous ſera aiſé de leur donner tel poids & telle meſure que vous jugerés à propos, ſans qu'on puiſſe vous obliger à la garantir.

Je ne parle pas tout-à-fait en l'air, répondit

Anti-Caton. pondit Mr. de Rintail, & ſi vous vouliés un garant, je pourrois vous livrer Juvenal qui témoigne aſſés les avoir meſurés.

Je m'en rapporte volontiers, repartit Mr. de Brillat, à Mr. de Saint Yon qui pourra nous répondre là-deſſus (1), car pour moi je ne me ſouviens plus de cela.

Je vous ſai bon gré, continua Mr. de Rintail, de l'avoir oublié, & je ſerois fâché que Mr. de Saint Yon en eût jamais chargé ſa mémoire. L'endroit ſe trouve dans une Satire (2) qui devroit être ſupprimée pour ſon infamie, & que je ſouhaiterois perduë à la place des Anti-Catons. Je ne crois pas que perſonne ait jamais mieux réuſſi à deshonorer Ceſar; rien n'eſt plus propre pour nous inſpirer de l'averſion & de l'horreur des deux Anti-Catons, que la place que ce Poëte lui a donnée au milieu de ſes ordures. Ainſi je crois que, pour épargner notre imagination, nous devons parler d'autre choſe.

Mais encore, lui dis-je, faites-nous connoître au moins en géneral, & en des termes honnêtes ce que Juvenal a voulu dire. La choſe ne vaut pas la peine de ſe gêner, reprit-il: vous ſaurés à peu près ce qu'il faut ſavoir de ſa penſée, ſi vous vous ſouvenés de ce que vous diſiés l'autre jour chés un Libraire de la ruë S. Jacques

1. ¶. Ceci ſuppoſe que Baillet avoit expliqué à ſon Diſciple agé pour lors de 12. à 13. ans cet endroit de Juvénal.

2. Sat. 6.

3. ¶. Il auroit falu pour rendre la comparaiſon juſte que les Sermons de cet Abbé euſſent été roulés

ques en voyant passer Mr. de la Renaudiere: *Que son nés étoit plus long que deux des Sermons de Mr. l'Abbé*..... (3). Anti-Caton.

Laissons-là Mr. l'Abbé, dit Mr. de Brillat, il est de nos amis. Il n'a pas besoin de nous pour devenir ridicule. N'insultons point à la briéveté de ses Sermons. S'il en faisoit de plus longs, ce seroit encore pis.

ANTI-HOMERE, ou ANT-HOMERE.

2. MR. de Saint Yon qui avoit souvent jetté les yeux sur le cahier de Mr. de Rintail pendant qu'il nous en faisoit la lecture, voyant que personne ne parloit plus, s'avisa de lui dire. Vous avés avancé devant ces Messieurs que de tous vos *Anti*, vous n'en aviés pas trouvé de plus anciens que les deux *Anti-Catons*; & que s'il y en a eu, la Postérité en a perdu la mémoire. Cependant je viens d'appercevoir un *Anti-Homere*, & un *Anti-Gorgias* dans la suite de ceux que vous avés recueillis. Si l'Anti-Homere en veut au Patriarche des Poëtes; si l'Anti-Gorgias regarde ce fameux Rhéteur de Leontie (4) qui vivoit du tems de la guerre du Peloponese, & qui, selon que je me souviens Anti-Homere.

lés comme Juvenal donne à entendre que l'étoient alors les livres, appelés par cette raison *volumina* du verbe *volvere*.

4. ¶. Il paroit que comme de *Byzantium* on ne dit pas *Byzantie* mais *Byzance*, on devroit aussi de *Leontium* dire plutôt *Léonce* que *Léontie*. Je croirois

Anti-Homere, viens de vous l'avoir ouï dire lorſque j'étudiois ma Rhétorique, a été l'un des principaux Auteurs de l'Art-Oratoire chés les Grecs: il faut que les Anti-Catons cédent le pas à l'Anti-Homere, & à l'Anti-Gorgias comme à leurs Anciens. Car je ne mets pas beaucoup moins de quatre cens ans entre Gorgias & Caton; & ceux qui travaillent à rapprocher Homere le plus près de nous qu'il leur eſt poſſible, ne feront jamais difficulté de nous accorder qu'en matiére d'Antiquité, Homere a pour le moins ſur Gorgias la ſupériorité & l'avantage que celui-ci pourroit avoir ſur Caton.

Ce n'eſt point par les perſonnes qui ſont l'objet de nos *Anti*, dit Mr. de Rintail, mais par les Auteurs qui les ont compoſés, que nous conſidérons le tems de leur antiquité. Oui Homere & Gorgias ont paru dans le monde long-tems avant Caton: mais l'Auteur des Anti-Catons a vécu près de 200. ans avant celui de l'Anti-Homere, & plus de 1600. devant celui de l'Anti-Gorgias.

Nous attendons, reprit Mr. de Brillat, que vous nous contiés l'hiſtoire de ces deux

même que comme en retenant la terminaiſon Latine on dit en François *Latium*, *Actium*, *Cluſium*, &c. Le meilleur ſeroit d'y dire auſſi *Leontium*. Il ſembleroit ſi l'on diſoit *Léontie* que ce ſeroit un feminin qui viendroit de *Leontia*.

1. ¶. Après l'Anticaton, il y avoit lieu de parler d'un *Anti* plus ancien de quelque cent ans que celui de ce Ptolomée, ſavoir de l'*Antibucolica* dont il eſt fait mention dans la Vie de Virgile publiée ſous le nom de Tiberius Claudius Donatus, en cet endroit

deux Auteurs, le récit que vous en ferés sera le meilleur moyen de nous persuader de ce que vous nous en dites. Anti-Homere.

Je n'ai que deux mots à vous dire de celui qui a fait l'*Anti-Homere*, repartit Mr. de Rintail. Cet Auteur n'eſt autre qu'un Grammairien d'Aléxandrie nommé *Ptolomée*, & ſurnommé *Chennus* qui vivoit du tems des Empereurs Trajan, & Adrien (1). C'eſt ce qu'on peut vous rapporter ſur la foi de Suidas à qui nous avons l'obligation de nous avoir fait connoître au moins les noms de divers Auteurs, & les Titres de pluſieurs de leurs Ouvrages que le tems & la barbarie nous ont fait perdre. Suidas (2) nous apprend que ce Ptolomée étoit fils d'Hephæſtion, & cette circonſtance peut nous ſervir comme une petite lumiére capable de nous faire découvrir le même Auteur dans la Bibliothéque de Photius Patriarche de Conſtantinople (3). Là nous trouvons un abrégé aſſés curieux de l'*Hiſtoire nouvelle* de Ptolomée *fils d'Hephæſtion*. Mais, bon Dieu, quelle Hiſtoire ! Nous trouverions peut-être moins à redire au Titre de cet Ouvrage, s'il ne s'y étoit point

endroit où il eſt dit que les Bucoliques de Virgile ayant paru, un badin qui n'eſt point nommé en parodia ridiculement deux Eglogues, & intitula ces parodies *Antibucolica*. Ce paſſage eſt corrompu dans les editions communes, mais voici comme il ſe lit dans les plus correctes: *Prolatis Bucolicis, innominatus quidam reſcripſit Antibucolica, duas modo Eclogas, ſed inſulſiſſime παροιδήσας.*

2. Suid. Lexic.

3. Myriobibl. ſect. 190.

Anti-Homere. puint appliqué plus sérieusement que Lucien dans son *Histoire véritable*, ou Rabelais dans son *Pantagruel*. Avouons pourtant que l'extrait que nous en donne Photius, n'est point inutile à ceux qui recherchent les Antiquités fabuleuses, & que Ptolomée avoit l'esprit entiérement tourné vers la Fable autant qu'on en peut juger encore par d'autres de ses Ouvrages, & sur tout par son Roman du Sphinx dont Suidas fait mention.

Il ne faut pas douter, lui dis-je, que son *Anti-Homere* ne soit de cette catégorie. A juger de l'Ouvrage par ce Titre, je n'attens rien moins qu'une réformation de la Mythologie, ou quelque Critique de ce Pere des Fables.

C'est se laisser prendre à l'ambiguité de cet *Anti*, me répondit-il, que d'avoir cette pensée. Il faut vous guérir de votre erreur, en vous disant que l'Anti-Homere, ou plutôt *l'Anthomere*, comme il a plû à Ptolomée de l'appeller par syncope étoit un Poëme Grec qui paroît n'avoir pas eu d'autre rapport avec les Ouvrages d'Homere, que celui d'être divisé en vingt-quatre Livres comme son Iliade, ou comme son Odyssée. C'est au moins l'opinion d'un Savant de ces derniers siécles (1) qui semble avoir voulu porter ses vûes plus loin que Suidas qui s'étoit contenté de nous dire que l'Anthomere étoit un Poëme de vingt-quatre Livres, sans éxaminer les intentions de l'Auteur dans son Titre, &

1. Voss. de Histor. Græc. lib. 2.

& sans y chercher autre chose que des mots. Anti-Homere.

J'entens, lui repliquai-je, ce qu'a voulu dire votre Savant. Il faut selon lui que nous considérions Ptolomée comme un Singe d'Homere, au lieu d'un Adversaire que le Titre d'Anthomere sembleroit d'abord représenter à notre esprit.

Est-il possible, dit Mr. de Rintail en se tournant vers Mr. de Brillat, que nous ne venions pas à bout d'ôter à Mr. de Verton le préjugé odieux où il paroît être à l'égard des *Anti* ? J'attens au moins ce bon effet de ce que je pourrai vous dire dans la suite de mon cahier, lorsqu'il sera question de l'Anti-Claudien. J'espére vous faire voir en cet endroit qu'il peut se trouver des *Anti* de simple imitation, comme il y en a de contradiction ou d'opposition.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je n'ose pas condamner Mr. de Verton si promptement, & je ne le juge pas extrémement coupable de préoccupation pour n'avoir pas une opinion fort avantageuse du Poëme d'un Egyptien sur un Titre d'Anti-Homere, lorsqu'on présume avec lui que le mérite de cet Ouvrage consistoit peut-être dans l'industrie que l'Auteur avoit euë, de couper son Poëme en vingt-quatre morceaux, afin de le rendre au moins par cette considération, semblable à l'un des deux célébres Poëmes d'Homere.

Pauvre industrie, repartit le jeune Mr. de Saint Yon ! S'il suffisoit de faire des Poëmes Grecs de vingt-quatre Livres pour mériter le Titre d'*Anti-Homere*, il n'en

Anti-Homere. faudroit que douze en Vers Latins pour porter celui d'*Anti-Virgile*. L'Ignatiade du P. le Brun, le Conſtantin du P. Mambrun ſeroient à ce compte-là des plus parfaits d'entre les *Anti-Virgiles*, ſur tout lorſqu'on y joindroit leurs Eglogues & leurs Géorgiques ſpirituelles.

On peut vous paſſer votre réfléxion, dit Mr. de Rintail à Mr. de Saint Yon. Mais les deux Poëtes dont vous venés de nous parler, ont été trop judicieux pour ſouffrir à la tête de leurs Poëſies un Titre d'auſſi mauvais augure que celui d'Anti-Virgile. L'un d'eux ne voulant pas nous laiſſer perdre ſon modéle de vûë a mieux aimé faire porter à ſon Ouvrage le nom de *Virgile Chrétien*. Il a fait encore l'*Ovide Chrétien*, comme le P. Jonin avoit fait l'*Anacreon Chrétien*, le *Bion Chrétien*, & comme deux Poëtes Latins d'Allemagne nous ont donné des *Terences Chrétiens*. Ces Auteurs pouvoient alléguer deux prétextes aſſés ſpécieux pour appeller leurs Ouvrages *Anti-Terence*, *Anti-Bion*, &c. l'un d'avoir tâché d'imiter ces Anciens Poëtes dans le ſtyle & la méthode, l'autre de s'être étudié à oppoſer des ſentimens Chrétiens à ce qu'ils pouvoient avoir de profanes. Mais enfin ils n'ont pas jugé à propos de deshonorer leur Ouvrage.

ANTI-GORGIAS.

Anti Gorgias. 3. JE prévois, interrompit M. de Brillat, que vous allés nous engager dans de longs égaremens qui aboutiront à des

des embarras infinis, ſi vous n'abandonnés la foule des Imitateurs qui ont pû attacher leurs modéles à des *Anti*, & qui n'en ont rien fait. Croyés-moi, rentrons dans notre ſujet, & dites-nous l'Auteur & la matiére de l'Anti-Gorgias dont vous nous avés déja prévenus. Anti-Gorgias.

Cet Auteur, répondit Mr. de Rintail, n'eſt autre que Jerôme Cardan de Milan Philoſophe & Médecin connu de preſque toute la Terre. Son Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, mais il ne parut qu'en 1566. pour la premiére fois. Je veux dire qu'il étoit déja ſur l'âge lorſqu'il y travailla & qu'il avoit ſoixante-ſix ans lorsqu'il l'envoya imprimer à Bâle.

Il n'y a pas huit jours, lui répondis-je, que j'ai lû les trois amples Traités que Cardan a faits touchant ſes propres Ouvrages. Il en donne, ce me ſemble, un aſſés grand détail, & on a tout ſujet de croire que la liſte qu'il en fait dans tous ces Traités doit être éxacte. Cependant je ne me ſouviens pas d'y avoir remarqué l'Anti-Gorgias.

Je ne m'en étonne pas, repartit Mr. de Rintail, parce que l'Anti-Gorgias n'étoit pas encore au jour lorſque Cardan fit & refit le catalogue de ſes Ouvrages. Mais il n'en eſt pas moins de lui, & il n'eſt pas le ſeul des Traités de Cardan qui ſe trouve exclus du catalogue. On a eu ſoin de l'inſérer dans le premier des dix grands Volumes de l'édition magnifique qui ſe fit de toutes les Oeuvres de Cardan *in-folio* l'an 1663. à Lyon, & qui fut dédiée au

Anti-Gorgias. Premier Préſident de Lamoignon. Si vous en doutés encore après ces apparences, il faut vous renvoyer à l'Hiſtoire que Cardan a faite lui-même de ſa propre Vie un an avant ſa mort. Vous y trouverés l'Anti-Gorgias, & vous pourrés même corriger la faute de l'endroit où l'on a marqué mal à propos que cet Ouvrage eſt en cinq Livres.

Quel démêlé donc Jerôme Cardan avoit-il eu avec Gorgias, dit Mr. de Brillat? De quoi s'eſt-il aviſé d'attaquer un mort depuis deux mille ans?

L'Anti-Gorgias, repartit Mr. de Rintail, n'eſt pas contre la perſonne de cet ancien Gorgias qui étoit de Léontie en Sicile, qui avoit été diſciple d'Empedocle, & qu'on prétend avoir vécu cent-huit ou neuf ans, mais contre le Gorgias de Platon, c'eſt-à-dire, contre le Dialogue auquel ce Philoſophe avoit mis le nom de Gorgias, pour ſervir de Titre à tout ce qu'il vouloit nous débiter ſur la Rhétorique. Il eſt vrai que c'eſt chés l'un & chés l'autre le nom d'un ſeul même Gorgias: mais il ſemble que Cardan, loin de vouloir l'attaquer, ait eu intention de réhabiliter ſa réputation qu'il croyoit avoir été mal ménagée par Platon. C'eſt en quoi l'on peut établir la principale différence de l'Anti-Gorgias d'avec l'Anti-Caton; quoiqu'il ſemble que Cardan ait eu deſſein d'imiter Ceſar dans ce Titre, & qu'il ſe ſoit abſtenu peut-être d'appeller ſon Ouvrage *Anti-Platon*, parce que Ceſar n'avoit pas nommé le ſien *Anti-Ciceron*. C'eſt à ceux qui peu-

peuvent deviner, repliquai-je, le détail des choſes qui ſe trouvoient particulariſées dans le Caton de Ciceron, à nous juſtifier le Titre de Ceſar. Mais pour moi qui me ſouviens d'avoir lû autrefois le Gorgias de Platon, je cherche dans tout ce que j'ai retenu de ce Dialogue, de quoi ſoutenir le Titre de Cardan, & je ne trouve rien. Anti-Gorgias.

Auſſi faut-il avouer, dit Mr. de Rintail, qu'il ſeroit très-difficile de remarquer dans tout cet Ouvrage de Cardan autre choſe que le Titre qui fût ſatirique, ou diffamant. Je vous ai déja dit que c'eſt une eſpéce d'Apologie pour le vrai Gorgias, ce ſeroit donc ſur la tête de Platon que les efforts de Cardan devroient être tombés. Cependant il n'y eſt parlé de Platon que pour un trait d'Hiſtoire qui ne regarde point le ſujet qui eſt en queſtion; & Cardan a eu ſi grand ſoin de faire paroître ſa modération ſelon moi, ou peut-être, ſa diſſimulation ſelon vous, qu'il n'a pas même voulu reconnoître qu'il étoit redevable à Platon, de la matiére qu'il a traitée, de la forme de ſon Dialogue, & des noms mêmes des Perſonnages qu'il y a introduits, de peur de nous faire réfléchir le moins du monde ſur ce Philoſophe.

Vous ſavés Meſſieurs, continua-t-il, que Platon dans le Dialogue qu'il a intitulé Gorgias, ne s'eſt point tant étudié à nous donner des régles pour l'Art de la Rhétorique, qu'à réfuter les Sophiſtes qui en abuſoient par leur malice, ou qui le deshonoroient par leur ignorance. Il paroît

Anti-Gorgias. roît que Cardan s'y eſt trompé lorſqu'il a cru que Platon avoit condamné l'uſage de la Rhétorique en général, ſans conſidérer qu'il n'en vouloit qu'à celle qui étoit débitée par ces Charlatans & ces faux Rhéteurs. De quelque maniére que nos Critiques veuillent expliquer la penſée que Ciceron en a euë (1), je ne me départirai jamais de l'opinion où j'ai toujours été, que Platon dans la premiére partie de ſon Gorgias, avoit à la vérité ſongé à détruire la fauſſe Rhétorique, mais que dans la ſeconde, il avoit travaillé à établir la véritable, c'eſt-à-dire celle qui peut ſervir à nous retirer du vice, à réformer nos mœurs, & à nous faire embraſſer la vertu.

Cardan n'a pû ſouffrir apparemment que Platon ait fait triompher Socrate des Sophiſtes & des Rhéteurs dans ſon Dialogue. C'eſt pourquoi il a entrepris dans le ſien de rétablir l'honneur des Rhéteurs, & de rendre Gorgias victorieux de Socrate, & des autres Philoſophes qui n'avoient pas aſſés bonne opinion de l'Art Oratoire, & qui le croyoient fort inutile, & ſouvent nuiſible au bien de l'Etat, & des Particuliers.

Mais dans le fonds l'on ne voit pas que Cardan ſoit fort éloigné des ſentimens de Platon lorſqu'il s'agit d'expliquer ſa penſée ſur les biens & les maux de ce monde, ſur le bon & le mauvais uſage de la Rhétorique. Il veut auſſi-bien que lui, qu'elle puiſſe nous ſervir à bien vivre, & il ſemble

1. Lib. 1. de Orat.

ble qu'il en ait voulu faire la principale maxime de ſon Anti-Gorgias, puiſqu'il en a fait le Titre de ſon Ouvrage en ajoutant : *De recta vivendi ratione.* Anti-Gorgias.

Cela ne l'a point empêché de garder la bien-ſéance entre les Philoſophes, & les Orateurs. Vous croiriés peut-être que ce ſeroit celle de parler en Chrétien parce qu'il faiſoit profeſſion au moins extérieure du Chriſtianiſme, & qu'il devoit être mieux inſtruit que Platon : mais vous vous tromperiés. La bien-ſéance qu'il a gardée, eſt de s'être rendu un Caſuiſte plus facile, & plus accommodant que Platon, ſur les injures, ſur la vengeance, ſur l'uſage des honneurs, des richeſſes, & des plaiſirs de cette vie, parce qu'il n'avoit pas crû pouvoir mieux plaider la cauſe des Rhéteurs & des Orateurs, qu'en tâchant de rendre un peu odieuſe la ſévérité des maximes de la Philoſophie que Platon faiſoit ſoutenir à Socrate.

Vous pourrés juger, Monſieur, du plaiſir que nous devions avoir d'entendre parler Mr. de Rintail. Mais Mr. de Brillat qui ſongeoit à la ſuite des *Anti*, & qui commençoit à ſe plaindre de la briéveté du tems que nous avions à lui donner, jugea à propos de l'interrompre ſur le fonds de la doctrine de l'Anti-Gorgias, pour lui demander quelque choſe de la conſtitution de la Piéce.

Si jamais l'Anti-Gorgias tombe ſous la main de quelque Critique ſévére, reprit Mr. de Rintail, il n'aura pas moins à craindre pour ſa forme, que pour ſa ma-

Anti-Gorgias. tiére. Le Critique ſur toutes choſes voudra ſavoir ce qu'étoit devenuë la mémoire & le jugement de Cardan, lorſqu'ayant voulu contrefaire Platon, & qu'ayant donné à ſon Anti-Gorgias la même époque pour les tems, que celle du Gorgias de ce Philoſophe, il a oublié de tems en tems, ou perdu de vûë le modéle qu'il avoit à ſuivre. Il n'a point manqué d'emprunter tous les cinq perſonnages que Platon avoit fait parler dans ſon Dialogue: mais il devoit auſſi ſe mettre lui-même à la place de Platon, & faire au moins comme s'il n'avoit eu aucune connoiſſance de tout ce qui eſt arrivé dans le monde depuis le tems auquel Platon faiſoit ſon Dialogue. Cependant il a eu aſſés peu de diſcrétion pour faire dire à Gorgias dès le commencement de ſon Ouvrage, que Socrate étant mort, il étoit d'avis qu'on l'épargnât; quoique Socrate parle enſuite juſqu'à la fin de l'Entretien, & qu'il y diſe lui-même qu'il avoit alors près de ſoixante-dix ans. Si j'ajoute que Socrate & Gorgias y parlent non ſeulement de pluſieurs Athéniens qui leur ont été poſtérieurs, & de diverſes autres perſonnes de la Gréce qu'ils n'ont pas pû connoître, mais encore de quelques Romains de diſtinction, comme d'Attilius Regulus, de Craſſus, de Pompée, &c. vous n'aurés pas ſujet de me demander d'autres preuves de ce que je viens de vous dire touchant le jugement, ou la mémoire de Cardan. Paſſons à l'Anti-Claudien.

☞ A-

☞ Avant que de changer de discours, je souhaiterois, lui dis-je, que vous nous voulussiés au moins fixer les deux extrémités de la Vie de Cardan. Vous ne sauriés croire combien l'esprit trouve de satisfaction dans la connoissance de la Vie & des mœurs d'un Auteur, quand il s'agit de ses Ecrits. Anti-Gorgias.

Je suis assés de votre goût, me répondit-il, & ce n'étoit que pour abréger que je voulois passer ici ces circonstances. J'avois marqué d'abord la naissance de Cardan au vingt-quatriéme jour d'Août à six heures quarante minutes du soir de l'an 1501. suivant le Tomasini au premier Tome de ses Eloges. L'Abbé Ghilini est d'accord avec lui, à un jour près qu'il lui donne de plus. La plupart des autres Auteurs conviennent de la même année, & du même mois, sans s'embarasser trop du jour. Mais je ne puis me vanter de pouvoir accorder cela avec ce que dit Cardan lui-même au 2. chapitre de sa Vie, où il marque sa naissance *au premier d'Octobre* à 1. heure & 35. ou 36. minutes après minuit de l'an 1508. *Ortus sum anno* M. D. VIII. *Kalendis Octobris, horâ noctis primâ* (1) *exactâ, sed paulò magis dimidiâ, & tamen bessе minore.*

On dit communément qu'il naquit à Milan, & il est inutile de produire une foule d'Auteurs qui l'ont ainsi avancé après que Cardan nous a assuré lui-même que Milan étoit sa patrie. Cependant il dit

1. Il ne comptoit pas à la Romaine.

Anti-Gorgias.

dit en un autre endroit (1) qu'il étoit né à Pavie & qu'il ne fut transporté à Milan qu'en la quatriéme année de sa Vie.

Pour ce qui regarde sa mort, je ne sai personne qui ait nié qu'elle soit arrivée à Rome, & que son corps ait été transporté ensuite à Milan pour être mis avec son pere dans l'Eglise de Saint Marc. On ne dispute non plus de l'année 1576. que des lieux : mais il n'en est pas de même du jour de la mort. Selon Mr. de Thou, c'étoit le vingt-un de Septembre, mais c'étoit le vingt-huit d'Avril selon Mr. Naudé. Il a vécu 76. ans achevés selon Silvaticus & divers autres Auteurs : mais il s'en faut trois jours selon Mr. de Thou qu'il n'ait vécu 75. ans entiers.

Vous voyés, Messieurs, les embarras où se jettent ceux qui ont recours à des calculs trop scrupuleux ; & je ne puis assés admirer le bonheur de M. M..... de M. V..... (2) & de leurs semblables qui ont enlevé d'abord les suffrages de la Populace, sans leur donner des preuves de leur éxactitude, & sans qu'elle les ait rendus responsables de leurs supputations Chronologiques. Je ne leur porte pas envie : mais je vous promets que dans la suite de nos *Anti*, je ne m'amuserai plus à des supputations si scrupuleuses. Finissons seulement ce qui regarde Cardan, & disons que si au lieu de ce qu'on lit dans la Vie qu'il a écrite : *Ortus sum an.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* nous disions en

1. Cap. 4. de vit. propr.

2. ¶. M.

en séparant les chiffres: *Ann.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* c'est-à-dire 1500. le 24. de Septembre, nous rapprocherions Cardan plus près des autres, & nous trouverions sans nous arrêter à ceux qui l'ont fait naître en 1501. qu'il auroit effectivement vécu 76. ans. Je ne vous dis rien de ses actions, de ses emplois, de ses mœurs, & de ses Ecrits. Vous pourrés consulter pour toutes ces choses, outre sa Vie écrite par lui-même, celle que Mr. Naudé en a faite, son Traité des horoscopes, & les trois Catalogues raisonnés qu'il a faits de ses propres Ouvrages. Anti Gorgias.

ANTI-PAPINIEN ou ANTIΠΑΠΙΝΙΑΝΟΣ.

Voyés les ANTI *dans la Jurisprudence, art.* 127.

ANTI-CLAUDIEN.

4. MR. de Rintail reprenant la suite de son cahier qu'il avoit interrompuë au sujet du jeune Mr. de Saint Yon nous dit ensuite. L'Auteur de l'*Anti-Claudien* est beaucoup plus ancien que celui de l'Anti-Gorgias, mais il n'étoit pas contemporain de son Adversaire prétendu. La distance des tems qui se sont écoulés entre l'un & l'autre n'est pas fort différente de celle qui se trouve entre le siécle de Claudien & celui de Gorgias. Anti-Claudien.

Sur ce que je lui demandai si l'on pouvoit

2. ¶. M. M. & M. V. sont M. Mezerai & Mr. Varillas.

Anti-Claudien. voit ſavoir le nom de l'Auteur, celui de ſon Adverſaire & le ſujet de l'Ouvrage, il me promit ſatisfaction en ajoutant néanmoins que ces trois choſes n'avoient pas toujours été dans l'évidence où on a tâché de les mettre depuis quelque tems.

Premiérement pour ce qui eſt de l'Auteur de l'Anti-Claudien, nous dit-il, il eſt conſtant que c'eſt un Flamand du treiziéme ſiécle nommé *Alain* de *l'Iſle*, ſurnommé, le *Grand*, & qualifié du Titre de *Docteur Univerſel*. C'étoit un fait tout connu & tout public de ſon tems. Henri de Gand qui lui étoit contemporain, qui lui étoit lié d'amitié, & qui mourut même un an devant lui (je parle toujours ſelon l'opinion commune pour les tems auſquels Alain a vécu) n'avoit pas fait difficulté de le garantir dans ſon Livre des Auteurs Eccléſiaſtiques. On avoit eu grand ſoin de marquer ſon nom à la tête de la plupart des copies qu'on avoit tirées de cet Ouvrage. Cependant je ne ſai comme il eſt arrivé que ſur les éditions de Bâle en 1536. & d'Anvers en 1621. diverſes perſonnes ſembloient avoir voulu douter qu'Alain fût l'Auteur de l'Anti-Claudien, ſous prétexte que l'Ouvrage étoit Anonyme dans l'une & l'autre de ces éditions. Mais s'il y a jamais eu de l'incertitude ſur ce point, on peut dire qu'elle a été fixée par Dom Charles de Viſch Prieur de N. D. de Dunes en Flandres qui fit réimprimer l'Anti-Claudien avec les autres Ouvrages d'Alain de l'Iſle à Anvers *in-folio* l'an 1653. Cet Alain paſſoit pour le plus habile homme de ſon

son siécle dans les Sciences humaines comme dans la Théologie. Nous l'appellons communément Docteur de Sorbonne par une espéce d'anticipation. Car encore que Robert Sorbon soit mort plus de vingt ans avant lui, il est bon de vous dire qu'Alain avoit renoncé au Doctorat plus de quarante ans avant que Robert se fût avisé d'établir la Maison ou le Collége de Sorbonne. Anti-Claudien.

Mais si vous m'obligiés à vous marquer préciſément les deux extrémités de sa vie : le point de sa naissance & celui de sa mort, vous me jetteriés de nouveau dans les embarras d'une supputation scrupuleuse de Chronologie où j'ai promis de ne plus retomber en vous parlant de Cardan. Je ne m'arrête pas à Tritheme qui a mis sa mort en 1300. je veux m'en tenir, si vous le souhaités, au marbre de son Epitaphe où on lit à Cisteaux :

Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Christo devotus mortales exuit artus.

Vous voyés que le voilà mort en 1294. Souvenés-vous qu'il assista au Concile Oecuménique de Latran sous le Pape Innocent III. en 1215. (1) qu'il étoit déja Frere Lay, ou Convers de la Maison de Cisteaux depuis plusieurs années après avoir gardé les brebis pendant quelques autres années dans l'enclos du Monastére. Ajoutés à ces notions qu'avant que de

1. Au rang des Laics quoiqu'il fût Prêtre.

Anti-Claudien. de se retirer à Cisteaux, il avoit été Recteur de l'Université de Paris, qu'il avoit paru dans le monde avec éclat pendant plusieurs années en qualité de Docteur à la tête des Théologiens, & qu'il avoit composé un très-grand nombre d'Ouvrages. Joignés-y diverses circonstances de l'Université de ces tems-là qui font connoître qu'il devoit avoir plus de cinquante ans lorsqu'il renonça au monde. Après cela vous m'avouerés que je dois laisser à d'autres le soin de placer sa naissance où ils pourront. Chrysostome Henriquez qui en a fait un Bienheureux de son Ordre, prétend au trente de Janvier dans son Ménologe, qu'il a vécu plus de cent seize ans. Mais si Alain de l'Isle est l'Auteur du Commentaire que nous avons sur les *Prophéties de Merlin* (1), comme il n'est presque pas permis d'en douter, rien n'empêche qu'on ne lui donne *cent quatre-vingts* ans de vie, parce que cet Alain non content de marquer qu'il étoit natif de l'Isle, assure qu'il se souvenoit du tems auquel Thierri d'Alsace avoit été fait Comte de Flandre; & qu'il étoit encore petit garçon lorsqu'il lui vit faire son entrée, ce qui arriva vers l'an 1128. C'est vous réduire à l'impossible de rien croire de tout ce que je viens de vous dire. Sur ma parole vous pouvés oublier ces difficultés, & adopter, si vous le jugés plus à propos, l'opinion d'Alberic, ou Aubry Moine de Cisteaux dans l'Abbaye

1. Merlin Ambros. Angl. edit. 1608. Francofurti.

baye des Troisfontaines au Diocèse de Châlons en Champagne. Cet Auteur qui a pouſſé ſa Chronique juſqu'en 1241. ſeulement, (circonſtance eſſentielle à notre remarque) met la mort d'Alain de l'Iſle en 1202. en ces termes : *Apud Ciſtercium mortuus eſt hoc anno* (MCCII.) *Magiſter Alanus de Inſulis Doctor famoſus, & Scriptor ille Anti-Claudiani*, &c. Anti-Claudien.

Voilà, Meſſieurs, ce que je voulois vous dire; mais ſans rien conclure ſur ce qui regarde la perſonne de l'Auteur de l'Anti-Claudien, il faut maintenant vous contenter ſur celle de ſon Adverſaire qui eſt le ſecond point que vous m'avés demandé.

Il ſemble d'abord que cet Adverſaire ſoit un Claudien, & que l'*Anti* auquel il ſe trouve attaché comme un priſonnier avec ſon ſoldat, nous le montre au doigt. Il faut avouer qu'Alain de l'Iſle n'a pû enviſager d'autre Claudien dans ſon Titre, que le fameux Poëte Latin de ce nom, qui vivoit du tems des Empereurs Arcade, & Honorius. Mais après tout, on ne voit pas qu'Alain de l'Iſle ait commis des actes d'hoſtilité contre le Poëte Claudien hors de ſon Titre. C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à quelques Auteurs (2) que l'*Anti-Claudien* n'a point été compoſé contre Claudien, mais à l'imitation de Claudien, comme ſi ſon Auteur avoit voulu ſe mettre en paralléle avec ce Poëte. Cet-

2. Th. Dempſter Hiſt. Eccl. Scot. Carol. Viſch. præf. ad Alan.

Anti-Claudien.

Cette remarque parut frapper le jeune Mr. de Saint Yon qui interrompit Mr. de Rintail ; pour nous dire qu'effectivement l'*ἀντὶ* des Grecs ne marque pas toujours *opposition*, mais qu'il insinuë tantôt une *alternative*, ou un réciproque, tantôt une *permutation* ou un échange, quelquefois une *comparaison* ou un *parallèle*, quelquefois une *considération*, une *subrogation*, un *retour d'action*, un *motif*, une *cause*.

La réflexion de Mr. de Saint Yon n'est pas à mépriser, reprit Mr. de Rintail, & s'il falloit même à toute rigueur raisonner de l'*ἀντὶ* des Grecs par l'*adversus* des Latins, nous pourrions alléguer l'Epigramme qu'Ennodius Evêque de Pavie a faite sur les Mâles de notre Pays à l'imitation de celle que Claudien avoit composée sur le même sujet Ce seroit suivre du moins la pensée du P. Sirmond Jésuite, qui veut que le Titre de l'Epigramme d'Ennodius qui porte : *Adversus Claudianum*, ne soit pas une promesse d'opposition ; mais seulement d'imitation (1). Le P. Schott de la même Compagnie, qui travailloit sur le même Auteur dans le même tems, en a été si persuadé, qu'il aime mieux que l'on sépare les mots d'*adversus Claudianum* pour dire *ad Versus Claudiani*, que de souffrir qu'on entende l'endroit d'autre chose que d'une simple imitation.

Mais pour ne point user de reserve avec vous,

1. Not. ad Carm. Ennod.

vous, j'ajouterai qu'il s'eſt trouvé un ancien Auteur dont nous ne connoiſſons pas le nom, dans un ſentiment aſſés éloigné de celui de ces deux Peres. J'appelle ancien pour cette fois ſeulement un homme du quatorze ou du quinziéme ſiécle, qui a fait le ſommaire de l'Anti-Claudien qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage. Cet Auteur prétend qu'Alain ne lui a fait porter le Titre d'Anti-Claudien que par rapport à ſon ſujet ; parce que la matiére qu'il y traite, ſemble être contraire à celle que Claudien agite dans les commencemens de ſon Poëme contre Rufin. Comme Claudien fait aſſembler dans ſon premier Livre tous les vices, & toutes les peſtes du Genre humain pour pervertir Rufin, ou pour en compoſer un abrégé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans le monde: de même Alain ramaſſe les vertus pour former l'homme de bien, ou l'homme véritablement heureux : & cet homme, ſelon notre Auteur anonyme, s'appelle *Anti-Rufin*, comme l'Ouvrage d'Alain s'appelle Anti-Claudien, parce que c'eſt tout le contraire de Rufin. Anti-Claudien.

Vous voyés, Mr. de Verton, qu'inſenſiblement je ſatisfais au troiſiéme chef de votre demande : & pour continuer, j'ajouterai en deux mots qu'encore qu'il ſoit aſſés difficile de ſuivre ſans interruption & ſans égarement la penſée d'Alain, qui n'eſt pas lui-même toujours fort ſuivi, on voit qu'il a eu intention de traiter de quatre choſes qui font tout dans le monde; de Dieu, de la Nature, de la Fortune, & du

Anti-Claudien.

du Péché ou du Vice. L'Ouvrage se divise en neuf Livres ; il avoit d'abord pour Titre *Anti-Claudianus* de *Anti-Rufino :* mais pour expliquer plus nettement ce que c'étoit que cet Anti-Rufin, on a ajouté; *De Officio Viri boni & perfecti*, *Libri novem carmine Cyclopædiam universam*, & *multas res divinas ac humanas complectentes.*

Les Ouvrages de Dieu devoient ce semble tenir le premier rang: mais Alain a jugé à propos de commencer par ceux de la Nature; parce que selon Saint Paul (1), les Oeuvres invisibles de Dieu, sa puissance éternelle, ses grandeurs, sa divinité deviennent comme visibles en se faisant connoître par ses Ouvrages sensibles depuis la création du Monde. Ce n'est donc qu'en second lieu qu'il parle des Oeuvres de Dieu. Après il traite de celles de la Fortune & ensuite de celles du Vice.

Après sa proposition & son invocation, il introduit la Nature qui délibére sur la production d'un homme qui seroit accompli. Comme la Nature n'en peut venir à bout étant seule, elle assemble les Vertus avec lesquelles elle tient conseil. On conclud que la Prudence sera députée vers le Ciel pour présenter à Dieu les vœux de la Nature & des Vertus, & pour le prier d'envoyer une ame pure & sans tache dans un corps, afin que cette union puisse faire un Homme heureux & accompli par le ministére de la Nature & des

1. Ad Rom. 1. 20.

des Vertus. Tout cela se trouve accompagné de fictions qui sont assés ingénieuses & qui ne laissent pas d'avoir leur agrément au milieu de ces nuages qui nous dérobent la connoissance de ce qu'il a voulu dire dans la plus grande partie de son Ouvrage. Dieu après avoir donné une audience favorable à l'Ambassade, crée une ame sur l'idée qu'on lui avoit proposée, & la commet aux soins de la Prudence pour la conduire surement en terre en lui recommandant de prendre garde sur tout aux malignités que les Planétes pourroient *influer* dans leur passage. La prudence ayant remis son dépôt entre les mains de la Nature & des Vertus, la Nature lui fit un Corps, & les Vertus des ornemens chacune selon son état. Il n'y eut que la Noblesse qui ne pouvant rien contribuer de son fonds eut recours à la Fortune qui se transporta sur l'heure chés la Nature avec tous ses avantages pour en combler le nouvel Homme. Anti-Claudien.

Sa perfection ayant donné de la jalousie à l'Enfer, Alecto l'une des Furies leve une armée de Vices qui viennent attaquer l'Homme, mais qui sont mis en déroute par ce nouveau Samson.

L'Auteur inconnu du Sommaire qui se trouve à la tête de l'Ouvrage, prétend que la matiére en est double, qu'elle est premiérement historique sous cette apparence continuelle de fiction; & qu'en second lieu elle est encore mystique, terme

Anti-Claudien. qui à mon avis doit s'entendre plutôt du ſens que nous appellons Allégorique ou de celui qu'on nomme Tropologique, que du véritable Myſtique à qui l'Ecole a donné le nom d'Anagogique. Quoique ce ſoit un Poëme aſſés Philoſophique, Alain ne s'eſt pourtant attaché à aucune ſorte particuliére de Philoſophie. On y trouve divers traits de Morale & quelquefois de Mathématiques, mais qui ſont ſouvent tournés d'une maniére Scholaſtique qui l'a fait conſidérer comme un adroit Sophiſte par quelques Critiques. Enfin il n'a point oublié d'y faire entrer un peu de Théologie, de ſorte qu'aſſaiſonnant toutes ces choſes de la Fable Païenne qu'il y répand en divers endroits, il a fait de tous ces mélanges une bigarrure continuelle dont la bizarrerie ne laiſſe pas d'avoir ſon prix autant que les choſes irréguliéres en peuvent avoir.

Je vous avouë que nous fumes un peu ſurpris d'entendre parler ſi avantageuſement de l'Anti-Claudien, & Mr. de Brillat me prévint lorſqu'il dit à Mr. de Rintail. Si vous continués, vous pourrez bien vous brouiller avec Mr. Baillet votre ami & le nôtre. L'idée qu'il nous a voulu donner de l'Anti-Claudien dans ſon Recueil de Jugemens ſur les Poëtes Latins, pourra-t-elle ſe concilier avec tout le bien que vous venés de nous en dire?

Oui, nous répondit-il, ſi vous y joignés auſſi le mal que j'en ai dit. Mr. Baillet en a dit du bien & du mal. Qu'ai-je fait

fait autre chose ? Il a même ajouté plus que moi une circonstance qui est avantageuse à l'Anti-Claudien. C'est l'honneur d'avoir non seulement été traduit en François depuis près de deux cens ans, mais d'avoir encore été réduit en un bel abrégé & enrichi de digressions morales par Adam de la Bassée Chanoine de l'Isle qui étoit un homme d'importance vivant sur la fin du quatorziéme siécle. Anti-Claudien.

5. SOnt-ce-là les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet dont vous nous promettiés l'histoire, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail? Sont-ce-là ces Ancêtres dont la race est devenuë si odieuse? Si le recit que vous avés à nous faire des suivans, n'a rien de plus affreux que ce que nous venons d'entendre, je crains de ne pas remporter chés moi toute l'aversion que Mr. de Verton m'en avoit donnée en venant ici. Anti en general.

Ayés patience, Monsieur, vous ne voyés pas, lui dis-je, que Mr. de Rintail a voulu imiter ces Généalogistes ingénieux d'Espagne, & de Flandre, qui pour faire plus d'honneur à leur Noblesse, savent trouver les moyens d'en faire remonter l'antiquité jusqu'à Japhet. Mr. de Rintail nous fait assés connoître qu'il n'a point eu l'intention de nous persuader que l'Anti-Baillet & ses semblables soient descendus en droite ligne de ces anciens *Anti*.

Trouvés-moi, répondit Mr. de Rintail,

tail, quelque origine qui ne ſoit point fabuleuſe, dès que vous cherchés à la placer dans l'Antiquité. Ne vous ſouvenés-vous pas qu'une Maiſon ne paſſe pas pour être des plus illuſtres lorſqu'on ne ſauroit reculer ſa généalogie au de-là de l'Hiſtoire, & la faire paſſer juſqu'aux tems Héroïques. Je parle à des gens qui ont lû Diodore de Sicile, & qui par conſéquent ne m'obligeront pas de leur donner une explication des tems Héroïques ou Fabuleux. Je ne me ſuis pas engagé à vous faire voir que l'Anti-Baillet & ſes ſemblables fuſſent de la même eſpéce que ces anciens dont je vous ai rapporté quatre éxemples. Loin de vous faire croire qu'ils fuſſent même du nombre de ces Deſcendans infortunés qui ſont dégénérés, & qui ont laiſſé effacer les traces que leurs Aïeux leur avoient marquées, je ſuis prêt de vous montrer que leur véritable origine n'eſt pas fort éloignée de nous. Vous aurés ſans doute aſſés de pénétration pour juger qu'ils ne doivent leur naiſſance qu'à la corruption du genre humain qui s'eſt gliſſée enfin dans la République des Lettres depuis deux cens ans avec autant de licence, qu'il s'en pourroit trouver dans l'armée la plus mal diſciplinée des Barbares, ou dans une ſociété de Bohemiens & de Brigands. Après cela je vous permettrai de comparer leur origine avec celles des Inſectes qui naiſſent de la corruption de la terre, je veux dire de l'infection & de l'ordure.

J'au-

J'aurois souhaité, pour l'Anti-Baillet & ses semblables, pouvoir découvrir une source plus pure, & moins proche de nous : mais pourquoi n'est-elle pas plus incertaine, & plus obscure ? Ne sait-on pas que ce n'est qu'à la faveur de l'incertitude & de l'obscurité que les d'Hozier, les du Bouchet, les du Chesne peuvent conduire sûrement de certaines Généalogies, annoblir de certaines Maisons, purifier leurs origines, & faire remonter leurs sources jusqu'à la belle Antiquité.

Croyés-vous, lui dis-je en l'interrompant, que Mr. de Brillat & moi nous nous intéressions si fort dans l'honneur, ou dans la fortune de vos *Anti* ? Qu'ils s'en prennent à leur destinée, ou à l'état de leur nature, s'ils ne peuvent pas être autre chose que ce qu'ils sont. Mais voyons toujours ces Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, voyons si vous pourrés nous faire sentir cette grande différence que vous prétendés mettre entre eux & les quatre anciens dont vous venés de nous faire l'histoire.

6. MR. de Rintail changeant aussi-tôt de cahier, nous dit d'un air de compassion qu'il ne pouvoit nous dissimuler que la plupart de ces *Anti* Modernes & Prédécesseurs de l'Anti-Baillet avoient eu le malheur de naître dans l'Hérésie, c'est-à-dire dans des Sociétés séparées de notre Communion ; qu'il en avoit aussi

apperçû quelques-uns parmi les Catholiques, mais qu'il n'assuroit pas que ceux d'entre eux qui avoient pris des maniéres satiriques, même contre la personne des Hérétiques, n'eussent pas deshonoré l'Eglise. Il ajouta que les moins raisonnables à son sens, étoient ceux qui sous le nom odieux d'*Anti* avoient prétendu traiter les matiéres de Religion qui demandent d'être maniées avec toute la sagesse, & tout le respect possible.

Je pris occasion de cette pensée, pour lui demander s'il y avoit du dessein dans son Recueil, & s'il y avoit fait entrer quelque division pour donner de l'ordre, ou de la méthode à la liste de ses *Anti*.

Il me répondit que ceux qui pourroient trouver du dessein dans son Recueil en la maniére que je l'entendois, seroient plus ingénieux que lui; que son intention avoit été simplement de faire un Catalogue plus ou moins raisonné, selon que les sujets lui avoient paru plus ou moins importans. Pour la méthode qu'il y avoit gardée, il nous dit qu'il n'avoit pas crû devoir s'assujettir à l'ordre des tems, parce qu'il ne s'agissoit que d'Ecrivains modernes des deux derniers siécles, & que plusieurs avoient vécu dans les mêmes tems.

Division de ce Traité.

Il s'étoit contenté d'une espéce de division que je veux vous rapporter ici avant que de finir la rélation de ce premier Entretien, afin de n'être pas obligé de la répéter à la tête du second dont je vous rendrai bon compte au premier jour. Il avoit partagé

partagé ſon Recueil, ou ſon Catalogue raiſonné en deux principales parties. La premiére comprenoit les *Anti* que l'on trouve à la tête des Ouvrages de Théologie, & la ſeconde étoit pour ceux qui regardent les Sciences humaines.

La premiére partie ſe trouvoit encore diviſée en divers chapitres aſſés inégaux entre eux ſuivant le nombre des *Anti* qu'ils contenoient. Le 1. Chapitre étoit deſtiné aux *Anti* des Proteſtans en général contre les Catholiques; le 2. à ceux des Proteſtans en particulier contre eux-mêmes, & premiérement des Luthériens contre les Calviniſtes; le 3. à ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs confréres; le 4. à ceux des Calviniſtes contre les Luthériens; le 5. à ceux des Calviniſtes contre d'autres Calviniſtes; le 6. à ceux des Proteſtans en général contre les Sociniens & contre les Juifs; le 7. à ceux des Catholiques contre les Proteſtans; le 8. à ceux de quelques Catholiques entre eux: mais ce dernier Chapitre étoit ſi peu de choſe, que Mr. de Rintail vouloit que nous le comptaſſions pour rien.

La ſeconde partie du Recueil qui étoit pour les Sciences humaines, avoit auſſi ſes Chapitres différens. Le 1. contenoit les *Anti* dans le Droit & la Politique; le 2. dans la Philoſophie & les Mathématiques; le 3. dans la Médecine; le 4. dans l'Hiſtoire ſacrée & profane; le 5. dans les belles Lettres.

Voilà, Monſieur, quelle étoit la diviſion

ſion des *Anti* qu'il appelloit perſonnels, & qu'il nous faiſoit conſidérer comme des Piéces ſatiriques & injurieuſes au moins dans leur Titre. Il avoit fait un autre cahier pour les *Anti* réels qui ne regardent que les choſes ſans en vouloir aux perſonnes: il n'en déſapprouvoit pas le Titre, & nous diſoit que la plupart des *Anti* perſonnels auroient eu plus de juſteſſe, s'ils n'avoient été que réels. Il nous en a promis la lecture & de mon côté je vous en promets au moins un abrégé en ſon tems.

Mr. de Rintail avoit donc pris déja le cahier ſur lequel il avoit à nous entretenir touchant les *Anti* des Proteſtans contre les Catholiques, & il commençoit à nous faire faire quelques réfléxions générales ſur les *Anti-Becans*, & les *Anti-Bellarmins* qui ſe rencontroient les premiers ſur ſa feuille, lorſque nous vîmes entrer chés lui une compagnie qui lui fit remettre le cahier dans le tiroir de ſa table. C'étoient le P. Briet, & le P. de Billy accompagnés de l'Abbé Nitar de Bellay. Le premier en qualité de parent, & les deux autres comme alliés de Mr. de Rintail ne devoient pas être du nombre des Fâcheux dont la préſence fait ſuſpendre la liberté des Entretiens, & qui troublent ce que la familiarité peut avoir d'agrément dans une Compagnie. Mais nonobſtant leur privilége, Mr. de Rintail nous fit aſſés connoître qu'il ne les avoit pas choiſis pour être ſes Auditeurs dans la lecture

lecture de ſes *Anti*. Les deux Peres & Mr. l'Abbé ſembloient n'être venus que pour complimenter Mr. de Saint Yon ſur le ſuccès d'une nouvelle expédition de Mr. le Marquis de Valbeil ſon Pere, & pour apprendre des nouvelles d'Angleterre. Mr. de Brillat s'étant levé & moi avec lui, nous prîmes congé de Mr. de Saint Yon qui nous ſomma de revenir, & Mr. de Rintail nous dit adieu tout bas pour trois jours.

Je ſuis, Monſieur, votre, &c.
Alb. Lain de VERTON.

SATYRES PERSONNELLES.

SECOND ENTRETIEN,

Où commence l'Hiſtoire des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine, & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

ANTI des Modernes.

PREMIERE PARTIE.

ANTI qui ſe trouvent à la tête des Ouvrages de Théologie.

7. J'Ai conſidéré, Monſieur, la ſatisfaction que vous m'avés témoignée de la Rélation que je vous ai envoyée de notre premiére converſation avec Mr. de Rintail comme un engagement honnête à vous envoyer encore celle de la ſeconde, & à vous faire eſpérer celles des ſuivantes, ſi vous continués d'en être content.

Au

Au bout des trois jours marqués par Mr. de Rintail, je fus chés Mr. de Brillat que je trouvai levé de table & tout prêt de me venir prendre si je ne l'avois prévenu. Il avoit donné a diner à Mr. *Terlaine d'Alby* qui, soit par conjecture, soit par l'entretien qu'il avoit eu à table, s'étoit douté que Mr. de Brillat devoit donner l'après-midi à Mr. de Rintail qu'il avoit vû depuis notre premiére visite. Il nous surprit lorsqu'il nous fit connoître qu'il savoit le sujet de l'Entretien que nous devions avoir avec Mr. de Rintail, & voyant que nous ne le pressions pas de se joindre à nous pour aller à l'Hotel de Valbeil, il se pria lui-même en nous assurant qu'il ne gâteroit rien, & que tout nouvellement converti qu'il étoit il ne seroit point scandalisé de ce qu'il nous entendroit dire des Protestans.

Nous trouvâmes Mr. de Rintail seul, & comme je savois que Mr. de Saint Yon étoit dans ses éxercices, je menai ma compagnie pour le saluer. Dès qu'il nous eût apperçû, il finit avec son Maître de Mathématiques, & il remercia pour ce jour-là son Maître à danser en notre considération. Il nous fit remonter ensuite dans le Cabinet de Mr. de Rintail qui avoit déja le cahier en main. Chacun prit son siége, Mr. de Rintail s'adressant à Mr. Terlaine, lui dit. Nous allons mettre à l'épreuve les restes de l'affection que vous pourriés avoir conservés pour vos anciens confréres.

Sont-ce des Satires que vous allés débi-

ter contre eux, lui répondit Mr. Terlaine? Non, repartit Mr. de Rintail, ce sont des Satires qu'ils ont faites contre les Catholiques; & je sai que les honnêtes gens de votre caractére ne sont point pour ceux qui font souffrir, mais pour ceux qui souffrent les injures. Je prévois que vous aurés à souffrir vous-même, si je vous remets devant les yeux les marques qui nous sont restées de leurs emportemens contre nous.

Il n'est pas extraordinaire à de nouveaux Convertis, reprit Mr. Terlaine, de conserver encore après leur conversion des restes de leurs premiéres habitudes. Constantin & Clovis ne se dépouillérent pas aisément de certaines inclinations qu'ils avoient euës dans leur Paganisme. Mais par la grace de Dieu je ne me trouve point obligé de changer d'inclination pour le point dont vous allés nous entretenir. Avant la grace que Dieu m'a faite de me restituer à son Eglise je vivois dans la Société des Prétendus Réformés, sans approuver les excès de leur plume, & je n'avois même guéres de commerce qu'avec les plus modérés & les plus éclairés de leur Communion. En tout cas, je puis vous répondre pour éviter les longs raisonnemens que Terlaine Catholique a renoncé sincérement aux interêts de Terlaine Protestant.

Et moi, je suis persuadé, dit Mr. de Brillat, qu'il n'y a point de Protestant, fût-ce Mr. Jurieu, qui ne fût très-content de la modération & de la briéveté de Mr. Rintail,

Rintail, s'il étoit préſent à la lecture qu'il va nous faire de ſes *Anti*.

Je ſuis ravi, reprit Mr. de Rintail, que vous ayés mis en jeu ma briéveté avec ma modération. Je ne vous dédirai pas, & vous allés voir que mon Recueil eſt moins un Commentaire Hiſtorique qu'un ſimple Catalogue des *Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet*.

CHAPITRE I.

ANTI des Proteſtans contre les Catholiques, ou

ANTI-Catholiques Proteſtans.

ANTI-BECAN.

8. LE premier que je trouve non pas dans l'ordre des tems, mais dans celui de mon cahier, eſt l'*Anti-Becan*, dont il eſt fait mention dans les Indices des Livres défendus par l'Inquiſition Eſpagnole & Romaine. Anti-Becan.

Vous débutés, dit Mr. Terlaine, par un endroit qui n'eſt pas capable d'augmenter de beaucoup l'averſion que les Catholiques François pourroient avoir pour l'*Anti-Becan*. Ils n'ont pas coutume de s'effrayer au mot d'Inquiſition, & j'ai connu tel Auteur en France qui ſouhaitoit de voir ſon Ouvrage dans l'*Index*, afin que cet honneur pût lui donner du cours & de la réputation.

Ha! Monſieur, dis-je à Mr. Terlaine,

Anti-Becan. vous m'avouerés que voilà déja un petit trait des impreſſions que vous pouvés avoir reçûës autrefois parmi vos Meſſieurs de la Religion prétenduë Réformée. Car enfin ſans la gloſe que vous venés de donner à la penſée de Mr. de Rintail, je n'y aurois apperçû autre choſe qu'une citation fort indifférente des Livres de l'*Index*, que l'on peut ce me ſemble alléguer avec auſſi peu de conſéquence que nous ferions des Auteurs ſujets à réviſion.

Ne conteſtés pas, Meſſieurs, reprit Mr. de Rintail, ſur l'autorité des Cenſeurs de Rome ou de Madrid. Elle nous eſt ici fort inutile. Ils n'ont cenſuré qu'un *Anti-Becan*, parce qu'ils n'en ont pas connu davantage. Ils n'en ont marqué ni l'Auteur, ni le pays, ni l'âge, ni le ſujet; de ſorte que de tous les *Anti-Becan* qui ſe ſont élevés dans la République des Lettres, nous n'en pourrions pas convaincre un ſeul en particulier d'avoir été mis dans leur *Index*.

Vous me ſurprenés, dit Mr. de Brillat, avec votre multitude d'*Anti-Becans*. Il faut que cette race d'*Anti* ſoit bien feconde pour en produire tant de chaque eſpéce différente.

Je ne vous en rapporterai que trois de l'eſpéce dont nous parlons maintenant, répartit Mr. de Rintail, parce que les autres me ſont inconnus. De ces trois Anti-Becans il y en a deux qui doivent leur naiſſance à des Luthériens, & un qui doit la ſienne à un Calviniſte.

§. I.

Anti-Becan.

§. I.

Le premier est celui d'un Allemand nommé Jean-Mathias Mayfart qui le fit paroître à Leipsick en deux tomes *in*-8. l'an 1627. Ce Mayfart étoit actuellement Régent du Collége de Coburg lorsqu'il fit son *Anti-Becan.* Il n'avoit alors que trente-sept ans, mais il y avoit près de trois ans qu'il s'étoit fait passer Docteur en Théologie Luthérienne dans l'Université d'Iéne. C'est une circonstance que je vous rapporte, afin que vous l'excusiés de s'être mêlé d'écrire sur des matiéres Théologiques lorsqu'il ne passoit encore que pour un Humaniste. Depuis ce tems-là il fut Professeur en Théologie dans la Ville d'Erphord ou Erfurt qui est la principale de Turinge. Après il parvint aux premiers honneurs de la Profession, je veux dire à la dignité d'Ancien ou *Senieur du Ministere* & à celle de *Pasteur des Prédicateurs* parmi les Luthériens, & il mourut en 1642. âgé de 52. ans.

Voilà, dit Mr. de Brillat, le portrait d'un homme assés heureux qui a fait fortune parmi les gens de sa sorte; mais je voudrois celui d'un homme habile dans sa profession.

Je ne vous conseille pas, lui répondit Mr. Terlaine, de presser Mr. de Rintail sur l'habileté de Mayfart après ce que j'ai vû de lui lorsque je m'appliquois à la lecture de toutes sortes de Protestans. Cet Auteur a perdu presque toute mon estime depuis

Anti-Becan, depuis que je suis tombé sur son *Suscitabulum proponens absurda absurdorum absurdissima.*

Mais au moins, repartit Mr. de Brillat, que prétendoit Mayfart dans son *Anti-Becan*? A qui en vouloit-il?

Mayfart, dit Mr. de Rintail, en vouloit à un célébre Théologien de l'Eglise Romaine. Vous savés que Becan Jésuite du Brabant qui a professé la Théologie avec succès en diverses Villes de l'Allemagne, & qui fut ensuite Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. avoit composé un *Manuel des Controverses* qui fut jugé très-utile pour ramener les Protestans à l'Eglise, & qui est effectivement l'un des meilleurs Ouvrages de ce Pere. Les Pasteurs & Docteurs Luthériens qui trouvoient à redire de jour en jour au nombre de leurs Ouailles crurent qu'ils devoient s'en prendre au Manuel des Controverses de Martin Becan, & ils employérent tout ce qu'ils avoient d'industrie & de capacité pour repousser cet Adversaire. Ehinger, Hannekin & plusieurs autres firent voler divers Libelles: mais personne ne se montra plus animé que notre Mayfart, qui voulut faire de son *Anti-Becanus* un rempart à l'Hérésie.

§. II.

Le second ANTI-BECAN Luthérien, continua Mr. de Rintail, a pour Auteur un autre Allemand nommé Gilles Hunnius, dont j'aurai encore occasion de vous

vous parler dans la ſuite de mon Recueil. Je me contente de vous dire ici que ſon Ouvrage parut *in*-4. dans une des principales Villes de la Saxe (1) pluſieurs années avant celui de Mayfart; & que s'il falloit juger de ces Ouvrages par la réputation de leurs Auteurs, celui de Hunnius devroit être un peu moins mauvais que celui de Mayfart. Anti-Becan.

§. III.

Le troiſiéme ANTI-BECAN eſt celui de Jean Crocius Calviniſte, ou ſi vous voulés, Luthérien-Calviniſte du Landgraviat de Heſſe qui a fait grand bruit en Allemagne par ſes Ecrits, & qui a eu encore plus d'affaires à démêler avec les Proteſtans qu'avec les Catholiques, ſur divers points de Théologie, & ſur la conciliation de la Confeſſion de Genéve avec celle d'Ausbourg.

Ce Crocius dont je vous entretiendrai encore ailleurs, avoit commencé de bonne heure à plaider contre le P. Becan. Il y avoit déja vingt-trois ans qu'il avoit publié contre lui ſon Enneade de Diſſertations Théologiques à Francfort, lorſqu'en 1643. il s'aviſa de faire imprimer ſon *Anti-Becan* in-4. dans la Ville de Caſſel.

Tous ces Anti-Becans, dit Mr. de Brillat, ſont-ils demeurés ſans replique? Oui, lui répondit Mr. de Rintail, au moins de la part du Pere Becan qui étoit mort avant que

1. On en vit une édition nouvelle en 1625.

Anti-Becan. que ceux de Mayfart & de Crocius euſſent paru dans le monde; & je ſuis perſuadé qu'il n'auroit eu que du mépris pour eux, s'il eût vécu aſſés long-tems pour les voir naître, ou qu'il les auroit traité avec autant d'indifférence, qu'il avoit fait celui de Hunnius.

Il faut être bien malhonnête homme, dis-je en me tournant vers Mr. Terlaine, pour attaquer ainſi le nom, & la perſonne des morts, ſur tout lorſqu'on n'a point eu de différends avec eux de leur vivant.

Que voulés-vous, me repartit Mr. Terlaine? S'il y a des perſonnes modérées parmi les Hérétiques, comme j'en ai connu pluſieurs certainement parmi les Proteſtans; croyés que ce n'eſt pas l'eſprit de l'Héréſie qui leur inſpire la modération: c'eſt ſouvent le tempérament, c'eſt quelquefois l'éducation.

Revenons Meſſieurs, dit Mr. de Rintail, à la demande de Mr. de Brillat Je vous ai répondu que les Anti-Becans étoient demeurés ſans replique de la part de Becan: mais ſa cauſe qui étoit celle de l'Egliſe Catholique, n'eſt pas demeurée ſans défenſe. Elle fut avantageuſement vangée par divers Auteurs Catholiques; & il ſe trouva entre les autres un Jéſuite de Weſtphalie nommé Melchior Cornæus qui voulut en particulier faire une réponſe à l'*Anti-Becan* de Crocius; comme nous l'apprenons du P. Sotwel. Son Livre a pour Titre, *Animadverſiones in Anti-Becanum Joannis Crocii Profeſſoris Caſſellenſis.* Il fut imprimé à Maïence *in*-4. l'an

l'an 1647. Mais je ne puis vous dire si cet Ouvrage est différent d'un autre allégué par Mr. Lipen dans son premier Tome des Théologiens sous le Titre de *Theologorum Moguntinensium Animadversiones in Anti-Becanum contra Crocium* imprimé in-4. dans la même Ville. Il n'est pas incroyable que le P. Cornæus soit devenu en cette occasion le Sécretaire de la Faculté de Théologie à Maïence, où il a vécu fort long-tems premiérement en qualité de Professeur en Théologie, puis en celle de Recteur du Collége, & enfin comme Théologal, ou Prédicateur des Dominicales. Anti-Becan.

Quoiqu'il en soit, Crocius ne trouva pas qu'on eut assés ménagé son Anti-Becan, il songea quelque tems après à le venger de son Adversaire, & l'an 1654. il fit paroître à Marpurg dans cette intention un Livre Latin intitulé *Anti-Becani justa vindicatio.* Crocius fit si bien par cet Ouvrage, qu'il s'attira quatre ans après un *Anti-Crocius* que l'on vit sortir de la Ville de Wurtzbourg en Franconie de la part du Pere Melch. Cornæus, qui par ce moyen ôta à Crocius l'occasion de tirer vanité d'avoir écrit le dernier.

☞ Le P. Becan étoit né l'an 1563. dans une Bourgade du Brabant nommée Hilverenbeck au Pays de Kempenland, ou pour parler plus juste dans le quartier d'Oosterwick. Il se fit Jésuite en 1583. il professa la Philosophie pendant quatre ans, & la Théologie pendant vingt-deux à Wurtzbourg en Franconie, à Maïence,

à

Anti-Becan. à Vienne en Autriche. Après il fut Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. & il mourut de la colique à Vienne le 24. de Janvier de l'an 1624.

ANTI-BELLARMIN.

Anti-Bellarmin. 9. NE croyés pas, Meſſieurs, continua Mr. de Rintail, que ſous le Titre d'*Anti-Bellarmin* je veuille vous faire l'Hiſtoire des Ecrits qu'on a publiés contre le célébre Cardinal Bellarmin, ou même vous donner une liſte de ſes Adverſaires. Vous en trouverés des Catalogues tout faits lorſque vous en ſerés en peine, mais je vous conſeille d'y joindre en même tems celui de ſes Défenſeurs qui a été compoſé par Berald Italien. Il ne s'agit ici que de cinq ou ſix de ſes Adverſaires qui ſemblent avoir voulu prendre à partie le nom ou la perſonne de Bellarmin, au lieu de ſe réduire à l'éxamen de ſes Ecrits.

§. I.

Le premier de ces Adverſaires outrageans qui ſoient venus à ma connoiſſance, eſt un Luthérien du commencement de notre ſiécle nommé Samuel Huber qui voulut diviſer ſon ANTI-BELLARMIN en ſix Livres & le publia l'an 1607. *in*-8. à Goſlar Ville Impériale de la Saxe dans le Duché

1. L'édition in fol. porte un Titre un peu différent.

Duché de Brunſwick ſous le Titre d'*Anti-Bellarminus*, id eſt, *confutatio eorum quæ adverſus Chriſtianam Fidem diſputavit Robertus Bellarminus* (1). Voilà le Titre d'une Edition que je n'ai point vûë, & pour vous dire, ce que j'en penſe, cette Edition *in*-8. ne m'eſt pas moins ſuſpecte que le Titre. Anti-Bellarmin.

Si je n'avois eu l'avantage, dit Mr. Terlaine, de connoître Bellarmin d'ailleurs, j'aurois juré ſur l'expreſſion de ce Titre que cet Auteur étoit quelque Juif ou quelque Déiſte du caractére de ce Spinoſa que nous avons vû mourir en Hollande depuis dix ou onze ans (2). C'eſt ainſi que de faux Titres impoſent à ceux qui ne connoiſſent point d'ailleurs les Livres auſquels on les fait porter. Je donnerois volontiers ma voix pour condamner ces Fauſſaires, & j'eſtime que l'on devroit conſidérer plus qu'on ne fait, les fâcheuſes conſéquences que peut produire la licence qu'on ſe donne de mettre dans un Titre tout ce que l'on veut, ou ce qu'une paſſion déréglée peut ſuggerer à un Auteur.

Il ſe peut faire, continua Mr. Terlaine, que ce Samuel Huber ait montré ſur ſon étiquette plus de fiel & de malignité qu'il ne s'en trouve dans le fond de ſon ſac; & je n'ai pas ouï parler de lui comme d'un Adverſaire capable de faire grand tort à la réputation de Bellarmin, moins enco-

2. ¶. Spinoſa mourut l'an 1677. dans ſa 45. année.

Anti-Bellarmin. encore à la cause de l'Eglise Catholique.

C'étoit un esprit assés chagrin, reprit Mr. de Rintail, sujet à tomber de tems en tems dans la mélancholie. Il ne se pouvoit peut-être rien ajouter au zèle qu'il témoignoit pour son Luthéranisme. Cependant vous diriés que les Catholiques lui étoient plus indifférens que les Calvinistes, & qu'il avoit entrepris une guerre irréconciliable avec ces derniers. Mais ses Ecrits étant composés pour la plus grande partie en Allemand, ils n'ont pas fait grand bruit parmi les Calvinistes de France & d'Angleterre.

Après tout, Messieurs, je crois que Mr. Terlaine auroit témoigné un peu plus de compassion pour Huber, s'il avoit vû le Titre de l'Edition de son Anti-Bellarmin *in-folio*. Du moins ne le soupçonneroit-il pas d'avoir voulu donner lieu aux Ennemis de l'Eglise Catholique d'accuser un si docte & si pieux Cardinal d'Athéïsme ou de Déïsme comme Joseph Scaliger avoit l'effronterie de le publier (1). Car enfin s'il prétend dans ce Titre que Bellarmin *a écrit contre la Foi de* JESUS-CHRIST, au moins reconnoît-il au même endroit que ç'a été *pour la défense de la Religion Romaine*.

Je vous ai marqué plus haut que l'Edition *in*-8. m'est fort suspecte aussi-bien que son Titre, nonobstant l'autorité de deux ou trois Savans d'Allemagne & d'Angleterre sur laquelle on prétend qu'il est en cette

1. ¶. Dans le 2. Scaligerana au mot *Bellarminus*.

cette forme dans la Bibliothéque d'Oxford. Quelle apparence y a-t-il qu'un Livre d'une grosseur aussi monstrueuse qu'est l'Anti-Bellarmin de Huber ait été imprimé en deux formes différentes dans une même année & dans une Ville où le commerce des Lettres n'est pas fort grand. Mes yeux me montrent tous les jours que l'Edition *in-folio* est de l'an 1607. à la réserve des deux derniers Tomes ou Livres qui sont de 1609. Draudius qui nous donne d'ailleurs un détail assés exact de l'impression des six Tomes *in-folio*, nous en représente encore une autre Edition faite à Francfort chés Feyrabendt en la même forme & en la même année de 1607. Cela ne sert qu'à multiplier nos difficultés sur un Ouvrage qui devoit ce semble être aussi incommode à ses Libraires qu'il l'a été au Public, à moins qu'on ne dise que le Libraire de Goslar se seroit accommodé avec celui de Francfort, & que celui ci auroit fait une premiere feuille pour lui. Anti-Bellarmin.

Ce Huber, ou Hubern comme il est appellé dans les Livres écrits en Allemand, étoit un Suisse de la Ville de Berne; mais ayant quitté son pays, il se fit Luthérien & alla professer la Théologie à Wittemberg en Saxe. Il se brouilla avec ses Collégues & divers autres Théologiens de sa propre Communion sur le sujet de l'Election ou de la Predestination qu'il croyoit universelle tant pour les enfans du Diable que pour ceux de Dieu. Il n'étoit pas moins extraordinaire sur la Jus-

Anti-Bellarmin. Justification & la Rédemption : de sorte qu'ayant fait beaucoup d'Ecrits pour la défense de ses opinions, il est devenu Chef d'un Schisme & d'une Secte nouvelle parmi les Luthériens qui porte le nom de *Huberianisme*.

§. II.

Le second ANTI-BELLARMIN dont j'ai à vous dire un mot est le dernier de tous dans l'ordre des tems : mais grace à la réputation de son Auteur, il devient insensiblement le premier dans l'esprit des Protestans de l'Allemagne. Cet Auteur est feu Mr. Schertzer mort depuis cinq ou six ans, chargé de titres & de dignités. Il publia son *Anti-Bellarmin* à Leipsick l'an 1681. *in*-4. sous le titre de *Adami Scherzeri ingenui Præsulatus Misn. &c. Anti-Bellarminus, sive in quatuor Tomos Controversiarum Rob. Franc. Rom. Bellarmini Polit. Jes. E. R. Card. Presb. & Archiep. Capuani Disputationes Academicæ* (1). Mais vous, Mr. de Verton, que vous semble d'un si beau Titre où l'on donne quatre noms propres, & quatre appellatifs à Bellarmin ?

Pure turlupinade, lui répondis-je, mais il est probable que Mr. Schertzer vouloit nous apprendre que Bellarmin s'appelloit François Romulus.

Passons-lui cela, reprit Mr. Terlaine : mais croyés que si j'étois en peine de savoir

(1) Witten Memor. Theolog.

voir de quel pays, ou de quelle profession étoit ce Cardinal, je ne m'aviserois pas d'aller chercher un *Anti-Bellarmin*. Pour moi, dit le jeune Mr. de Saint Yon, quand j'ai entendu prononcer tant de noms, & tant de qualités au commencement de l'Anti-Bellarmin, j'ai conçû aussi-tôt l'idée de quelque Oraison funébre qu'on auroit voulu faire de Bellarmin. Anti-Bellarmin.

J'ai vû, dit Mr de Brillat, le petit Extrait que Messieurs Menken, Rechemberg, &c. ont publié de l'Anti-Bellarmin de Scherzer au premier Tome de leurs Actes des Savans à Leipsick: mais le Titre qu'ils en représentent, n'a rien de cette affectation à laquelle vous donnés tous un tour si ridicule.

Ces Messieurs, repartit Mr. de Rintail, avoient des liaisons particuliéres avec Mr. Scherzer; ils ont employé leur prudence pour ménager la réputation de leur ami, si bien qu'ils se sont contentés de rapporter les noms, & une partie des qualités de l'Auteur de l'Anti-Bellarmin en retranchant celles de Bellarmin, sachant bien qu'on devoit les chercher ailleurs.

Mais si quelque zélé du nombre de ceux qui ne sauroient souffrir qu'on ait ainsi profané le grand nom de Bellarmin, avoit quelque *Anti-Scherzer* en tête, il pourroit pour vanger Bellarmin de Scherzer en explication de son Titre, ranger ainsi les qualités de Mr. Scherzer à la tête de son Ouvrage.

Anti-Bellarmin.

Incomparabilis Theologus
Vir
Summe Reverendus, Magnificus,
Ampliſſimus, atque Excellentiſſimus.
SS. Theologiæ Doctor,
Ejuſdemque in alma Philuræa (1)
Profeſſor Primarius.
Ingenui Præſulatus Miſnenſis (2),
ou bien,
Canonicorum Ingenuæ Miſnenſis,
Cuſtos, Cantor, ac demùm
Præpoſitus ac Senior.
Capituli ad D. Petri Budiſſinenſ. reſp. itidem (3)
Præpoſitus ac Senior.
Polonicæ Nationis (4), *& Facultatis Theologicæ*
Senior ac Decanus.
Synedrii Electoralis (5) *ac Ducalis*
Aſſeſſor.
Majoris Principum Collegii collegiatus, ejuſdem
Decanus Procancellarius,
Ac bis Præpoſitus.
Alumnorum Electoralium Ephorus.
Academiæ Decemvir.

Ah, le grand homme, m'écriai-je! qui a ſû réunir tant d'offices & tant de bénéfices ſans incompatibilité. il ne falloit pas un homme moins bien eſcorté contre un Bel-

1. Nom de l'Univerſité de Leipſick.
2. Miſnie ou Meiſſen.
3. A Bautzen dans la Luzace.

Bellarmin. Un homme ſi qualifié mérite bien que vous nous diſiés un mot de ſa vie, afin de nous faire mieux connoître ſon mérite. Anti-Bellarmin.

☞ C'eſt une juſtice que je dois à ſa mémoire, me répondit Mr. de Rintail. Vous ſaurés donc que Mr. Scherzer étoit un Bohémien fils d'un Avocat d'Egra; qu'il vint au monde l'an 1628. que ſon Pere ayant été chaſſé du pays pour le fait de Religion, il fut le compagnon de ſon éxil n'étant encore qu'un enfant; qu'il fit ſes études comme il put en diverſes Villes d'Allemagne, juſqu'à ce qu'en 1550 il vint à Leipſick qui devoit être le lieu de ſa ſtabilité. Au bout de quelque tems il fut incorporé à l'Univerſité, & déclaré capable d'entrer dans toutes les Charges. En 1658. il fut fait Profeſſeur en Hébreu; il paſſa Docteur en Théologie l'an 1666. après quoi on le fit Profeſſeur dans la ſacrée Faculté où tous les honneurs & les plaiſirs vinrent le chercher. Il avoit épouſé deux femmes, l'une en 1659. & l'autre en 1670. mais il eut le déplaiſir de les voir mourir toutes deux devant lui avec la plupart des enfans qu'il en avoit eus. On prétend que ces malheurs domeſtiques contribuérent un peu à lui avancer ſes jours. C'étoit dommage: car Mr. Scherzer étoit l'un des plus galants Théologiens, & des plus mignons Ec-

4. Dans l'Univerſité de Leipſick.
5. *Saxonia.*

Anti-Bellarmin. Eccléſiaſtiques que les Luthériens euſſent encore eus parmi eux. J'ai ouï dire à un Gentilhomme de Saxe qui avoit étudié ſous lui en Théologie, qu'il appréhendoit tellement de rien faire qui parût indigne du nom qu'il portoit, qu'il n'oublioit rien pour mériter la qualité de courtiſan, & pour s'attirer les bonnes graces du beau ſéxe (1).

Après cela, interrompit Mr. Terlaine, je ne ſerai pas ſurpris que l'on vienne nous dire que l'Anti-Bellarmin de Scherzer eſt plus enjoué que celui de Huber que l'on nous fait paſſer pour un mélancholique.

Vous jugés bien, reprit Mr. de Rintail, qu'un homme qui fait ſon étude de la complaiſance, ne doit pas être ſi ſévére en matiére de conſcience, & qu'il ne croit pas devoir s'aſſujettir aux maximes étroites de la bonne foi. Il met ſon induſtrie & ſon mérite à ſavoir dupper agréablement; & pour revenir à l'Auteur de l'Anti Bellarmin, j'ajouterai que le Gentilhomme dont je vous ai parlé, me témoigna être dans une étrange ſurpriſe de voir qu'un auſſi honnête homme que Mr. Scherzer, pour lequel il avoit eu une eſtime preſque infinie, eût impoſé dans ſes Ecrits, & dans ſes diſcours mille fauſſetés aux Catholiques, pour les rendre odieux à ſes Ecoliers, & à ſes bonnes amies. Le Gentilhomme s'étoit éclairé & con-

1. *Scherzer*, veut dire un homme qui fait l'agréable, le poli, le plaiſant, le rieur, &c.

convaincu par lui-même de la mauvaise foi ; personne ne lui avoit donné d'instructions là-dessus parmi les Catholiques de France ; ce qu'il avoit appris à Leipsick joint à ce qu'il a entendu & lû parmi nous, a produit cet effet. Anti-Bellarmin.

Pour finir ce que j'avois commencé à vous dire de la vie de Mr. Scherzer, j'ajouterai qu'il mourut le vingt-troisiéme jour de Décembre l'an 1683. *avec une foi & une espérance d'Achille* (1), dit Mr. le Recteur de l'Université de Leipsick dans son Oraison funébre, où il nous apprend que ce *fut principalement dans sa derniére maladie, qu'il se rendit vrai Théologien de Pratique*, comme il l'avoit été de spéculative pendant sa vie.

§. III.

Après ces deux Anti-Bellarmins d'une forme giganteſque, je veux vous en faire voir un autre, qui semble néanmoins avoir voulu passer pour un Anti-Bellarmin en petit. C'est celui de Conrad Vorstius qui parut dans la Ville de Hanaw l'an 1610. *in*-4. sous le titre d'*Anti-Bellarminus contractus*. Cela vous doit suffire pour vous faire juger que ce n'est qu'un abrégé des Controverses émuës entre les Catholiques & les Protestans. J'ajouterai que c'est en faveur des derniers que cet Anti-Bellarmin fut dressé, parce que

1. Achilleâ fide ac spe.

Anti Bellermin.

que nonobſtant ſon Titre, vous auriés peut-être fait ſcrupule de le croire, lorsqu'on vous auroit averti que ſon Auteur étoit de Cologne, c'eſt-à-dire d'une Ville où les Habitans ſont aſſés bons Catholiques.

Il eſt vrai que Vorſtius étoit né à Cologne l'an 1569 mais il n'y paſſa point ſa vie. Il fut quelque tems Profeſſeur en Théologie à Steinfurt & ailleurs juſqu'à ce qu'en 1610 ſa réputation l'ayant fait connoître en Hollande, les Curateurs ou Echevins de la Ville de Leyde, ou plutôt les Remontrans le firent venir pour ſuccéder à Arminius dans la chaire de Profeſſeur en Théologie. Mais il eſt inutile de vous dire ici combien il fut traverſé non ſeulement par les Gomariſtes de Hollande & les Religionnaires du Prince d'Orange, mais encore par les Proteſtans d'Angleterre & ſur tout par le Roi Jacques, qui fit brûler ſon Traité *De Deo* l'an 1611. par la main du bourreau (1). Les alarmes qu'on avoit priſes ſur ſa vocation n'étoient pas ſans fondement. Car il étoit déja dans l'ame ce dont il s'étoit rendu ſuſpect dans l'eſprit des plus clairvoyans, je veux dire Socinien. Il mourut tel à Tonning l'an 1622. le 29. de Septembre, c'eſt-à-dire ſelon nous le 9. d'Octobre.

§ IV.

1. V. Præſtantium Theol. Epiſtol. Eccleſ. (Remonſtr.) in-fol.

Anti-Bellarmin.

§. IV.

Le quatriéme Anti-Bellarmin eſt celui d'un autre Allemand nommé George Albert ou Albrecht. Quoiqu'il eût entrepris d'attaquer tous les quatre Tomes des Controverſes, il paroît n'avoir voulu chicaner Bellarmin que ſur l'intelligence des ſaintes Ecritures, c'eſt ce qui l'a porté à donner à ſon Livre le Titre d'*Anti-Bellarminus Biblicus*. L'Ouvrage eſt diviſé en deux parties, & il fut imprimé à Nordlingue l'an 1634. *in*-4. (2).

Cet Albrecht étoit du Palatinat de Baviére, il naquit à Pilenhof au Duché de Neubourg l'an 1601. le premier jour d'Août. Son Pere étoit Miniſtre à Ausbourg, & ſa mere fille de Miniſtre du même lieu, c'eſt en quoi conſiſtoit ſon origine Lévitique dont il ſe vantoit. Après avoir reçû les dégrés à Tubingue, & s'être éxercé quelque tems dans Strasbourg à faire des Catéchiſmes & des Homélies, il s'en retourna à Ausbourg où ſon pere le fit Diacre avec les autres Miniſtres. En 1629. le huitiéme d'Août il fut chaſſé d'Ausbourg avec les autres Miniſtres Luthériens par les Impériaux; il fit pendant quelque tems les fonctions de Prédicant à Gaildorf au Duché de Limbourg juſqu'à ce qu'en 1641. il fut appellé pour être Paſteur,

2. Georg. Hauſſen. ap. Wit. Memor. Theolog. pag. 664.

Anti-Bellarmin.

teur, & Surintendant de Nordlingue en Suabe.

Y a-t-il compatibilité, dit le jeune Mr. de Saint Yon, entre la Charge de Surintendant, & celle de Paſteur? Qu'eſt-ce qu'une Surintendance en Allemagne? Meſſieurs les Proteſtans qui ont prêché ſi haut la Réformation, ſouffrent-ils que leurs Paſteurs joignent des emplois ſéculiers avec le Miniſtére Eccléſiaſtique?

Mr. de Saint Yon a raiſon, reprit Mr. de Rintail en ſe tournant vers nous, de nous arrêter ici. C'eſt l'équivoque du nom de *Surintendant* qui le brouille, & qui en brouilleroit bien d'autres qui ont quatre & cinq fois ſon âge. A dire le vrai, nous ne nous croyons pas obligés en France de ſavoir ſi un Surintendant en Allemagne n'eſt autre choſe qu'un Inſpecteur général ſur le Clergé d'un Diocèſe où il n'y a plus d'Evêque depuis que les Proteſtans ſe ſont rendus les maîtres des Villes Epiſcopales, & Archiépiſcopales. Mais cela ſuffit pour nous faire connoître les deux choſes dont Mr. de Saint Yon eſt en peine. 1. Qu'elle n'eſt pas plus incompatible avec le Miniſtére de leurs Paſteurs, qu'un Grand-Vicariat d'Evêché avec une Cure parmi les Catholiques.

Enfin le Surintendant Albrecht ayant eu quinze enfans de ſa femme, mourut le vingt-uniéme de Novembre de l'an 1647. âgé ſeulement de quarante-ſix ans. On dit une choſe remarquable de lui, qu'en

qu'en moins de 22. ans qu'il fut Miniſtre, il fit 2712. Prônes ou Homélies, & qu'il en fit 707. à Nordlingue. Anti-Bellarmin.

§. V. & VI.

Je paſſerai légérement ſur les deux Anti-Bellarmins qui me reſtent dans mon Mémoire. Le premier eſt celui d'un Amandus Polanus à Polanſdorf qui naquit à Oppaw en Sileſie l'an 1561. le ſeiziéme de Décembre, & mourut l'an 1610. le dix-huitiéme de Juillet dans la Ville de Bâle où il étoit Profeſſeur des ſaintes Ecritures depuis quatorze ans. L'Ouvrage qu'il a fait contre Bellarmin, eſt appellé dans les Ecrits de quelques Auteurs *Anti-Bellarminus*, mais ſon véritable Titre eſt *Collegium Anti-Bellarminianum*, qui ſemble avoir quelque choſe de moins dur, & qui ne veut dire autre choſe qu'un Recueil de Thèſes oppoſées à celles de Bellarmin. Il fut imprimé à Bâle l'an 1613. *in*-8.

Le ſecond eſt celui de Louïs Crocius Théologien Calviniſte de Breme, parent de ce Jean Crocius dont je vous ai déja parlé. Mais on peut dire que ce n'eſt un Anti-Bellarmin qu'en la maniére de celui de Polanus à Polanſdorf, ou que c'en eſt un en abrégé comme celui de Vorſtius. Il eſt réduit à 54. Thèſes ou Diſputes *Anti-Bellarminiennes* pour parler comme Crocius, & il fut imprimé à Breme l'an 1632. *in*-8. Je n'ajoute rien au ſujet de Crocius, parce qu'il ſera encore queſtion

Anti-Bellarmin. de lui ſous notre Anti-Crocius. Ainſi, Meſſieurs, il ne vous reſte plus qu'à me remercier d'avoir enfin fini mes Anti-Bellarmins parce que je préſume que vous n'en étiés pas moins las que moi.

ANTI-BERTIUS,

Anti-Bertius. 10. APrès que Mr. de Rintail eût ceſſé de parler, Mr. de Brillat prit la parole, & dit en s'adreſſant à lui. Vous ne jugés pas aſſés équitablement de notre retenuë, & de notre diſcrétion. J'aurois eu vingt queſtions différentes à vous faire ſans le ſcrupule que j'ai eu de vous interrompre. Je m'aſſure que ces Meſſieurs ne conviendront pas que ce ſoit être las que de ne vous pas fatiguer d'interrogations: condamnés notre ſilence tant qu'il vous plaira, mais ne diſcontinués pas votre lecture.

Continuons donc, repartit Mr. de Rintail, puiſque vous affectés de paroître infatigables, mais ſoyons plus courts dans la ſuite de nos *Anti*.

L'ANTI-BERTIUS que je trouve dans mon cahier immédiatement après le dernier des Anti-Bellarmins a été compoſé par un Hérétique nommé Jean Corberus Allemand de Franconie autant que je puis m'en ſouvenir. Ce Bertius contre lequel il a été dreſſé, n'eſt autre que le Géographe Pierre Bertius qui mourut à Paris

1. Voſſ. de Scient. Mathemat. Val. And. Deſſel.

Paris l'an 1629. & Mr. de Verton qui paroît si curieux de recueillir toutes les Epitaphes de nos Eglises & de nos Cimetiéres, nous dira si celle de Bertius se trouve encore dans l'Eglise des Carmes où il se fit enterrer. Anti-Bertius.

☞ Etoit-ce un François, dit Mr. de Saint Yon? Non, reprit Mr. de Rintail. Il étoit né à Biévre ou Beveren en Flandre sur les confins des Diocèses de Bruge & d'Ypre l'an 1565. le 14. de Novembre. A sept ans il fut transporté en Angleterre par motif de Religion, & cinq ans après à Leyde en Hollande, où il passa la plus grande partie de sa vie à régenter, soit après soit devant un assés long voyage qu'il fit dans les Pays Septentrionaux (1). Dans les bruits survenus en Hollande, entre les Gomaristes & les Arminiens, il se trouva lié d'interêt & d'inclination avec les derniers, & par conséquent du nombre des plus foibles. Le désir de s'éclaircir à fonds des matiéres contestées l'ayant porté à revoir l'Ecriture & les Peres avec toute l'exactitude dont il étoit capable, la bonne foi qu'il y apporta lui fit remarquer que les uns & les autres étoient dans l'erreur, & pour ne point abuser de la grace que Dieu lui fit de lui ouvrir les yeux, il se fit Catholique, & il quitta la Hollande en 1620. pour se retirer à Paris où il enseigna pendant quelque tems au Collége de Boncourt comme

Swert, &c.

Anti Bertius.

me Professeur Royal, ayant été gratifié par le Roi Louïs XIII. dès l'an 1618. du titre de Géographe de Sa Majesté avec pension.

Vous savés qu'il est assés ordinaire à ceux des nouveaux Convertis à qui Dieu a donné du talent pour écrire, de publier les motifs de leur conversion tant pour édifier les Catholiques que pour exciter les autres Errans à suivre leur exemple. Ce fut pour avoir voulu pratiquer cette louable coutume que Bertius s'attira un *Anti-Bertius* de la part des Protestans.

Il avoit fait imprimer à Paris chés Claude Morel en 1620. *in*-4. puis à Anvers en 1621. *in*-8. un Discours Latin contenant les raisons qui l'avoient porté à quitter l'Hérésie pour l'Eglise Catholique & à transporter son ménage de Leyde à Paris. Vossius son Ecolier & son successeur dans la Chaire de Professeur, Grotius Pensionnaire de Roterdam, & les autres Savans les plus modérés de Hollande n'y trouvérent point à redire au moins publiquement. Je ne connois qu'un Allemand, qui est ce Corber dont je vous ai parlé, lequel n'étant pas satisfait de la conduite de Bertius ni du Discours où il en avoit expliqué les motifs, fit une espéce d'Invective ou de Satire contre lui, & la mit en lumiére à Nuremberg l'an 1623. *in*-4. sous le Titre d'*Anti-Bertius*, seu, *Refutatio XII. Rationum quas Petrus Bertius pro sua ad Romanam Ecclesiam accessione in lucem prodire jussit.*

ANTI-

ANTI-CICHOU.

11. §. 1. JE me trouve obligé, continua Mr. de Rintail, de recourir à la conjecture pour vous parler de l'ANTI-CICHOU. Son Auteur qu'il ne m'a point encore été possible de découvrir personnellement jusqu'ici, étoit un Socinien autant que j'ai pû me l'imaginer sur la maniére dont je l'ai vû allégué dans les Ecrits de divers Auteurs. S'il est permis de pousser la conjecture plus loin, j'ose vous dire que l'Auteur de l'Anti-Cichou m'a paru n'être autre qu'un Gentihomme Polonois nommé Jonas Slichting, ou du moins André Wissowatz autre Gentilhomme de Pologne petit-fils de Socin qui mourut à Amsterdam en 1678. Tous deux ont écrit contre le Pere Nicolas Cichou ou Cichovius Jésuite Polonois : mais comme les Livres de Wissowatz contre Cichou sont encore manuscrits, il ne nous reste plus que Slichting à qui nous puissions attribuer l'*Anti-Cichou*, quoique de quatre ou cinq Ouvrages que nous avons de lui imprimés contre le P. Cichou, il n'en paroisse aucun sous le Titre d'*Anti-Cichou*. S'il étoit vrai que ce Titre eût disparu nonobstant la conservation de l'Ouvrage qui le portoit, il y auroit lieu, ce semble, d'attribuer la chose à la discrétion de ceux qui ont eu soin des éditions postérieures. Anti-Cichou.

Mais leur industrie auroit été inutile pour en faire périr la mémoire, à moins

Anti-Cichou. que de supprimer en même tems la Réfutation que Mr. Fellwinger Professeur d'Altorf en Franconie a faite de l'Anti-Cichou. Tant que ce monument durera, il reprochera aux Sociniens qui se piquent d'honnêteté & de modération à notre égard au-dessus des Protestans, que l'Auteur de leur Anti-Cichou s'est écarté de leur méthode dès le Titre de son Ouvrage.

Que dites-vous, interrompit Mr. de Brillat? Un Professeur d'Altorf refuter l'Anti Cichou, une Piéce faite contre un Catholique Romain? Quoi, un Protestant — seroit venu au secours d'un Jésuite? Et vous passés si légérement sur une merveille aussi rare, aussi singuliére que celle-là?

Ne croyés pas, répondit Mr. de Rintail, que Mr. Fellwinger ait eu intention de rendre service au Pere Cichou. Il y a dans les Livres des Sociniens de quoi donner de l'éxercice aux Protestans encore plus qu'aux Catholiques. Mr. Fellwinger dans la Réfutation de l'Anti-Cichou ne s'est intéressé que pour les Protestans, croyés qu'il n'y est pas beaucoup plus favorable au Pere Cichou qu'à son Adversaire. Si le Pere Cichou n'a point jugé à propos de réfuter l'Anti-Cichou pour les Catholiques, j'estime que c'est, parce qu'il se voyoit attaqué personnellement dans cet Ouvrage, & qu'il appréhendoit de mêler ses propres interêts dans la cause de Dieu. Mais ne vous imaginés pas que les Sociniens, les Samosaténiens ou Ariens comme il vous plaira, ayent eu lieu de se glorifier du généreux mépris que

fit ce Pere de cette Piéce satirique. Il les a vigoureusement poussés en toute autre occasion, & nous avons de lui plus de six Volumes qui en feront foi à toute la Postérité. Anti-Cichou.

☞ Jonas Slinchting, ou Schligting Sieur de Buckowiecz, que je prens pour l'Auteur de l'Anti-Cichou, étoit d'une famille très-noble dans la Pologne. Il vint au monde l'an 1592. & ayant fait ses prémiéres études, il employa sa jeunesse à faire divers voyages pour étudier le Monde, connoître les mœurs des Peuples, la Police des Etats, & la différence des Sectes dans la Religion. Après son retour dans la Pologne il professa publiquement le Socinianisme. Il fut d'abord Ministre de ceux de sa sorte à Rackaw ou Racovie, & ensuite à Lucklawicz. Mais les Remarques qu'il avoit faites sur le Sermon de Vechner touchant le commencement de l'Evangile de Saint Jean ayant été déférées à la Diéte de Warsovie l'an 1647. il fut condamné, & chassé du pays après que son Livre qui contenoit sa Confession de foi eût été brûlé par la main du bourreau. Il erra quelque tems le long du Nieper & de la Mer noire parmi les Cosaques, les Tartares & les Turcs, jusqu'à ce qu'en 1654. il se cacha dans Lucklawicz pour écrire contre Josué de la Place, Ministre de Saumur, & contre le Pere Cichou dont il est question. L'an 1655. il se mit sous la protection du Roi de Suéde qui faisoit la Guerre en Pologne. En 1657. il se retira à Stetin en Po-

Anti-Cichou. Poméranie chés son allié Staniſlas Lubieniecki qui étoit de sa Secte. Mais ne s'y croyant pas en sureté à cause des Guerres, il en sortit en 1660. au mois de Février ayant perdu sa femme quelque tems auparavant sur la fin du siége de la Ville. Mais il fut pris à Stargard par les Soldats de l'Electeur de Brandebourg, mené prisonnier au Château de Spandaw le 23. de Février, puis conduit à Berlin devant l'Electeur qui le mit en liberté & l'honora même de sa table. Il se retira ensuite à Zelichow chés une Dame nommée Elizabet Falkenrehd, & il y mourut le premier jour de Novembre de l'an 1661. âgé de 69. ans (1).

Pour le P. Nicolas Cichou, il étoit de la grande Pologne, & il vint au monde l'an 1598. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1615. & son humilité lui ayant fait demander seulement le rang de Frere servant, on le fit portier pendant trois ans. Mais les Supérieurs ayant remarqué qu'il étoit capable d'autre chose, le retirérent pour le mettre à l'étude, où il fit de si grands progrès qu'il enseigna la Philosophie à Posna pendant trois ans, la Théologie Scholastique pendant cinq, & l'Ecriture-Sainte pendant trois autres années. Après il fit diverses Missions, & il réussit si bien dans la guerre qu'il déclara aux Sociniens que son Livre intitulé le *Credo* des Ariens fut cause de la proscription ou banniſſement géneral de tous les Sociniens.

1. ¶. Sandius qui dit 59. se trompe.

ciniens hors du Royaume de Pologne sous peine de la vie sans excepter la Noblesse. Le P. Cichou mourut à Cracovie le 27. de Mars de l'an 1669. âgé de 71. ans. Anti-Cichou.

ANTI-COCHLE'E.

§. 2. 11. LEs Luthériens comptent l'Anti-Cochle'e au nombre des trophées qu'ils ont prétendu dresser à l'honneur de leur Parti pour nous faire insulte. C'est peut-être le plus ancien des *Anti* que les Protestans ayent imaginé contre les Catholiques. L'Auteur de l'Anti-Cochlée étoit un Lorrain natif de Dieuse du côté de l'Alsace nommé Wolffgang Musculus (2). Il étoit né l'an 1497. d'un pauvre Tonnelier qui n'ayant pas le moyen de le nourrir, l'envoya chercher son pain de porte en porte, en chantant selon la coutume des Mendians de ces pays-là. Il trouva moyen d'aller à l'école par la charité d'une bonne veuve qui l'entretint jusqu'à l'âge de quinze ans, qu'il entra dans un Monastére de Bénédictins (3) où il fut reçu gratuitement à cause qu'il avoit bonne voix. Il y prit les Ordres sacrés, & y demeura jusqu'à l'âge de trente ans. La lecture des Livres de Luther avoit commencé dès l'an 1518. à le pervertir, de sorte qu'ayant conçû le dessein d'apostasier, il refusa la Charge de Prieur, Anti-Cochlée.

2. Meusel.
3. Westrich au Palatinat.

Anti-Cochlée. Prieur, dont les Religieux ſes confréres vouloient le revétir. Au lieu de cela il ſollicita une jeune fille parente du Prieur qu'il avoit fait élire à ſa place (1). Le Prieur pour les congédier de meilleure grace, leur fit un beau feſtin, à la fin duquel Muſculus fit un adieu ſi pernicieux aux Moines ſes confréres, que de ſix qu'ils étoient reſtés en tout, il y en eut trois qui le ſuivirent dans l'Apoſtaſie peu de jours après.

Le Prieur (2) non content de l'avoir bien régalé, lui donna encore de l'argent pour faire le voyage de Strasbourg où il épouſa publiquement la fille qu'il avoit enlevée au ſortir du Couvent. Ayant mangé l'argent de ſon Prieur avec ſa nouvelle épouſe, il tomba dans une gueuſerie ſi affreuſe qu'il fut obligé de mettre ſa femme en ſervice, & d'apprendre un métier pour gagner du pain de ſon côté. Il ſe mit en apprentiſſage chés un Tiſſerand Anabaptiſte qui le mit dehors au bout de deux mois. Muſculus ſe vit enſuite contraint de porter la hotte, & de ſervir les Maſſons juſqu'à ce qu'étant parvenu à la connoiſſance de Bucer qui étoit Miniſtre de Strasbourg, il devint ſon Copiſte. Les Proteſtans comptent parmi ſes mortifications les plus héroïques celle d'avoir couché ſur la dure, parce qu'il avoit eu la généroſité d'abandonner à ſa femme le lit qu'il avoit apporté de ſon Couvent, d'autant

1. Melch. Ad. Vit. Theol. Germ.
2. Erifacius.

tant qu'elle en avoit besoin pour ses couches. La fortune commençant à le regarder un peu plus volontiers, il fut fait Diacre de la nouvelle Eglise de Strasbourg, enfin Ministre à Ausbourg en 1531. l'année d'après la fameuse Confession des Protestans dressée en cette Ville. L'an 1541. Messieurs d'Ausbourg le députérent à la Diéte de Ratisbonne, & il fut le Sécretaire de la Conférence qui s'y tint entre Eckius & Melanchthon. Il fit dans la même Diéte deux Sermons sur la Messe qu'il fit imprimer à Wittemberg, puis à Ausbourg avec une addition *des abus étrangers de la Messe.* Anti-Cochlée.

Vous savés, Messieurs, ce que signifie *Abus de la Messe* dans la bouche des Protestans en général, & particuliérement dans celle des transfuges qui ont abandonné l'Eglise Catholique.

Jean Cochlée qui étoit l'un de ces Avocats volontaires qui s'étoient alors chargés de la cause de l'Eglise sans commission, ne jugea point à propos de laisser Musculus triompher si vainement de l'un de nos mystéres. Il fit pour réfuter ses deux Discours imprimés, un Traité Latin sous le Titre de *Sacerdotii & Sacrificii novæ Legis Defensio adversus Wolfgangi Musculi arrosiones*, & il le publia l'an 1544. à Ingolstadt en Baviére. Musculus répondit par l'*Anti-Cochlée* qu'il composa en Latin & en Allemand, & qu'il publia dès la même année sous le Titre d'*Anti-Cochlæus, id est, adversus Libellum pro Sacerdotii ac Sacrificii novæ Legis defensione.*

Anti-Cochlée.

ne. Cet Ouvrage ne demeura pas sans replique de la part de Cochlée à qui les Livres ne coutoient plus guéres depuis qu'il s'étoit aguerri contre Luther, Melanchthon, & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile en Allemagne. Ceux qui ont eu soin de recueillir les Ouvrages de Musculus, ne parlent d'aucune réponse qu'il ait opposée à la Replique sur l'Anti-Cochlée. Mais pour peu qu'on réfléchisse sur l'humeur de Musculus, on jugera aisément que ce fut moins la volonté que la commodité qui lui manqua. L'arrivée de Charles-Quint à Ausbourg en 1547. ne put apporter que de l'embarras & du désordre à ses affaires, & l'*Interim* qui fut reçû par les Habitans de la Ville l'année suivante, l'obligea d'en sortir après dix-huit ans de ministére. Il erra long-tems de Ville en Ville par la Suisse, & les pays voisins, jusqu'à ce qu'il trouva une retraite stable dans la Ville de Berne où il mourut l'an 1563.

Mr. Terlaine voyant que Mr de Rintail finissoit pour passer à un autre *Anti*, prit la parole, & nous dit. Rien au monde à mon avis ne satisfait plus l'esprit de l'homme que l'histoire de son semblable. Le moyen de combler le contentement que nous venons de recevoir au sujet de l'Auteur de l'Anti-Cochlée, est de nous dire aussi quelque chose de la Vie de Cochlée.

☞ Il suffit de vous dire que Cochlée étoit Catholique, répondit Mr. de Rintril, pour vous faire connoître qu'il ne me-

me seroit pas aussi aisé de vous raconter son histoire, que celle de Musculus. Vous savés que les Catholiques, hors les Religieux, n'ont pas témoigné autant de curiosité, qu'en ont fait paroître les Hérétiques des derniers siécles pour publier la Vie, ou les Eloges de leurs Hommes illustres. D'ailleurs il s'en faut beaucoup que Cochlée tienne parmi les Catholiques un rang égal à celui que les Protestans ont donné à Musculus parmi eux. Musculus est un de leurs Héros, Cochlée n'a point encore été retiré de la foule de nos Controversistes du commun, pour faire distinction. Messieurs les Pasteurs, & autres Ministres Ecclésiastiques des Protestans trouvent dans leurs familles toujours quelques personnes interessées à leur réputation, & particuliérement leurs Enfans qui publient tantôt la Vie, tantôt les Eloges, & quelquefois l'Apologie de leur Pere. La mémoire des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine est souvent en danger par cet endroit de tomber dans l'oubli: ils n'ont point d'enfans qui puissent leur rendre ces devoirs de piété, & s'ils ont des neveux, ils paroissent souvent plus curieux de recueillir leur Bénéfice, ou leur succession, que leurs actions. Il semble que Cochlée ait tâché de pourvoir en quelque maniére à ce défaut en publiant le Catalogue de ses propres Ouvrages. Mais ce Catalogue ne sert qu'à nous faire voir qu'il a trop écrit. Il est vrai qu'il a souvent dit quelque chose de lui-même dans ses Préfaces. Mais avec

Anti-Cochlée.

Anti-Cochlée, avec tous ces secours, je ne puis vous dire autre chose de Cochlée, sinon qu'il étoit né à Nuremberg, ou plutôt à Wendestein autre Ville de Franconie l'an 1503. Qu'il fut pendant quelque tems Doyen de l'Eglise de Notre-Dame à Francfort sur le Mein. Qu'ayant été obligé de sortir de ce lieu par la violence des Hérétiques, il se rétira à Maïence où on le fit Chanoine de Saint Victor: Que selon Olearius il avoit été auparavant Chanoine à Worms où il avoit commencé à lever l'étendart contre Luther: Qu'enfin il se transporta à Breslaw en Silésie où il fut revétu d'un autre Canonicat: Que selon Aubert le Mire, il mourut dans cette Ville l'an 1552. & fut enterré dans l'Eglise de Saint Jean-Baptiste, mais que selon Simler, sa mort arriva dans la Ville de Vienne en Autriche en l'année que nous venons de marquer.

ANTI-COPPENSTEIN.

Anti-Coppenstein. 12. DE's que Mr. de Rintail eut nommé l'*Anti-Coppenstein* pour nous en faire l'histoire, ce nom me frappa d'abord, & je lui demandai si ce n'étoit pas encore un Allemand? Oui, me répondit-il, & vous en aurés peut-être meilleure opinion de l'*Anti-Baillet*. Comment cela, reprit Mr de Brillat? C'est, dit Mr. de Rintail, qu'encore que l'Anti-Baillet ne soit point un Allemand de naissance, la plupart de ses Prédécesseurs ont été Allemands. Vous l'avés vû dans tous les

Anti-

Anti-Becans, dans tous les Anti-Bellarmins, dans l'Anti-Bertius, & l'Anti-Cochlée, mais vous le verrés encore mieux dans les *Anti* suivans. Anti-Copenhagen.

Pourquoi donc, repliquai-je, voudriés-vous que nous en eussions meilleure opinion de l'Anti-Baillet?

Si ce n'est pas un grand avantage à l'Anti Baillet, repartit Mr. de Rintail, d'avoir eu des Allemands pour Ancêtres, ou pour Prédécesseurs; vous ne disconviendrés pas au moins que ce ne soit pour lui beaucoup d'honneur de pouvoir se vanter d'une origine semblable à celle des Peuples les plus célébres qui soient aujourd'hui dans la partie la plus considérable de l'Europe. Ne reconnoissons-nous pas en France les anciens Francs, les Bourguignons, une partie des Gots & les Normans pour nos Ancêtres? Les Italiens peuvent ils renoncer les Ostrogots, les Herules, les Huns, & les Lombards? Les Espagnols ne doivent-ils pas une partie de leur naissance aux Wisigots, & aux Vandales? L'Angleterre n'est-elle pas encore peuplée par les Descendans des Pictes, des Angles, & des Saxons?

Voilà, dit Mr. Terlaine, des origines tout-à-fait Allemandes, ou du moins Germaniques, pour parler un peu plus juste. Il faudroit que l'Anti-Baillet fût bien fier, je dis plus, bien ingrat, & bien dénaturé pour refuser de reconnoître des Peres, & des Aïeux d'un pays qui en a donné à tout ce qu'il y a de plus noble, & de plus qualifié dans l'Europe.

Quoi-

Anti-Coppenſtein.

Quoiqu'il en ſoit, reprit Mr. de Rintail, l'*Anti-Coppenſtein* étoit d'Allemagne comme pluſieurs autres *Anti*. Il fut mis en lumiére l'an 1626 *in* 4. dans la Ville d'Erfurt en Turinge ſous le Titre d'*Anti-Coppenſteinius, ſive, Spongia Coppenſteinianæ contra Papæo-Calviniſmum directæ modeſta & methodica Refutatio.* Il avoit pour Auteur un Théologien Proteſtant nommé Jean Himmelius qui avoit publié contre les Calviniſtes, & contre nous quelque *Papæo-Calviniſme* que je n'ai point vû, & qui n'eſt peut-être autre choſe que le Livre intitulé *Calvino-Papiſmus, ſive Harmonia Calvino-Papiſtica Theoretico-practica*, & imprimé dans la même Ville d'Erfurt *in*-4. l'an 1624.

Un Auteur Catholique nommé Jean André Coppenſtein entreprit de repouſſer cet Adverſaire, & voulut lui montrer que ce n'étoit pas aux Catholiques Romains, mais aux Luhériens qu'il devoit aſſocier les Calviniſtes. Il donna pour Titre à ſon Ouvrage *Concordia Lutherano-Calviniſtica* qui fait partie de ſon *Luthero-Calviniſme* compoſé de trois Tom. *in*-4. en 1624.

Himmelius ne manqua point de repliquer par un nouveau Livre, qu'il intitula *Concordia concors Papæ-Calviniſtica oppoſita Concordiæ Lutherano-Calviniſticæ Joh. Andreæ Coppenſteinii*, & qu'il fit imprimer à Jhéne (1) dans les terres du Duc de Saxe-Weimar l'an 1625. *in*-4.

Cop-

1. Il faut écrire & prononcer *Iéne*, comme on écrit & prononce *Iambe*, *Ionie*, &c

Coppenſtein ne crut pas devoir laiſſer ce dernier Ouvrage ſans Réponſe. Celle qu'il lui prépara, fut publiée l'année ſuivante à Francfort ſur le Mein *in*-8. ſous le Titre de *Spongia Concordiæ Papæ-Calviniſticæ, quam Joh. Himmelius Concordiæ Lutherano-Calviniſticæ oppoſuerat, &c.* Il ſeroit ſuperflu maintenant de vous dire que c'eſt ce Livre de l'Eponge qui a fait naître l'*Anti-Coppenſtein*. Anti-Coppenſtein.

Je trouve, dit Mr. de Brillat, la ſuite hiſtorique que vous venés de nous donner des Ecrits à qui l'Anti-Coppenſtein eſt redevable de ce qu'il eſt, aſſés courte, & aſſés claire. Nous ne ſerions pas moins curieux d'apprendre auſſi quelque choſe de la Vie de ſon Auteur, & de celle même de Coppenſtein. Souvenés-vous donc de ce que Mr. Terlaine vous a dit ſur ce ſujet à l'occaſion de l'Anti-Cochlée.

☞ Je ne me ſuis pas trompé, répartit Mr. de Rintail, lorſque j'ai répondu à Mr. Terlaine que la Vie & les actions des Ecrivains Catholiques, ſur tout de ceux qui n'ont été d'aucun Ordre Régulier, nous ſont ordinairement moins connuës que celles des Ecrivains Proteſtans. Admirés tant qu'il vous plaira cette bizarrerie, & tirés-en telles conſéquences que vous voudrés. Je vous dirai que Jean Himmelius naquit à Stolpe en Poméranie l'an 1581. le jour de Saint Jean l'Evangéliſte qui étoit un Mardi, & qu'il fut jumeau d'une ſœur qui vécut un an moins que lui. Il étudia en diverſes Villes de la Saxe qu'il eſt peu utile de vous nom-

Anti-Coppenſtein.

mer Après quelques voyages qu'il fit juſqu'aux extrémités de l'Allemagne, le Marquis de Bade George Frederic le fit Principal du Collége de Durlach; & au bout de quatre ans, c'eſt-à-dire en 1612. il eut le même emploi à Spire pendant deux ans, après leſquels on le fit Théologal, ou Prédicateur de la Ville. Il paſſa Docteur en Théologie à Gieſſen en 1615. Ayant été enſuite ordonné Miniſtre à la Luthérienne, il devint Profeſſeur en Théologie au Collége de Sall, je veux dire dans l'Univerſité de Iéne en Saxe. Il avoit épouſé deux femmes dont la premiére lui avoit donné beaucoup d'enfans. Il mourut l'an 1642. après avoir choiſi lui-même le texte de ſon Oraiſon funébre.

Pour Coppenſtein, il faut vous avouer que je n'ai encore pû découvrir ni le lieu, ni le tems de ſa naiſſance, & de ſa mort. J'ignore encore quels ont été ſes emplois & ſa profeſſion; je ſai ſeulement qu'il a trompé quelques Auteurs qui l'ont pris en quelques rencontres pour un Calviniſte ſur les Titres de quelques Livres mal énoncés. Ses Ouvrages qui ſont en aſſés grand nombre, & d'une maniére de controverſe aſſés approchante de celle de Cochlée, ſont tous ſuffiſans pour détromper ceux qui ſeroient encore dans cette opinion, & entre les autres, celui qui parut à Francfort l'an 1627. ſous le titre *Reexcalvinizatio catechetica adverſus Blaſium Tigurinum Calvino-Heidelbergenſis Catechiſmi Excalvinizati Recalvinizatorem.*

ANTI-

ANTI-CORNÆUS.

13. L'Anti-Cornæus est encore un fruit des Luthériens d'Allemagne. Il a pour Auteur un Théologien de Rostock nommé Jean-George Dorschæus, mais il faut vous dire en deux mots ce qui a donné occasion à cet *Anti*. Il paroit que le Pere Wolffgang Herman, ou quelque autre Jésuite d'Allemagne avoit intenté procès aux Protestans de la Confession d'Ausbourg, pour n'avoir pas bien expliqué le Mystére de la Sainte Trinité. Dorschæus voulant justifier ses Confréres contre cette accusation, composa un Livre Latin qu'il fit imprimer à Francfort l'an 1645. *in*-12. sous le Titre de *Interventio pro Mysterio SS. Trinitatis ad actionem læsæ SS. Trinitatis, Ecclesiis August. Confess. à Jesuitis intentatam contra Wolffg. Hermannum.* Non content de s'être porté pour défenseur des siens, il voulut attaquer les nôtres à son tour, & dressa une accusation contre les Catholiques touchant le même Mystére, & principalement sur la Divinité du Fils de Dieu. Il publia ce nouvel Ecrit à Strasbourg l'an 1646. *in*-12. sous le le Titre de *Detectio malæ fidei Papalis circa probationes SS. Trinitatis, & figillatim Deitatis Filii Dei adversùs Wolfg. Hermannum.* Anti-Cornæus.

Nous ne voyons pas que le Pere Wolfgang Herman (hors son Anti-Muller) ait entrepris de répondre à ces deux Libelles.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Anti-Cornæus.

Il ne crût peut-être pas devoir y perdre le tems qu'il employoit plus utilement à des Ouvrages de piété, & de Théologie Ascétique. Mais le Pere Melchior Cornæus se chargea de cette commission d'autant plus volontiers, qu'il faisoit sa principale occupation de combattre les Protestans par des Ecrits Polémiques. Il repoussa rudement Dorschæus sur le Mystére de la Sainte Trinité, & sur divers autres sujets que le même Auteur avoit remués de son tems. Voilà ce qui irrita ce Protestant contre le P. Cornæus, & qui lui fit composer l'Ouvrage dont il est question. Il le fit imprimer à Strasbourg l'an 1649. *in*-4. sous le Titre d'*Anti-Cornæus*, sive, *Vindiciæ Interventionis pro Mysterio Trinitatis contra Cornæum*, &c. Cet Ouvrage réveilla le Pere Wolffgang Herman qui avoit affecté de ne point répondre à Dorschæus sur les choses dans lesquelles il l'avoit attaqué personnellement. Voyant donc que ce n'étoit point de l'interêt particulier de Cornæus son confrére ni du sien propre, mais de la cause publique de l'Eglise Catholique qu'il s'agissoit en cette rencontre, il prit la plume pour réfuter Dorschæus avec quelques autres Protestans dans un Livre écrit en Allemand dont j'espére vous parler en un lieu plus commode.

☞ Jean-George Dorschæus étoit né à Strasbourg l'an 1597. le 13. de Novembre d'un pere qui étoit de Würtzbourg en Franconie, mais qui étoit venu se marier à Strasbourg. Ayant fait ses études dans

dans ſon pays, il fut établi Miniſtre d'Enſisheim en Alſace l'an 1622. Deux ans après il fit un long voyage dans les principales Univerſités de Franconie, de Heſſe & de Saxe, & fut rappellé à Strasbourg au bout de trois ans pour remplir une Chaire de Théologie. Si nous en croyons Mr. Quiſtorp Miniſtre de Roſtock, il ne manquoit dès lors à Dorſchæus que la ſeconde qualité de celles que l'Apôtre requiert dans un Evêque. Cette qualité ſi importante eſt celle *d'avoir une femme*, ſuivant l'explication que cet Auteur grave donne aux paroles de Saint Paul (1). Si bien que Dorſchæus voyant qu'il tenoit à ſi peu de choſe pour devenir un Evêque complet prit une femme qui ne lui donna que ſix enfans quoi qu'il eût vécu vingt-ſept ans avec elle. L'an 1653. il quitta la Ville de Strasbourg pour aller s'habituer à Roſtock Ville Hanſéatique du Duché de Mecklebourg dans la Baſſe Saxe près de la Mer Baltique. En 1654. il y fut reçû premier Profeſſeur en Théologie & en 1657. il ſe remaria à une veuve du pays. Mais il fallut quitter cette nouvelle épouſe avec la vie le jour de Noël de l'an 1659. après 62. ans & plus d'un mois de vie. Anti-Cornæus.

Tel a été l'Auteur de l'Anti-Cornæus, il eſt juſte que je vous apprenne auſſi ce que je ſai de Cornæus. Il nâquit à Brilow dans la Weſtphalie l'an 1598. il fut reçû dans

1. Ad Timoth. c. 3. *unius uxoris virum.* Quiſtorp. ap. Wit. memor. Theol. pag. 1349.

Anti-Cornæus. dans la Compagnie de JESUS l'an 1618. & y enſeigna le Grec & la Rhétorique juſqu'à ce que l'armée des Suédois qui s'étoit répanduë dans l'Allemagne lui ſervit de prétexte pour ſe retirer en France durant la Guerre. Il profeſſa la Philoſophie à Toulouſe pendant ſept ans. Après ſon retour en Allemagne, il enſeigna la Théologie Scholaſtique & la Controverſe à Maïence & à Würtzbourg durant l'eſpace de quinze ans. Il fut auſſi Recteur des Colléges de ſa Compagnie dans ces deux Villes, puis Prédicateur de Dominicales à Maïence où il mourut le treize de Mars l'an 1665.

☞ On parle d'un autre ANTI-CORNÆUS fait par le Sieur Seldius Luthérien. Je pourrai vous en dire un mot à l'article 27.

ANTI-COSTER.

Anti-Coſter. 14. VOus avés peut-être ouï dire, continua Mr. de Rintail, que les Calviniſtes ont preſque toujours affecté de paroître plus ſérieux que les Luthériens dans leurs Ecrits.

Je ne vous dirai rien de leur ſérieux, dit Mr. de Brillat, mais il m'a toujours paru qu'ils étoient moins féconds dans leurs Satires (1).

Leurs Satires, ajouta Mr. Terlaine, ne ſont peut-être pas ſi nombreuſes que celles des Luthériens. Mais je vous répons

1. ¶. Baillet a voulu dire *moins feconds en Satires.*

pons qu'elles ſont ſouvent plus vives, plus ſerrées & qu'elles ne leur cédent pas en aigreur. Anti-Coſter.

Joignés, reprit Mr. de Rintail, vos ſentimens ſur les Satires des Calviniſtes avec ce que je vous dis de leur ſérieux, & vous ne ſerés pas ſurpris de m'entendre dire que les Calviniſtes ayent fait moins d'*Anti* que les Luthériens, ſoit qu'ils ayent appréhendé que l'idée de ce Titre ne donnât quelque caractére de badinerie à leurs Satires, ſoit qu'ils ayent eu plus de ſoin de renfermer leur fiel dans les choſes que dans les mots. Ceux qui ont vû l'Anti-Coſter, l'Anti-Coton & d'autres ſemblables Satires des Calviniſtes contre les Catholiques ne me demanderont pas d'autres preuves de ce que je vous dis.

L'ANTI-COSTER a pour Auteur un fameux Calviniſte, je dis plus, un Chef de Sectes parmi les Calviniſtes, c'eſt-à-dire, François Gomar Pere des Contre-Remontrans appellés Gomariſtes de ſon nom. Pour ſavoir l'Hiſtoire de ſon Anti-Coſter, il faut remarquer que le Pere François Coſter Jéſuite avoit compoſé en Latin un Abrégé ou Manuel de Controverſes, qu'il fit imprimer pour la premiére fois l'an 1585. à Cologne; puis réimprimer avec des corrections & des augmentations à Tournon en 1591. & en diverſes autres Villes Catholiques ſous le Titre d'*Enchiridion Controverſiarum præcipuarum noſtri temporis de Religione*. La multitude des éditions de cet Ouvrage jointe

Anti-Coster.

à diverſes Traductions qui s'en firent en Flamand, en Allemand, en François, en Italien, & peut-être en Eſpagnol, allarma un peu les Proteſtans qui prévoyoient ce qu'ils avoient à craindre de ce Livre pour leur parti. Gomar fut un de ceux qui firent paroître le plus d'inquiétude ſur ce ſujet. Il entreprit de réfuter le Manuel du P. Coſter, & il voulut faire voir en même tems qu'il en vouloit auſſi à la perſonne de l'Auteur par le Titre d'*Anti-Costerus* qu'il donna à ſa Réponſe. Il diviſa ſon Ouvrage en deux parties dont la premiére fut imprimée à Anvers *in*-8. l'an 1599. & la ſeconde à Leyde l'année ſuivante dans la même forme. Gomarus prétendoit faire voir dans le premier Livre de la premiére partie de l'Anti-Coſter en quoi conſiſte la différence qu'il y a entre les Hérétiques & les Catholiques, & dans le ſecond il avoit entrepris de traiter de l'Ecriture-Sainte. Mais pour la ſeconde partie, elle étoit deſtinée à repréſenter *le miroir de la vraie Egliſe de* JESUS-CHRIST. C'eſt au moins ce qu'il faiſoit eſpérer au Public dans les Titres de ces deux Volumes.

Le Pere Coſter qui avoit d'ailleurs aſſés bonne opinion du ſavoir & de l'eſprit de Gomar, & qui voyoit qu'il ne s'étoit pas rendu mépriſable parmi ceux de ſa Communion, ne jugea point à propos de le mépriſer. Il lui prépara diverſes Réponſes moins pour ſes interêts perſonnels que pour la cauſe publique de l'Egliſe. Il commença par un petit Avis qu'il lui adreſſa.

dreſſa ſous le Titre d'*Epiſtola ad Franciscum Gommarum Anti-Coſterum*, & qu'il fit imprimer à Cologne l'an 1600. *in*-8. Ce Prélude fut ſuivi peu d'années après d'une Apologie réguliére pour ſon Manuel des controverſes. Elle parut dans la même Ville & dans la même forme l'an 1604. Dès la même année il fit encore imprimer dans la même Ville un Traité de l'Egliſe contre le même Anti-Coſter. Non content d'avoir tant travaillé en Latin, il écrivit encore en Flamand contre lui ſous le Titre de *Bouclier des Catholiques contre l'Héréſie*, & il fit imprimer cet Ouvrage à Anvers l'an 1606. Mais j'ai ouï dire à des perſonnes qui ont vû ce Bouclier que ce n'eſt autre choſe que ſon Manuel des controverſes tourné en Flamand augmenté de quelques réfléxions contre l'Anti-Coſter. Anti-Coſter.

☞ François Gomar étoit né à Bruges en Flandre l'an 1562. Il fut élevé de bonne heure dans le Calviniſme. Mais il n'étoit encore qu'au milieu de ſes études, lorſqu'il paſſa en Angleterre avec pluſieurs autres perſonnes de la nouvelle Secte qui appréhendoient pour la liberté de leur Religion dans un pays où les Catholiques étoient les Maîtres. De-là il paſſa en Allemagne, & acheva ſes études de Théologie à Heidelberg. Après il fut Miniſtre ou du moins Prédicateur à Francfort ſur le Mein, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Leiden pour y enſeigner la Théologie. Depuis il fut Paſteur à Middelbourg en Zelande où il enſeigna auſſi l'Hébreu. &

Anti-Coster. la Théologie après s'être marié à Leyde. Il devint enſuite Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Groningue. Vous ſavés ce qu'il a fait & écrit contre les Remontrans, principalement après la mort d'Arminius leur chef, j'ajouterai ſeulement qu'il mourut l'an 1641. âgé de 79. ans.

Ne croyés pas que le Pere François Coſter ſoit moins célébre parmi nous. Il naquit à Malines en Brabant l'an 1531. & il alla étudier à Rome l'an 1552. dans le nouveau Collége des Jéſuites. Saint Ignace de Loyola qui vivoit encore, l'envoya à Cologne en 1556. pour tâcher de mettre la doctrine & les études de ſa Compagnie en réputation dans le Collége des trois Couronnes qui étoit nouvellement établi. Il y enſeigna l'Ecriture-Sainte & l'Aſtronomie avec tant de ſuccès, qu'il donna envie à pluſieurs Enfans de la Ville d'embraſſer l'Inſtitut de Saint Ignace. Il paſſa Docteur en Théologie dans l'Univerſité de la Ville le dixiéme de Décembre 1564. Ayant fait les quatre vœux ſolennels, il fut ſouvent Recteur de Collége, & trois fois Provincial. C'étoit un homme infatigable aux exercices de la pénitence ſur lui-même, & de la charité ſur les autres. Je vous ai fait remarquer au ſujet de Dorſchæus, & de divers autres Auteurs d'*Anti*, que les Paſteurs, & les autres Eccléſiaſtiques des Proteſtans font ſouvent conſiſter la perfection de leur état dans les plaiſirs d'une vie conjugale, & qu'ils enchériſſent même ſur le Précepte de Saint Paul

Paul qui ne veut point de bigames. Coster au contraire auroit pû mettre sa gloire & son honneur dans la profession d'une Virginité chrétienne. Car selon Alegambe, il avoit avoué ingénûment qu'il l'avoit toujours conservée inviolablement, sans qu'une seule pensée y eût jamais donné la moindre atteinte. Il mourut à Bruxelles le sixiéme de Décembre de l'an 1619. sans avoir jamais eu d'autre maladie que celle qui le fit sortir de ce monde à 88. ans. Anti-Coster.

ANTI-COTON.

15. §. 1. DE tous les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, je n'en connois pas qui ayent tant fait de bruit que l'ANTI-COTON. L'avantage qu'il a d'être connu de tout le monde, pourroit me dispenser de vous en faire de longs discours. (Souvenés-vous, Monsieur, que c'est toujours Mr. de Rintail qui parle.) Mais quoiqu'il n'y ait point de Satire plus connuë que celle-là, on auroit sujet de dire qu'il y a peu d'Auteurs moins connus que celui de cette Satire; & ce n'est pas à moi qu'il faut vous adresser, si vous êtes en peine de le connoître. Anti-Coton.

C'est une affaire, lui dis-je, qui paroît être du ressort de l'un de nos amis qui s'est chargé de la *Découverte des Auteurs déguisés*, nous le consulterons sur ce fait. Passés de l'Auteur à l'Ouvrage, & lisés au moins ce que vous en avés recueilli sur votre cahier.

Anti-Coton. Je veux, repartit-il, vous épargner la peine de consulter l'ami dont vous parlés j'ai fait cette démarche avant vous, & si vous n'êtes pas plus difficile que moi, vous vous contenterés de la réponse qu'il me fit, lorsque je le priai de me dire quel étoit l'Auteur de l'Anti-Coton.

Il me dit qu'il croyoit le Pere d'Orléans plus savant que lui sur ce sujet: mais qu'avant la publication que ce Pere avoit faite de la Vie du Pere Coton, il n'avoit sû que deux personnes soupçonnées d'avoir composé l'*Anti-Coton*.

La premiére de ces deux personnes est le fameux Ministre Pierre du Moulin à qui les deux tiers des Calvinistes donnoient l'Anti-Coton dans le tems de la nouveauté (1). Il me montra sur ce sujet un endroit de la Vie que l'on a faite de ce Ministre en Latin, & je fus si surpris de l'air décisif dont l'Auteur de cette Vie en a parlé, que je voulus prendre le passage sur mes tablettes pour en faire part à d'autres. Il porte ces termes (2): *Post nefariam magni Regis cædem Molinæus Librum edidit cui titulus est* Anti-Coton. *Libro nomen suum non appposuit Molinæus. Eum tamen Libri Auctorem fuisse nemo dubitavit* (3). Mais vous allés voir que cet Auteur a trop avancé, lorsqu'il a prétendu que personne n'a douté de ce fait. L'au-

1. ¶. Casaubon en parle avec mépris dans sa Lettre 708. de la derniére edition, mais Casaubon & du Moulin n'étoient pas amis.

2. Pag. 705. Coll. Baref. edit. Lond.

3. ¶. Ces paroles qui se lisent tout à la fin du 4. chap.

L'autre perſonne eſt un nommé *Pierre du Coignet*, qui dans l'eſprit de divers François, & de quelques Anglois (4) a paſſé long-tems pour l'Auteur de cette Satire. Il ſemble même qu'il ait été reconnu pour tel par pluſieurs Jéſuites, du nombre deſquels je ne puis vous nommer préſentement que le Pere Richeome, & le Pere Garaſſe. Leur ſoupçon avoit pour fondement les trois lettres capitales P. D. C. avec leſquelles l'Auteur de l'Anti-Coton avoit ſigné ſon Epitre dédicatoire à la Reine. Anti-Coton.

Je me ſouviens, dit Mr. de Brillat, d'un *Pierre du Coignet*, c'eſt-à-dire d'un fantôme ridicule que la populace autrefois animée par les Partiſans de la Cour de Rome avoit formé pour lui ſervir de jouet ſur le nom du célébre *Pierre de Cugneres* Avocat Général du Parlement de Paris, Défenſeur rénommé de la Souveraineté de nos Rois, & des Droits de leur Couronne.

Je m'étois imaginé d'abord, reprit Mr. de Rintail, que l'on pouvoit avoir eu recours à un ſemblable ſpectre pour remplir le vuide des trois Lettres capitales de notre Auteur: Mais je me ſuis blâmé moi-même de cette précipitation depuis que j'ai appris qu'il y avoit eu dans Paris un Pierre du Coignet vivant du tems de Henri

chap. de l'Anti-Coton; *car ce ſont mots trop difficiles pour nous qui n'entendons que le Latin d'Accurſe*, pourroient faire croire que c'eſt plutôt l'Ouvrage d'un Juriſconſulte que d'un Théologien.

4. Th. Hyd. & alii paſſ. Alb. Idal. N.

Anti-Coton.

ri le Grand, & qu'il étoit l'ami d'Etienne Paſquier (1).

D'Etienne Paſquier, dit Mr. Terlaine; il n'en faut pas davantage pour le juger capable d'avoir fait l'Anti-Coton. Mais étoit-ce un Calviniſte?

Je ne connois pas aſſés du Coignet pour vous dire de quelle Religion il étoit, repartit Mr. de Rintail. A vous dire le vrai, j'appréhende que quelque cenſeur ne vienne m'accuſer d'avoir mal placé l'Anti-Coton en le mettant au rang des Satires des Hérétiques contre les Catholiques. J'avouë que la plupart de ceux qui l'ont refuté par leurs Ecrits, nous ont dépeint ſon Auteur comme un Hérétique & comme un des plus fins, & des plus diſſimulés d'entre les Huguenots de France, qui avoit affecté de paroître Catholique pour mieux jouer ſon perſonnage (2). Mais d'un autre côté lorſque je vois que de divers Ecrivains des Jéſuites qui en ont parlé, les uns l'ont exhorté à faire pénitence de ſes médiſances, & de ſes menſonges, comme on exhorteroit de mauvais Catholiques; & que les autres nous aſſurent qu'il s'eſt repenti ſérieuſement, & qu'il s'eſt fait Religieux pour avoir lieu de rendre ſa pénitence plus ſolide, & plus perſévérante: je me crois obligé de reconnoître que ſi du Coignet

1. ¶. Il eſt fait mention d'un Ogier Coignet pag. 592. du Dialogue des Avocats par Loiſel. Cet Ogier mal nommé Ange pag. 530. du même Dialogue, étoit, ſinon ami, du moins contemporain de Paquier.

gnet étoit Huguenot, il n'eſt pas l'Auteur de l'Anti-Coton. Ainſi, Meſſieurs, vous me voyés rentrer dans l'état d'où j'avois eſſayé de ſortir, j'entens, dans mon ignorance. Anti-Coton.

J'avois donc raiſon, Monſieur, lui répondis-je, de vous dire que vous pouviés laiſſer l'Auteur, & vous contenter de nous faire l'hiſtoire de l'Ouvrage.

Pour ne vous pas refuſer cette ſatisfaction, dit Mr. de Rintail, je commencerai l'hiſtoire de l'Anti-Coton par un petit Ecrit que le Pere Coton publia quelques mois après la mort du Roi Henri le Grand le douze de Juillet de l'an 1610. à Paris *in*-8. ſous le Titre de *Lettre déclaratoire de la doctrine des Peres Jeſuites conforme aux Décrets du Concile de Trente*. Cette Lettre étoit adreſſée à la Reine Régente Mere de Louïs XIII. & on lui marquoit que les ennemis de la Compagnie de Jeſus voulant profiter de l'abſence des principaux de ſes Peres occupés à la tranſlation du cœur du Roi à la Fléche, avoient répandu des calomnies atroces contre la Compagnie à l'occaſion d'un mauvais Livre compoſé par Mariana Jéſuite Eſpagnol. Comme ſi les Jéſuites de France devoient être reſponſables des opinions particuliéres d'un étranger qu'ils avoient condamné dans une Aſſemblée Pro-

Paquier. La prétenduë amitié de celui-ci & de Pierre du Coigner, eſt une fiction burleſque du P. Garaſſe dans ſes Recherches des Recherches de Paquier.

z, Exa. Categ. pag. 39.

Anti-Coton. Provinciale, auſſi-bien que le Parlement de Paris (1).

Cette Lettre ayant donné du chagrin à ceux qui ſouhaitant de nuire aux Jéſuites, n'étoient pas contens que le Pere Coton ſe rangeât ſi volontiers du côté du Parlement & de la Sorbone, ne manqua point d'attirer divers Libelles ſur la perſonne du Pere Coton, & ſur toute ſa Compagnie. Mais il n'en parut pas de plus violent que la fameuſe Satire de l'ANTI-COTON qui effaça preſque tous les autres Libelles par ſon éclat. Cette Satire fut miſe au jour dans Paris le douziéme Septembre de la même année 1610. ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur ſous le Titre d'*Anti-Coton*, ou, *Réfutation de la Lettre déclaratoire du Pere Coton, &c.* C'eſt un Ouvrage de cinq chapitres qui ſe trouva en très-peu de tems répandu dans les principales Villes du Royaume.

Les ennemis du Pere Coton, ou plutôt de la Compagnie entiére des Jéſuites craignant que cette Satire compoſée en Langue vulgaire ne pût point franchir les limites de la France, uſérent de tant de diligence pour la traduire en Latin, qu'elle ſe trouva dès la même année expoſée en vente à la Foire de Francfort. L'année ſuivante, il en parut encore une Verſion Angloiſe imprimée à Londres *in*-4. & une autre en Italien preſque dans le même tems ſans qu'on y exprimât le lieu de l'impreſſion. Mais cette Verſion Italienne

1, Mercure François année 1610. fol. 494. 500.

ne fut la plus mal traitée de toutes pour avoir osé paroître en un Pays d'Inquisition (2). Anti-Coton.

Alors le jeune Mr. de Saint Yon me dit à l'oreille qu'il savoit bien la disgrace qui étoit arrivée à l'Anti-Coton Italien. Je lui demandai quelle étoit cette disgrace: Il me répondit en riant, *qu'il avoit été immolé à Vulcain par un Sacrificateur de la race de Monsignor Gigolo.*

Mr. de Rintail qui l'entendit, ne put s'empêcher de sourire. Il faut, dit-il, passer ces expressions échappées à un jeune Humaniste qui aime quelquefois à se divertir. Mr. de Saint Yon s'expliquera d'une maniére plus simple, & plus grave, lorsque l'âge l'aura meuri.

Revenons à l'Anti-Coton François, dit Mr. de Brillat, & apprenés-nous quelle fut sa fortune.

Ses avantures, reprit Mr. de Rintail, furent assés bizarres, selon qu'il lui arriva de tomber dans les mains de personnes bien ou mal intentionnées pour l'Etat, ou pour les Jésuites. Vous pourrés les apprendre plus surement du Pere d'Orléans Jesuite qui en a rapporté une partie dans la Vie du Pere Coton que vous voyés sur cette tablette parmi mes Livres. Il suffira que je vous fasse la lecture de cet endroit.

Aussi-tôt Mr. de Saint Yon se leva pour prendre le Livre sur la tablette, & demanda à Mr. de Rintail qu'il lui fût permis

2. Decr. Cong. 16. Mart. 1621. Ind. Al. VII.

Anti-Coton. mis de faire lui-même la lecture à la compagnie. Nous fûmes ravis d'entendre lire avec tant de grace & de netteté, & peut-être contribua-t-il un peu au contentement que nous eûmes de ce que le Pere d'Orleans a écrit de l'Anti-Coton. Comme je sai que vous n'avés pas le Livre, j'ai voulu vous épargner la peine de le chercher, en copiant l'endroit que je vous envoye (1).

„ Le Pere Coton ne fut pas plutôt retourné à la Cour, qu'il trouva la fameuse Satire de l'Anti-Coton qui couroit „ le monde. C'étoit un Libelle où toute „ la haine des ennemis de la Compagnie, „ & toute l'envie de ceux du Pere Coton „ s'étoit repanduë avec d'autant moins de „ ménagement, qu'elle avoit été plus „ long-tems retenuë par l'autorité du feu „ Roi: de sorte que comme un torrent „ qui vient une fois à forcer ses digues, „ fait payer son retardement par tout où il „ porte ses flots, de même la fureur de „ ceux qui ne pouvoient souffrir ni la „ prospérité des Jésuites, ni la faveur du „ Pere Coton, ne trouvant plus dans son „ chemin le Grand Henri pour l'arrêter, „ répandit sur eux tout le fiel qui peut entrer en des ames déterminées à ne rien „ épargner pour nuire.

„ On douta si l'on répondroit. Le serviteur de Dieu ne le vouloit pas. Il „ avoit appris du feu Roi son Maître que „ les Satires ne décrient que leurs Auteurs,

1. Liv. 3. pag. 148. & suiv.

„ teurs, dont le nom seul sert d'Apolo- Anti-Co-
„ gie à ceux contre qui ils écrivent. Il ton.
„ étoit persuadé que de tels Ouvrages
„ portent avec eux leur contre-poison
„ dans la passion qui y paroît, comme le
„ monstre de Tobie portoit dans son fiel
„ le remède de son venin ; & l'expérience
„ lui ayant fait voir que ce grand nombre
„ de Libelles qu'on a faits de tous tems
„ contre la Compagnie, ne l'avoit pas
„ empêchée jusques-là de devenir assés
„ considérable pour mériter la haine des
„ Libertins, il regardoit ces sortes d'écrits
„ comme des armes émoussées qui au lieu
„ de faire des plaies par leurs calomnies,
„ peuvent servir par des avertissemens u-
„ tiles de préservatifs contre de véritables
„ fautes.

„ Mais l'usage du tems étoit de répon-
„ dre, & des Gens sages ayant remon-
„ tré au Pere Coton, qu'il falloit quel-
„ quefois convaincre la médisance, pour
„ la décréditer, l'obligérent à faire la Ré-
„ ponse qui parut au Libelle de l'Anti-
„ Coton, où après avoir refuté ce que
„ ses Adversaires objectoient à la Com-
„ pagnie en général, il fit voir la fausseté
„ de ce qu'ils lui imposoient à lui en
„ particulier par des témoignages si au-
„ thentiques de Villes & de Provinces
„ entiéres, qu'il eût pû ôter pour jamais
„ l'envie d'écrire aux faiseurs de Libelles,
„ si telles Gens n'aimoient mieux souffrir
„ la confusion d'être repris de mensonge
„ que de se priver du plaisir de médire.

„ Mais il n'y eut point de meilleure

„ Apo-

Anti-Coton. „ Apologie pour le Pere Coton & pour
„ ſa Compagnie que l'horreur extrême
„ qu'eut la Reine & la plus ſaine partie
„ de la Cour d'un Libelle ſi emporté.
„ Ainſi il fit du bien aux Jéſuites, au lieu
„ de leur faire du mal. Car comme la
„ Reine avoit bien vû que cet Ouvrage
„ n'avoit été mis en lumiére qu'à deſſein
„ de l'aliéner de cet Ordre, & de faire
„ perdre au Pere Coton, en le lui ren-
„ dant odieux, la place qu'il tenoit au-
„ près du Roi, elle s'attacha d'autant
„ plus à vouloir qu'il accompagnât le jeu-
„ ne Monarque dans tous ſes éxercices
„ de dévotion. Elle donna même aux
„ Ennemis du Serviteur de Dieu le cha-
„ grin de lui conſerver l'emploi de Con-
„ feſſeur du Roi qu'il éxerça publiquement
„ à la cérémonie du Sacre.....

„ Telle fut la deſtinée de cette Satire.
„ L'Anti-Coton (ajoute le Pere d'Orleans
„ dans la ſuite de ſon Livre) en pouvoit
„ avoir une plus glorieuſe à ceux contre
„ qui il avoit été fait, ſi la modeſtie de
„ celui qui y étoit le plus intéreſſé, l'eût
„ voulu permettre. L'Auteur étoit un
„ homme en qui la haine n'avoit pû é-
„ touffer la conſcience. Les remords en
„ furent ſi vifs, qu'ils l'obligérent à quit-
„ ter le monde, & à ſe retirer dans un
„ Cloître pour y faire pénitence de ſon
„ péché. Sa retraite n'appaiſa pas la ſyn-
„ dérèſe: plus il approcha de Dieu, plus
„ Dieu lui fit ſentir la néceſſité de réparer
„ l'injure qu'il avoit faite à ſon prochain.
„ Dans cet état, il s'adreſſe au ſaint Hom-

„ me,

„ me, & lui fait offrir de se retracter de tout ce qu'il avoit dit dans l'Anti Coton par un Ecrit public, & authentique. On „ peut juger quel avantage une pareille „ rétractation auroit donné dans le monde à la cause des Jésuites. Le Serviteur de Dieu ne voulut pas néanmoins „ donner cet embarras à ce Religieux, ni „ faire cette confusion à ses ennemis. Le „ Public ayant fait justice à l'innocence, „ il crut qu'il devoit faire quelque miséricorde au crime, sur tout dans un homme qui le reconnoissoit, & qui en faisoit une si grande pénitence. Anti-Coton.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai tiré du Livre du Pere d'Orleans sur l'Ouvrage & l'Auteur de l'Anti-Coton dans le dessein de vous faire plaisir. Je reviens à la suite du cahier de Mr. de Rintail qui reprit la parole après que Mr. de Saint Yon eut cessé de lire. Ne vous imaginés pas, nous dit-il, que la Réponse dont il est parlé dans la Vie du Pere Coton ait été la seule que l'on ait opposée à l'Anti-Coton. Ce Pere avoit peut-être raison, lorsqu'il estimoit qu'on devoit abandonner cette Satire à sa mauvaise fortune, & la laisser périr dans l'oubli & dans le mépris du genre humain. Mais s'étant laissé persuader par d'autres raisons, qu'il devoit une Apologie publique à sa Compagnie, & à soi-même, son exemple eut tant de suite, que l'on vit naître en fort peu de tems neuf ou dix autres Réponses qui par leur grosseur, & par la qualité de leurs Auteurs, firent certainement

Anti-Coton. ment plus d'honneur à l'Anti-Coton qu'il n'en méritoit.

Ces Réponſes, dit Mr. de Brillat, ont-elles fait reſtitution à l'Anti-Coton? Lui ont-elles renvoyé ſes injures, & ſes médiſances? N'ont-elles rien laiſſé perdre?

Voudriés-vous, reprit Mr. de Rintail, qu'on eût tout ramaſſé? Le moyen de ne rien laiſſer tomber? Ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il s'en trouve parmi ce grand nombre qui n'ont pas moins de feu que l'Anti-Coton, & qui n'ont pas même fait difficulté de porter ſur leur front un caractére de véritable Satire. Mais vous remarquerés s'il vous plaît, que pas une n'a été caractériſée du nom d'*Anti*; & que de tous ceux qui ont attaqué du Moulin, ou du Coignet qu'ils croyoient caché ſous le maſque d'Anti-Coton, il ne s'en eſt pas trouvé qui euſſent voulu donner à leur Réponſe le Titre d'*Anti-Coignet*, ou d'*Anti-Moulin*. Car vous me permettrés de compter pour rien ce que l'un d'entre eux a dit de lui-même pour plaiſanter par une Piéce élégiaque inſérée dans une eſpéce de Satire Ménippée lorſqu'il s'eſt appellé *Anti-Molendinus*, *Anti-Carentonius*.

Je ne m'aſſujettirai pas, continua Mr. de Brillat, à vous marquer l'ordre des tems auſquels ces Réponſes commencérent à paroître: mais je vous dirai qu'on délibéroit encore à Paris ſi l'on devoit répondre à l'Anti-Coton, lorſqu'on vit ſortir une Réponſe des Preſſes d'Ingolſtadt Ville de Baviere.

Vous

Vous me ſurprenés, dit Mr. Terlaine; il faut qu'il y ait du myſtére dans ce que vous dites. Anti-Coton.

Il n'y en a pas plus que dans votre étonnement, repartit Mr. de Rintail. Vous connoiſſés Jacques Gretſer ce fameux Jéſuite Allémand l'un des plus vigoureux Athlétes que la Compagnie de Jéſus ait fournis à l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans; cet homme qui jettoit les Livres en moule; à qui les Volumes ne coûtoient que ce que les pots coûtent à un habile Potier. Gretſer n'eut pas plutôt vû un éxemplaire de la Traduction Latine de l'Anti-Coton tout fraichement arrivée à la Foire de Francfort, qu'il prit la plume pour le refuter, ne jugeant pas qu'il fut beſoin de délibération pour repouſſer un mal ſi préſent. Il écrivit ſa Réponſe en Latin, & la publia dès l'an 1610. ſous le Titre de *Lixivium Anonymo Fabulatori*, ſeu, *ut vocant*, *Novellanti qui cædem Henrici IV. Regis Galliæ in Jeſuitas confert.* L'Ouvrage fut jugé digne d'être lû par les femmes, & par le petit peuple d'Allemagne, afin de prevenir les eſprits contre la Satire. Ce fut dans cette intention que le Pere Conrad Wetter prit la peine de traduire en Langue vulgaire l'Ouvrage de ſon confrére, & lui donna un Titre équivalent à celui que Gretſer avoit mis au Latin, ſi ce n'eſt qu'il ajouta que *cette leſſive étoit pour laver la tête mal-ſaine d'un Miniſtre anonyme* pour faire voir qu'on croyoit en Allemagne que l'Anti-Coton étoit l'Ouvrage d'un Miniſtre.

Je

Anti-Coton.

Je ne prétens pas me servir de cet éxemple pour rélever le zéle des Allemans audessus de celui des François. Il se trouva dans notre pays bien des Gens qui ne furent pas les maîtres de leur indignation, & qui ne crurent pas devoir imiter la patience du Pere Coton. On en apperçût des marques dans la conduite de ceux qui publiérent dans Paris *le Fleau d'Ariſtogiton* quelques mois après l'Anti-Coton, dont on peut dire qu'il preſſoit les talons dans toutes les maiſons de la Ville où il entroit.

Peu de tems après, mais toujours la même année, on vit venir ſur les rangs diverſes autres perſonnes qui faiſoient profeſſion de n'épouſer dans cette querelle que les intérêts communs de l'Egliſe Catholique.

Tels furent Mr. de Montreal, Mr. Pelletier, & Mr. de Courbouzon Montgommery (1), que le Pere Richeome appelle des *Gentilshommes d'honneur & de vertu, & très-bien informés des maximes de la ſecte de l'Anti-Coton & de la doctrine des Jéſuites* (2). Cet Auteur ajoute que *beaucoup d'autres perſonnes* (3) *ſous divers noms donnérent alors pluſieurs Piéces de leurs éloquens & pieux Ecrits en faveur de la cauſe des Jéſuites, & qu'ils ſoutinrent vaillamment le droit de leur Compagnie.*

Je

1. ¶. Bayle a fort bien remarqué au mot *Gournai*, lettre C. que l'écrit de Louïs de Montgommery Sieur de Courbouzon n'a point paru après le *fleau d'Ariſtogiton*, puiſque *le fleau d'Ariſtogiton* eſt l'écrit propre

Je n'assurerai pas que Montreal, Pelletier, & Courbouzon fussent des noms empruntés par ceux qui ne vouloient point paroître sur la Scéne le visage découvert: mais je puis vous dire que l'année 1610. n'étoit pas encore expirée que l'on vit sortir de la Presse à Niort en Poitou *in*-8. un Libelle contre le dernier en faveur de l'Anti-Coton sous le Titre de *Remerciment des Beurriéres de Paris au Sieur de Courbouzon.* Anti-Coton.

L'année suivante produisit encore un grand nombre de Réponses à l'Anti-Coton. Je me souviens entre les autres de celle de Behote, de celle d'Eudæmon-jean,& de celle de Bonald. Adrien Béhote n'étoit point de la Compagnie du Pere Coton. C'étoit un Archidiacre de Rouen à qui l'on a donné la qualité de pieux, & de discret pour son tems. Son Livre parut à Rouen l'an 1611. *in*-8. sous le Titre de *Réponse à l'Anti-Coton pour la défense des Peres Jésuites.* Pour André Eudæmon-jean, c'étoit un Jésuite Grec venu de la Canée en Candie, & issu de la famille Impériale des Palæologues de Constantinople. Ayant été élevé à Rome, il mit toute son étude dans la Controverse qu'il employa ensuite contre les Protestans. Il ne crut pas sortir des desseins qu'il avoit pris de consacrer ses talens à la défense de l'Egli-

se

propte de Louïs de Montgommery qui ne s'y qualifie pourtant point Sieur de Courbouzon.

2. Pag. 177. de l'Examen Categ. & pag. 37.

3. Il y eut une Femme de ce nombre, mais on se contente de l'appeller Amazone sans la nommer,

Anti-Coton. se Catholique, lorsqu'il entreprit de refuter l'Anti-Coton. Ce qu'il fit sur ce sujet parut à Maïence l'an 1611. *in*-8. sous le Titre de *Confutatio Anti-Cotoni, quâ respondetur calumniis ex occasione cædis Regis Christianissimi, & sententiâ Marianæ ab Anonymo quodam in Petrum Cotonem & Socios ejus congestis.*

La Réponse de François Bonald à l'Anti-Coton fut encore une des productions de l'an 1611. *in*-8. Je sai que le P. Alegambe, le P. Sotwel, & les autres qui ont tâché de recueillir les Ecrits du P. Bonald n'ont point fait mention de cet Ouvrage, mais je veux vous montrer un chemin plus court pour abréger la peine que vous donneroit cette recherche. Vous voyés sur ma table ce volume *in*-8. couvert d'un parchemin usé de vieillesse, prenés la peine de l'ouvrir, & vous y trouverés la Réponse de Bonald qui fait la troisiéme des Piéces de ces tems-là qui se trouvent ramassées dans ce Recueil. Bonald étoit un Jésuite de Mande en Givaudan qui mourut à Moulins trois ans après la publication de sa Réponse à l'Anti-Coton.

Nous pourrions compter aussi parmi les productions de la même année deux autres Ouvrages composés par deux Peres de la même Compagnie, l'un en Latin par Jean Perpezat Jésuite de Brive au Diocèse de Saint Flour, imprimé a Lyon *in*-8. sous le Titre d'*Apologetica Responsio adversus Anti-Cotoni & Sociorum criminationes :* L'autre en Anglois par Thomas Owen

Owen ou Odoënus Jésuite d'Angleterre, publié à Saint Omer sous un Titre assés semblable. Mais l'un & l'autre de ces Ouvrages ne sont que des Traductions du François de la Réponse Apologétique dont il est parlé dans la Vie du Pere Coton, & c'est par une erreur qui ne se trouve pas dans Alegambe, que Sotwel a écrit (1) que le Latin du Pere Perpezat est une traduction du François du P. Louïs Richeome. Anti-Coton.

Je replique pour Sotwel, dit Mr. Terlaine en interrompant Mr. de Rintail; je me souviens d'avoir vû autrefois une Réponse de Richeome à l'Anti-Coton en François. Est-il impossible que le Latin de Perpezat soit une Traduction du François de Richeome?

Il n'y a, reprit Mr. de Rintail, qu'une difficulté qui m'empêche de vous avouer que cela est possible. C'est que Richeome n'a publié son Ecrit que deux ans après Perpezat. Mais quand vous voudrés vous convaincre que la chose, possible ou non, n'est point ainsi actuellement, confrontés Perpezat avec Richeome.

L'Ouvrage de ce dernier que vous qualifiés de Réponse, fut imprimé à Bourdeaux l'an 1613. *in*-8. sous le Titre d'*Examen catégorique du Libelle Anti-Coton, auquel est corrigé le Plaidoyé de Maître Pierre de la Marteliere, Avocat au Parlement de Paris, & plusieurs calomniateurs des Peres Jésuites réfutés, & les Droits inviolables*

1. Pag. 487.

Anti-Coton. *lables de la Majesté & Personne des Rois défendus.* Le Livre est gros, mais sa Grosseur ne doit pas être un préjugé contre la diligence de son Auteur, qui n'a jamais été accusé de paresse quand il étoit question de prendre la plume pour la défense de sa Compagnie. Il l'avoit envoyé à Paris dès l'an 1611. pour y subir la Presse; mais les Jésuites & quelques Seigneurs de la Cour, estimant que les Réponses qu'on avoit déja faites à l'Anti-Coton étoient suffisantes, le Pere Richeome acquiesça pour quelque tems à leur sentiment, jusqu'à ce que s'étant apperçû que l'Anti-Coton donnoit encore quelque signe de vie, il crut *qu'il falloit continuer la batterie par repriſes réïtérées, & le lapider à pluſieurs bras & cailloux*, pour me servir de ses expressions (1).

Je souhaiterois, dit Mr. de Brillat, qu'en nous faisant le dénombrement de tant de Réponses, vous vouluſſiés nous distinguer celles que vous disiés porter un caractére de Satire d'avec celles qui sont de simples Réfutations ou des Défenses Apologétiques.

Jusqu'ici, repartit Mr. de Rintail, je ne vous ai point donné lieu de me soupçonner de dissimulation en faisant passer des Satires pour Réponses. Je ne connois que deux Satires de celles qu'on a pû répandre contre l'*Anti-Coton*, encore n'ont-elles pas deux Auteurs différens. La premiére est le Testament d'Anti-Coton avec com

1 Epitr. au Chancel. de Silleri.

commentaire, dreſſé ſur le modéle ancien du fameux Teſtament de Grunnius Corocotta Porcellius que Mr. de Saint Yon vous recitera par cœur quand il vous plaira. Cette Piéce a pour Titre *Teſtamentarius Anti-Cotonis Codex nuper inventus & ad fidem manuſcriptæ Membranæ caſtigatus reformatuſque.* Cet Ouvrage n'eſt point différent de celui qui court par le monde ſous le nom d'*Elixir Calviniſtique*, & qui paroît avoir été imprimé à Anvers, quoique la premiére feuille marque que ce fut à Charenton chés Jean le Meuſnier l'an 1615. *in*-8. L'autre Satire avoit paru dès l'année précédente ſous le Titre d'*Horoscopus Anti-Cotonis, ejuſque Germanorum Martillerii & Hardivillerii Vita, Mors, Cenotaphium, Apotheoſis.* Elle eſt du même Auteur, de la même forme & de la même boutique que l'Elixir; & quoique le nom du lieu de l'Impreſſion n'y ſoit pas marqué, celui de l'Imprimeur Jerôme Verduſſius nous fait aſſés connoître la Ville d'Anvers. Mais il eſt à remarquer que ni le Pere Coton ni les autres Peres Jéſuites n'ont voulu prendre aucune part à ces Libelles, ne jugeant pas que leur Compagnie eût beſoin de recourir à la Satire pour ſe défendre. En quoi l'on peut dire que l'Inquiſition des Pays étrangers s'eſt trouvée d'accord avec eux, puiſque nous trouvons l'Horoſcope de l'Anti-Coton dans l'*Index* des Livres défendus (2).

Anti-Coton.

Eſt-ce donc à deſſein, lui dis-je, que vous

2. Pag. 153. Ind. Sotomaior.

Anti-Coton. vous vous êtes abſtenu de nommer l'Auteur de ces deux Satires? Sont-elles anonymes, & du nombre de ces Enfans qui ne connoiſſent pas leurs Peres, ou qui n'en ſont pas reconnus?

Elles ſont de cette derniére eſpéce, me répondit-il, quoiqu'elles ne ſoient pas anonymes. Je vous dirai, ſi vous le ſouhaités, le nom de leur Auteur, mais je ne crains pas de l'expoſer par cet endroit au danger de vous le rendre reconnoiſſable. Il s'eſt appellé André Scioppius, frere de Gaſpar (1).

C'eſt ſe mocquer de nous, repartit Mr. de Brillat, de nous dire qu'un homme eſt frere de Gaſpar Scioppius, & de prétendre qu'il ne laiſſera pas de nous être inconnu. Y a-t-il un nom plus connu dans toute la République des Lettres que celui de Scioppius?

Aſſurément, ajouta Mr. Terlaine, il y a du myſtére à tout cela. Je me picque un peu de ſcience généalogique dans les familles des Savans. Mais je ſuis prêt de parier, ou que Gaſpar Scioppius n'a point eu de frere, ou qu'il n'en a point eu qui ait écrit. Je ſai qu'il y avoit au commencement de notre ſiécle un André Schoppius dans la Saxe qui étoit Luthérien, mais on ne me perſuadera pas qu'il fût proche parent de Gaſpar.

Vous

1. Scioppius pour les Italiens, Schoppius pour les Allemans.

¶ Ce faux André Scioppius Auteur de l'*Horoſcopus* &

Vous êtes trop bon, dit Mr. de Rintail à Mr. Terlaine, de vous arrêter à la propriété des mots. Vous qui avés été nourri & formé parmi les Proteſtans, vous êtes encore excuſable de ne connoître point d'autre fraternité ni d'autre paternité que la naturelle. André Scioppius pouvoit être frere de Gaſpar comme Saint Auguſtin l'étoit de Petilien, aux termes de Saint Auguſtin. Je dis plus, Gaſpar pouvoit ſans mentir, & dans le langage ordinaire à l'égard des Religieux, appeller André ſon frere. Mais j'ai à vous prier de ne me pouſſer point à l'extrémité ſur la révélation du ſécret que je veux garder à notre prétendu Scioppius. Croyés ſeulement qu'en matiére de Satires s'il n'étoit point le frere de Gaſpar il méritoit de l'être. Anti-Coton.

Ce n'étoit pas à un homme de ce caractére que la Compagnie des Jéſuites avoit confié ſa cauſe & ſa défenſe. Cet honneur avoit été conféré tout d'une voix à l'Auteur de la *Réponſe Apologétique à l'Anti-Coton*, qui parut dès l'an 1611. au mois de Janvier imprimée à Paris. Le Public eut pour cet Ouvrage toute la conſidération que mérite une Piéce autoriſée, auſſi fut-ce ſur lui que tomba principalement le chagrin des amis ou des défenſeurs de l'Anti-Coton. Je ne mets pas de ce

& de l'*Elixir* n'eſt autre que le P. Garaſſe Jéſuite, comme le reconnoit Baillet lui-même dans ſa Liſte alphabétique des Auteurs déguiſés, & après lui Bayle au mot *Scioppius*, lettre S.

Anti-Coton.

ce nombre ceux qui portérent la Faculté de Théologie assemblée en Sorbonne le premier jour de Février de la même année à examiner quelque point de cette Réponse, parce qu'ils ont protesté dans la même Assemblée qu'ils ne prétendoient pas *noter cette Apologie*, en quelque façon que ce fût, mais seulement demander à la Faculté un éclaircissement sur l'autorité du Concile de Constance, de crainte que sur la foi de cet Ouvrage on ne crût que *Mariana ne fût d'accord avec les Décrets de Sorbonne* touchant une opinion condamnée par le Parlement & par la Sorbonne même (1).

Je n'y mets pas même ceux de la même Faculté qui ont fait un Extrait de l'Examen catégorique de l'Anti-Coton, ni quelques personnes qualifiées dans le Clergé (2) que l'on accuse en l'air d'avoir dit du bien de l'Anti-Coton, & du mal de la Réponse Apologétique, parce que notre créance n'est pas pour les rapports légers & les discours frivoles. Mais je ne puis me dispenser d'y mettre le célébre Humaniste Isaac Casaubon qui fit une grosse Dissertation Latine contre la Réponse Apologétique, où il attaque diverses personnes de la Compagnie de Jésus. Ce qui ne l'empêcha pas de l'adresser à un Jésuite de ses amis nommé Fronton du Duc à qui il l'envoya au mois de Juillet de l'an 1611. Elle se trouve imprimée parmi ses Lettres au nombre 624 (3). ☞ Voi-

1. Canons des Concil. avis & cens. in-8. pag. 39. & 232. Item Recueil d'Actes in-4. &c.

☞ Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à vous dire de l'Hiſtoire de l'Anti-Coton. Vous me diſpenſerés de vous faire celle de Pierre du Moulin puiſque vous ni moi ne le croyons pas Auteur de cette Satire. Pour celle du Pere Coton, ſouffrés que je vous renvoye aux Auteurs de ſa Compagnie qui ont fait ſa Vie ou ſes éloges, & contentés-vous de ſavoir qu'il étoit né à Néronde au Pays de Forez le 7. de Mars de l'an 1564. & qu'il mourut à Paris le 19. de Mars de l'an 1626. Anti-Coton.

ANTI-CUYCKIUS.

15. §. 2. N'Attendés pas, Meſſieurs, continua Mr. de Rintail, une Hiſtoire de l'Anti-Cuyckius auſſi longue que celle que je vous ai faite de l'Anti-Coton. Tous les Catholiques qui ſont devenus les objets de la Satire ou des *Anti* des Hérétiques, ne ſont point de la réputation du P. Coton. A Dieu ne plaiſe pourtant que je vouluſſe rien diminuer de celle du ſavant & pieux Prélat Henri Cuyckius. Peu d'Athlétes de l'Egliſe Catholique ont fourni une carriére plus honorable contre les Hérétiques des Pays-Bas : il étoit même l'ami particulier des Jéſuites & peut-être du P. Coton. Ce fut à la priére de leur Provincial des Pays-Bas & pour faire honneur à leur Compagnie qu'il traduiſit quelques Rélations de Anti-Cuyckius.

2. Perroniana pag. 12.
3. Edit. Grav. 1656. pag. 705.

Anti-Cuyckius.

de leurs Miſſions Orientales. Mais avec tout cela, je n'ai pas entrepris de vous faire voir que l'Anti-Cuyckius ait donné autant d'éclat au mérite de Cuyckius que l'Anti-Coton a fait à celui du Pere Coton.

L'Auteur de l'Anti-Cuyckius étoit un Prêtre Brabantin qui avoit apoſtaſié parmi les nouveaux Réformés de Hollande. Il s'appelloit Henri Boxhorn ou Boxhornius, & quelquefois Bochorinck, mais je ne vous dirai pas ſi c'eſt par corruption, ou ſi c'étoit le nom de ſa famille qu'il avoit changé contre celui de Boxhorn, ſoit pour cacher la baſſeſſe de ſon extraction ſous le nom d'une Nobleſſe empruntée, ſoit pour ſe déguiſer à ſes Compatriotes & à ſes anciens confréres de Religion. Sa chute ne fut pas indifférente à Cuyckius qui avoit un amour très-ſincére & très-ardent pour la vérité Orthodoxe & pour la gloire de l'Egliſe Catholique. Il en eut une véritable compaſſion ; & il ne pût s'empêcher de lui en écrire pour l'exhorter à rentrer dans le ſein de l'Egliſe qu'il avoit abandonnée. Son exhortation fut imprimée à Louvain l'an 1596. *in*-8. avec d'autres Piéces ſous le Titre d'*Epiſtola Parænetica*, &c. Mais elle trouva Boxhornius dans de ſi mauvaiſes diſpoſitions, que loin de produire l'effet qu'elle devoit avoir ſuivant l'intention de ſon Auteur, elle l'irrita & l'aigrit juſqu'à le mettre en fureur, & à lui faire vomir mille injures contre un bienfaiteur qui n'avoit eu que de la charité pour lui.

Cuyc-

Cuyckius ne se rebuta point & lui récrivit avec plus de force que la premiére fois, mais avec aussi peu de fruit. Ce fut ce second effort qui lui attira un *Anti-Cuyckius* de la part de Boxhornius qui de Renegat voulut s'ériger en Auteur Polémique. Cette Satire fut imprimée à Leyde en Hollande *in*-8. l'an 1598. Si elle n'a point eu d'autre suite, je crois qu'on peut s'en prendre au mépris qu'en fit Cuyckius. Anti-Cuyckius.

☞ Henri Boxhornius étoit de cette partie du Brabant qui obéït maintenant aux Hollandois, d'une naissance que personne ne lui reprochoit & d'une parenté à l'obscurité de laquelle on ne trouvoit point à redire. Mais lorsqu'il fut question de prendre une femme à la place de son Bréviaire & de se rendre homme de qualité, il se dit de la Maison des Boxhorns, Noblesse connuë dans le Brabant. Cuyckius crut qu'il devoit revoquer la chose en doute pour rabatre quelque chose de sa vanité, quoique cela ne fût point essentiellement nécessaire à leur controverse. Boxhornius avoit fait ses études à Louvain avec assés de succès, & ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il se mit sur les bancs de Théologie & fut licencié dans la Faculté.

Il devint ensuite Doyen du Chapitre de Tienen ou Tillemont en Brabant, & son zèle pour l'Eglise Romaine le fit choisir pour être Inquisiteur. Mais le dégoût du célibat & l'amour des nouveautés le per-

Anti-Cuyckius.

vertirent, & lui firent prendre parti dans les Héréſies du tems. Il fut Miniſtre premiérement à Berg ou Monts près de Cléves dans les terres de l'Electeur de Brandebourg, puis à Woerden petite Ville de Hollande à cinq milles de Leyden, & enfin à Bréda dans le Brabant Hollandois dans le tems que le Prince Juſtin de Naſſaw étoit Gouverneur de cette Ville. Sa fille mariée à un Miniſtre de Berg-op-Zoom nommé Jacques Zuers, fut mere de Marcus Zuerius Boxhornius qui s'eſt fait connoître par ſes écrits.

Henri Cuyckius étoit auſſi du Brabant Hollandois, ou pour parler plus juſte de la Gueldre unie, puiſqu'il étoit natif de Culembourg Ville ſituée ſur le Leck entre la Seigneurie d'Utrecht & la Bétuve. Il fit ſes Humanités à Utrecht ſous George Macropede ou Langwelt qui paſſoit pour le premier Maître du Pays. Après on l'envoya à Louvain faire ſa Philoſophie avec ſon frere Corneille. Il paſſa enſuite dans l'Ecole de Théologie où il fut Bachelier. Il y avoit neuf ans qu'il étoit à Louvain lorſqu'il fut engagé d'enſeigner la Théologie chés les Chanoines Réguliers de Saint Martin, puis à Sainte Gertrude. Enſuite il fut Profeſſeur de la Philoſophie Morale dans l'Univerſité pendant quatorze ans. Après il prit le bonnet de Docteur en Théologie; il fut Vicaire Général de l'Archevêque de Malines, & ſon Official; puis Doyen de Saint Pierre de Louvain, & enfin Evêque de Ruremonde

monde dans la Gueldre Eſpagnole. Il mourut le ſeptiéme jour d'Octobre de l'an 1609. dans ſa Maiſon Epiſcopale. Anti-Cuyckius.

ANTI-FONTANUS.

16. JE vous citerai ſeulement l'Anti-Fontanus de Jean Botſaccus imprimé à Dantzick *in*-12. l'an 1646. puis je paſſerai à un autre *Anti*. Anti-Fontanus.

Pourquoi tant de précipitation, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail? Avés-vous remarqué que nous ayons bâillé durant l'hiſtoire de l'Anti-Coton, & de l'Anti-Cuyckius? ſi c'eſt vous-même qui vous laſſés, donnés-moi votre cahier, je vous ſoulagerai du moins en ce qu'il n'y aura qu'à lire.

Je ne m'eſtime pas moins courageux que vous, lui répondit Mr. de Rintail. Ce n'eſt pas la fatigue que m'a pû donner la lecture de ces deux *Anti* qui me fait paſſer ſi légérement ſur l'*Anti-Fontanus*. C'eſt le défaut de connoiſſance pour cet *Anti* dont je n'ai jamais vû d'éxemplaire. Je ne ſai pas même ſi ce Fontanus qu'on attaque dans cet Ouvrage étoit Catholique, ou Proteſtant; parce que Botſaccus écrivoit aſſés indifféremment contre les Catholiques, les Proteſtans, & les Sociniens même, comme vous le verrés lorsque je vous parlerai de ſon *Anti-Stegmannus*. De quinze ou ſeize Fontanus de ma connoiſſance, je n'en vois pas un que l'on puiſſe prendre pour l'Adverſaire de Botſack. Je n'ai donc rien à vous dire juſ-

Anti-Fontanus. qu'à ce que quelqu'un de vous, ou de vos amis m'ait procuré la lecture de l'Anti-Fontanus.

Sachons au moins, dit Mr. Terlaine, qui étoit ce Botſaccus, cet Auteur de tant d'*Anti*. Il faut, répondit Mr. de Rintail, vous réſerver cela pour l'Anti-Crellius. Voyons maintenant l'*Anti-Forer*.

ANTI-FORER.

Anti-Forer. 17. POur vous dédommager de l'Anti-Fontanus, je vous donne deux ANTI-FORERS. Vous y mettrés le prix qu'il vous plaira : ils viennent tous deux d'Allemagne. L'un eſt de Pregitſer, & l'autre de Haberkorn tous deux Théologiens Proteſtans.

L'ANTI-FORER de Pregitzer vit le jour à Tubingue en Suabe l'an 1624. dans la formie que nous appellons *in*-4. L'Auteur en vouloit au Pere Laurent Forer, l'un des plus ardens des Controverſiſtes de l'Egliſe Catholique qui fuſſent en Allemagne après Gretzer. Ce Pere avoit fait imprimer à Dilling l'an 1623. *in*-4. un Traité Latin pour la défenſe des vœux Monaſtiques qui ſe pratiquent parmi nous. Voilà tout le ſujet de l'*Anti-Forer*, dans lequel Pregitzer a ramaſſé tout ce qu'il a eu de force pour attaquer les vœux & le célibat.

Cette diſpute, dit Mr. Terlaine, n'a-t-elle pas eu de ſuite? Je n'ai remarqué que cela dans mon cahier, repartit Mr. de Rintail. Il me paroît que le Pere Forer ne

ne faisoit point grand cas de son Adversaire, & qu'il aima mieux combattre contre un autre Protestant de l'Université de Tubingue nommé Melchior Nicolai qui lui disputa toutes ses victoires avec plus d'opiniâtreté. Anti-Forer.

☞ Il faut avouer pourtant que Pregitzer n'étoit pas en petite considération parmi les siens. Il s'appelloit Jean Ulric, il étoit né l'an 1577. dans un village de Souabe nommé Custerding à trois quarts de lieuë de Tubingue; & je m'étonnerois qu'il eût lâché si-tôt le pied devant le Pere Laurent Forer lui qui avoit une barbe capable de faire peur à une armée de François.

Ce petit mot étoit sans doute pour le jeune Mr. de Saint Yon qui se mit à rire, & qui repliqua sur le champ qu'il ne faudroit pas oublier cet article dans la continuation que l'on feroit de l'*Apologie de Pierius pour les grandes barbes des gens d'Eglise.* Mr. de Rintail pour divertir la compagnie, nous dit que cette petite plaisanterie étoit fondée sur ce qu'un jour les Officiers de l'armée Françoise qui étoit en quartier d'hiver à Tubingue, ayant aperçû Mr. le Docteur Pregitzer dont la mine leur avoit frappé l'imagination, allérent trouver Mr. de Turenne leur Général pour l'en divertir, en lui disant, qu'ils *venoient de voir un homme qui avoit plus de barbe lui seul que tous les hommes de France ensemble.* „ C'étoit sans y pen„ ser faire l'éloge de Prégitzer, dit grave„ ment un Auteur Allemand dans son

„ Pa-

Anti-Forer „ Panégyrique (1), parce qu'ils faiſoient
„ voir combien les Allemands ſont plus
„ graves que les François lorſqu'ils ne
„ vivent pas à la Françoiſe, étant certain
„ que ſi ſa barbe ne marquoit pas en lui
„ un grand Philoſophe, elle faiſoit voir
„ au moins que c'étoit un homme, ſe-
„ lon le même Panégyriſte.

Il fut d'abord Diacre, puis Paſteur, Doyen, & Inſpecteur de diverſes Egliſes de ſon voiſinage. Après il fut Profeſſeur en Théologie à Tubingue, & Recteur de l'Univerſité à diverſes fois, puis Doyen de la Faculté de Théologie; juſqu'à ce qu'en 1652. le Duc Eberhard de Wirtemberg le fit Prévôt de l'Egliſe de Tubingue, & Chancelier de l'Univerſité. Il mourut l'an 1656.

L'ANTI-FORER de Haberkorn eſt un peu plus récent. Son Auteur le publia à Gieſſen dans la Heſſe l'an 1654. *in-quarto* Ce Proteſtant prétendoit répondre ſous ce Titre à quatre queſtions qui avoient été propoſées aux Luthériens par le Pere Forer, & par d'autres Auteurs Catholiques ſur la nature de la nouvelle Réformation, ſur l'état de l'Egliſe avant Luther, ſur ſon inviſibilité, & ſur la propagation des Enfans de Dieu par le miniſtére d'un Sacerdoce corrompu. Le Pere Forer étoit encore au monde pour lors. Et ſi ſon grand âge, ou ſes autres occupations l'empêchérent d'entrer encore en lice avec

1. Tob. Wagner in Vit. Pregitzeri pag. 1171. ap. Witt.

vec les Adverſaires de l'Egliſe Catholique, il y a grande apparence qu'il ſe déchargea du ſoin de réfuter Haberkorn ſur quelqu'un de ſes Confréres plus jeune & moins occupé. Mais ce Pere étoit mort depuis quelques années, lorſque Haberkorn entreprit la défenſe de ſon *Anti-Forer*. Il donna d'abord les Réponſes qu'il avoit préparées ſur la matiére de l'Egliſe (2), & ſur quelques autres ſujets, & il les fit imprimer à Gieſſen *in-quarto* l'an 1662. ſous le Titre de *Vindiciæ Anti-Foreri*, &c. Deux ans après il mit en lumiére le reſte de ſes défenſes dans la même Ville ſous le Titre d'*Apologia pro Anti-Forero in* XXXV. *Diſputationib.* &c. Anti-Forer.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à vous dire de notre ſecond Anti-Forer, & de ſa ſuite; & il y a lieu de s'étonner que Mr. Henning Witte avec toute ſa curioſité, & ſon éxactitude n'ait fait aucune mention de ces trois Ouvrages dans le Catalogue qu'il nous a donné des Livres de Pierre Haberkorn.

☞ Il étoit né à Butisbach dans la Wétéravie l'an 1604. le neuviéme de Mai (3). Il fit ſa Théologie à Marpurg, où il paſſa Docteur de la Faculté, & à l'âge de trente-deux ans il fut retenu pour profeſſer la Phyſique. Mais au bout d'un an le Landgrave de Heſſe le fit Prédicateur de ſa Cour, & vers le même tems il prit une femme qui lui donna quatorze enfans, & qua-

2. Lipen. Bibl. Theol. Real.
3. Mich. Heiland apud Witt. Theol.

Anti-Forer. quarante-six petits-fils qu'il eut le plaisir de voir naître. Il mourut l'an 1676 âgé de près de 72. ans.

Pour le Pere Forer qui s'est trouvé en butte aux traits satiriques de ces deux Adversaires, il étoit né à Lucerne parmi les Suisses l'an 1580. Il fut reçû dans la Compagnie de Jesus âgé de vingt ans & fit les quatre vœux (1). Il enseigna d'abord la Philosophie, puis la Théologie Morale, & la Controverse. Après il fut Chancelier de l'Université de Dilling, puis Recteur du Collége de Lucerne, & enfin Confesseur de l'Evêque d'Ausbourg. Il mourut d'apopléxie à Ratisbonne le septiéme Janvier de l'an 1659. (2).

ANTI-GARASSE.

Anti-Garasse. 18. MR. Terlaine ayant entendu prononcer le nom d'*Anti-Garasse* (3) à Mr. de Rintail, parut surpris comme un homme qui se réveille brusquement. Quoi, s'écria-t-il, le Pere Garasse a été aussi honoré d'un *Anti*? J'en ai d'autant

1. Nath. Sotwel.

2. ¶. Scioppius sous le nom d'Alphonsus de Vargas a plus maltraité le P. Forer que n'ont fait Haberkorn ensemble & Prégitzer.

3. ¶. Il n'y a jamais eu de livre imprimé sous le titre d'*Anti-Garasse*, mais seulement une Réponse au P. Garasse, intitulée *Défense pour Etienne Paquier* &c. imprimée à Paris in-8. l'an 1624. Elle a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Nicolas & Gui Paquier enfans d'Etienne par le soin desquels on présume qu'elle a été faite. Ce n'est que pour abréger qu'on a dit l'Anti-Garasse, de même qu'au lieu des

tant meilleure opinion de lui, & je veux le conſidérer dans la ſuite plus que je n'ai fait juſqu'ici. Aſſurément, lui dit Mr. de Rintail, il n'appartient pas à tout le monde de parvenir à l'honneur de voir ſon nom attaché à un *Anti*. C'eſt toujours un ſervice que l'on reçoit de ſes ennemis: c'eſt un moyen que ceux-ci ont trouvé d'immortaliſer les noms ſans qu'on ſoit obligé de leur en témoigner aucune reconnoiſſance. Anti-Garaſſe.

Il n'y a qu'un François, dit Mr. de Brillat, qui ait été capable de faire un Anti-Garaſſe, non plus qu'un Anti-Coton.

Il paroît, reprit Mr. de Rintail, que c'eſt en faveur des Allemans que vous voulés parler: mais les deux éxemples que vous venés de nous alléguer, ne ſeront pas les ſeuls qui pourront faire voir que l'on a très-grande raiſon de dire que les Allemans ne ſont pas les ſeuls Auteurs d'*Anti*. Je ſuis perſuadé comme vous que l'Auteur de l'*Anti-Garaſſe* (4) eſt un François. Mais du tems du Pere Garaſſe, il y avoit

des *Recherches des Recherches d'Etienne Paquier*, bien des gens diſent l'*Anti Recherches* ou l'*Anti-Paquier*. Bayle dans ſon Dictionnaire attribuë aux enfans d'Etienne Paquier la Défenſe qui parut pour leur pére, mais il faut entendre par-là que pour venger ſa mémoire ils empruntérent quelque bonne plume. Nul des enfans d'Etienne Paquier n'étoit capable d'une compoſition ſi vive. Qu'on voie ce que Nicolas Paquier a eſſayé là-deſſus dans le 10. livre de ſes Lettres; rien n'eſt plus froid, ni plus languiſſant.

4. Imprimé en 1626.

¶. Le livre vulgairement nommé l'*Anti-Garaſſe*, quoi-

Anti-Garaſſe.

avoit tant de François du nombre de ceux qu'il conſidéroit comme des Athées, comme des Libertins, ou comme des Hérétiques, & par conſéquent comme des gens capables de faire des *Anti-Garaſſes* qu'il n'a point été néceſſaire de jetter les yeux ſur des Catholiques pour cela. Cependant je ne ſai comme il eſt arrivé qu'il n'y ait preſque eu que des Catholiques au moins de profeſſion, qui ayent été accuſés de ce fait. Je connois des Auteurs & des gens qui ne ſont pas Auteurs, leſquels ne font point difficulté d'attribuer l'*Anti-Garaſſe* à Etienne Paſquier Avocat Général de la Chambre des Comptes. Et leurs raiſonnemens ſur ce point ne paroiſſent pas trop éloignés de la vraiſemblance (1), lorſque l'on conſidére la Compagnie des Jéſuites, ou même la ſeule perſonne du Pere Garaſſe par rapport à Paſquier. Ceux qui ont vû le Livre anonyme intitulé *les Recherches des Recherches* écrit contre Paſquier, & qui ſavent que le Pere Garaſſe en eſt l'Auteur, ſelon la remarque même des Peres Algambe, & Sotwel, ne ſeront pas en peine de trouver les motifs qui auroient pû porter Etienne Paſquier à faire un Anti-Garaſſe. Mais d'un autre côté les parens & les amis de Paſquier qui ſe trouvent encore en aſſés grand nombre au

(1) quoiqu'il n'ait, comme je l'ai remarqué, jamais eu d'autre titre que *Défenſe pour Etienne Paquier &c.* fut imprimé l'an 1624. & non pas l'an 1626. ce fut à la vérité en 1626. que la *Somme des fautes de la Somme Théologique du P. Garaſſe.* fut imprimée, livre qui auroit

au Palais, ne veulent pas comprendre qu'un homme de sa gravité, établi dans la Magistrature eût voulu se deshonorer de la sorte par une si méchante Satire. Anti-Garasse.

Cette réflexion fit souvenir le jeune Mr. de Saint Yon de ce qu'il avoit vû dans Mr. Naudé sur ce sujet, & il nous dit que son Mascurat lui avoit paru raisonner d'assés bon sens touchant l'Anti-Garasse, & les autres Satires du même caractére. Il fut prié de nous faire part de l'endroit de Naudé, & Mr. de Rintail ayant souffert volontiers cette interruption, Mr. de Saint Yon ouvrit un Livre intitulé *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, & il nous lut ce qui suit aux termes de Mascurat.

„ *Poggius* n'a point noirci la bonne re-
„ nommée de *Laurent Valle* en le char-
„ geant des plus horribles médisances que
„ l'esprit humain pouvoit inventer. Les
„ deux célébres Philosophes *Patrice*, &
„ *Liceti* n'ont jamais été soupçonnés de
„ toutes les vilenies dont *Angelutius* &
„ *Castro* les rendoient coupables. Cet im-
„ pudent *Mastigophore de Fusil* n'a en rien
„ flétri la bonne renommée de Mr. de
„ Vivien. L'ANTI-GARASSE, *les*
„ *Recherches des Recherches*, *l'Anti-Co-*
„ *ton*

auroit bien pu être intitulé l'*Anti-Garasse*, mais qu'il ne paroit pas que Baillet ait eu en vuë.

1. ¶. Le P. Garasse n'ayant écrit qu'en 1622. contre Etienne Paquier, il n'y a nulle vraisemblance à supposer que celui-ci, qu'on sait qui mourut en 1615. lui ait répondu par un *Anti-Garasse*.

Anti-Garaſſe. „ *ton*, *le Banquet des ſept Sages*, *le Comtadin Provençal*, *la Milliade*, qui ſont „ les plus ſanglantes Satires de notre „ tems, n'ont apporté ni honte ni dom„ mage aux *Garaſſes*, *Paſquiers*, *Cotons*, „ *Servins*, *Luines*, & *Richelieux* contre „ qui elles étoient faites. Et pourquoi ce„ la? Parce que, comme Claudien diſoit „ fort ſagement: *Opprobriis ſtat nulla fides*. Au contraire Saint Chryſoſtome „ maintient que l'offenſé en ce combat „ eſt beaucoup plus avantagé que celui „ qui offenſe.

Maſcurat, dit Mr. de Rintail, eſt du ſentiment de toutes les perſonnes d'eſprit. C'eſt pour cela que je ne ſuis pas ſurpris que ceux qui s'intéreſſent encore maintenant à la mémoire d'Etienne Paſquier prétendent le diſculper de l'*Anti-Garaſſe* dont ils aiment mieux charger le Poëte Theophile (1) grand Adverſaire du P. Garaſſe qui a vécu dix ans depuis la mort de Paſquier (2).

D'autres eſtiment, ajouta Mr. Terlaine, que l'Auteur de l'Anti-Garaſſe étoit un Huguenot diſſimulé, & je vous nommerois quelques Religieux de ce ſentiment ſi vous en étiés en peine.

Paſquier & Théophile, reprit Mr. de Rintail, ont paſſé pour tels dans l'eſprit de ceux qu'ils avoient autrefois attaqués par d'au-

1. ¶. Il y a deux Piéces de Théophile contre le P. Garaſſe, l'une Latine, *Theophilus in carcere*, l'autre Françoiſe: *Apologie de Théophile*, mais on n'a non plus donné à l'une ni à l'autre le titre d'*Anti-Garaſſe*, qu'à la *Cenſure* qu'en 1623. le Prieur François Ogier,

d'autres Satires, quoiqu'on les vît aller à la Messe, & le dernier est encore aujourd'hui considéré comme un Libertin. Avec ce denoument vous pourrés expliquer la pensée de ceux dans les Ecrits desquels vous avés lû que l'Anti-Garasse est une production de l'Hérésie, ou de l'Athéïsme. Anti-Garasse.

☞ Je ne vous dirai rien de la vie, & de la mort de l'Auteur de cette Satire jusqu'à ce que nous le connoissions avec toute l'évidence nécessaire. Pour le Pere Garasse, vous serés bien aise de savoir qu'il étoit fils d'un habitant de la Ville d'Engoulême, qu'il nâquit l'an 1585. Qu'il fut reçû chés les Jésuites l'an 1600. dans le tems du Jubilé séculaire. Qu'il fit ses quatre vœux l'an 1618. & qu'il mourut de la peste dans l'Hôpital de Poitiers le quatorziéme jour de Juin 1631. âgé de quarante-six ans.

ANTI-GESAVITE, ou ANTI-ESAU.

19. QUel monstre d'*Anti* allés-vous nous faire voir, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail, de quel Pays nous est venu ce nouvel *Anti*? Anti-Gesavite.

De Leipsick, répondit Mr. de Rintail. Mais n'allés pas juger du mérite de cette

„ belle

Ogier, alors fort jeune, publia contre *la Doctrine curieuse* du même P. Garasse, ni qu'à la *Somme des fautes &c* de laquelle j'ai parlé ci-dessus.

2. ¶. Paquier mourut le dernier d'Août 1615. & Théophile le 25. Septembre 1626. onze ans & 24. jours par conséquent après Paquier.

Anti-Geſavite. belle & célébre Ville par une production qui lui fait ſi peu d'honneur. La Ville de Leipſick peut être conſidérée comme l'Athéne de la Saxe pour les Savans qu'elle renferme aujourd'hui ; mais la beauté & la vertu d'une mere ne la rendent pas toujours aſſés heureuſe pour n'avoir point d'enfans difformes & vicieux.

Votre Anti-Geſavite, lui dis-je, pourroit bien être quelque ſotte alluſion à l'Anti-Jéſuite des Proteſtans (1). Et moi, reprit Mr. Terlaine, j'eſtime qu'il y a encore plus de malignité que de puérilité dans la fiction de ce fantôme, & je m'imagine entrevoir l'oppoſition qu'on auroit voulu faire du nom d'un fameux Réprouvé ou qui eſt au moins la figure des Réprouvés avec le nom du Sauveur du Monde que porte une Société célébre dans l'Egliſe (2).

C'eſt, repartit Mr. de Rintail, tout ce qu'il vous plaira ; je dis plus, c'eſt ce que je me ſoucie peu de ſavoir. Je me contenterai de vous dire qu'un Jéſuite d'Allemagne nommé Jean de Mulhauſen ayant mis au jour un Livre contre David Pareus Calviniſte, Profeſſeur en Théologie à Heibelberg ſous le Titre de *Speculum Miſeriarum* ; un autre Profeſſeur en Théologie à Leipſick, mais Luthérien, nommé Jean Mulman voulut entrer dans la querelle de Pareus, & publia ſon *Anti-Geſavite* contre le Pere Jéſuite l'an 1594. *in*-12.

1. Il eſt ainſi appellé dans Lipen, &c.
2. C'eſt dans le même eſprit que Gretſer eſt appellé

in-12. puis l'an 1608. *in*-4. à Leipſick ſous le Titr de *Diſputationes Anti-Geſavitic*æ *de Verbo Dei ſcripto*, *in quibus ſpeculum miſeriarum ſive mendaciorum contra Mulmannum à Johanne Mulhuſiano Apoſtata fabricatum frangitur*, *tunditur*, *cernitur* (3). Anti-Geſavitæ.

Vous voyés que c'eſt ſa propre cauſe que ce Mulman entreprend de défendre quoiqu'il paroiſſe que ſon Adverſaire n'en ait voulu qu'à Pareus avec qui Mulman ne devoit pas avoir d'ailleurs grande liaiſon, lui qui avoit pris la plume contre les Calviniſtes en d'autres occaſions. Pour ſoudre la difficulté nous dirions que Jean de Mulhauſen auroit encore fait un *Speculum Miſeriarum* différent de celui que nous avons cité, ſi quelqu'un l'avoit dit avant nous. Il eſt vrai qu'il fit depuis un ſupplément à ſon Ouvrage intitulé: *Auctarium Speculi Miſeriarum* imprimé à Maïence *in* 8. l'an 1606. Mais cela regarde encore Pareus. Toutefois il ſe peut faire que Mulman ait conſidéré comme écrit contre lui un Livre où il avoit peut-être été repris & noté en paſſant.

☞ Jean Mulman étoit né dans une bourgade appellée Pegaw le 28. (18). de Juin de l'an 1573. A vingt & un ans il vint à Leipſick faire ſa Philoſophie & ſa Théologie. En 1599. il fut fait Diacre à Naumbourg; en 1604. Paſteur ou Miniſtre

pellé outrageuſement Monachus *Eſawita* par Leonhard Hutter. Et *Eſawitius* par Hailbrunner.

3. Ap. Witt. tom. 1. Theol. pag. 76.

Anti-Gesa-vite, tre à Lauch; & neuf mois après Archidiacre de Saint Nicolas à Leipsick. Il y passa Licentié en Théologie l'an 1606. & fut ensuite Professeur en cette Faculté après la mort de Zacharie Schilter. Il se maria pour la premiére fois en 1599. & pour la seconde en 1608. Ayant laissé des Enfans de ces deux lits, il mourut l'an 1613. âgé de quarante ans & quelques mois.

Jean de Mulhausen dont le surnom paternel étoit Spitznaes, étoit né à Mulhausen Ville Impériale de Turinge, de parens Luthériens, & fut élevé dans la Religion du Pays. Parmi les préjugés dont les Protestans ont coutume de prévenir leurs enfans contre la Religion Catholique, on lui avoit fait entendre que le Pape étoit un monstre, & une bête à cornes. Lorsqu'il fut en état de voyager, il alla à Rome, & l'une de ses curiosités fut de voir le Pape. Il s'attendoit à voir un monstre, & se préparoit à compter ses cornes; mais il fut si surpris de voir que le Pape n'étoit qu'un homme, que le dépit d'avoir été si grossiérement trompé jusqu'alors, le jetta heureusement dans l'Eglise Catholique, & de-là dans la Société des Jésuites où il fut admis le vingt-quatriéme jour de Juin de l'an 1585. Voilà

1. ¶. Bayle dans l'endroit que j'ai cité plus haut en son Dictionnaire au mot *Gournay*, lettre C. rapporte quelque passages du Libelle intitulé *Remercîment des Beurières au Sieur de Courbouzon*, desquels il conclud, sur ce que la Demoiselle de Gournay y est maltraitée, qu'elle avoit apparemment écrit quelque

là ce qui lui a attiré le nom d'Apoſtat de la part de ſon Adverſaire dans le Titre de ſon Anti-Geſavite. Après la Philoſophie, il enſeigna la Théologie à Maïence pendant huit ans. Mais ayant été établi Préfet, ou Principal du Collége des Jéſuites de Treves, il y mourut d'apopléxie le dix-huitiéme jour de Septembre de l'an 1609. Anti-Geſavite.

ANTI-GONTIER, ANTI-GOURNAY.

20. VOici, Meſſieurs, continua Mr. de Rintail, une autre Satire contre quelqu'un des Membres de la même Compagnie. Elle a deux Titres, celui d'ANTI-GOURNAY, & celui d'ANTI-GONTIER; je veux dire que c'eſt un monſtre à deux têtes. Anti-Gontier, Anti-Gournay.

Le monſtre, dit le jeune Mr. de Saint Yon, n'eſt donc pas encore ſi effroyable que Cerbere.

Je n'ai preſque rien à vous dire ſur ce ſujet, reprit Mr. de Rintail en tournant la tête vers Meſſieurs Terlaine, & de Brillat, parce que je ne ſuis pas encore parvenu à pouvoir rencontrer cette Piéce. Je vous avouë que le Titre d'*Anti-Gournay* (1) eſt un myſtére pour moi, & j'ai ſujet

que choſe pour les Jéſuites à l'occaſion de l'Anti-Coton. C'eſt auſſi elle indubitablement que le P. Richeome dans ſon *Examen catégorique du Libelle Anti-Coton*, déſigne ſous le nom d'*Amazone*. A l'égard du P. Gontier ce furent plutôt ſes Prédications qui lui attirérent l'*Anti-Gontier* qu'aucunes A-

Anti-Gontier, Anti Gournay.

ſujet de douter même ſi je comprens quelque choſe à celui d'*Anti-Gontier*. Il eſt vrai que le premier de ceux que j'aurois pû prendre pour objet de cette Satire, & qui ſoit venu à ma rencontre, a été le Pere Gontier, ou Gontery Jéſuite célébre du tems de Henri IV. né à Turin en Piémont, mais élevé en France, & accoutumé à prêcher, à diſputer, & à écrire en notre Langue. Cependant je trouve dans l'un des Livres du Pere Richeome que le Pere Theron autre Jéſuite de ces tems-là, eſt traité dans l'*Anti-Gontier* comme le Pere Coton dans la Satire de l'Anti Coton. Je vous rapporterai mot pour mot l'endroit de mon Auteur avec lequel je finirai.

„ L'*Anti-Gournai*, ou *Anti-Gontier* doit „ être mis ès premiers rangs entre les „ tiens (1), (il parle des compagnons ou aſſociés de l'Anti-Coton, des conjurés contre la Compagnie des Jéſuites) „ ton „ fils ſpirituel *Anti-redoublé* te reſſemblant comme le corbeau reſſemble au „ corbeau, Auteur à deux Titres, & Serpent à deux têtes. Son Oeuvre eſt Françoiſe, & de grande importance, & doit „ être entenduë de tous. C'eſt pourquoi „ il la gloſe en Grec par des additions de „ trois à quatre Vers qui déclarent fort „ bien le ſens de ſa tête. Il ne vomit que can-

(1) logies qu'il eût publiées pour ſa Société contre le même Anti-Coton. Le Pere Théron fut mêlé dans cette Satire par rapport à quelques vers de ſa façon qui déplurent aux Adverſaires des Jéſuites. Touchant

„ cantharides, que chiens, que scorpions, Anti Gon-
„ que moucherons, que crocodiles, que tier,
„ viperes, que pestes, & autres ordures, Anti-
„ & bêtes abominables. Il parle à trois Gournay.
„ Langues : Grec, Latin, & François
„ comme un Démon, & comme Toi.
„ Et comme un Serpent monstrueux il
„ jette le venin de toutes contre les Jé-
„ suites, lesquels il tuë, & chasse à grand
„ erre, & dit que le loup sauvage les chas-
„ se, & dit vrai. C'est le loup infernal qui
„ nous chasse par les hurlemens des Mi-
„ nistres qu'il a rendu Loups. Il te faudra
„ prendre garde à la santé de cettui-ci
„ sur tous, tu lui es obligé : car il louë
„ comme bon serviteur ton Oeuvre ; qu'il
„ appelle beau, docte, & très-utile Li-
„ vre, & en fait l'abrégé. Il calomnie le
„ Pere Theron de même façon que tu as
„ calomnié le Pere Coton, &c.

L'Auteur de l'Anti-Gontier m'étant inconnu, je n'ai rien à vous dire de son histoire, dispensés-moi aussi de vous faire celle du Pere Gontier, & du Pere Theron, afin de passer plutôt à un autre *Anti.*

ANTI-GRETSER.

21. JE connois peu d'Auteurs Catholiques qui se soient exposés personnelle- Anti-Gretser.

chant le talent de ce Pere pour la Poësie Latine, voyés Balzac Lettre 5. du 6. Livre à Chapelain, où *Téron* est écrit pour *Théron*.

1. Examen Catégor. du Liv. Anti-Cot. pag. 255, 256.

Anti-Gretser. nellement au chagrin, & à la mauvaise humeur des Protestans plus que Jacques Gretser. C'étoit un homme de cœur à qui les dangers en matiére de Controverse n'avoient jamais fait tourner le dos. Il attaqua souvent, & fut attaqué à son tour par divers ennemis de l'Eglise Romaine. Vers le commencement de notre siécle, un habile Luthérien envoya de Wittemberg en Saxe un ANTI-GRETSER contre lui.

Si vous étiez en peine de savoir ce que Gretser a fait de son côté contre Hunnius, je vous citerois son *Labyrinthe* (1); & un autre Ouvrage où il répond aux Thèses de Hunnius, imprimés l'un & l'autre l'an 1602. c'est-à-dire l'année même du fameux Colloque de Ratisbonne dont il est tant parlé dans ces Ouvrages. Mr. de Rintail passoit déja aux circonstances de la Vie de Hunnius, lorsque je pris la liberté de lui dire qu'en mon particulier je n'avois plus grand sujet d'être satisfait de sa briévété, d'autant qu'il supposoit souvent les choses au lieu de les expliquer, comme si ceux qui l'écoutoient, eussent été obligés de les savoir comme lui

Voudriés-vous, me répondit-il, que je m'étendisse en des récits d'affaires qui n'ont rien d'essentiel à mon dessein, qui n'ont pas même de rapport nécessaire avec mon sujet? Pour vous marquer néanmoins

1. Ce Labyrinthe est attribué ailleurs au P. Adam Tanner

moins les égards que j'ai pour tout ce qui vient de vous, je vous dis en deux mots, mais sans conséquence pour l'avenir, que Philippe Louïs Duc Palatin de Neubourg, & Maximilien Duc de Baviére, dans le dessein de contribuer quelque chose à la réünion des esprits sur les points de la Religion dans leurs Etats, convoquérent une assemblée de Théologiens tant Luthériens que Catholiques à Ratisbonne. Le Colloque commença sur la fin de l'an 1601. & ne finit apparemment qu'au commencement de l'année suivante. C'est l'expédient que je trouve pour accorder six ou sept Auteurs partagés dont les uns mettent le Colloque en 1601. & les autres en 1602 Notre Hunnius fut l'un des principaux Théologiens qui s'y trouvérent du côté des Luthériens; & je vous nomme le P. Gretser & le P. Tanner tous deux Jésuites entre les autres Théologiens que produisit le Duc de Baviére. Il en fut de ce Colloque comme des combats où la Victoire ne se régle pas sur le nombre des morts. Chacun prétendit en être sorti avec avantage, on en fit des Rélations de part & d'autre, & des Traités tant en Latin qu'en Allemand jusqu'au nombre de plus de vingt. Parmi ces Ecrits j'en ai remarqué un en Langue vulgaire concernant le triomphe des Jésuites imprimé à Tubingue Ville Luthérienne l'an 1603. *in*-4. & un en Latin com-

Anti Gretzer.

Tanner par Alegambe & Sotwel, selon Mel. Ad. tom. 1. p. 729.

Anti-Gretſer. composé par Hunnius & publié à Wittemberg en Saxe la même année en la même forme ſous le Titre d'*Epiſtola Conſolatoria cum notis.* Je vous laiſſe à conjecturer de ces deux Ecrits de quel côté la Victoire s'étoit rangée, il me ſuffit de vous dire que Hunnius tâcha de vanger ſon parti par un *Anti-Tanner* dont je vous parlerai ailleurs, & par l'*Anti Gretſer* ſur lequel le P. Gretſer ne put s'empêcher de faire des Réfléxions Elles furent imprimées à Ingolſtad quelque tems après, & inſérées depuis parmi quelques autres de ſes Oeuvres ſous le Titre d'*Admonitio de Anti-Gretſero.*

Ce n'eſt pas aſſés d'avoir contenté Mr. de Verton, continua Mr. de Rintail en s'adreſſant à Meſſieurs de Brillat & Terlaine, il faut auſſi donner quelque choſe à votre ſatisfaction, vous qui demandés toujours des circonſtances de la Vie des Auteurs des Ouvrages deſquels on vous entretient.

☞ Gilles Hunnius naquit dans un Village du Duché de Würtemberg en Soüabe appellé Winend l'an 1550. le 21. de Decembre jour de Saint Thomas. Il fit ſes premiéres études dans les Monaſtéres d'Adelberg & de Maulbrunn où il trouva des camarades dont il ne fut guéres ſatisfait. Il fit enſuite ſa Théologie à Tubingue où il devint Préfet des Bourſiers du Duc de Würtemberg. Après il fut Théologal à Marpourg dans le Landgraviat de Heſſe. Il prit une femme qui lui fit pratiquer le précepte de Saint Paul en le garan-

rantiſſant de l'irrégularité qui produit la Bigamie (1). Vous comprenés bien la nature de cette obligation qu'il avoit à ſa fidéle compagne. Il eut beaucoup de combats à livrer & à ſoutenir tant de la part des Sacramentaires ou Calviniſtes-Zuingliens, que de celle des Flacciens ou Illyriciens, c'eſt-à-dire, des Luthériens rigides. A propos de quoi il eſt bon de remarquer que ce fut lui qui après l'an 1580. introduiſit dans les Ecoles Luthériennes l'opinion contraire au dogme de la Prédeſtination abſoluë qui avoit été enſeigné communément entre les Luthériens pendant près de 40. ans. Ce qui le fit accuſer de Pélagianiſme par ſes Confréres. L'an 1592. il fut fait Profeſſeur en Théologie à Wittemberg en Saxe & *Aſſeſſeur du Conſiſtoire*; & deux ans après Paſteur & Surintendant de la Ville & Diocèſe de cette Ville. Il mourut le 4. d'Avril de l'an 1603. Anti-Gretſer.

Jacques Gretſer naquit à Marckdorff bourgade près du lac de Conſtance ſur les confins de la Soüabe & des Suiſſes vers l'an 1561. Il entra chés les Jéſuites l'an 1577. à Ingolſtad en Baviére où il enſeigna depuis la Philoſophie, la Théologie Morale & Scholaſtique. Vous ſavés qu'il avoit joint une érudition fort diverſifiée avec une vivacité d'eſprit ſurprenante. De ſorte que ſes Compatriotes qui ne ſavoient pas qu'il avoit encore plus d'humilité que de

1. *Unius uxoris maritus.* Vit. Hun. p. 730. M. Adam.

Anti Gretser.

de ſcience, députérent un jour à Ingolſtad pour le tirer & le faire peindre, afin de pouvoir conſerver dans leur Hotel de Ville le portrait d'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſa Patrie. Il renvoya les députés avec indignation, diſant *que s'ils étoient curieux d'avoir ſon portrait, ils n'avoient qu'à faire peindre un Aſne* (1): en quoi je trouve que ſa vertu étoit un peu moins facile & moins complaiſante que celle de quelques-uns de nos ſavans Réguliers qui veulent bien s'humaniſer juſqu'à ſouffrir qu'on les tire & qu'on multiplie leurs portraits par le monde.

Gretſer mourut à Ingolſtad le 29. de Janvier de l'an 1625. âgé de 63 ans.

*Remettés ici l'*ANTI-HUNNIUS *dont il eſt parlé à l'article* 79.

ANTI-JANSENIUS.

Anti-Janſenius.

22. SI vous n'euſſiés nommé cet *Anti*, dit Mr. de Terlaine à Mr. de Rintail, j'allois vous demander s'il n'y avoit eu que des Jéſuites parmi les Catholiques qui euſſent été expoſés à la Satire, ou ſi vous voulés, à l'inhumanité des Hérétiques.

Pour moi, ajouta Mr. de Brillat, je ne ſuis pas ſurpris d'entendre parler d'un *Anti-Janſenius*, quand je ſonge au grand nombre des Adverſaires que Janſenius a eus dedans & dehors l'Egliſe.

Je vous demande un peu de patience, reprit

1. Aleg. & Sotwel. Bibl. S. J.

reprit Mr. de Rintail, afin de n'aller pas trop vîte dans nos jugemens, & de ne point confondre les objets de nos *Anti*. Anti-Janſenius.

L'Auteur de mon Anti-Janſenius étoit un Luthérien, Miniſtre de Hambourg, nommé Jean Müller qui n'avoit pû digérer l'affront que lui avoit fait Janſenius en réfutant un Ecrit qu'il avoit compoſé en faveur de ſon Luthéraniſme. Le Livre de Janſenius ſur ce ſujet fut imprimé à Anvers l'an 1631. *in*-8. ſous le Titre de *Defenſio Fidei Catholicæ & Apoſtolicæ Romanæ, oppoſita Appoſitioni neceſſariæ Joannis Mulleri Lutherani Prædicantis Hamburgenſis.*

Muller ſe ſentant pouſſé avec un peu plus de vigueur qu'il n'auroit ſouhaité pour la cauſe qu'il défendoit, prit à parti la perſonne-même de Janſenius, & ſe mit en devoir de lui répondre. Mais n'ayant pas meilleure opinion de la patience d'autrui que de la ſienne, il lâcha par avance un précurſeur de ſon *Anti-Janſenius*, je veux dire un prélude de la Réponſe qu'il méditoit contre ſon Adverſaire. Cela fut imprimé à Hambourg l'an 1632. *in*-12. ſous le Titre de *Prodromus Anti-Janſenii.*

Mais l'année n'étoit pas encore à ſon mois de Décembre lorſqu'on vit enfin paroître la Réponſe dans la même Ville, *in*-4. ſous le Titre d'*Anti-Janſenius*, *hoc eſt, neceſſaria Reſponſio ad defenſionem Fidei Catholicæ Romano-Apoſtolicæ*, ce qui fut réimprimé deux ans après dans la même Ville *in*-8.

Anti-Janſenius.

Voilà ce que je ſai de cet Anti-Janſenius. Vous voyés que ſon hiſtoire eſt courte. Quoi, dit Mr. Terlaine, Janſenius en ſeroit demeuré là? Quoi, il auroit fini le premier? Peut-être que non, répondit Mr. de Rintail, ſi ſes Supérieurs ne l'euſſent occupé aux Miſſions & aux Prédications. Je vous dirai néanmoins qu'un de ſes freres (ſelon la chair & le ſang) s'étoit chargé de repliquer pour lui contre Muller, mais l'Ouvrage fit naufrage avec ſon Auteur, qui périt malheureuſement ſur mer l'an 1636. dans un voyage qu'il faiſoit de la Hollande à Rome.

Mr. de Brillat ne paroiſſant pas entiérement ſatisfait de cette hiſtoire prit la parole. C'eſt un énigme que vous nous propoſés, dit-il, plutôt qu'un récit hiſtorique, que nous venons d'entendre. Vous nous avés parlé de Supérieurs à l'égard de Janſenius, comme s'il avoit été quelque Moine: & vous voulés ſans doute nous faire deviner qu'il pourroit avoir eu des freres de Couvent lorſque vous nous avés cité un de ſes freres ſelon *la chair & le ſang*.

☞ Si vous croyés plaiſanter, vous vous trompés vous-même, repartit Mr. de Rintail; je vois bien maintenant que l'équivoque du nom de cet Auteur a mis de la confuſion dans vos idées. Aprenés donc que ce Janſenius étoit un Religieux Dominicain de Hollande, nommé *Nicolas* & ſurnommé quelquefois *Boy*. Il étoit natif de Ziriczée en Zelande, Licencié en Théo-

Théologie, & célébre Prédicateur dans la Ville d'Anvers. Mais étant allé en Dannemarck en qualité de Miſſionnaire Apoſtolique pour travailler à la converſion des Peuples, il y mourut peu de tems après avoir publié ce qu'il avoit écrit contre Muller. Il avoit trois freres tous Religieux de Saint Dominique comme lui, ſavoir Leonard, Cornelius & Dominique; ſingularité que j'ai voulu vous faire remarquer. Cornelius étoit celui dont je vous ai parlé, qui ſe noya en allant à Rome, & qui avoit fait l'Apologie de Nicolas. Il portoit la qualité de Lecteur en Théologie à Boulogne, & il étoit au moins le troiſiéme de ſon nom, & l'onze ou douziéme de ſon ſurnom dans la République des Lettres. Anti-Janſenius.

Pour Jean Muller Auteur de l'Anti-Janſenius, il étoit né à Breſlaw en Siléſie le ſeiziéme Juin de l'an 1598. Il fit ſes études dans ſa Ville natale, puis à Wittemberg, & enſuite à Leipſick. Après il fut Profeſſeur en Philoſophie à Wittemberg, & il compta pour beaucoup l'honneur qu'on lui fit de le loger dans la chambre que le Patriarche Luther avoit habitée lorſqu'il demeuroit à Wittemberg. Deux ans après il fut Inſpecteur à Lunebourg, & Miniſtre ou Paſteur de la Paroiſſe de Saint Michel, & enfin Paſteur de Saint Pierre & Saint Paul à Hambourg en 1626. Il paſſa Docteur en Théologie à Wittemberg l'an 1641. & il fut créé Sénieur, ou l'Ancien du Miniſtére de la Ville & Diocéſe de Hambourg en 1648.

Anti-Janſenius. Il étoit Bigame avant que d'être Docteur en Théologie. Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1623. & pour la ſeconde en 1629. Il eut la joie de voir ſortir de l'un & de l'autre lit des enfans, & des petits-fils; puis il mourut ſubitement comme il alloit monter en chaire le jour de Saint Michel 29. de Septembre de l'an 1672. âgé de 74. ans ſeize ſemaines & deux jours.

ANTI-JESUITES.

Anti-Jéſuites. 23. QU'avés-vous donc fait de l'Anti-Janſenius de Mr. Moraines, dit Mr. Terlaine à Mr. de Rintail lorſqu'il le vit paſſer à d'autres *Anti*? Je vous ai écouté ſans interruption, & ſans impatience juſqu'à la fin de votre Anti-Janſenius de Muller, mais il n'eſt plus tems de diſſimuler. Si je ne connoiſſois d'ailleurs l'Anti-Janſenius de Moraines, je ne me ſerois pas apperçu de votre omiſſion, pour ne pas dire de votre infidélité.

Si vous connoiſſés ce Mr. Moraines, répondit Mr. de Rintail, vous devés vous ſouvenir que ce n'étoit pas un Hérétique; & que je ne vous parle ici que des *Anti* d'Hérétiques contre les Catholiques. Le ſeul Titre d'ANTI-JESUITE en feroit foi, quand tous les autres *Anti* de la converſation d'aujourd'hui ſeroient venus à me manquer.

Je ne ſai ſi vous avés pris garde que les Hérétiques ont preſque toujours fait l'honneur aux Jéſuites de rendre le nom de leur Com-

Compagnie réciproque avec celui de l'Eglise Romaine. La notion du nom de Jésuite est souvent aussi étenduë dans la plupart des Ecrits des Protestans que celle du nom de Catholique: de sorte que soit qu'ils y ayent voulu entendre finesse, soit qu'ils ayent agi bonnement, ils n'ont jamais fait difficulté de publier que la Doctrine des Jésuites est celle des Catholiques Romains, & la doctrine des Catholiques Romains celle des Jésuites. Anti-Jésuites.

Je vous vois venir, dit Mr. de Brillat, vous tendés à nous faire conclurre qu'un *Anti-Jésuite* n'est donc autre chose qu'un *Anti-Catholique*, ou pour parler comme les Protestans, un *Anti-Papiste*.

Vous l'avés dit, repartit Mr. de Rintail; mais quoique personne ne s'aviſât de chicaner les Protestans sur l'intention qu'ils ont euë de confondre l'espéce avec le genre, les Jésuites auront toujours sujet de leur reprocher cet esprit de singularité qui leur a fait inventer le nom d'Anti-Jésuite depuis que la Providence a fait venir Saint Ignace dans ce monde.

Où étoient donc, reprit Mr. Terlaine, les Anti-Jésuites avant Saint Ignace? Car enfin je ne suis pas en peine de trouver des Anti-Catholiques avant lui. Je ne vous oblige pas de me montrer des Anti-Papes avant Saint Pierre.

Vous croyés me surprendre, repliqua Mr. de Rintail, en me faisant des questions semblables à celles que Tertullien faisoit aux Hérétiques de son tems lorsqu'il leur demandoit où étoient les Marcioni-

Anti-Jéſuites.

cionites avant Marcion. Mais je veux à mon tour vous faire une queſtion; & ſur la réponſe que vous me donnerés, je vous promets de régler la mienne. *Jeſus Fils de Marie eſt-il le Chriſt*? Oui certainement, répondit Mr. Terlaine, & je tiens pour blaſphémateur, & pour Juif tout homme qui oſeroit répondre autrement que moi à une pareille queſtion. Vous m'avouerés donc auſſi, repartit Mr. de Rintail, que tout ce qui eſt oppoſé au *Chriſt* l'eſt auſſi à *Jeſus*. Je l'avouë, repartit Mr. Terlaine. Si-bien, repliqua Mr. de Rintail, qu'un *Ante-Chriſt* eſt un *Anti-Jeſus*, & réciproquement un Anti-Jeſus ſera un Ante-Chriſt. Je le veux encore, dit Mr. Terlaine: un Anti-Jéſuite ſera donc la même choſe auſſi qu'un Anti-Chrétien, reprit Mr. de Rintail.

Alors Mr. Terlaine ſe trouvant un peu embaraſſé, lui répondit: Je ne ſuis pas aſſés exercé dans l'art des Sophiſmes pour vous débrouiller ce qui fait ma difficulté dans votre raiſonnement. J'aime mieux vous accorder votre concluſion, que de retourner en Logique: mais quelle conſéquence prétendés-vous en tirer?

Je prétens, dit Mr. de Rintail, vous faire conclurre qu'il y a eu des Anti-Jéſuites dès qu'il s'eſt trouvé des Anti-Chrétiens dans le monde, & qu'ils ſont par conſéquent auſſi anciens que Saint Jean l'Evangéliſte.

Alors Mr. de Briſſat voulant tirer Mr. Terlaine d'intrigue, dit que Mr. de Rintail ne parloit que dans un ſens général qu'on

qu'on ne pouvoit pas nier, mais que Mr. Terlaine qui n'enviſageoit que le ſens particulier n'avoit pas eu tort de rapprocher les *Anti-Jéſuites* au deça de Saint Ignace. Mais, ajouta-t-il, ceux qui aiment les longues généalogies ne pouvant faire remonter cette race d'*Anti*, je veux dire des ennemis des Jéſuites, au-deſſus de ce ſaint Patriarche, pourront la faire deſcendre juſqu'à la fin des ſiécles. Anti-Jéſuites.

Il faut, dit Mr. Terlaine, être inſpiré pour parler de la ſorte, je ne vous trouve pas aſſés obſcur pour un Prophéte, & je vous eſtime un peu trop hardi pour un homme qui n'a pas tout le crédit qu'il lui faudroit pour pouvoir cautionner l'avenir. Mais tout de bon, eſt-ce par inſpiration que vous avés appris qu'il y auroit des Anti-Jéſuites juſqu'à la fin du monde?

Je crois voir la penſée de Mr. de Brillat, reprit Mr. de Rintail; ou il me dira que je me trompe, ou il veut dire que l'on verra des Anti-Jéſuites tant qu'il y aura des Jéſuites. Mais il me permettra de lui dire que je ne ſouſcrirois pas volontiers à ſon ſentiment.

A vous dire le vrai, je ſuis aſſés de l'avis d'un Pere Jéſuite qui a publié depuis quelque tems *la Défenſe des nouveaux Chrétiens*, &c. contre un Moraliſte de Port-Royal, & contre un Miniſtre de Roterdam. Cet Auteur s'explique aſſés nettement ſur la durée qu'il donne aux Ennemis de ſa Compagnie que j'appelle toujours *Anti-Jéſuites*.

Vous

Anti-Jéſuites. Vous allés l'entendre parler (1). „ Leur „ grand crime, (dit-il parlant des Jéſuites) & qui ſera toujours irrémiſſible, „ c'eſt d'avoir des Prédicateurs dans les „ Chaires, des Ecoliers dans leurs Colléges, & des perſonnes qui ſuivent leur „ direction: c'eſt d'avoir quelque part aux „ emplois Eccléſiaſtiques, & à la confiance des Princes. Tant qu'ils ſeront „ coupables de ces péchés-là, tant qu'ils „ auront quelque crédit dans le monde, „ & quelque zèle pour la Religion, jamais „ ils ne ceſſeront d'être des eſprits &c. „ Cela veut dire qu'ils ne manqueront jamais d'*Anti-Jéſuites*. Mais, continuë „ l'Auteur, s'ils venoient quelque jour à „ ne plus prêcher, ne plus confeſſer, ne „ plus enſeigner, ne plus ſe mêler d'aucune des fonctions qui regardent le „ Prochain, ne plus s'oppoſer aux entrepriſes des Ennemis de la Foi: alors ils „ peuvent s'aſſurer, &c..... c'eſt-à-dire „ qu'ils verront alors tous les *Anti-Jéſuites* à leurs pieds, & diſparoître leur „ nom & leur mémoire de deſſus la terre.

Si les Jéſuites continuent de prêcher, d'écrire & de diriger juſqu'à la fin des ſiécles, ou l'on me prendra pour un faux Prophéte, ou l'on verra les Anti-Jéſuites durer juſques-là: & joindre leurs forces avec celles de l'*Ante-Chriſt* pour venir fondre ſur notre Poſtérité.

Après tout il faut avouer qu'on n'a preſque vû que des Hérétiques qui ayent oſé

1. Part. 1. pag. 2. 9.

osé porter le nom d'Anti-Jésuites à la tête de leurs Livres. Leurs autres ennemis se sont souvent contentés de l'être sous le masque sans en prendre la qualité. N'attendés pas que je vous donne ici quelque ample Catalogue des premiers. Je ne me suis jamais senti trop de passion pour les lire, moins encore pour en faire des Recueils. Anti-Jésuites.

Le premier que je trouve sur ma feuille est l'Anti-Jesuite *de Jean de Serre* Ministre Huguenot. C'est une Piéce que je confondrois volontiers avec l'*Ant.-Jésuite* qui parut *in* 8. du tems de Henri le Grand sans nom d'Auteur, d'année, ni de lieu d'impression, circonstances ordinaires des Satires & Libelles diffamatoires. Je ne crois pas même qu'on le doive distinguer de celui dont le Pere Richeome fait mention parmi les Camarades de l'Anti-Coton. Voici ce qu'il en dit aux termes du langage de son siécle (1). „ Entre les premiers (il parle à l'Anti-Coton) „ est l'*Anti-Jésuite* ton Collatéral, & *Anti* „ comme toi. Ce pauvre Pantois passionné „ est toujours à la grosse haleine & n'en „ peut plus; tant il est échauffé & harassé „ à crier & heurler contre les Jésuites. Il „ les veut chasser de la France à fine force „ sans rémission, & avec eux le Code „ & le Digeste, le Droit Canon, les Langues Latine & Grecque, & tous les „ bons Livres, afin que personne ne soit „ plus savant que lui.

Le

1. Exam. Cat. P. 250.

Anti-Jéſuites. Le ſecond, continua Mr. de Rintail diſant qu'il ne s'arrêtoit pas éxactement à l'ordre des tems; le ſecond, dit-il, eſt une Piéce Latine pareillement anonyme, intitulée *Gratianus Anti-Jeſuita*, ie eſt, *Canonum ex ſcriptis veterum Theologorum à Gratiano in illud volumen, quod Decretum appellatur, collectorum, & Doctrinæ Jeſuiticæ ex variis iſtius Sectæ Matæologorum ſcriptis excerptæ collatio, à quodam ſtudioſo veritatis inſtituta.*

Les Hérétiques firent imprimer cet Ouvrage pour la premiére fois l'an 1586. *in* 8. & ils le remirent ſous la Preſſe à Gieſſen l'an 1615. Je ne vous dirai rien du chagrin & de l'indignation avec laquelle les Catholiques regardérent ce Livre: je me contenterai de vous faire remarquer qu'on a eu grand ſoin de l'inférer dans l'Index du Pape Alexandre VII. & dans celui de Sotomajor, je veux dire qu'il a été proſcrit par les Inquiſitions de Rome & d'Eſpagne (1).

Le troiſiéme *Anti-Jéſuite* eſt un Calviniſte des plus animés contre les Catholiques. Comme il étoit fort connu ſous ſon nom, & par ſes emportemens, il eut la diſcrétion de ſe cacher ſous le maſque de Joachimus Urſinus; mais il fut aſſés hardi pour ſe donner le ſurnom d'*Anti-Jéſuite*, au lieu de le laiſſer porter au Titre de ſon Livre. C'eſt donc ſous le nom de *Joachimus Urſinus Anti-Jeſuita* que cet enne-

1. Ind. lib. prohib. Alex. VII. p. 56. Ind. Ant. Sotomay. p. 474.

ennemi de l'Eglise Romaine fit paroître une grosse & sanglante Satire en Latin non pas contre les Jésuites en particulier quoique c'eût été son intention, mais contre les Religieux & le Clergé, & généralement contre tous les Chrétiens qui font profession de la foi Catholique sous la direction du Pape & des autres Successeurs des Apôtres. L'Ouvrage de cet Anti-Jésuite a pour Titre, *Jesuitici Templi stupenda.* 1. *De Idololatrica invocatione, & salutatione Angelica, unà cum horrendis blasphemæ adorationis & superstitiosæ consecrationis creaturarum exemplis.* 2. *De Patrociniis Sanctorum quos Monachi quibus rebus Deos atque Deas tutelares assignarint.* 3. *De Sanctorum reliquiis &c.* & il fut imprimé à Francfort *in*-8. puis à Amberg en la même forme l'an 1610. Je ne vous dis rien maintenant de l'Auteur de cette Satire, mais nous pourrons y revenir lorsque je vous parlerai de l'Anti-Machiavel. Anti-Jésuites.

Celui que j'ai à vous proposer comme le quatriéme des *Anti-Jésuites* de mon cahier, continua Mr. de Rintail, vient d'un Luthérien d'Allemagne nommé Herman Samson & il se trouve renforcé d'un autre Anti-Jésuite que ce Samson lui donna pour être compagnon inséparable de sa fortune. Ils parurent ensemble à Giessen au Landgraviat de Hesse l'an 1605. *in*-4. sous le Titre Latin de *Anti-Jesuita primus, & secundus, sive, Discussio & Confutatio solida quæstionum aliquot quas Laurentius Nicolai Jesuita tractat initio Libri sui quem in-*

Anti-Jéſuites. *inſcripſit : Confeſſio Chriſtiana de via Domini*, &c. Le Livre que le Luthérien attaquoit par ſes deux Anti-Jéſuites, avoit été publié à Cracovie en Pologne dès l'an 1604. *in*-4. & le Pere Laurent Nicolaï de Nortwegue y avoit montré les veſtiges du chemin que les Peuples de Dannemarck, de Nortwegue, & de Suéde avoient tenu dans le Chriſtianiſme depuis ſix cens ans pour faire voir combien les Prétendus Evangéliques ou Réformés de ces Pays s'étoient écartés de cette route. Le procès que Samſon voulut lui ſuſciter ſur ce ſujet, n'eut pourtant pas beaucoup de ſuite; ainſi je finirai en vous diſant en deux mots quels étoient ces deux perſonnages.

☞ Herman Samſon qui s'eſt acquis beaucoup de réputation parmi les Protestans, étoit natif de Riga en Livonie qui eſt maintenant de la domination des Suédois. Il fut élevé en Allemagne, & fit ſes études à Wittemberg, à Roſtock, &c. Il retourna enſuite dans ſon Pays où on le fit Profeſſeur en Théologie, Paſteur dans la principale Egliſe, & Surintendant (à la Luthérienne) de tout le Diocèſe de Riga. Il mourut dans cette Ville l'an 1643.

Le Pere Laurent Nicolaï portoit véritablement le ſurnom de Nortwegue qui étoit celui de ſa famille, quoiqu'il fût d'ailleurs natif du Royaume de ce nom. Il vint au monde l'an 1538. il étoit déja Prêtre, & Docteur en Théologie lorſqu'il entra dans la Compagnie des Jéſuites. Il y vêquit pendant 59. ans tant en Pologne,

gne, en Autriche, en Bohéme en Moravie, & dans les Pays-Bas, qu'en Suéde, & en Dannemarck. Il mourut à Vilna dans la Lithuanie le cinquiéme jour de Mai de l'an 1622. âgé de 84. ans. Anti-Jéſuites.

Enfin, Meſſieurs, je veux à quelque prix que ce ſoit vous tenir la parole que je viens de vous donner, de finir ici l'article des *Anti-Jéſuites*. C'eſt pour y être encore plus fidéle que je ſupprime ce que j'avois à vous dire de ceux de divers Proteſtans tels que Miſler, Chriſtians, Affelman, Grawer, Meyfart, & de quelques autres *Anti-Jéſuites* que perſonne n'oſe reclamer, & qui ont été abandonnés dès leur naiſſance comme des enfans illégitimes, ou comme des avortons, par ceux qui leur avoient donné le jour.

ANTI-KEDDIUS.

24. JE vous ai délivrés, continua Mr. de Rintail, des Anti-Jéſuites généraux comme de Satires vagues, dont le récit ne pouvoit contribuer qu'à vous ennuyer. Mais ayant commencé une fois à vous faire un détail des Anti-Jéſuites perſonnels, il me ſemble que je ne ſuis plus libre de ſouſtraire à votre raillerie, & à votre cenſure l'*Anti-Keddius*, & les autres *Anti* qui attaquent quelques particuliers d'entre les Jéſuites à qui ces *Anti* ſatiriques n'ont pas fait moins d'honneur que les Anti-Becans, les Anti-Bellarmins, l'Anti-Cornée, l'Anti-Coſter, l'Anti-Coton, les Anti-Forers, l'Anti-Garaſſe, Anti-Keddius.

&

Anti-Keddius. & l'Anti-Gretſer dont nous avons déja parlé, en ont procuré contre l'intention de leurs Auteurs, aux Jéſuites qu'ils attaquoient.

Le Pere Keddius, ou Keddens Jéſuite Allemand a l'obligation de ſon *Anti* à un Proteſtant nommé Jean Reinboth, c'eſt une particularité que je n'ai trouvé que dans le Livre qu'un autre Proteſtant nommé Boſius, a fait pour ſervir d'entrée à la connoiſſance des Auteurs Eccléſiaſtiques (1). Dans le deſſein de m'éclaircir ſur ce fait, j'ai conſulté la liſte que Mr. Witten nous a donnée des Ecrits de Reinboth, j'y ai remarqué véritablement trois Ouvrages compoſés en Allemand contre le Pere Keddens: mais l'omiſſion de celui qui porte le Titre ſatirique d'Anti-Keddius ſervira plutôt à nous perſuader que la liſte de ſes Ecrits n'eſt point complète qu'à nous prouver que Reinboth n'ait point fait d'*Anti-Keddius*.

☞ Jean Reinboth étoit né à Altenbourg en Miſnie le quatorziéme de Février de l'an 1609. (2). Il fit ſes études à Leipſick, & à Iéne, puis à Roſtock, & à Coppenhague. Il paſſa enſuite du Dannemarck en Hollande à Leyde, & de Hollande en Angleterre à Oxford. Le Roi de Dannemarck Chriſtiern IV. l'ayant rappellé, le fit établir Paſteur à Saint Nicolas de Flensburg, & lui donna la Prévôté des Egliſes dépendantes de cette Ville

1 Pag. 46. Introd. in Not. Script. Eccleſ.
2. Witt. Memor. Theol. pag. 1780.

le avec la direction de son Conseil dans le même lieu. Au bout de deux ans, ce Prince le commit sur tout le Diocèse de Hattersleben, & le fit Pasteur, ou Prédicateur de la Cour. Mais six ans après il fut choisi par Frederic Duc de Slesvick & de Holstein, pour être Surintendant Général des Eglises de cette Duché, & il alla pour cet effet prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Rostock. Il se maria par trois fois, & vit ses trois femmes mourir devant lui. Le jour de sa mort arriva le vingt-septiéme de Juillet de l'an 1673. après soixante-quatre ans quatre mois & treize jours de vie. Anti-Keddius.

Pour ce qui regarde le Pere Josse Kedd (car son surnom s'écrit ainsi aussi-bien que *Keddens* & *Kede*, & en Latin *Keddius*) vous saurés qu'il nâquit à Emmerick dans le Duché de Cléves l'an 1597. & qu'il se fit Jésuite à vingt ans. Après avoir enseigné les belles Lettres, & la Philosophie pendant quelque tems, il se donna à la Prédication, aux Missions, & à la Controverse; il mourut à Vienne en Autriche le vingt-septiéme Mars de l'an 1657.

ANTI-KIRCHER.

25. SI tous les *Anti* m'étoient aussi inconnus que celui que je viens de vous nommer, je ne vous donnerois pas la peine de revenir ici pour en écouter la suite, & cette seconde conversation que nous avons à leur sujet, seroit assurément la derniére. Je ne puis vous nier que je Anti-Kircher.

Anti-Kircher. connoiſſe au moins deux *Anti-Kirchers*, mais je vous avouë auſſi que je n'en ſai preſque autre choſe que le nom.

§. I.

Le premier ſe trouve écrit en Allemand par un Luthérien nommé Jean Conrad Schragmuller, & il parut l'an 1654. *in-quarto* dans la Ville de Dortmund qui appartient aujourd'hui au Marquis Electeur de Brandebourg, & qui eſt ſituée entre la Weſtphalie, & le Comté de la Marck. Il ne s'agiſſoit pas d'un différend perſonnel entre Kircher, & Schragmuller, mais des matiéres conteſtées entre l'Egliſe Romaine, & la Secte des Luthériens : ainſi vous pouvés juger du tort qu'a eu ce Proteſtant d'appeller ſon Ouvrage Anti-Kircher.

§. II.

Le ſecond quoiqu'un peu plus perſonnel, ſemble d'ailleurs un peu moins choquant par le tour que ſon Auteur lui a donné. Auſſi l'Auteur étoit-il plus en réputation d'habileté, & de diſcrétion, que Schragmuller, quoiqu'il n'eût que 31. ans lorſqu'il le fit paroître à Konigsberg en Pruſſe l'an 1643. *in*-24. Cet Auteur étoit le fameux Abraham Calovius chef de Secte parmi les Luthériens modernes oppoſé à George Calixte, & aux Calixtins qui vous ſont peut être plus connus ſous le nom de Syncrétiſtes. Le deſſein de Calovius

vius n'étoit pas en apparence de dire des injures à Kircher, mais seulement de réfuter les raisons, ou les motifs qu'il avoit allégués de sa conversion. C'est peut être suivant cette pensée qu'il avoit intitulé son Libelle: *Examen Anti-Kircherianum* plutôt qu'*Anti Kircherus*. Passons à un autre *Anti*. Anti-Kircher.

ANTI-LEON, ou plutôt ANTI-LEONIS.

26. IL me semble, dit Mr. Terlaine à Mr. de Brillat, que Mr. de Rintail oublie ici sa méthode. Il vient de nous entretenir de l'Anti-Kircher sans nous avoir dit un mot de la vie, ou de la mort de ce Kircher qui est devenu l'objet de la Satire Luthérienne. Anti-Leon.

Vous n'auriés pas lieu de me faire ce reproche, répondit Mr. de Rintail, si j'avois pû déterrer son registre baptistére, ou son obituaire. Des quatre Kirchers Allemans que je connois pour s'être faits Auteurs, & dont il y en a eu deux Jésuites, le nôtre qui portoit le nom de Jean, est celui de la vie & des emplois duquel je suis le moins instruit. Je crois que s'il étoit mort Luthérien, Mr. Henning Witten lui auroit fait l'honneur de le placer dans ses Mémoires avec tant d'autres qui n'en étoient pas plus dignes que lui: un autre de ses Confréres auroit fait quelque oraison funébre de lui, ou son éloge historique. Il se peut faire aussi que si Kircher en passant du Luthéranisme à l'Eglise

Anti-Leon. Romaine ſe fût rendu Religieux dans quelque Monaſtére, quelque Bibliothécaire ou autre curieux de ſon Ordre auroit pris le ſoin de recueillir ſes actions & ſes écrits & de le mettre parmi les Hommes illuſtres de l'Ordre qu'il auroit embraſſé. Mais j'ai trop bonne opinion de votre mémoire pour vous répéter ce que je vous ai dit dans l'article de l'Anti-Cochlée ſur ce ſujet, lorſque vous étiés en peine de ſavoir pourquoi les Ecrivains Proteſtans nous ſont généralement plus connus que les Ecrivains Catholiques ; & pourquoi parmi ces derniers les Ecrivains Réguliers de quelque robe que ce ſoit le ſont ordinairement plus que les autres Catholiques.

Suivant ce raiſonnement, continua Mr. de Rintail, je pourrois plus facilement vous rapporter quelque choſe de la vie de Marquardus Leonis contre lequel on a publié l'ANTI-LEON, ou plutôt *Le Collegium Anti-Leoninum*. Il eſt vrai que ce Leonis ou de Leon étoit un Religieux de Saint François, & qu'il doit par conſéquent tenir ſon rang parmi les *Ecrivains illuſtres* de ſon Ordre. Car il ſuffit d'être *Ecrivain* pour être *illuſtre* parmi les Religieux qui ont publié les *Hommes illuſtres* de leur Ordre. Auſſi voyons-nous que Wadding ne l'a point oublié dans le Récueil qu'il nous a donné des Ecrivains de l'Ordre des Fréres Mineurs. Mais il en a parlé d'une maniére ſi ſéche que je ne puis après lui vous dire autre choſe de Marquardus Leonis, ſinon que c'étoit

toit un Cordelier Allemand de la Province de Strasbourg dont il a été même Provincial par deux fois, qu'il a été auſſi Définiteur Général de ſon Ordre, & Profeſſeur ou Lecteur émérite en Théologie: enfin qu'il a fait tant en Allemand qu'en Latin quelques Ouvrages pour le ſervice de l'Egliſe Catholique. Je ne connois ni le jour ni le lieu de ſa naiſſance, de ſa mort, & de ſa profeſſion. Ainſi l'on peut dire qu'il eſt trop connu pour un Religieux qui a fait profeſſion d'une vie cachée & intérieure, & qu'il ne l'eſt point aſſés pour un Homme illuſtre. Ce n'eſt pas ſur lui qu'en doit retomber la faute, c'eſt ſur Wadding, qui pour la curioſité & l'éxactitude doit baiſſer le Pavillon devant Melchior Adam, Henning Witten, & les autres Proteſtans qui ont recueilli les Hommes illuſtres de leur Secte. Comme l'Auteur de l'*Anti-Leon*, c'eſt-à-dire Jean Himmelius, n'étoit pas ſur les derniers rangs parmi eux, on s'étonnera encore moins qu'il ſoit beaucoup plus connu dans la République des Lettres que le Pere Marquard Leonis, & que ſa Vie qui ſe trouve dans les Mémoires de Mr. Witten ſoit bien circonſtanciée. Souvenés-vous que je vous en ai fait un petit abrégé lorſque je vous ai entretenu de l'Anti-Coppenſtein. Anti-Leon.

Son Anti-Leon fut imprimé à Iéne l'an 1630. *in*-4. ſous le Titre de *Collegium Anti-Leoninum*, c'eſt-à-dire, Recueil de Thèſes dreſſées contre une *Catéchèſe* ou

Anti-Leon. expoſition de la Foi que le Pere Marquard Leonis avoit publiée.

ANTI-MARCEL, ou ANTI-MARCELLIUS.

Anti-Marcel. 27. TOut *hibride*, & monſtrueux que l'ANTI-MARCEL eſt en lui-même, continua Mr. de Rintail, il vous paroîtra ſans doute moins barbare que la plupart des autres *Anti* que vous venés de voir avant l'Anti-Leon. Il a l'air extérieur auſſi Romain qu'un Anti-Caton, ou un Anti-Claudien (1): c'eſt pourtant encore une production de l'Allemagne moderne. Son Auteur étoit un homme conſidéré parmi les Proteſtans, & il s'appelloit Jean-Chriſtophle Seldius. Son Adverſaire étoit un Jéſuite nommé Henri Marcel, ou plutôt Marcelli qui n'étoit pas moins conſidéré parmi les Catholiques. Le Pere Marcelli avoit fait une *Proteſtation Chrétienne* premiérement en Allemand imprimée à Bamberg l'an 1645. *in-douze*; puis en Latin imprimée l'année ſuivante à Würtzbourg en la même forme. L'Ouvrage ne plut pas au Sieur Seldius qui trouvoit que les intérêts de ſa Secte n'y étoient point ménagés. Il prit l'Auteur à partie, & l'appella perſonnellement. Nous ne voyons pas que le Pere Marcelli acceptât le défi. Mr. Seldius ne laiſſa point de paſſer outre, & attaqua d'abord

1. ¶. Il n'y a pourtant point eu de famille Romaine du nom de *Marcellins*.

d'abord le Pere Marcelli par un Livre intitulé, *Topica Marcelliana in sex locos Jesuiticæ Theologiæ proprios digesta, & per Thesim, Ectheſim, Apodixim, & Antitheſim reſoluta*, imprimé à Coburg l'an 1648. *in douze.* Anti-Marcel.

Cet Ouvrage fut ſuivi de l'Anti-Marcellius dont il eſt ici queſtion. Il fut imprimé l'année ſuivante dans la même Ville, & en même forme ſous le titre d'*Anti-Marcellius*, hoc eſt, *Refutatio Proteſtationis Chriſtianæ & ſalutaris in ſola Religione Catholica aſſecurata ab Henrico Marcellio Jeſuita Bambergenſi.* Seldius n'étant pas content de n'avoir écrit que contre la Proteſtation Chrétienne de Marcelli, entreprit encore ſon Traité de la Juſtification, & il produiſit un nouvel Anti-Marcellius ſous le Titre d'*Exercitationes Anti-Marcellianæ, quibus Controverſiæ XVI. de Juſtificatione ab Henrico Marcellio motæ deciduntur.* Cet Ouvrage fut imprimé dans la même Ville de Coburg l'an 1650. *in-douze*: mais il ne fut pas le dernier de ceux que Seldius voulut écrire contre Marcelli, puiſque l'année ſuivante il en fit paroître encore un autre de la même forme, & dans le même lieu ſous le titre de *Theologiæ Marcellianæ, & Hæreticæ Paralleliſmus geminus.* Les Auteurs de ſa Vie imprimée dans les Mémoires de Mr. Witte, ne font mention dans le dénombrement de ſes Oeuvres que d'une premiére partie de l'Anti-Marcellius ſous le titre d'*Anti-Marcellii pars prior Exegetica, & Polemica.* Vous avés pû

Anti-Marcel. remarquer que les deux Anti-Marcellius dont je viens de vous donner les titres, ſont des Ouvrages purement Polémiques ſans qu'il y paroiſſe rien d'Exégétique. Cependant pour ne pas multiplier nos *Anti* ſans néceſſité, je crois que c'eſt de l'un des deux que l'on peut entendre cet *Anti-Marcellius Exégetique & Polémique*

Les mêmes Auteurs alléguent auſſi un ANTI-CORNÆUS comme un Ouvrage compoſé par le même Seldius contre un autre Jéſuite nommé Melchior Cornæus. Mais je n'ai point eu aſſés d'éclairciſſement à ſon ſujet pour vous en parler en ſon lieu à la ſuite de l'Anti-Cornæus de Dorſchæus.

☞ Seldius naquit à Hilperthuis en Franconie le premier de Mai de l'an 1612. Ayant perdu ſon Pere à douze ans, ſa mere l'emmena à Eisfeldt qui étoit ſon pays, & le mit aux petites écoles juſqu'à la fin de l'an 1628. qu'on l'envoya à Coburg Ville & Duché à la Maiſon de Saxe dans la Franconie. En 1636 il alla étudier dans l'Univerſité de Iéne en Saxe où il paſſa Maître ès Arts, après il fut à Wittemberg où on le fit premiérement Adjoint, puis Doyen de la Faculté de Philoſophie l'an 1644. La guerre l'ayant empêché de paſſer en Dannemarck pour occuper une Chaire de Théologie à Sore, il fut fait Miniſtre de Romhild l'an 1645. Il paſſa Licencié en Théologie la même année, & prit le bonnet de Docteur la ſuivante avec une femme qu'il épouſa en même

même tems. En 1664. il fut fait premier Ministre, & Surintendant Général du Diocèse de Coburg, & Principal du Collége de la Ville. Il mourut le quatorziéme jour de Septembre l'an 1676. Anti-Marcel.

Pour le Pere Henri Marcelli, il étoit né l'an 1593. à Sommor village du Diocèse de Boisleduc en Brabant. Il entra chés les Jésuites à Treves l'an 1613. & fit les quatre vœux dans la Société. Il enseigna la Philosophie, & les Mathématiques à Maïence: mais la guerre des Suédois l'en ayant chassé, il vint à Rheims où il enseigna la Théologie morale. Après son retour en Allemagne il professa la Théologie à Molsheim, puis à Bamberg où il prit le bonnet de Docteur. Il mourut en cette Ville le 25. d'Avril l'an 1664.

ANTI-MARTYR.

28. CE n'est pas seulement l'Ordre de Saint Dominique, mais tout le Genre Humain qui a dû consentir que le nom d'un infame Parricide appellé de son vivant frere Jacques Clement fût effacé de ses Régistres. C'est contre ce scélérat que l'*Anti-Martyr* fut publié en François l'an 1590. & je ne sai pourquoi son Auteur a fait difficulté d'y mettre son nom. Anti-Martyr.

Je m'apperçois, dit Mr. de Brillat, que vous allés vous adoucir à l'égard de vos *Anti*; il semble que si vous trouvés mauvais que l'Auteur de l'Anti-Martyr ne vous ait pas fait connoître son nom, ce n'est que par le désir que vous auriés de di-

Anti-Martyr. re du bien de lui, & de le féliciter de son Ouvrage.

Vous voyés, reprit Mr. de Rintail, que je vous donne des marques de ma bonne foi. Si j'ai inséré l'Anti-Martyr dans ma liste, ce n'est pas pour le condamner entiérement, mais pour faire une exception à la régle que je vous ai apportée des Satires personelles. Aussi voyons-nous que le Titre de cet Ouvrage nous fait moins remarquer la personne du Criminel, que la qualité de son crime. Autrement vous ne devés pas douter qu'il n'eût appellé son Livre *Anti-Clement* plutôt qu'*Anti-Martyr*, & qu'il ne lui eût donné un style, & un air de Satire. Je ne prétends pas excuser & moins encore justifier l'Auteur de tout ce qu'il a avancé contre son devoir sous prétexte de défendre la justice. Mais je prendrois volontiers la défense du Titre de l'Anti-Martyr, sachant l'illusion dans laquelle les séditieux & les rebelles avoient fait tomber Jacques Clement pour lui persuader qu'il pourroit acquérir la gloire du Martyre par un crime détestable.

Je tiens donc que l'Anti-Martyr est bien nommé, sans vouloir entrer dans la discussion de l'Ouvrage. Mais je suis persuadé que vous n'en voudriés pas dire autant de l'*Anti-Mayer*.

ANTI-MAYER, ou AMTI-MEYER.

Anti-Mayer. 29. D'Où est venu ce nouvel *Anti*, à qui en veut l'*Anti-Mayer*, dit Mr. Terlaine?

Vous

Vous jugés aiſément, répondit Mr. de Rintail, que celui à qui il en veut n'eſt pas un François, je vous dis la même choſe de ſon Auteur. L'Anti-Mayer parut au monde pour la premiére fois dans la Ville de Iéne en Saxe l'an 1626. *in*-4. & on le vit renaître enſuite à Leipſick en 1633. *in*-12. Il avoit pour pere ce Jean Himmelius dont je vous ai déja parlé au ſujet de l'Anti-Coppenſtein, & de l'Anti-Leon, & dont j'aurai encore à vous parler dans cinq ou ſix articles de nos Entretiens. Anti-Mayer.

☞ Mais pour ce qui regarde celui qui eſt attaqué perſonnellement dans la Satire, je ne vous céle point la ſurpriſe où j'ai été de voir que Mr. Lipenius (1) ait pris cet homme pour un Calviniſte du nombre de ceux que les Luthériens ont conſidéré comme leurs Adverſaires. Vous ſaurés cependant que Chriſtophle Mayer ou Meyer étoit un Catholique, & qui plus eſt un Jéſuite natif d'Augsbourg ſur les confins de la Souabe vers la Baviére, Ville célébre au moins par la Confeſſion des Luthériens. Il vint au monde l'an 1568. Il remplit diverſes Chaires à Paſſaw (2) en Baviére, à Brixen au Comté de Tirol, à Gracz en Stirie, & à Vienne en Autriche où il mourut le onziéme d'Octobre de l'an 1626. âgé ſeulement de cinquante-huit ans dont il en avoit paſſé quarante-quatre dans la Compagnie de Jeſus

ANTI-

1. Tom. 1. Theol. pag 437.
2. Quelqu'un a dit mal à propos à Padouë, & à Breſce.

ANTI-MOGUNTIN.

Anti-Moguntin. 30. L'*Anti-Moguntin* ou plutôt les *Anti-Moguntines* (continua Mr. de Rintail en excusant la Barbarie de cet *Anti*) n'ont pas été dressées contre un simple particulier d'entre les Catholiques. Elles attaquent une Faculté entiére de Théologie qui subsiste encore dans l'Université de Maïence; & vous voyés que c'est le nom de cette Ville que George Calixte a voulu attacher à son *Anti*.

C'est donc George Calixte qui est l'Auteur des *Anti-Moguntines*, dit Mr. de Brillat?

Oui, repartit Mr. de Rintail, c'est ce fameux Calixte le Pere des Calixtins, qui a eu presque autant à combattre & à souffrir de la part des Luthériens ses Confréres, qu'Arminius & les Remontrans après lui de la part des Calvinistes. Il étoit né dans un Village du Holstein en Basse Saxe au Diocèse de Slesvick près de la Ville de Flensburg le quatorziéme jour de Décembre de l'an 1586. Son Pere qui avoit été écolier de Melanchthon à Wittemberg lui donna les premiers principes des Langues Grecque & Latine, après il l'envoya étudier à Flensburg & de-là à Helmstadt dans l'Université qui porte le nom de Jules Duc de Brunswick-Lunebourg Il commença à enseigner la Théologie dès l'an 1609. mais l'envie de voyager lui fit interrompre cette profession pour aller visiter les Universités d'Allemagne, & les

Gens

Gens de Lettres répandus de côté & d'autre. Etant retourné à Helmſtadt petite Ville du Duché de Brunſwick du côté de Magdebourg d'où il étoit parti, il reprit ſa Profeſſion l'an 1611. & ſe mit à faire des Livres. Après il entreprit un plus long voyage en Hollande, en Angleterre, & en France: & des diverſes habitudes qu'il contracta avec les Savans de différente Religion & de divers génies, il ſe forma cet eſprit ſyncrétiſtique que vous ſavés. Il fut établi Profeſſeur ordinaire en Théologie à Helmſtadt l'an 1614. pour commencer l'année ſuivante, & il prit le bonnet de Docteur en 1616. Après il fut fait Abbé de Lutter par le Duc Auguſte de Brunſwick-Lunebourg, & il épouſa en 1619. une veuve dont il eut quatre enfans. Après trente-cinq ans de vie conjugale, il perdit avec ſa femme & la ſanté & le goût pour la vie: ſi bien qu'ayant langui près de deux ans il mourut l'an 1656. le dix-neuviéme jour de Mars. Anti-Moguntin.

Ses *Anti-Moguntines* parurent à Helmſtadt *in*-4. l'an 1644. mais il ne faut pas les confondre avec un autre Ouvrage publié la même année dans la même Ville ſous le Titre Latin de Réponſe 1. aux défenſes des Théologiens de Maïence.

ANTI-PAPISTE.

31. AH! s'écria le jeune Mr. de Saint Yon, vous voila enfin parvenu au plus ridicule de vos *Anti* Mr. Terlaine, dit Mr. de Rintail, n'étoit pas ſans Anti-Papiſte,

Anti-Papiſte. doute de cet avis-là avant ſon retour à l'Egliſe Romaine. Le tems de mes tentations eſt paſſé, repartit Mr. Terlaine, ainſi vous viendriés trop tard maintenant pour me ſurprendre avec de pareilles questions. Si vous vouliés vous ſouvenir de la bonne opinion que vous témoigniés avoir de ma retenuë, même avant notre réunion, vous en uſeriés ſans doute avec plus de reſerve à mon égard.

Mr. de Brillat, & Mr. de Verton, continua Mr. de Terlaine, ſauront repondre quand il leur plaira de l'inclination que j'ai toujours euë pour la paix de l'Egliſe, & pour la réconciliation des eſprits diviſés ſur la Religion, lors même que je ſongeois le moins à quitter les Proteſtans Je ne pouvois ſouffrir que ces derniers qui ne ſont jamais diſconvenus qu'ils ſe ſoient ſéparés d'eux-mêmes, donnaſſent aux Catholiques des noms qui ſentent le Schiſme & le parti pour tâcher de les rendre odieux. Je voyois qu'encore que le nom de *Papiſte* pût avoir autant d'étenduë que celui de *Catholique*, leur intention étoit de donner un air de nouveauté à l'Egliſe Romaine, afin de la faire paſſer pour une Secte particuliére ſi cela eût été en leur pouvoir, & de lui faire perdre inſenſiblement ſon ancien nom de *Catholique*. Je trouvois pluſieurs de mes amis Proteſtans comme moi dans les mêmes ſentimens, & nous nous moquions aſſés ſouvent des Ecrivains de notre prétenduë Réforme qui employoient le mot de *Catholique* pour marquer ceux de leur parti, ſans même avertir

avertir leur Lecteur de cette nouveauté. De sorte que les Protestans même qui ne pouvoient se défaire de l'habitude d'entendre ceux de l'Eglise Romaine par le mot de *Catholique*, y ont été pris les premiers, & sont tombés dans le désordre, & dans la confusion sans y penser en lisant ces sortes de Livres. Je vous avouë que c'est l'un des embarras qui m'a dégouté de la grosse *Paustratie* de Chamier, & de divers autres Ouvrages de cette nature. Les plus sensés d'entre les Protestans se sont apperçu de cet inconvénient, & ils y ont remédié d'assés bonne foi depuis ces temslà. Mais en restituant le nom de Catholique, ils n'ont pas repris celui de *Papiste*, dont les Catholiques n'ont aucun besoin. Loin de cela, ils semblent en avoir voulu faire la butte de leurs traits, & de leurs cailloux pour percer & lapider les Catholiques, au moins en effigie. Ainsi ils n'ont osé prendre la qualité d'*Anti-Catholiques* : mais ils n'ont pas eu honte de prendre celle d'*Anti-Papistes* à la tête de leurs Ouvrages. En quoi je les trouve moins judicieux que les Hérétiques de l'ancienne Eglise qui appelloient les Catholiques Psychiques, Capitolins, Homousiens, & tout ce qu'il vous plaira. Car vous ne voyés pas que Tertullien, ni aucun autre Montaniste se soit appellé *Anti-Psychique*; que les Novatiens se soient qualifiés d'*Anti-Capitolins*, ni que les Arriens (1) ayent voulu porter le Titre d'*Anthoumousiens*. Anti-Papiste.

Ainsi

(1) ¶. Il faut écrire *Ariens*

Anti-Papiſte.

Ainſi Monſieur, continua Mr. Terlaine parlant à Mr. de Rintail, déſabuſés-vous à mon ſujet, & permettés-moi de vous dire avec Mr. de Saint Yon que l'Anti-Papiſte me paroît le plus ridicule de vos *Anti*, à moins qu'on ne voulût prendre pour *Anti-Papiſtes* ceux qui témoigneroient autant d'oppoſition ou d'averſion que j'en pourrois avoir pour le mot ridicule de *Papiſte*.

Si les Proteſtans, reprit Mr. de Rintail, avoient prévû que le terme d'*Anti-Papiſte* pourroit être pris en ce dernier ſens, ils n'auroient pas été ſi curieux de le mettre à la tête de leurs Livres. De près d'une vingtaine de ces ſortes d'*Anti-Papiſtes* que j'ai recueillis dans mon cahier, je n'en ai pas remarqué un que l'on pût dire qui ſeroit le fruit d'une ſemblable réfléxion. De ſorte que ſi vous me permettés de juger de tous ceux que je n'ai pas vûs par ceux dont je viens de vous parler, je conclurai qu'il n'y en a point qui dans la penſée même des Proteſtans, ne ſoit réciproque avec le terme d'*Anti-Catholique*, ni par conſéquent qui ne mérite d'être rejetté des Catholiques avec indignation.

Vous me diſpenſerés donc de vous les citer, & de vous en faire connoître les Auteurs qui ſont preſque tous étrangers, & preſque auſſi éloignés de nos mœurs, que de notre Communion. Ainſi je paſſe pour abréger ma lecture à d'autres *Anti* plus particuliers.

ANTI-

ANTI-PISTORIUS.

32. Jean Pistorius Catholique d'Allemagne s'est trouvé honoré de trois *Anti* par les Adversaires de notre Religion depuis qu'il eut abandonné leur Communion & leur parti. Anti-Pistorius.

§. 1.

Le premier des trois, est l'*Anti-Pistorius* de Christophle Agricola le Grison qui est le masque d'un Protestant (1) que vous pourrés trouver levé parmi les Pseudonymes de celui qui s'est chargé du soin de nous découvrir les Auteurs déguisés. Son Livre parut à Francfort *in*-8. sous le Titre de *Christophori Agricolæ Rhæti* Anti-Pistorius, *sive*, *Exceptio prior contra primam Thesim Dodecamorii Symboli quod Pistorius defendendum suscepit Badæ Marchionum.* Mais ayant remarqué le peu d'effet qu'avoit eu cette premiére attaque, il revint à la charge quelque tems après, sans néanmoins vouloir passer pour aggresseur ; & feignant de se mettre simplement sur la défensive contre les attaques de Pistorius, il publia à Francfort l'an 1592. *in*-4. un nouveau Livre intitulé *Anti-Pistorianum propugnaculum*, sive, *Exceptio posterior ad primam Theseon Pistorian.*

1. ¶. David Schram mort l'an 1615. touchant lequel on peut voir les Pseudonymes de Placcius, article 62.

Anti-Pistorius. *torian. Acroama Catholicum pro Tabulis divini juris contra Hæreticos Scripturifugas.*

§. 2.

Le second *Anti-Pistorius* que j'ai remarqué est celui de Conrad Vorstius cet Arminien, ou (si vous l'aimés mieux) ce Demi-Socinien dont je vous ai déja parlé au Chapitre de nos Anti-Bellarmins. Ce qu'il fit contre Pistorius parut dans la Ville de Hanaw *in*-8. l'an 1607. en deux parties séparées sous le Titre de *Tessaradecas Anti-Pistoriana, seu, Responsio ad Librum Johannis Pistorii de quatuordecim articulis in Religione controversis.*

§. 3.

Mais je crois qu'il est à propos que je vous arrête un peu plus long tems sur notre troisiéme *Anti-Pistorius*, & que je prenne cette occasion pour vous dire un mot de la personne & des Ecrits de Pistorius aussi-bien que de l'Auteur de cette derniére Satire.

Jean Pistorius de Nidde à qui nous sommes redevables de quantité d'Ouvrages, Historiques, Philosophiques & Théologiques, avoit été d'abord Médecin de profession; il s'étoit fait ensuite Jurisconsulte, & en cette qualité il étoit devenu Chancelier du Marquisat de Bade qui est une Principauté de l'Empire. S'étant appliqué à la lecture des Ouvrages de Luther avec beau-

beaucoup d'assiduité, il fut par la miséricorde de Dieu récompensé de la droiture de son cœur & de la sincérité qu'il avoit apporté à cette étude. Je veux dire qu'il renonça à la Secte de Luther qu'il avoit suivie jusqu'alors, & embrassa la Communion de l'Eglise Romaine. Peu de tems après il procura le même avantage au Prince Jacques Marquis de Bade qu'il rendit Catholique par les instructions qu'il lui fit sur les vérités de notre Religion. Voila le crime capital que les Protestans eurent à lui reprocher, voila toute la source de leur haine, & de la guerre qu'ils lui déclarérent depuis dans leurs Ecrits. Anti-Pistorius.

Pistorius ayant perdu sa femme eut la dévotion d'entrer dans la Cléricature & il y reçût l'Ordre de la Prétrise. Ce fut pour lors que se voyant revétu de ce caractére, il crut devoir sacrifier tous ses talens à l'honneur de l'Eglise Catholique, & qu'il entreprit de défendre par ses Ecrits la vérité Orthodoxe contre les Protestans. Comme il avoit été de leur nombre, & qu'il connoissoit mieux leur foible que la plupart des autres Controversistes, on doit moins s'étonner du succès qu'eurent ses Ecrits & ses Prédications. La réputation qu'il y acquit porta l'Empereur Rodolphe à l'attirer auprès de sa personne. Il le fit son Confesseur, & voulut qu'il fût aussi Conseiller de sa Cour. Le Pape Clement VIII. de son côté lui donna la Prévôté de l'Eglise Cathédrale de Breslaw en Silésie. Mais lorsqu'il fut question de prendre possession de ce Bénéfice, il trouva tant de résis-

Anti-Pistorius.

résistance de la part de quelques Ecclésiastiques & de quelques Réguliers sous prétexte qu'il n'avoit point pris les dégrés ordinaires dans aucune des Universités Catholiques, que le Pape fut obligé de donner deux Brefs consécutifs pour les réduire, & de les menacer même de l'Excommunication. Je ne puis vous dire ce que fit Pistorius ni ce qu'il devint depuis ce tems-là, & il faut vous renvoyer à d'autres mieux informés que moi pour vous apprendre le tems & le lieu de sa mort.

Mais je ne demeurerai pas si court sur ce qui concerne l'Auteur de notre troisiéme & dernier *Anti-Pistorius*.

Il s'appelloit Balthasar Mentzer, & il vint au monde dans Allendorff petite Bourgade du Landgraviat de Hesse du côté de la Thuringe le vingt-septiéme jour de Février de l'an 1565. A douze ans son pere le mit au Collége de Hersfeld; à dix-huit on le fit passer Bachelier en Philosophie à Marpurg; à dix-neuf Maître ès Arts; à vingt Major ou grand Boursier: à vingt-quatre il fut commis sur l'Eglise de Kirtoff par Louïs Landgrave de Hesse. Il tint pendant sept ans ce riche Bénéfice en qualité de Pasteur, jusqu'à ce qu'il devint Professeur en Théologie à Marpurg, & Principal des Pensionnaires ou Boursiers du Landgrave.

Il n'eut jamais qu'une femme à la fois; miracle d'Allemagne, qu'on veut nous faire passer pour la plus surprenante merveille de la vie de cet *irrépréhensible* Pasteur. Mr. Terlaine n'en croira rien si je ne

ne lui en produis des témoignages. Qu'il écoute donc le Panégyriſte de B. Mentzer dans la belle Oraiſon funébre qu'il prononça à ſon honneur (1). Anti-Piſtorius.

Unius uxoris maritus fuit Mentzerus. Hic ronchos audio: Ohe! Mentzerus unius uxoris maritus! At comprime ſpiritum Montaniſta, & quicunque κωλυεῖς γαμεῖν. A Mentzero diſce, quid ſit unius uxoris eſſe maritum, ſic ille. (Ecoutés ce qui ſuit, ce ſont les paroles de notre *incomparable Théologien*, Mentzer que le Panégyriſte cite dans ſon Diſcours funébre) „ Verbis iſtis Apoſtolicis ubi ſcribit Epiſcopum & Diaconum debere eſſe unius „ uxoris virum, prohibitum eſſe ſacris Ordinibus ordinare eos qui quovis modo „ digami fuerint apertè falſum eſt. Nam „ Apoſtolus diſertè affirmat, Rom. 7. 2. „ 3. mortem liberare à lege uxoris vel viri: „ & Corinth. 1. c. 7. v. 39. ait: Mulier „ alligata eſt legi quanto tempore vir ejus „ vivit. Quod ſi dormierit vir ejus, libera eſt ad nubendum cui vult, tantum in „ Domino. Et 1. Timoth 5. 14. Volo, „ inquit Apoſtolus, juniores (*viduas*) nubere, filios procreare, domum adminiſtrare. Idem eſt judicium de viris viduis. „ Hæc vero verborum Apoſtoli vera ſententia eſt, Epiſcopum non debere eſſe „ contaminatum peccatis contra ſextum „ præceptum, ſed unius uxoris eſſe virum, „ hoc eſt, caſtè vivere in legitimo conju-

„ gio

1. Menon Hannecken apud Witten Memor. Theol. pag. 237.

Anti-Pistorius.

„ gio secundùm ipsius Dei institutionem.
„ OPPONITUR IGITUR PARTICULA (*unius uxoris vir*) QUIBUSVIS
„ CONJUNCTIONIBUS CUM SEXTO
„ PRÆCEPTO PUGNANTIBUS, ET
„ IN PRIMIS SCORTATIONI ET
„ (SIMULTANEÆ) POLYGAMIÆ. *Hactenus Mentzerus*, (continuë le Panégyriste) *qui & ibidem explicationem istam pluribus rationibus stabilit, adversusque Adversariorum strophas masculè defendit. Hinc nequicquam fremente & stridente Montanistico spiritu, piâ animi παῤῥησίᾳ primo, post primum secundo, post secundum etiam tertio conjugio se obstringi passus est.*

Ha! que de Montanistes parmi nous, à ce compte-là, dit Mr. de Brillat!

C'est la premiére fois de ma vie, ajouta le jeune Mr. de Saint Yon, que j'ai entendu un Commentaire Luthérien sur l'Ecriture. Si tous les Commentateurs Protestans sont de ce caractére, je les trouve divertissans. Je n'oublierai pas sur toutes choses la belle explication des trois mots de Saint Paul *unius uxoris vir* pour un Evêque.

Vous voyés, reprit Mr. de Rintail, que le Prélat de Kirtoff (1) en dépit du Paraclet Cataphrygien, se laissa enchaîner dans les liens de trois mariages non *simultanées*, mais consécutifs par une *pieuse liberté d'esprit* (2). Mais ne croyés pas qu'il ait jamais péché par une indulgence aussi philoso-

1. Antistes Eccles. Kirtoff. ibid p. 235.
2. Pia animi παῤῥησία.

sophique que l'Empereur Marc Aurele, ou par une bêtise aussi burlesque que l'Empereur Claudius Il a toujours eu grand soin d'ôter à toutes ses trois femmes les moyens de faire la Faustine, ou la Messaline. Anti Pistorius.

Je cherchois depuis long tems, dit Mr. Terlaine, la raison pour laquelle les Luthériens d'Allemagne témoignent faire tant de cas de la Théologie de B. Mentzer, & paroissent si affectionnés à sa mémoire. Je crois l'avoir trouvée, puisque selon la Morale de ce Docteur, il semble que la Polygamie *simultanée* ne sera défenduë aux Laïcs Luthériens qu'en cas qu'ils voulussent passer à l'Etat Ecclésiastique pour être Pasteurs, c'est-à-dire Diacres, & Evêques selon Saint Paul.

Pour moi, Monsieur, j'aurois eu grande envie de dire mon mot comme les autres sur une matiére si réjoüissante. Mais voyant que notre tems s'usoit en réflexions, j'interrompis Mr. Terlaine pour prier Mr. de Rintail de continuer sa lecture. Il le fit d'autant plus volontiers qu'il craignoit que quelques-uns des honnêtes Importuns du tems ne vinssent troubler la Compagnie avant qu'il eût achevé.

Je passe, dit il, les autres circonstances de la Vie de Mentzer pour venir droit à son *Anti-Pistorius*. Pistorius avoit publié l'an 1599 un Livre sous le Titre de *Guide* par lequel il avoit intention de faire rentrer dans les voies de la Vérité ceux que l'Hérésie avoit séduits. Mentzer voyant que cela regardoit les Luthériens comme

les

Anti-Pistorius. les autres Sociétés séparées de l'Eglise Catholique, entreprit de s'opposer au dessein de Pistorius. C'est ce qu'il tâcha de faire en deux maniéres, premiérement par un Ouvrage Latin composé de quatorze Disputes, & ensuite par un Livre écrit en Allemand sous le Titre de *Guide Evangélique*. L'Ouvrage Latin parut à Marpurg pour la premiére fois l'an 1600. & ensuite l'an 1612. ou plutôt 1614. *in*-4. sous le Titre de *Anti-Pistorius*, seu, *Disputationes Theologicæ*, & *Scholasticæ de quibusdam capitibus contra Johannem Pistorium*. Et l'année 1600. ne se passa point qu'il ne mit au jour une défense de cet Ouvrage contre les Adversaires qu'il avoit eus dès sa naissance. Il la publia dans la même Ville, mais dans la forme *in*-8. sous le Titre d'*Apologia Disputationis* 1. *Anti-Pistorianæ*.

Mentzer, après avoir professé la Théologie tant à Marpurg qu'à Giessen autre Ville du Landgraviat de Hesse vers la Franconie pendant l'espace de trente-un ans, mourut l'an 1627. dans cette derniére Ville.

ANTI-PUCCIUS.

Anti-Puccius. 33. JE me contenterai de vous nommer l'ANTI-PUCCIUS, continua Mr. de Rintail, jusqu'à ce que quelqu'un veuille m'en apprendre quelque chose de plus que le nom. J'ai trouvé, je ne me souviens pas en quel endroit, que cet *Anti* avoit pour Auteur Luc Osiander fils d'An-

d'André, pere d'un autre André, & Luthérien de la Confeſſion d'Ausbourg qui mourut en 1604. Profeſſeur en Théologie à Tubingue en Souabe. Il ſe peut faire que ſon *Anti-Puccius* prétendu ne ſeroit autre choſe qu'un Ouvrage qu'il fit imprimer en 1593. *in-quarto* contre un François Puccius pour refuter l'Ecrit que cet Auteur avoit publié l'année précédente à Goude en Hollande ſous le Titre *De Chriſti Servatoris efficacitate in omnibus hominibus aſſertio Catholica.* Anti-Puccius.

Si la choſe étoit auſſi certaine que je la trouve probable, je conclurois à reléguer cet *Anti* parmi ceux que les Hérétiques ont dreſſé les uns contre les autres, & dont j'eſpére vous entretenir dans la premiére converſation que nous aurons enſemble. Car ce François Puccius ne me paroît autre que l'Auteur du Puccianisme, c'eſt-à-dire d'une nouvelle Secte qui a duré trois jours, & qui eſt demeurée enſevelie ſous les Pierres dont elle fut accablée par les Calviniſtes, les Luthériens, & les Catholiques.

Eu remontant un peu plus haut, je trouve que ce Puccius pourroit bien être le même que Franceſco Pucci de Florence (1), qui s'étoit retiré à Bâle, & qui eut quelque conteſtation avec l'Héréſiarque Socin ſur l'état du premier Homme avant ſa chute l'an 1577. & qui tenoit l'immortalité

1. ¶. C'eſt celui-là même. Bayle au mot *Puccio* en parle aſſés au long. Voyés auſſi plus bas l'article 69.

Anti-Puccius, talité de toutes les créatures, & par conſéquent de l'homme par la création.

Mais je n'aſſurerai pas que ce Florentin ſoit le même que ce Franciſcus Puccius Filidinus, dont il eſt parlé dans la premiére claſſe de l'Index des Auteurs & des Livres condamnés ſous le nom du Concile de Trente, où l'on a remarqué que c'eſt fauſſement que cet homme a pris le nom des Pucci.

Vous en jugerés, Meſſieurs, comme il vous plaira; pour moi je ſuis d'avis d'abandonner l'*Anti-Puccius*, & de paſſer à l'*Anti-Sixtus*.

ANTI-SIXTE.

Anti-Sixte. 34. L'Auteur de l'ANTI-SIXTE (1), c'eſt-à-dire de la Satire qu'on publia ſous ce nom contre le Pape Sixte-Quint pendant les troubles du Royaume, n'étoit pas un des fauteurs de la Ligue ni des Factions Eſpagnolle & Italienne, comme il vous eſt aiſé de juger. Mais d'un autre côté ſi l'on veut s'en rapporter à quelques Religieux, à des Italiens ou à des Eſpagnols, on s'imaginera qu'il étoit engagé dans le parti des Huguenots. C'eſt

1. ¶. Bayle page 3049. de la 3. édition trouve que Baillet ne caracteriſe pas bien l'Anti-Sixte, & croit que ce livre eſt peut-être le même qui a pour titre: „ Moyens d'abus, entrepriſes, & nullités, du res„ crit, & bulle du Pape Sixte V. du nom, en date „ du mois de Septembre 1585. contre le Séréniſſime „ Prince Henri de Bourbon Roi de Navarre, & „ Henri

C'eſt ce qui le porta peut-être à ſupprimer ſon nom pour nous ôter ſa connoiſſance. Mais nous avons appris par d'autres voies qu'il n'étoit autre que Mr. du Fay, petit-fils du Chancelier de l'Hospital. Pour donner plus d'étenduë à cette découverte, j'ajouterai que cet Auteur eſt le même que celui à qui les fins connoiſſeurs attribuent un autre Livre anonyme qui parut en ces tems-là ſous le Titre d'*Excellens & libres Diſcours*, &c. Si je vous apprens qu'il a fait encore deux autres Ouvrages du même caractére, dont le premier s'appelle l'*Anti-Eſpagnol* (2), ou Exhortation à rentrer ſous l'obéïſſance de Henri IV. & l'autre, *Francophile contre les conſpirations du Roi d'Eſpagne, du Pape, & des Rebelles de France*; vous n'aurés pas de repugnance à croire qu'il a été très-capable de faire l'*Anti-Sixte*. Mais ſi par reſpect pour le Saint Siége vous n'oſés prononcer ſur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Sixte, vous ne ferés pas difficulté de reconnoître ailleurs que l'Auteur de l'Anti-Eſpagnol étoit un Catholique zélé pour ſon Roi contre le Pape & le Roi d'Eſpagne. Anti-Sixte.

ANTI-

„ Henri de Bourbon Prince de Condé, par un Ca-
„ tholique, Apoſtolique, Romain, mais bon Fran-
„ çois, & très-fidéle ſujet de la Couronne de Fran-
„ ce. Mais il ſe trompe, ce livre n'étant autre que celui qu'indique Mr. de Thou l. 82. de ſon Hiſt. page 48. & qu'il dit être de Pierre de Beloy Avocat du Roi au Parlement de Toulouſe.

2. ¶. Dont il eſt parlé n. 122.

ANTI-SOCOLOVIUS.

Anti-Socolovius.

35. UN Polonois nommé Socolow, qui étoit né, ou du moins qui avoit été élevé dans les opinions nouvelles de ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine, ayant depuis reconnu la vérité de la Religion Catholique dans ses lectures & dans ses conversations; s'étoit fait un devoir de conscience de changer de parti. Il avoit même fait quelque chose de plus en publiant les motifs de sa conversion, soit pour sa propre justification, soit pour contribuer à la conversion des autres égarés. C'est, Messieurs, contre ces motifs qu'un Protestant d'Allemagne nommé Sebastien Finck, a mis en lumiére l'*Anti-Socolovius*. L'Ouvrage est écrit en Allemand. C'est ce qui m'oblige d'en demeurer là en vous marquant que le Livre paroît imprimé à Schleusing *in*-12. l'an 1633. La datte pourroit être suspecte de falsification par l'inadvertance de quelque Ouvrier d'Imprimerie, s'il étoit évident que ce Socolovius fût le même que Stanislas Socolow, qui étoit cinquante ans auparavant dans le sein de l'Eglise Catholique, & qui a publié pendant plus de trente ans divers Ouvrages pour la défense de la vérité à Cracovie, à Ingolstadt, à Cologne & dans diverses autres Villes soumises au S. Siége.

Si d'un autre côté je connoissois aussi particuliérement ce Sebastien Finck que je pourrois faire Gaspar Finck, ou deux ou

ou trois Allemands du même nom ; il me ſeroit moins difficile de juger de la datte de l'impreſſion de ſon Livre, dont je n'ai jamais vû que le titre. Anti-Socolovius.

ANTI-STAPLETON.

36. VOici, Meſſieurs, le premier des *Anti* qu'il me ſouvienne d'avoir vû ſortir de l'Angleterre, continua Mr. de Rintail. Vous allés voir deux Combattans qui ont fait plus de bruit dans le monde que Finck & Socolow. Mais je veux auparavant vous faire remarquer à la gloire de la Nation Angloiſe que ces Ecrivains dans leurs plus grands emportemens contre l'Egliſe Romaine, ſe ſont très-rarement deshonorés par ces Satires ridicules qui portent le Titre d'*Anti*. Anti-Stapleton.

Vous me ſurprenés, dit Mr. de Brillat. Quoi parmi tant d'eſprits déréglés depuis l'Apoſtaſie de ces Inſulaires ? Quoi parmi tant d'ennemis bizarres de l'Egliſe Romaine, parmi ces monſtrueux Chrétiens dont l'Angleterre a produit tant d'eſpéces différentes ſous les noms d'Indépendans, de Familiſtes, d'Anabaptiſtes de nouvelle eſpéce, de Quouacres ou Trembleurs, de Sabbataires & Anti-Sabbataires, de Hétéringhtoniens, de Browniſtes, de Séparatiſtes, de Nonconformiſtes, de Robinſoniens, de Barrowiſtes, de Fanatiques, de Seckers & Waiters, d'Eraſtiens, &c ? Quoi, dit-il, parmi tant d'Adverſaires de notre Religion, ſi peu d'*Anti* contre nous ?

Anti-Stapleton. Les différends, repartit Mr. de Rintail, que ces Sectaires ont eu à démêler avec les Conformistes & les Puritains, avec les Episcopaux & les Presbytériens, les ont tellement occupés, qu'ils n'ont guéres eu le loisir de songer à nous: & je puis vous assurer que l'*Anti-Stapleton* ne nous est pas venu de leur part. Il a pour Auteur un célébre Théologien de l'Eglise Anglicane nommé Guillaume Whittacker, ou, selon notre maniére de prononcer, Ouitacre, qu'Amesius n'a point fait difficulté de ranger parmi les Puritains, quoiqu'il fût Membre du Clergé.

Whittacker étant à Cambridge avoit écrit sur l'Ecriture-Sainte en 1588. mais il s'en étoit acquitté d'une maniére conforme aux préjugés de sa Secte. Il avoit entrepris de combattre principalement Bellarmin, espérant d'acquérir quelque nom aux dépens de celui d'un Adversaire si formidable. Bellarmin ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, de sorte que Whittacker le jugeant un peu trop indifférent, fit un nouveau Livre sur le même sujet, qu'il fit imprimer deux ans après dans la même Ville. Quoiqu'il eût employé dans ce nouvel Ouvrage tout ce qu'il croyoit capable de réveiller un homme en léthargie, il eut d'un côté le chagrin de n'avoir pû émouvoir Bellarmin, & de l'autre il se vit repoussé par un Docteur de Louvain auquel il n'avoit point songé. C'étoit un Catholique Anglois, nommé Thomas Stapleton, retiré aux Pays-Bas Espagnols, mais que le grand âge & les fréquens combats

bats pour la Foi Catholique avoient rendu expérimenté dans la Théologie Polémique contre les Hérétiques de ſon tems. Anti-Stapleton.

Stapleton fit donc un Ouvrage diviſé en trois Livres pour défendre contre Whittacker la cauſe que Bellarmin avoit ſoûtenuë touchant l'autorité de l'Egliſe ſur ce qui concerne l'approbation ou l'explication de l'Ecriture, & il le publia à Anvers *in*-8. l'an 1592. pour la premiére fois.

Whittacker ſe ſentit rudement pouſſé dans cet Ouvrage, mais le déplaiſir qu'il en conçût n'étoit pas l'unique ſource de ſon reſſentiment contre Stapleton Il ſe ſouvenoit encore de la mortification qu'il avoit reçûë de ſa part peu de tems auparavant au ſujet de ſon mariage, à l'occaſion duquel il ſe trouvoit raillé de nouveau dans ce dernier Ouvrage. De ſorte qu'il ne crut pas pouvoir ſe vanger de lui qu'en lui oppoſant ſon *Anti-Stapleton*, qu'il fit publier dans la même Ville de Cambridge l'an 1594. *in*-8. conjointement avec ſa Duplique touchant l'autorité & l'*autopiſtie* de l'Ecriture-Sainte

☞ Voila ce que je ſai de l'Anti-Stapleton, mais voici deux mots de la vie & des emplois de ſon Auteur & de ſon Adverſaire. Guillaume Whittacker naquit dans le hameau de Holme, dépendant de la Paroiſſe de Brundley au Duché de Lancaſtre l'an 1548. (1).

A treize ans on le mit au Collége à Lon-

1. Ex Abd. Aſthon & M. Adam.

Anti-Stapleton. Londres, où il avoit son oncle maternel Doyen de Saint Paul, qui l'envoya à dix-huit ans faire sa Philosophie au Collége de la Trinité dans l'Université de Cambridge, où il passa Bachelier & Maître ès Arts. Peu de tems après il fit ses essais de litérature par des versions Grecques qu'il fit du Catéchisme & de la Liturgie. Il étoit encore fort jeune lorsqu'on le fit Président des Actes de Philosophie. Mais il se défit de cet emploi pour s'appliquer à la Théologie & à la lecture des Peres, & l'on remarque que pour ménager sa santé au milieu de ses travaux, il se divertissoit l'été à l'arc, à l'arbalête & à la pêche, & l'hiver aux échecs: Etant devenu Professeur Royal en Théologie en 1579. il se mit à écrire de la controverse contre Campian, Durée, Sanders, Rainold, Bellarmin & notre Stapleton. Il passa Docteur en Théologie de la Faculté de Cambridge l'an 1582. & il devint Principal du Collége de S. Jean l'Evangéliste en 1586. Il passa à de secondes noces, & il mourut un Jeudi quatriéme jour de Décembre de l'an 1595. dans la 47. année de son âge.

Stapleton étoit de Hemfeld, petite Ville du Comté de Southsex (1) & il vint au monde la même année & le même mois que Thomas Morus fut décapité. Le nom de Thomas qu'on lui donna au baptême lui plut si fort, que pour en rehausser la beauté il fit un Livre des trois illus-

1. D'autres ont dit à Chester.

illustres Thomas, savoir; Didyme l'Apôtre, Becket l'Archevêque de Cantorbery, & Morus Chancelier d'Angleterre. Il fit ses études à Wincheſter & à Oxford, après quoi il fut Chanoine de la Cathédrale de Cheſter. Mais la face de l'Egliſe ayant changé en Angleterre, il ſe retira à Douay, où on le fit Profeſſeur des Saintes Ecritures après qu'on eût reconnu ſon mérite. Le Roi d'Eſpagne l'honora enſuite d'une chaire de Profeſſeur Royal en Théologie à Louvain, où il fut fait auſſi Chanoine de S. Pierre, & Doyen du Collége de Hilvarbeck. Ce fut en vain que le Pape Clement VIII. voulut l'attirer à Rome avec de grands avantages. Il mourut à Louvain le douziéme jour d'Octobre de l'an 1598. Anti-Stapleton.

ANTI-TANNER.

37. HA, dit Mr. Terlaine entendant prononcer l'*Anti-Tanner*, c'eſt l'*Anti* que vous nous avés promis lorsque vous faiſiés l'Hiſtoire de l'*Anti-Gretſer*. Anti-Tanner.

Vous me faites plaiſir de vous en ſouvenir, répondit Mr. de Rintail; puiſque j'ai à faire à des Auditeurs qui ont ſi bonne mémoire, ils me diſpenſeront de répéter tout ce que j'ai dit en cet article touchant le Colloque ou la Conférence de Ratisbonne tenuë au commencement de notre ſiécle entre les Catholiques & les Luthériens par les ſoins du Duc de Baviére & du Duc Palatin de Neubourg.

J'abrége donc ce qui me reſte à vous

Anti-Tanner. dire de l'*Anti-Tanner*. Les Proteſtans qui juſqu'ici n'ont pas eu ſujet de ſe plaindre de leur ſtérilité pour les Satires, firent paroître deux *Anti-Tanners* en une même année. L'un eſt celui de Gilles Hunnius, dont je vous ai parlé, comme étant l'Auteur de l'Anti-Gretſer. Il avoit vû la part que le Pere Tanner avoit euë au Colloque, & il avoit lû la Rélation hiſtorique que ce Pere en avoit faite pour faire ceſſer tous les faux bruits que les Hérétiques avoient répandus parmi le Peuple contre la vérité de ce qui s'étoit paſſé au Colloque. Mais il n'avoit pas été ſatisfait d'un récit trop peu favorable à ſon parti. Pour prévenir les effets qu'il craignoit de ſa lecture, il fit une contre-Rélation, c'eſt-à-dire, une Hiſtoire à ſa mode du Colloque de Ratisbonne, qui parut en 1602. à Wittemberg en Saxe. Le Pere Tanner ne crut pas devoir laiſſer cet écrit ſans Réponſe: & non content d'avoir fait réimprimer ſa Rélation en Latin & en Allemand à Munich en Baviére, il publia encore des Réfléxions ſur celle de Hunnius ſous le Titre d'*Examen Narrationis quam Hiſtoricæ Relationis nomine inſignitam de Colloquio Ratisbonenſi edidit Ægidius Hunnius Prædicans*, à Munich 1602. *in*-4. C'eſt contre ce dernier Ouvrage que Hunnius écrivit ſon *Anti-Tanner*, qu'il fit imprimer dès la même année à Wittemberg. Cet Auteur ne ſurvêquit pas long-tems à ſon Anti-Tanner, & il mourut dès le commencement du mois d'Avril de l'année ſuivante, comme je vous l'ai fait remar-

marquer dans l'abrégé de sa Vie. Cet accident ne fit point perdre au Pere Tanner le dessein d'une Replique. Il en publia une dans laquelle il donna une Défense de sa premiére Réfutation de l'Anti-Tanner, & des Remarques sur la mort de son Auteur. Elle parut à Munich l'an 1603. in-4. intitulée *Apologeticus pro compendiaria Relatione de Colloquio Ratisbonensi* 1601. *adversùs Anti-Tannerum, cum Appendice de morte Ægidii Hunnii.* Anti-Tanner.

§. II.

L'autre *Anti-Tanner* a pour Auteur un Théologien de la même Secte nommé Jacques Hailbronner. Je ne puis vous dire s'il y avoit eu du complot & de la convention entre Hunnius & lui, mais je trouve une correspondance admirable d'humeurs comme de sentimens entre eux, lorsque je vois que tout éloignés qu'ils étoient de pays, ils ne laissérent pas de composer, & de faire imprimer en même tems & sur le même sujet chacun un Livre sous un Titre tout semblable. Car ce fut en 1602. que Hailbronner fit paroître son *Anti-Tanner* contre la Rélation que le Pere Tanner avoit faite du Colloque de Ratisbonne, mais ce fut à Francfort qu'il la fit imprimer. Le Pere Tanner ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, ainsi l'affaire finit de ec côté-là.

☞ Hailbronner ou Heilbrunnern étoit né l'an 1548. dans Eberting, Village du Bailliage de Vaihing au Duché de Würtemberg en Souabe. Il fit ses études à

Anti-Tanner. Studtgard, & fut l'un des Bourſiers du Duc Chriſtophle dans Alpirsbach. Il alla continuer enſuite ſes études à Maulbronn, puis à Tubingue, où il paſſa Maître ès Arts, & ſe mit ſur les bancs de la Théologie. En 1573. il fit quelques voyages, & à ſon retour il ſe maria dans Tubingue le 12. de Juillet 1575. & trouva de l'emploi dans la Ville des Deux-Ponts, ou Zweibruck, juſqu'en 1580 Il paſſa Docteur en Théologie à Tubingue l'an 1577. (1) Il fut apellé enſuite dans diverſes fonctions de Prédicateur, de Paſteur & d'Inspecteur dans le Palatinat du Rhin & dans le Duché de Würtemberg, où il ne put s'accommoder. L'an 1581. on le fit Surintendant du Diocèſe d'Amberg au Palatinat de Baviére, qui étoit alors du haut Palatinat du Rhin, dépendant du Comte Electeur, mais il y fut long-tems inquiété par ſon Prédéceſſeur qui avoit été dépoſé. Après un long & fâcheux procès, il fut obligé d'en ſortir l'an 1585. & il paſſa à Neubourg, où il fut Prédicateur pendant près de trente ans. Il ſe trouva au fameux Colloque de Ratisbonne, qui commença au mois de Novembre de l'an 1601. où lui & les autres Proteſtans prétendirent vainement avoir eu l'avantage ſur les Docteurs Catholiques. C'eſt le ſujet de ſon *Anti-Tanner* auſſi-bien que de celui de Hunnius. Le Prince Palatin Wolfgang Guillaume qui avoit procuré avec ſon Pere Philippe-Louïs Duc de Neubourg le Colloque de Ratisbonne pour

1. Ex Thummio apud H. Witt,

pour les Protestans, comme le Duc de Baviére pour les Catholiques, s'étant ensuite converti à l'Eglise Romaine, Hailbronner se vit obligé de sortir de son emploi, & vint se refugier dans son pays au Duché de Würtemberg l'an 1615. Il perdit sa femme dans ce voyage après quarante ans de société conjugale. Peu de tems après le Duc le fit Abbé de Bebenhus & Surintendant Général des Eglises qui en dépendoient. Aussi-tôt il se remaria, quoiqu'il fût dans la soixante-huitiéme année de son âge, puis il mourut d'apopléxie le six de Novembre 1619. (2). Anti-Tan ner.

Je ne ferai pas si long dans l'abrégé que je veux vous faire de la Vie d'Adam Tanner. Il étoit d'Inspruck au Comté de Tirol, & étoit venu au monde l'an 1572. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1590. & après deux ans de Noviciat il acheva chés eux la Philosophie qu'il avoit commencée dans le monde. On le mit d'abord à la Théologie sans lui faire enseigner les Humanités ni la Philosophie selon la coutume de la Compagnie. Il professa la Langue sainte à Ingolstadt; la Controverse, puis la Morale à Munich. Après le Colloque de Ratisbonne, d'où Alegambe dit qu'il sortit triomphant avec Gretser & les autres Catholiques, il prit le bonnet de Docteur, & enseigna la Scholastique à Ingolstadt pendant quinze ans. Il fit les quatre vœux le 29. d'Août de l'an 1617. Il fut Professeur en Théologie à Vienne après

2. Je crois qu'il faut le 26. d'Avril.

Anti-Tanner. après Bécan, puis Chancelier de l'Université de Prague. Mais les Suédois étant entrés en Bohème, il voulut s'en retourner dans son pays du Comté de Tirol, & il mourut en chemin travaillé d'hydropisie & de léthargie dans le petit village d'Uncken le vingt-cinquiéme jour de Mai de l'an 1632.

Voyons l'*Anti-Valerien* qui suit l'Anti-Tanner dans mon cahier.

ANTI-TRINITAIRES.

ANTI-SABBATAIRES.

ANTI-SCRIPTURISTES, &c.

Anti-Trinitaires. 38. JE m'apperçois, dit Mr. Terlaine, que vous vous attachés à quelque ordre alphabétique dans le dénombrement de vos *Anti*. Oui, répondit Mr. de Rintail, mais seulement suivant les classes différentes dans lesquelles je les ai rangés, de sorte que vous me voyés à la fin de mon alphabet, parce que je me trouve à la fin des *Anti* des Hérétiques contre les Catholiques. Quand je vous ferai voir ceux des Hérétiques contre les Hérétiques, ce qui sera le sujet de notre premiére conversation, vous me verrés commencer de nouveau le même ordre alphabétique.

§ I.

Permettés-moi donc, repartit Mr. Terlaine,

laine, de vous faire remarquer qu'en passant de l'Anti-Tanner à l'Anti-Valerien, vous omettés les *Anti-Trinitaires*. Vous ne me persuaderés pas que cette race d'*Anti* vous est inconnuë après tout l'éclat & les bruits qu'elle a faits dans l'Europe, s'étant multipliée jusqu'à fournir à Christophle Sandius de quoi faire du simple recueil de leurs Titres un juste Volume qu'on a imprimé après sa mort sous le Titre de *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*. Anti-Trinitaires.

Je ne vous nierai pas, repliqua Mr. de Rintail, que cette Bibliothèque soit un Recueil d'écrits contre le Mystére de la Sainte Trinité, & contre la créance que les Catholiques, les Luthériens & les Calvinistes ont sur ce point. Mais croyés-vous que le titre odieux qu'on a mis à la tête de ce Recueil, soit celui que les Auteurs des écrits particuliers qui y sont rapportés auroient voulu donner à leurs Ouvrages. Je n'en connois pas un qui se soit qualifié d'Anti-Trinitaire, quoique les deux tiers le fussent dans le cœur comme dans leurs Ouvrages. Les Protestans se sont donnés eux-mêmes la qualité d'Anti-Papistes, comme nous l'avons vû, lorsqu'ils ont attaqué ceux qui reconnoissent l'autorité spirituelle du Pape. Les Sociniens & les nouveaux Ariens plus adroits & plus délicats empoisonneurs n'ont pas jugé à propos de les imiter dans ces maniéres offensantes, quoique plusieurs d'entre eux ne se soient pas moins ouvertement déclarés contre la Sainte-Trinité,

Anti-Trinitaires. Trinité, que les Proteſtans contre le Pape. Je ne me ſouviens pas d'avoir remarqué d'autre *Anti* perſonnel dans toute cette Bibliothèque que l'*Anti-Wujeck* de Socin, outre ce que je vous ai rapporté de Vorſtius Car j'excepte toujours du nombre des Titres Satiriques les *Anti*-réels, tels que les Antapologies, les Anticriſes, les Antapodixes que les Sociniens ont eu occaſion d'employer auſſi fréquemment que leurs Adverſaires ſans attaquer les Perſonnes.

§. II.

Anti-Sabbataires. J'aurois à mon tour, pourſuivit Mr. de Rintail, quelque ſujet de trouver à redire à l'éxactitude de Mr. de Terlaine, qui n'a point remarqué l'omiſſion des ANTI-SABBATAIRES & des ANTI-SCRIPTURISTES entre l'*Anti-Puccius* & l'*Anti-Sixtus*.

Les Anti-Sabbataires ſont incomparablement moins nombreux & moins à craindre que les Sociniens, & je les crois aujourd'hui fort affoiblis, & renfermés dans les Iſles Britanniques. J'ai évité à deſſein de vous en parler, parce que je n'ai connu leurs perſonnes & leurs Ecrits que dans les Ouvrages de ceux qui les ont refutés ou de ceux qui nous en ont fait l'Hiſtoire (1): leurs Livres ne ſont pas encore venus juſqu'à moi. Cependant ils

1. Kemp. de trib. Hierarch. p. 334.

2. Pi

ils ne ſont pas en ſi petit nombre que vous pourriés vous l'imaginer, & Wilkinſon (2) les appelle *gigantea Anti-Sabbathariorum volumina* dans la Lettre qu'il écrivit l'an 1653. à un Curé d'Angleterre nommé Daniel Cawdrey qu'il loüe d'avoir heureuſement combattu ces Adverſaires du Dimanche ou du Sabbat des Chrétiens. Il nomme parmi les principaux de ces Anti-Sabbataires, Trask, Broad, Oockford, Braburn, Pocklington, Heylin, Down, Ironſid, Fisher qui ſe qualifioit d'Ecuyer, & François White Evêque d'Ely. Anti-Sabbataires.

§. III.

Les Anti-Sabbataires doivent être conſidérés comme étrangers à notre ſujet, s'ils ne ſe ſont donnés eux-mêmes cette qualité à la tête de leurs Livres, ſoit pour attaquer ſoit pour deshonorer leurs Adverſaires. Anti-Scripturiſtes.

Qui m'empêche, reprit Mr. Terlaine, d'en dire autant des *Anti-Scripturiſtes* que vous venés de nommer? Rien ne vous en empêche, répondit Mr. de Rintail. Vous pourrés même ajouter que ces derniers qui ſont une branche ſéparée des Indépendans, & qui peuvent paſſer pour les Freres des Trembleurs, ſont encore plus éloignés de notre ſujet que les Anti-Sabbataires. Il en eſt de ces Sectaires comme

2. P. 151. Opuſc, in VII. de jure divin. Dici Dominic.

Anti-Scripturiſtes. me des *Anti-Sacramentaires*, des *Anti-Adiaphoriſtes*, des *Anti-Mariens*; des *Antidico-Marianites*, des *Anti-Tactes*, des *Anti-Nomiens*, & des autres Hérétiques anciens & nouveaux dont vous ne ſeriés pas d'avis que j'euſſe chargé mon cahier.

Je ſuis pour vous, dit Mr. de Brillat, contre les amateurs de digreſſions; je ſuis aſſuré que Mr. Terlaine conſent maintenant que vous paſſiés à votre Anti-Valerien.

ANTI-VALERIEN.

Anti-Valerien. 39. CEt *Anti-Valerien* dont j'ai peu de choſes à vous dire, repartit Mr. de Rintail en reprenant la ſuite de ſon cahier, eſt une invective de controverſe écrite par un Luthérien de ces derniers tems contre un célébre Capucin de Milan nommé Valeriano Magni, que nos Ecrivains François appellent ſouvent Valere le Grand, & les Latins, Valerius Magnus & non pas de Magnis.

Le Proteſtant, reprit Mr. Terlaine, ignoroit apparemment le ſurnom du Pere Capucin, puiſqu'il n'a point appellé ſon Ouvrage *Anti-Magni*. Autrement je l'accuſerois d'avoir eu moins d'adreſſe, & moins d'expérience que ſes confréres, qui attachent non pas les noms de batême, mais les ſurnoms de leurs Adverſaires à leurs *Anti*. Autant que je puis m'en ſouvenir, nous ne vous avons pas encore entendu alléguer d'Anti-Martin, d'Anti-

d'Anti-Robert, d'Anti-Pierre, d'Anti-Jacques, ni d'Anti-Thomas. Anti-Valerien.

A dire vrai, ajouta Mr. de Brillat, je ne trouverois pas les Becans, les Bellarmins, & les autres assés bien désignés par ces sortes d'*Anti*, parce qu'enfin ils n'ont pas été les uniques Martins, ni les uniques Roberts de ce monde, & que cette pratique pourroit rendre les titres de ces Satires encore plus équivoques, qu'ils ne paroissent monstrueux.

Vos réfléxions, dit Mr. de Rintail, sont bonnes pour d'autres que des Capucins. Ces Religieux pour nous persuader que c'est sans réserve qu'ils renoncent au monde & à ses dépendances, lorsqu'ils font leurs vœux solemnels, ont coutume de laisser à la porte de leurs Couvents les surnoms de leur famille, se contentant d'un nom de Calendrier auquel ils ajoutent ordinairement celui du lieu de leur naissance. Ainsi vous m'avouerés qu'un *Anti-Magni* n'auroit pas été propre à marquer une Satire faite contre une personne qui ne se faisoit connoître dans le monde que sous le nom de Valerien de Milan. Je ne disconviens pas que sa réputation extraordinaire n'ait fait faire une exception à cette pratique, & qu'on ne l'ait appellé aussi fort communément Valerius Magnus : mais comme sa famille étoit assés illustre, & nombreuse dans tout le Milanez, on auroit été en danger de prendre un Magni pour un autre. Il est vrai que c'est retomber par un autre endroit dans l'inconvénient de l'équivoque.

Mais

Anti Valerien. Mais enfin je ne prétens pas justifier le titre d'Anti-Valerien plutôt que celui d'Anti-Magni ; & vous trouverés bon s'il vous plaît qu'un Catholique ne se croye pas obligé de s'intéresser dans l'imagination, ou dans la passion de l'un des ennemis de son Eglise.

L'Auteur de l'*Anti-Valerien* qui étoit un Théologien Allemand nommé Haberkorn, conservoit depuis plus de dix ans la volonté de vanger son parti de la plaie que le Pere Valerien lui avoit faite, par un Livre de Controverse imprimé à Vienne en Autriche l'an 1641. sous le titre de *Judicium de Acatholicorum*, & *Catholicorum regula credendi*. Ce qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1652. *in*-4. sous le titre d'*Anti-Valerianus*, id est *solida & succincta Refutatio duorum Tractatuum fallacissimorum Valeriani Mediolanensis Papistæ, quos vocat Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*, &c.

Ce fut vers le même tems que l'on pratiqua une entrevûë entre le Pere Valerien & le Sieur Haberkorn ; & il seroit à souhaiter que ce Pere se fût donné la peine d'écrire & de publier une Rélation de la Conférence qu'ils eurent ensemble sur le même sujet, comme Haberckorn eut la curiosité d'en composer une de son côté pour tâcher de prévenir le Public à son avantage. Mais ses Missions & les mouvemens continuels que lui donnoient son état de vie ambulante ne lui en laissérent pas le loisir. C'est ce qui me donne lieu de

de finir cet article en vous disant un mot de la vie de l'un & de l'autre. Anti-Valerien.

☞ Pierre Haberkorn naquit à Butsbach dans la Weteravie Province d'Allemagne entre le Rhin & le Landgraviat de Hesse le neuviéme jour de Mai de l'an 1604. Il devint orphelin dans son bas âge, mais il trouva des personnes charitables qui firent enforte que cette disgrace ne se répandit pas sur ses études. A vingt-deux ans il alla étudier en Théologie dans l'Université de Marpurg ; à trente-deux, il devint Professeur en Physique, & il prit les dégrés de la Faculté de Théologie. Dix ans après, il fut fait premier Inspecteur ou Surintendant du Diocèse de Giessen qui est du Landgraviat aussi-bien que Marpurg. L'Université de la Ville de Giessen ayant été rétablie pendant qu'il y demeuroit ; il succéda à son beau-pere Fewrbon dans la chaire de premier Professeur en Théologie. Il mourut il y a environ treize ans (1) après en avoir vécu près de 72. & en avoir passé 42. & quatre mois avec sa femme.

Le Pere Valerien étoit de la Noble Maison des Magni, comme je vous l'ai déja fait remarquer. Il naquit à Milan ou dans le Milanez vers l'an 1587. mais ce ne fut qu'en recevant l'habit de Capucin qu'il prit le nom de Valerien. Il fut longtems Maître des Novices & souvent Gardien des Maisons de son Ordre. Il professa aussi la Philosophie & la Théologie, & comme

1. ¶. C'est-à-dire vers 1676.

Anti-Valerien. comme il étoit fort expérimenté dans la Controverſe, le Pape Urbain VIII. qui avoit beaucoup d'eſtime & de conſidération pour lui, le fit Miſſionnaire Apoſtolique par toute l'Allemagne, la Pologne, la Bohème & la Hongrie, & le déclara Chef des Miſſions du Nord. On étoit perſuadé qu'il n'étoit pas moins expérimenté dans la Politique que dans la Théologie, c'eſt ce qui porta les Puiſſances de l'Europe à l'envoyer en diverſes Ambaſſades. Il ſe trouva par ces routes fort près du Cardinalat, mais le généreux mépris qu'il avoit fait des grandeurs de la terre, le fit réduire aux fatigues de la Miſſion, où il travailla avec tant de zèle qu'en 1618. il fut aſſommé (1) par les Hérétiques & paſſa long-tems pour mort. Il eut auſſi beaucoup à ſouffrir de la part des Péripatéticiens qui le conſidéroient comme l'ennemi de leur Ariſtote. On le jetta dans un affreux cachot ſous quelque prétexte de nouvelle entrepriſe ; mais il en ſortit à ſon honneur avec l'aſſiſtance de l'Empereur Ferdinand III. Il ſe retira ſur la fin de ſes jours à Saltzbourg où il mourut âgé de 75. ans, dont il en avoit paſſé 60. dans l'Ordre des Capucins. L'Hiſtoire de ſa mort ſe trouve dans un petit Livre imprimé l'an 1662. *in*-12. ſous le titre : *Relatio veridica de pio obitu R. P. Valeriani.*

ANTI-

1. ¶. Le mot *aſſommé* de la maniére dont il eſt ici employé, ne peut ſignifier que *tué*.

ANTI-VENATOR.

40. VOus avés pû remarquer, Messieurs, continua Mr. de Rintail, quelques Auteurs d'*Anti* qui ont pris le masque pour attaquer leurs Adversaires. Vous avés entendu ce que je vous ai dit d'un Christophle Agricola, & vous vous souviendrés s'il vous plaît de l'observation que je vous fais faire maintenant lorsque j'aurai à vous parler dans les autres Entretiens d'un Antonin Moraines, d'un Nicodeme Turlupin, d'un Humannus Erdemannus & de quelques autres de la même espéce. Mais vous n'aviés pas encore apperçû jusqu'ici qu'aucun de ces Auteurs eût jetté le masque sur son *Anti*. Anti-Venator.

Je crois être entré tout d'un coup dans votre pensée, dit Mr. Terlaine: Vous voulés parler de ces Auteurs Satiriques qui voulant attacher le nom de leur Adversaire à un *Anti*, semblent imiter les bourreaux, qui pour quelques considérations couvriroient le visage de ceux qu'ils attachent au gibet pour.....

Vos expressions sont un peu fortes, répondit Mr. de Rintail en l'interrompant, mais à cela près, vous n'avés pas mal rencontré. L'*Anti-Venator* dont il s'agit ici n'est pas une Satire composée contre un homme qui ait porté véritablement le nom de Venator. C'étoit un Catholique d'Allemagne nommé J. Gaspar Jager. Mais l'Auteur de cet *Anti* appellé Martin Beer Lu-

Anti-Venator. Luthérien de profeſſion qui avoit eu diverſes diſputes avec Jager ſur les matiéres controverſées de la Religion, ne jugea point à propos de faire connoître au Public le nom de ſon Adverſaire. Il s'aviſa donc de tourner ſon ſurnom qui en Langue vulgaire ſignifie un Chaſſeur, en un autre qui exprime la même choſe en Latin. Puiſqu'il vouloit bien ſe donner cette licence, il lui étoit libre d'éviter le reproche d'avoir produit un monſtre dans la compoſition de ſon *Anti-Venator*. Il ne tenoit qu'à lui de chercher dans la Langue Grecque quelque choſe de plus ſortable à ſon Anti. Il pouvoit choiſir entre *Anti-Thereute* & *Anti-Cynegete*. Vous m'avouerés que ſon Adverſaire avoit mieux rencontré que lui, lorſque pour déguiſer auſſi le nom de Beer qui veut dire un Ours en Allemand, au lieu de recourir au mot Hybride d'*Anturſus* ou *Ant-Urſinus*, il a employé aſſés ingénieuſement celui d'*Antarctique* dont je vous parlerai plus à propos lorſqu'il ſera queſtion des *Anti* compoſés par des Catholiques.

Je ne ſai preſque rien de la Vie de Mr. Beer, ni de celle de Mr. Jager. Le premier eſt peut-être encore au nombre des vivans, étant né l'an 1617. à Nuremberg. Il ne manquera pas d'être plus connu parmi nous, je veux dire parmi les étrangers lorſque la Providence l'aura fait partir de ce monde. Nous pouvons à coup ſûr attendre ſon Oraiſon funébre, ou un Programme de l'abrégé de ſa Vie de la part de quel-

quelque collégue ou de quelque ami. Nous avons tout sujet d'espérer cela de Mr. Henning Witten qui nous prépare les Mémoires historiques & Panégyriques d'une seconde centaine de Théologiens Protestans d'Allemagne, dont la plupart sont beaucoup moins célébres que Mr. Beer. Anti-Ve-nator.

Pour Mr. Jager, je crains fort qu'il ne demeure dans l'oubli malgré tout son mérite, & les services qu'il a rendus à l'Eglise. Je ne vous alléguerai pourtant pas d'autre raison de mon appréhension, sinon que c'est un Auteur Catholique, & que je n'ai trouvé nulle part qu'il fût d'aucun Ordre Religieux.

ANTI-WAGNERECK.

41. J'Ai deux *Anti* à vous produire de l'espéce que je viens de vous nommer, dit Mr. de Rintail qui affectoit de paroître infatigable dans la conversation. Tous deux ont été dressés contre le Pere Wagnerech, ou plutôt Wangnereck Jésuite d'Allemagne. Anti-Wagnereck.

§. I.

Le premier Anti-Wagnereck a pour Auteur un Théologien Protestant de Souabe nommé Wilderfin, ou plutôt Wilderfohn qui le fit imprimer à Tubingue l'an 1660. *in*-4. Leur contestation regardoit l'origine de l'ame raisonnable, & immortelle. Il s'agissoit de savoir si elle

Anti-Wagnereck.

eſt créée, ou inſpirée immédiatement de Dieu à meſure qu'il ſe forme des corps; ou ſi elle vient par propagation des parens aux enfans, *ex Traduce*. Les Proteſtans ſont aſſés partagés ſur ce point, & le Sieur Wilderſohn étoit du nombre de ceux qui n'ont pas honte de vouloir paſſer pour des *Traduciens*. Le Pere Wagnereck qui ſoutenoit l'opinion communément reçûë parmi les Catholiques, entreprit d'écrire ſur ce ſujet; & non content d'avoir expliqué toute la queſtion, & les raiſons des Théologiens de l'Egliſe Romaine dans ſon Traité *de Traduce* qui parut à Dillingue l'an 1628. *in*-8. il fit un ſecond Ecrit ſur la même matiére, pour réfuter les Théologiens Proteſtans, & ſur tout les Prédicans de la Ville d'Ausbourg. Ce ne fut que long-tems après que Wilderſohn voulut réveiller la querelle en faveur de ſes confréres par ſon Anti-Wagnereck auquel il donna le ſecond titre d'*Apologeticus pro Traduce oppoſitus ſophiſmatis & argutiis Henr. Wagnereckii*, &c.

§. II.

Le ſecond ANTI-WAGNERECK eſt l'un des plus modernes d'entre les *Anti*, & je crois que ſon Auteur eſt encore au monde. C'eſt le Sieur Balthaſar Bebelius Docteur en Théologie, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Strasbourg. Il étoit âgé de cinquante ans, lorſqu'il publia ſon Anti-Wagnereck, ou *Anti Wangnereccius*

à

à Strasbourg *in-quarto* l'an 1682. Ce n'eſt proprement qu'un petit Recueil de Thèſes Théologiques que ſes Ecoliers ſoutinrent ſous lui, & voici en peu de mots ſelon Meſſieurs de Leipſick ce qui donna occaſion à cette compilation (1). Anti-Wagnereck.

Jean Kircher de Tubingue qui a fait le ſujet des Anti-Kirchers de Schragmuller, & de Calovius, dont je vous ai parlé dans l'article vingt-cinq, ayant quitté la Communion des Luthériens pour entrer dans l'Egliſe Catholique, crut devoir rendre compte de ſon changement au Public. Dans cette intention, il fit imprimer les motifs de ſa converſion, & l'une de ſes raiſons, étoit que les Luthériens n'admettant pas d'autre fondement de leur créance que la Sainte Ecriture par elle-même, étoient ſouvent embarraſſés ſur le ſens de la parole de Dieu, ſur l'autorité, & le nombre des Livres Canoniques, ſur leur certitude, & que les deux tiers des Sectateurs de Luther, ne pouvant ni entendre, ni même lire l'Ecriture, ils ne ſavoient le plus ſouvent à quoi s'en tenir. Au lieu que dans l'Egliſe Romaine on trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour mettre ſon eſprit, & ſa conſcience en repos. Un Théologien de Strasbourg nommé Dorſchæus écrivit contre lui l'an 1641. & voulut répondre à ſon *Aitiologie* par un *Hodegétique*, ou *Guide*, qui demeura long tems ſans replique. juſqu'à ce que le Pere Henri Wangnereck ſe chargea du ſoin d'en faire

1. An. 1682. pag. 249.

Anti-Wagnereck.

faire une à la ſollicitation de Jean Abbé d'Elching. La replique porte le nom d'Anti-Dorſchæus, comme je vous le ferai voir une autre fois. J'avouë que le Pere Sotwel n'a point inſéré cet Ouvrage parmi ceux du Pere Wangnereck : mais il eſt probable qu'il ne l'ait pas crû de lui, ou qu'il n'ait pas jugé à propos de le reconnoître, ſous prétexte qu'il paroît ſous un nom étranger. C'eſt contre cet Anti-Dorſchæus, ou ſi vous l'aimés mieux, contre le défenſeur de Kircher que le Sieur Balthazar Bebelius a compoſé l'*Anti-Wangnereck* pour vanger ſon Prédéceſſeur Dorſchæus. L'Ouvrage n'a point dû lui couter beaucoup de veilles. La fatigue a été de mettre douze diſputes en un Corps de Thèſes après les avoir fait ſoutenir à ſes Ecoliers.

☞ Le Pere Wangnereck étoit de Munich en Baviére. Il vint au monde l'an 1595. & il fut admis dans la Compagnie des Jéſuites l'an 1611. Il y enſeigna les Humanités pendant cinq ans, la Philoſophie pendant quatre, la Théologie Scholaſtique pendant huit, la Controverſe pendant ſept, la Morale je ne ſai combien de tems, & le Droit Canon pendant quatre ans. Il fut Chancelier de l'Univerſité de Dilling près de huit ans. Après quoi il s'appliqua à la Prédication & aux Miſſions. Il mourut d'apoplexie qui le prit à table le onziéme de Novembre de l'an 1664. à Dilling.

ANTI-

ANTI-WALEMBOURG.

Anti-Walembourg.

42. IL étoit assés juste, poursuivit Mr. de Rintail sans interruption, que Messieurs de Walembourg Théologiens, Hollandois de naissance, eussent part à la gloire de Bellarmin du côté de la Satire des Hérétiques, puisqu'ils ont travaillé avec autant de zèle que lui à la défense de la foi Catholique contre ces Adversaires de l'Eglise Romaine. Vous n'ignorés peut-être pas que le mérite de ces deux illustres Freres Adrien & Pierre tous deux Evêques suffragans dans les Electorats du Rhin leur a attiré les injures & les mauvais traitemens des Ministres des Eglises Protestantes d'Allemagne; qu'ils ont été glorieusement pour eux qualifiés Faux Prophétes. *Videntes non Videntes* par les uns, & Visionnaires de Hollande, *Oniro-critæ Batavi*, par les autres dans les titres même de leurs Ouvrages Polémiques, & des Satires qu'ils ont faites contre eux; & que leur réputation a donné même un peu de cette émulation que nous appellons jalousie à quelques particuliers d'entre les Ecrivains Catholiques. Ainsi vous serés moins surpris d'apprendre qu'il a déja paru dans le monde quelques *Anti-Walembourgs* du caractére des Anti-Bellarmins. Je ne vous en nommerai que deux, parce qu'il n'en est pas encore venu d'autres à ma connoissance.

Anti-Walembourg.

§. I.

Le premier eſt celui d'un Profeſſeur en Théologie Luthérienne dans l'Univerſité de Gieſſen nommé Pierre Haberckorn dont je vous ai déja entretenu plus haut au ſujet de l'Anti-Valerien. Son *Anti-Walemburch* eſt un Recueil de ſept diſputes contre Meſſieurs les deux Freres touchant la queſtion de ſavoir où étoit l'Egliſe avant Luther. Cet Ouvrage parut à Gieſſen l'an 1658. *in*-4.

§. II.

Le ſecond eſt celui d'un autre Luthérien de la Baſſe Allemagne nommé J. Arndt ou Arndius. Ce n'eſt pas le Myſtique Arndius Surintendant de Lunebourg & Paſteur de Zell mort en 1621. ſi fameux par ſes Livres de Dévotion & par les perſécutions que lui firent ſouffrir les Proteſtans & ſur tout les Calviniſtes qui prétendoient le faire paſſer pour un Quiétiſte & un Illuminé. C'eſt un autre de même nom qui peut avoir été ſon fils ou ſon petit-fils, & qui s'étant jetté dans la Controverſe voulut attaquer Meſſieurs de Walembourg ſur les Motifs du Prince Erneſt Landgrave de Heſſe pour abjurer le Luthéraniſme & rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. On peut dire que la Converſion du Prince n'étoit pas moins l'Ouvrage de ces Meſſieurs que le Livre des

des Motifs. C'eſt ce qui fit tourner contre eux la colére d'une infinité de Luthériens & de quelques Calviniſtes, & qui fit tomber ſur leur tête une grêle d'Ecrits Polémiques & Satiriques. Je vous permets de mettre en ce rang l'*Anti-Valembourg* de J. Arndius qui parut à Guſtrow au Duché de Mecklebourg l'an 1664. *in-quarto*. Anti-Valembourg.

ANTI-WUJECK.

43. NOus finirons notre converſation des *Anti* dreſſés contre les Catholiques par l'*Anti-Wujeck* de Socin. Cet Héréſiarque dans une Lettre écrite à un Seigneur Polonois nommé Chriſtophle de Morſtein dattée du troiſiéme Février 1595. faiſant le dénombrement des Ouvrages qu'il avoit compoſés juſqu'alors, y marque préciſément un *Anti-Wujeck* écrit en Polonois, & finit ſon Catalogue en ajoutant que ſon *Anti-Wujeck* écrit en Latin, étoit actuellement ſous la preſſe (1). Anti-Wujeck.

Vous voyés, Meſſieurs, ajouta Mr. de Rintail, que l'Anti-Wujeck Polonois eſt venu au monde devant l'Anti-Wujeck Latin, ſelon le témoignage même de ſon Auteur. Vous remarquerés cependant que l'Anti-Wujeck Latin a été compoſé avant le Polonois qui n'en eſt qu'une verſion. Le Traducteur Stoïnski, dit Pierre Statorius le jeune, fut ſi diligent, qu'il fit cette Verſion dès la même année que l'original

1. Bibl. Anti-Trinit. pag. 65.

Anti-Wujeck.

nal Latin étoit sorti de la plume de Socin. Ce fut en 1592. Elle sortit de la presse l'année suivante *in*-8. & l'*Anti-Wujeck* Latin ne parut que deux ans après, c'est-à-dire en 1595. Cet original de Socin se trouve réimprimé dans le corps de ses Oeuvres Polémiques. Mais ses disciples qui ont procuré cette derniére édition prétendant peut-être sauver une partie de la réputation de leur Maître, ont eu la discrétion de supprimer le titre satirique *Anti-Wujeck*, jugeant qu'il n'étoit bon qu'à décrier sa mémoire, & à le rendre haïssable dans l'esprit de ceux qui prennent les injures pour de la fausse monnoie dans les Livres. C'est ce qui fait que nous ne trouvons plus d'autre titre à la tête de cet Ouvrage, que celui de *Responsio ad Libellum Jacobi Wujecki Jesuitæ Polonicè editum, de Divinitate Filii Dei, & Spiritûs Sancti. Ubi eâdem operâ refellitur quidquid Robertus Bellarminus Disputationum suarum tomo primo secundæ Controversiæ generalis libro primo de eadem re scripsit.*

Les Peres Alegambe, & Sotwel nous representent le Livre du Pere Wujeck auquel Socin a voulu répondre, comme un Ouvrage écrit en Latin, & ils le distinguent d'avec ceux qu'il a écrits en Langue vulgaire : mais il est croyable qu'ils ont pris une version Latine de l'Ouvrage, pour son original qui fut imprimé l'an 1590. Socin nous apprend qu'il fut composé en Polonois, & les divers passages qu'il en cite en cette Langue, ne nous permettent pas d'en douter. Il ajoute qu'en-

qu'encore qu'il portât le nom du Pere Wujeck, c'étoit pourtant l'Ouvrage de Bellarmin de qui Wujeck témoignoit publiquement l'avoir reçû. Cela nous porte naturellement à croire que Bellarmin aura envoyé des mémoires Latins à Wujeck qui les aura mis en Polonois. Ainsi les Peres Alegambe & Sotwel auront eu raison de le compter parmi des Livres originairement écrits en Latin. Anti-Wujeck.

Quoi, dit Mr. Terlaine, Socin persuadé qu'un Ouvrage auquel il répond est de Bellarmin, a eu la malhonnêteté d'attaquer la personne d'un autre? Quand j'étois parmi les Protestans, j'entendois les Sociniens nous reprocher à toute heure nos duretés à l'égard des Catholiques, & vanter hautement leur modération, & leurs complaisances. Il faut avouer que Socin, & ses disciples n'approchent pas des Saumaises, & des Scaligers dans l'art de dire des injures. Mais que les Sociniens viennent dorenavant nous faire parade de leur honnêteté jusqu'aux titres de leurs Livres, je leur objecterai *l'Anti-Wujeck* comme une marque de l'incivilité de leur Patriarche.

☞ Le Pere Jacques Wujeck, reprit Mr. de Rintail, étoit né à Wagrowieck en Pologne l'an 1540. Il fit ses premiéres études dans son pays, & alla faire sa Philosophie à Vienne en Autriche où il prit le bonnet de Maître ès Arts. Il passa ensuite à Rome où il se fit Jésuite l'an 1565. Il y enseigna les Mathématiques, après quoi il retourna en Pologne où il prit le

Anti-Wujeck. bonnet de Docteur en Théologie, & fit ſes quatre vœux le douziéme Juillet de l'an 1571. Il fut Précepteur de Sigiſmond Batori de Tranſilvanie par ordre du Roi Etienne, puis Recteur de divers Colléges & Maiſons Profeſſes, Vice-Provincial, &c. Il mourut le vingt-ſeptiéme Juillet de l'an 1597.

Pour ce qui regarde la Vie de Fauſte Socin, je me contenterai de vous dire qu'il étoit de Siéne en Toſcane, fils & petit-fils de Juriſconſultes, parent des Papes Pie II. Pie III. Paul V. & de divers Princes d'Italie du côté de ſa mere. Il vint au monde le cinquiéme jour de Décembre de l'an 1539. Après avoir paſſé douze ans à la Cour du grand Duc de Toſcane, il quitta ſon pays & tout ce qu'il y poſſedoit, & ſe retira l'an 1574. en un éxil volontaire dans lequel il fut errant ſans feu, & ſans lieu juſqu'à ce qu'en 1579. il s'établit en Pologne. Il mourut le troiſiéme jour de Mars de l'an 1604. dans Lucklavicz qui eſt une bourgade du Palatinat de Cracovie où il eſt enterré. Nous avons ſa Vie dont l'Auteur ne s'eſt nommé que Chevalier Polonois. Cet Auteur n'eſt autre que Samuel Przipcow.

Après cette lecture, Mr. de Rintail remettant ſon cahier dans le porte-feuille, dit qu'il vouloit ménager notre curioſité pour la premiére viſite. Mr. Terlaine d'Albi ſe leva en témoignant que la ſatisfaction qu'il venoit de recevoir de la lecture des *Anti* des Proteſtans contre les Catholiques, lui faiſoit ſouhaiter avec paſſion de

de revenir avec nous le lendemain pour entendre ceux des Proteſtans contre des Proteſtans. Il prit congé du jeune Mr. de Saint Yon, & de Mr. de Rintail. Nous en fîmes autant que lui, & nous nous retirâmes enſemble. J'eſpére, Monſieur, travailler dès ce ſoir à mettre en ordre la Rélation de l'entretien que nous eûmes le lendemain ſur les *Anti* des Luthériens contre les Calviniſtes; ſur ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs Confreres; ſur ceux des Calviniſtes contre les Luthériens; ſur ceux des Calviniſtes contre d'autres Calviniſtes; ſur ceux des Proteſtans en général contre les Sociniens, & contre les Juifs; & enfin ſur ceux des Catholiques contre les Proteſtans, ou d'autres Adverſaires. Je ſerai court autant qu'il me ſera poſſible dans une ſi ample matiére. Cependant je ſuis toujours, Anti-Wujeck.

Monſieur, votre très-humble, &c.
Alb. Lain de Verton.

SATIRES PERSONNELLES.

TROISIE'ME ENTRETIEN,

Suite des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine, & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

44. *NOUS fûmes très-ponctuels Mr. de Brillat & moi, à nous rendre le lendemain chés Mr. de Rintail où Mr. Terlaine avoit promis de nous devancer. Mais au lieu de lui, nous trouvâmes une compagnie de quatre perſonnes Réguliéres, toutes de ma connoiſſance. C'étoient Dom* André Taillebi, *avec Dom* Leandre Tibial; *& le Pere* René d'Abilliat *avec le Pere* Trajan de Bille. *Comme les Gens de Communautés ont toujours dîné une heure avant les Gens du ſiécle, ils s'étoient rencontrés à l'Hotel de Valbeil de fort bonne heure, & s'étoient ſaiſis de Mr. de Rintail*

Rintail au sortir de table. Après les civilités données & renduës de part & d'autre suivant les formules ordinaires, le jeune Mr. de Saint Yon m'attaqua avec son air enjoué. Sieur de Verton, me dit-il, les Reverends Peres vous garantiront de la peur que vous témoignîés hier que les Armes n'arrêtent le cours des Lettres. Ecoutés-les discourir sur les nouvelles de Litérature qu'ils viennent d'entamer, & vous verrés si les Gens de Lettres s'épouvantent de la Guerre dans leur cabinet. Je connoîtrois mal, lui répondis-je, le caractére & l'humeur de Dom Leandre, si je le croyois jamais dépourvû de nouveautés en matiére de Livres.

Nous parlions, dit ce Pere, de deux Commentaires sur la Régle de Saint Benoît; de deux Histoires Ecclésiastiques dont on fait déja grand bruit dans la République des Lettres, quoique de ces quatre Ouvrages il n'y en ait encore qu'un qui soit imprimé, puis supprimé; de quelques nouvelles Vies de Saint Louis différentes de celles qui parurent l'année précédente; & de ce que quelques particuliers méditent sur la nouvelle critique des Annales de Baronius & sur le Livre de l'Antiquité des Tems.

Avant-hier, reprit Dom André Tailleby, je vis dans notre Bibliothéque l'Abbé Barillon du Teertre *Il venoit chercher, mais inutilement, dans les Oeuvres du vénérable Bede, la prétenduë prophétie de ce Pere sur les révolutions présentes. Il me donna un petit mémoire de desseins & de Livres nouveaux ausquels on travaille. Comme il*

m'a recommandé de recueillir le ſentiment de nos amis ſur ces Ouvrages, j'ai apporté le mémoire pour le faire voir, & vous en demander votre penſée.

Mr. de Rintail prit le mémoire, & lût tout haut les titres de divers Ouvrages, entre autres :

1. Un Calendrier Hiſtorique *diviſé en trois cens ſoixante-ſix parties. Par Mr.* Tibere Dallain *du Pays de Forets. Chaque partie contenant un jour de l'année à commencer par les Calendes de Janvier ; enſorte que ſous le titre de chaque jour tous les faits qui ſont marqués de ce jour dans toutes ſortes d'Hiſtoires ſe trouvent rangés dans un ordre chronologique devant & après* JESUS-CHRIST *juſqu'à preſent.*

Chaque jour ſera donc un volume, dit le jeune Mr. de Saint Yon, & le Calendrier Hiſtorique ſera donc un Livre de 366 volumes ? Apparemment, répondit le P. Tailleby. Je devine, reprit Mr. de Saint Yon, que le volume du Biſſexte ſera plus des trois quarts moins gros que les autres, mais il ne ſera pas moins curieux.

Il eſt certain, dit le P. de Bille, que le Public auroit beſoin d'un Ouvrage de cette nature pour trouver préciſement les dattes des naiſſances, des morts, des réceptions aux charges & aux profeſſions, des Traités de Paix, & autres Concordats, des Mariages, des Combats les plus célebres, en un mot de tout ce qui doit être caractériſé par les tems.

2. *E-*

2. *Ecoutés, pourſuivit Mr. de Rintail, le titre d'un autre Livre.* Penitenciel général de tous les ſiécles de l'Egliſe & de tous les lieux de la Chrétienté, *où l'on fait voir par la diverſité des pratiques ſur le ſujet de la pénitence que l'Egliſe n'a presque jamais gardé l'uniformité dans ce point de Diſcipline; & où l'on réduit en méthode les Canons des Conciles & les Statuts des Egliſes particuliéres ſuivant les eſpeces différentes du péché. Par* Antoine Birart de Ruelle *Licencié.*

Que penſés-vous de cet Ouvrage, dit le P. Taillebi? Le deſſein ne vous paroit-il pas beau? Oui, répondit Mr. de Rintail, pourvû qu'il ſoit judicieuſement éxécuté. Vous avés grande raiſon, repartit le Pere d'Abilliat, de demander beaucoup de jugement pour un Compilateur de Canons ſur la Pénitence. Sans cette belle qualité, un homme avec toute ſa diligence & toute ſa fidélité prétendra témérairement mettre ſur les péchés d'aujourd'hui les taxes ſpirituelles qu'on impoſoit dans l'Egliſe primitive, ſans ſonger ſi nous ſommes aſſés forts pour les ſupporter. On y ſatisfaiſoit aiſément alors, parce que c'étoit le ſiécle d'or de l'Egliſe, au lieu que nous ſommes maintenant dans le ſiécle de fer.

3. Tables Chronologiques *où l'on voit les principaux Faits hiſtoriques déduits par une ſuite continuelle d'années diviſées par Décades, avec un dénombrement des Hommes illuſtres à la fin de chaque ſiécle, par le Sieur* Albert Vinet de Lorraine. *J'ai vû*

vû cet Ouvrage, dit D. Leandre Tibial, & j'en connois l'Auteur. Il étoit fort jeune quand il s'y appliqua. Il étoit alors plein de son Scaliger & de son Pere Petau; le dessein d'arranger toute l'Histoire dans sa tête pour son usage particulier lui fit ramasser divers Historiens bons & mauvais, il en fit une compilation qu'il réduisit en table selon la méthode de Helvicus qu'il n'avoit pourtant jamais vûe non plus qu'aucune autre Chronologie de cette nature. Mais ayant découvert depuis ce tems-là divers Ouvrages de la même espéce, il renonça au dessein de publier le sien; & je m'étonne que Mr. l'Abbé Barillon l'ait mis dans le mémoire qu'il a donné à D. André Taillebi parmi les Livres qui doivent voir le jour.

4 De scriptis Parrhisiacis Auctorum Catholico-Romanæ fidei addictorum. Collectore Asdrubale Tilejano, &c. *Ah! dit Mr. de Brillat, j'ai connu le pauvre Mr. Tilejan sur la fin de ses jours. Mr. Terlaine d'Alby, avec lequel il se convertit de fort bonne foi, nous en auroit dit des nouvelles s'il étoit venu aujourd'hui. Il nous montra quelque tems avant sa derniére maladie cet Ouvrage Latin que nous prenions d'abord pour un Recueil des* Illustres Parisiens, *mais il nous désabusa en nous disant qu'il changeroit* Parrhisiacis *en* Parrhesiasticis. *C'étoit une Critique curieuse des Auteurs Catholiques qui se sont distingués par la liberté qui regne dans leurs Ecrits; tels que ceux qui sont recueillis dans les trois gros volumes de Goldast, dans le* Fasciculus Rerum expeten-

tendarum, *tels que l'Auteur de l'*Onus Ecclesiæ, *Paul Sarpi, De Thou, Richer, de Launoy, &c. Mais comme il l'avoit composé avant sa conversion, il craignit de causer quelque scandale en le publiant. Il le déchira en notre présence & le jetta dans le feu en nous prenant pour témoins du sacrifice qu'il en faisoit à l'Eglise Catholique.*

5. Des fameux Pédans de l'Antiquité & des derniers tems, *avec un Catalogue des Livres qui portent le titre de* Maître, *où l'on fait voir que les Pédans de plume sont plus vains, & plus insupportables que les Pédans de férule ou de Langue. Par le Sieur A. l'*Etabli d'Abeville.

6. Le Provincial de l'Empire depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand, *pour servir d'éclaircissement à l'Histoire des Martyrs de l'Eglise primitive par Mr.* Bertier. *Est-ce Mr.* Bertier d'Allure, *dit le P. d'Abilliat ; Non, lui répondis-je, c'est Mr.* Bertier de Verton *mon parent. Son Ouvrage est une Histoire des Provinces de l'Empire par les Proconsuls, les Présidens, les Préfets, les Procurateurs, les Recteurs & Correcteurs, & les autres Magistrats, Intendans & Juges des Provinces & des Villes de l'Empire. Il y corrige divers endroits des Actes des Martyrs & de nos Martyrologes. Après cela il pourra travailler à un second* Provincial *de l'Empire depuis Constantin jusqu'à Justinien.*

7. L'Es-

7. L'Eſprit de l'Egliſe, dans l'Obſervation de ſa Diſcipline. *Par Mr.* Tarin d'Abeille. *Je ſai ce que c'eſt, ajouta Mr. de Rintail. L'Auteur prétend faire voir quelle a été l'intention de l'Egliſe dans divers établiſſemens, dont les plus Gens de bien abuſent quelquefois en ne croyant point mal faire. On y trouvera quelque choſe d'aſſés remarquable, par éxemple, ſur les trois baſſes Meſſes que les Particuliers ſe contentent de dire ou d'entendre immédiatement l'une après l'autre la nuit de Noël, ſur le feſtin du* Medianox, *ſur l'arrangement des Heures Canoniales, ſur les Pélerinages & les Confrairies, ſur l'âge légitime du jeûne de l'Egliſe, & ſur les petits rafinemens dont on s'eſt aviſé pour chicaner avec Dieu ſur ce point & ſur diverſes autres pratiques de Devotion. On y verra ſi c'eſt la prudence qui fait avancer l'Office du lendemain dès l'après-midi de la veille, & ſi c'eſt la négligence qui fait différer Matines à ſon lever; S'il eſt défendu de ſéparer Laudes d'avec Matines, les Nocturnes l'un d'avec l'autre, lorſqu'on dit ſon Office chés ſoi. Si c'eſt au Commandement de Dieu ou à celui de l'Egliſe que déſobéiſſent ceux qui ſe contentent d'entendre le Dimanche une courte Meſſe, & donnent le reſte du jour à la chaſſe, à la promenade inutile, ou à d'autres parties de divertiſſement. Si après la Meſſe il eſt plus à propos de ſanctifier le jour du Seigneur chés ſoi dans la retraite, la priere, la lecture de Livres de piété, & l'inſtruction de ſes Gens, que d'aller ſatisfaire ſa curioſité d'Egliſe en Egliſe, chercher les beaux Sermons, les belles*

les Musiques, les Vêpres & les Saluts les plus pompeux. On y trouvera une agréable comparaison d'un Parisien avec un Payſan ſur l'aſſiſtance à la Paroiſſe: le Pariſien debout pendant la Meſſe le côté vers l'Autel, promenant ſes yeux ſur tout le monde, cauſant avec ſon voiſin, ajuſtant continuellement ſa perruque & ſa cravate, diſtrait d'ailleurs par le tintamarre des Aveugles, des Bédeaux & des Marguilliers, par le bon air des belles Quêteuſes, par la longue file des femmes qui vont à l'offrande, par la foule de ceux qui le preſſent & qui le pouſſent; qui reconduit une Demoiſelle après la Meſſe, lui donne à dîner, joüe avec elle, ou la meine à la promenade: Le Payſan qui fait marcher devant lui ſes enfans à la Meſſe de Paroiſſe, leur fait rendre compte à la maiſon des prieres qu'ils ont faites & des inſtructions qu'ils ont entenduës au Prône, leur fait lire l'Epitre & l'Evangile du jour, ou quelque Livre de piété, les reconduit l'après midi au Catéchiſme & à Vêpres.

8. Hiſtoire des Sacremens de l'Egliſe, *par le Sieur* Eilin d'Albattre.

Hiſtoire de la Meſſe, *par le même.*

Hiſtoire de l'Office de l'Egliſe, *par le même.*

Hiſtoire de l'Avent, du Carême, & des Quatre-tems, *par le même.*

Hiſtoire de l'Eau-benite, du Pain-beni, du Cierge-Beni, du Rameau-beni, &c. *par le même.*

Le tout ſans recourir aux origines douteuſes, & ſans entrer dans une diſpute de Con-

Controverſe, où l'on prétend ne rien avancer qui ne puiſſe être approuvé par les Proteſtans qui ont du ſavoir & de la raiſon, & qui ſont Maîtres de leurs préjugés.

Il y auroit, dit Mr. de Rintail, beaucoup de choſes à dire ſur tous ces Ouvrages curieux, mais achevons notre mémoire.

9. Martyrologe de corruption *diviſé en trois parties, dont la premiére contient les Hérétiques anciens, & autres excommuniés, dont l'Egliſe a condamné la mémoire, & qu'on a pourtant fait gliſſer dans nos Martyrologes. La ſeconde comprend les noms des Saints imaginaires, c'eſt-à-dire les noms* (1) *des choſes pris par erreur pour des noms d'homme. La troiſiéme contient les Saints & les Saintes que les Critiques chagrins nous conteſtent ſous prétexte qu'on a perdu leurs Actes ou que nous n'en avons que de pieux Romans.*

L'Auteur de ce Livre, dit D. André Taillebi, n'eſt pas nommé, mais l'Abbé Barillon m'a aſſuré, que c'eſt Mr. Labadie Trinel. *Je ne ſai, ajouta Dom Leandre, s'il ſied bien à un nouveau Converti de remuer ces matiéres dans la conjoncture préſente des affaires.*

10. Invective contre l'Ennemi commun de l'Egliſe de JESUS-CHRIST; Deſcription de la malice avec laquelle il a ſû éluder les meilleures intentions du Saint Pere

1. *Verbi gratiâ*, Ste Synoride. Ste Veronique. Ste Euſebie. S. Eros. S. Viar, &c.

Pere & du Roi Très-Chrétien. *L'Auteur déplore les malheurs de l'Eglise, & exhorte les Fidéles à la priére & à la réformation de leurs mœurs. Il s'eſt caché ſous la deviſe de* l'Atirail de bien, *ou* Bien de l'Atirail. *A la tête du Livre il y a une Lettre de cet Ennemi de l'Egliſe addreſſée au premier des Réprouvés auquel il marque le déſeſpoir où il ſera réduit ſi jamais le Saint Siége ſe réconcilie avec l'Egliſe Gallicane. L'inſcription de la Lettre porte*: Le Diable Tyran à Caïn le Dragon, *Salut. Ce ſont autant d'Enigmes pour nous, ſinon que* Caïn le Dragon *eſt l'anagramme de Leon d'Arcagny, qui eſt un Eccléſiaſtique de ma connoiſſance. Après l'Epitre ſuit l'Approbation des Docteurs J. Os-aigu & F. Criard. Le Privilége joint à cette Approbation ne me perſuade pas que nous puiſſions voir le Livre ſi-tôt imprimé.*

11. Nouveau Syſtême de l'Encyclopédie des Sciences *établi ſur les idées & les projets de* Berald Italien, *de* Badelli Aretin: *d'*Abelard Tilien, *de* Jean le Tartron de Breuil, *& autres, par le Sieur* Antoine de la Blurtierre. *Je n'ai pas, dit Mr. de Rintail, une haute opinion de ce ſyſtême, paſſons Mr. de la Blurtierre & ſes Auteurs auſſi inconnus que lui.*

12. Lexicon Criticum omnigenæ Hiſtoriæ ab *Eridano Allabito* occeptum, à *Liberto Aladanio* Academ. Otioſo & Ardente ad umbilicum fere perductum. *Il faudroit voir cet Ouvrage, dit Mr. de Brillat*

lat pour en pouvoir juger. On sait combien nous avons été trompés en France sur le titre de l'Hiérolexicon des deux Magri (1). *Messieurs les Italiens comme les autres aiment la pompe & la magnificence jusqu'aux titres des Livres.*

13. Disceptatio inter Anastasium ac Cyriacum de rebus ad Rempublicam Christianam pertinentibus Auctore *Alberto Servio Andiliano. C'est un titre nouveau, dit le P. Tibial, d'un Livre qui courut dans le monde il y a sept ou huit ans sous le titre d'*Altercatio Harpagi & Hursobii in hortis Gorgiæ Interamnatis Autoliani habita & ab *Udenio de Nully Utopiensi* excepta. *Il est visible qu'*Udenius de Nully Utopiensis *sont des noms négatifs d'un Auteur supposé, dont le vrai nom, selon l'Abbé Barillon, étoit* Servatius Bellarius Andinus *que les uns ont pris pour Maître Servais de Bel-air Angevin, & les autres pour Servazzio Bellari Mantouan.*

*A propos de l'équivoque Géographique d'*Andinus, *qui marque un Compatriote de Virgile*

1. ¶ L'Hiérolexicon des deux Magri, Dominique & Charles, est un Dictionnaire très utile, dont il est aisé de reconnoitre que Du Cange, qui le cite néanmoins rarement, n'a pas laissé de bien profiter.

2 ¶. L'intelligence de cet endroit dépend de ce qui se trouve dans les Jugemens des Savans sur les Poëtes, article 1535. où il est rapporté que Ménage à qui Gilles Boileau avoit demandé ce qu'il falloit faire pour devenir bon Poëte, lui avoit repondu *Lisés Virgile, & mes Vers.* Quoiqu'il n'y ait nulle apparence qu'une pareille réponse ait été faite à Gilles

Virgile & un Enfant d'Angers, vous n'avés pas vû une inscription Latine faite pour être à la tête du plaisant Parallèle que le Sieur Jaline d'Albret *a fait des deux Poëtes Latins, que les faiseurs de bons & de méchans Vers ont pris pour leurs modéles. Elle finit par*

UTRIQUE ANDINO.

je veux vous l'envoyer dès demain (2).

14. *De l'*Hypocrisie de plusieurs Savans *mal convertis du Judaisme au Christianisme, & de leurs Ecrits pernicieux qui insinuent le Deisme. Ouvrage composé originairement par le* Rabbin d'Aitel, *& traduit en notre Langue par le Sieur* Elie d'Altinbar.

15. La Biblioteca Capitolare, *c'est-à-dire, des Chanoines séculiers qui se sont rendus célébres par leurs Ecrits. L'Auteur s'appelle* Dante Alliberi Napolitain (*ou si vous l'aimés mieux*, Néapolitain).

Nous avons divers Recueils des Hommes Illustres parmi les Chanoines Réguliers, & le

Gilles Boileau qui ne se mêloit pas de vers Latins, Baillet n'a pas laissé de prendre cette occasion de turlupiner Menage par une équivoque maligne sur le mot *Andinus*, qui signifie également un homme natif ou du Village *Andés* près de Mantouë, comme Virgile, ou de la Ville d'Angers, comme Ménage. Il y ajoute dans le même esprit l'inscription UTRIQUE ANDINO, dont il donne même l'explication en faisant remarquer, de peur qu'on ne s'y mépréne, que l'*Andinus* d'auprès de Mantouë est le modele des bons Poëtes, comme l'*Andinus* d'Angers l'est des mechans.

le Pere du Molinet peu de tems avant ſa mort, m'en fit voir un nouveau qu'il venoit d'achever. Mais perſonne, ce me ſemble, n'avoit encore pris ce ſoin à l'égard des Chanoines Séculiers.

16. La miſére des Gens de Lettres *qui n'ont travaillé que par interêt ou par vanité, qui ont été réduits à l'indigence lorſqu'ils penſoient faire fortune, & qui ſont tombés dans le mépris des autres lorſqu'ils ne ſongeoient qu'à leur propre réputation. Traité Hiſtorique, où l'on tâche de faire voir quelles ſont les vûës que doit avoir un Honnête-homme & un Chrétien, lorſqu'il écrit pour le Public. Par Mr.* Abelli de Ranti.

17. Hiſtoire des Univerſités *titrées & privilégiées dans toute l'Europe, par le Sieur* Billard *de Vacquebelle.*

18. Hiſtoire des Académies des beaux Eſprits, *avec diverſes Réfléxions ſur la bizarrerie des Italiens & la modeſtie des François touchant les titres & les noms de ces Académies, par* Landri Beljatt *de Montclair.*

19. Eloges Hiſtoriques des Curés & Prélats du ſecond ordre, *diſtingués par leur Science, avec le Catalogue de leurs Ouvrages, par le Sieur* Irin de la Table. *J'ai vû, dit le Pere d'Abiliat, le Manuscrit de cet Ouvrage chés un ami de Mr. de la Table qui m'en a lû la Préface. Après y avoir fait la peinture d'un véritable Curé,*

& avoir marqué quelles doivent être ſes occupations, tant pour ſon particulier que pour ſa Paroiſſe, il témoigne ouvertement qu'il n'a recueilli tant d'illuſtres Curés que pour faire une leçon éxemplaire de retraite & d'étude aux Curés de la Campagne qui paſſent cinq ou ſix jours de la ſemaine dans l'oiſiveté ou dans des occupations indignes de leur vocation & de leur caractére. Il finit par une invective contre le mauvais éxemple & la coutume; & pour couvrir d'une confuſion ſalutaire les Curés ignorans & fainéans de l'Egliſe Catholique, il leur promet un Catalogue de Curés ſavans & laborieux parmi les Proteſtans d'Allemagne & d'Angleterre, c'eſt-à-dire de Gens mariés, embaraſſés d'un gros ménage, de l'éducation & de l'établiſſement de leurs Enfans & qui par conſéquent ont beaucoup moins de loiſir que les Curés de l'Egliſe Catholique pour l'Etude.

20. Hiſtoire des Bibliothéques *& autres Tréſors ou Munitions de la République des Lettres, avec quelques réfléxions ſur l'uſage qu'on en doit faire, par le Sieur* Elien d'Albirat.

21. Recueil des Queſtions *inutiles, frivoles & dangereuſes que le raffinement & l'abus de la Scholaſtique a introduit dans les Ecoles, avec une Requête aux Puiſſances pour obtenir leur ſuppreſſion ou leur banniſſement, par le Sieur* Daniel Alibert *de Villeneuve.*

22. Conjuration générale des Proteſtans *& autres Hérétiques du Nord & de l'Occident contre l'Egliſe Catholique concertée ſur les viſions & les inſpirations du Prophéte de Roterdam avec l'Hiſtoire des Viſionnaires de l'un & l'autre ſéxe que les Proteſtans ont eu juſqu'ici, par le Sieur* Jean Daillé R. B. T. *fils d'Adrien, petit-fils de Jean. Je ſuis trompé, dit Mr. de Brillat, s'il n'y a point de ſuppoſition dans le nom de cet Auteur. Il eſt vrai que Mr. Daillé qui eſt maintenant retiré à Zurich s'appelle Adrien, & que ſon pere s'appelloit Jean, mais je n'ai pas ouï dire qu'il ait laiſſé en France un Fils qui s'eſt converti.*

23. Des Savans Autodidactes, *avec une Diſſertation Problématique où l'on éxamine ſi un bon eſprit peut ſe paſſer de Maitres & d'Inſtructions de vive voix, par le R. P.* Aaron Tertullien de Brie *de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.*

24. Des Patrons Fauteurs & Promoteurs des Lettres, *avec un Diſcours préliminaire, où l'on fait voir que ceux qui s'en ſont déclaré les Ennemis, ſont devenus l'horreur du Genre humain, par* J. Talon de Trulbierre.

25. Bibliothéque générale *de matiéres ſacrées & profanes, c'eſt-à-dire, Théologiques, Juridiques, Hiſtoriques, Phyſiques, &c. qui ont été traitées ſinguliérement par les Auteurs, & éxaminées à fonds, par* Antoine Tribler de la Ruë.

26.

26. Orbis Christianus, *c'est-à-dire, Histoire de l'établissement des Siéges Episcopaux de l'Eglise de* JESUS-CHRIST *par tout le monde, des translations, des révolutions, des extinctions, des rétablissemens, & nouvelles érections qui ont été faites depuis les Apôtres jusqu'à présent, le tout suivant la méthode des Géographes. Avec un abrégé historique de tous les Prélats qui ont occupé ces Siéges jusqu'à présent, autant que l'histoire nous en a conservé la mémoire, rangés selon l'ordre Chronologique, par* Renier Bataille de Turon. *L'Auteur, dit le Pere de Bille, m'a communiqué son dessein qui paroîtroit au-dessus de ses forces, s'il n'avoit de grands secours du côté des Livres, & des Savans. Si jamais il achéve son Ouvrage, il épargnera au Public plus de deux cens volumes in-folio contenant l'histoire des Evêques des Eglises particulieres. Il espére rectifier beaucoup de choses dans* l'Italia sacra *de l'Abbé Ughelli, dans* le Gallia Christiana *de Messieurs de Sainte Marthe, dans le* Theatro de las Iglesias de España y de las Indias *de Gilles Gonzalès d'Avila en six volumes, & dans divers autres Recueils de cette nature. Ayant vû l'essai du dessein du Pere Cantel Jésuite par le premier volume de ses* Villes Métropolitaines, *il délibéra d'abandonner le sien, ou de conférer avec lui. Mais la mort précipitée de ce Pere le fit résoudre à le continuer.*

27. Bibliothéque des Auteurs Homonymes, *c'est-à-dire de même nom, & de même surnom, où l'on fait une espéce d'histoire*

Généalogique de la République des Lettres, & où l'on découvre divers inconveniens venus de ce qu'on a confondu plusieurs Auteurs du même nom, par Daniel Retabli *du Pays de Hez. Où est le* Pays de Hez, *dit le jeune Mr. de Saint Yon, ce n'est pas sans doute le Pays de Hesse en Allemagne? Non, répondit Mr. Rintail en rendant le mémoire des Livres à Dom André Taillebi. Le Pays de Hez est au Nord du pays de Telle.* Obscurum per obscurius, *reprit le Pere d'Abilliat, pour nous qui ne savons pas si bien la Géographie que Mr. de Saint Yon. La connoissance de ce qui s'appelle* Pays *aux termes des Géographes, repartit Mr. de Rintail, est assés obscure par tout le monde. Un Traité éxact des Pays* (de Pagis) *& une Division raisonnée de la France* per Pagos, *seroit une chose assés nécessaire pour tout le monde. Un de nos amis y songe, c'est Mr.* Bridallet; *mais pour y réussir plus surement, je lui conseillerois de joindre à ses propres lumiéres celles des Valois, des Mabillons, des Baluzes, & de ressuscíter, s'il peut, l'aimable Mr. du Cange.*

A ces mots, les quatre Peres se lévérent, & ayant pris congé de Mr. de Saint Yon, & de Mr. de Rintail, ils nous laisférent la liberté de vacquer à nos *Anti.* Je fus d'avis que Mr. de Rintail fît fermer la premiére porte qui est sur l'escalier qui conduit à sa chambre, & à son cabinet, de crainte que de nouvelles compagnies ne vinssent nous enlever encore d'autres quarts d'heure, & je fus obéï sur l'heure. Mr. de Rintail

Rintail bien résolu de ne nous point faire perdre l'après midi dont nous venions de nous rendre les maîtres, prit le cahier des *Anti* que les Hérétiques ont lancé les uns contre les autres.

ANTI des Protestans contre les Protestans, ou

ANTI Protestans Protestans.

45. NOUS sommes rebatus, dit-il, des divisions & des animosités qui ont éclaté jusqu'ici entre les Luthériens & les Calviniſtes, & qui vivront apparemment aussi long-tems que ces deux Sectes. Les Livres qu'ils ont faits pour se déchirer les uns les autres dureront plus qu'eux : & si nous avons le déplaisir d'un côté de voir qu'ils servent de matiére aux risées & aux blasphêmes des Libertins, ce seront d'ailleurs des avertissemens continuels aux Catholiques contre les horreurs du Schisme.

Quoique les Calviniſtes n'ayent jamais manqué d'habiles combattans contre les Luthériens, il paroît néanmoins qu'ils ont été les plus maltraités, ou les plus patiens. Que l'on s'en prenne à leur foiblesse, à leur politique, ou à leur respect pour les premiers Auteurs de leur Réformation; la chose nous est égale, & indifférente.

Il est constant que jamais les Calviniſtes n'ont été amateurs d'*Anti* tant que les Luthériens. Ceux-ci les ont toujours traité avec hauteur, & avec beaucoup de fierté,

comme s'ils avoient eu affaire à des ingrats, & à des enfans rebelles à leurs peres. Les Calviniſtes obligés de reconnoître leur filiation ont propoſé ſouvent des voies d'accommodement par des Traités *Ireniques*, *Conciliatoires*, *Syncrétiſtiques*, pour me ſervir de leurs termes (1). Les Luthériens ont affecté quelquefois de paroître ſourds; & s'ils ont quelquefois voulu accepter leur réconciliation, ce n'a été qu'à des conditions cruelles pour les Calviniſtes. Point de paix qu'en paſſant ſous le joug.

Les Luthériens parmi leurs invectives, leurs Satires, & autres Ouvrages Polémiques, n'ont pas manqué de lancer un bon nombre d'*Anti*. Les Calviniſtes ont ſouvent eu ſcupule de leur répondre, & lorſqu'ils l'ont fait, ç'a été rarement par des *Anti*, je veux dire qu'ils ont moins ſouvent rendu malhonnêteté pour malhonnêteté, lors même qu'il leur eſt échappé des mouvemens de vengeance, & des duretés.

Vous vous ſouviendrés, s'il vous plaît, de ce que je vous dis, ſi vous êtes tentés dans la ſuite de notre converſation de me demander pourquoi il y a moins d'*Anti-Luthériens* Calviniſtes que d'*Anti-Calviniſtes* Luthériens.

CHA-

1. Nicole Préjug. chap. 12.
Boſſ. Ev. de Meaux, Variations, &c.

CHAPITRE II.

ANTI des Luthériens contre les Calvinistes & autres Sectes Réformés, ou

ANTI-Calvinistes Luthériens.

ANTI-ALSTEDIUS.

Anti-Alstedius.

46. JE suis d'avis, continua Mr. de Rintail, de reprendre l'ordre alphabétique que nous suivions hier dans le dénombrement des *Anti-Catholiques* Protestans: & je vous donne avis que dans cet Entretien & dans les suivans, je tâcherai de me rendre de plus de la moitié plus court que je n'ai été dans les deux précédens. Commençons par l'ANTI-ALSTEDIUS d'un Docteur Luthérien nommé Jean Himmels ou Himmelius. Il fut imprimé à Iéne au Duché de Saxe-Weimar l'an 1629 puis réimprimé en 1631. *in*-4. sous le titre d'*Anti-Alstedius*, *sive*, *Examen Theologiæ Polemicæ Johannis Henrici Alstedii.*

Ce titre, dit Mr. de Saint Yon, me fait souvenir d'une observation que je faisois hier en moi-même sur les Prédécesseurs de l'*Anti-Baillet*; & que je n'osois proposer à la Compagnie. Hé! quelle observation, reprit Mr. de Rintail?

Je remarquois, repartit Mr. de Saint Yon à chaque *Anti* dont vous lisiés le titre, que tous ces plaisans Prédécesseurs devoient être d'une naissance bien basse ou du moins

Anti-Alstedius. d'une origine bien obscure, puisque leurs Auteurs, persuadés sans doute qu'il ne seroit pas possible de les reconnoître par leur nom d'*Anti*, se sont crû obligés d'ajouter tantôt un *ou bien*, & tantôt un *c'est-à-dire*, pour les expliquer. Car autant que je puis m'en souvenir, vous avés dit:

Anti-Bellarminus, sive *Confutatio*, &c. de Huber.
Anti-Bellarminus, sive, *Disputationes Academicæ*, &c. de Schertzer.
Anti-Bertius, seu, *Refutatio*, &c.
Anti-Cochlæus, id est, *adversus libellum*, &c.
Anti-Coppenstеinius, sive, *Spongiæ*, &c.
Anti-Cornæus, sive, *Vindiciæ*, &c.
Anti-Coton, ou *Réfutation*, &c.
Anti-Jansenius, hoc est, *Necessaria Responsio*, &c.
Anti-Jesuita, id est, *Canonum*, &c.
Anti-Jesuita, sive, *Discussio*, &c. par Samson.
Anti-Pistorius, sive, *Exceptio*, &c. par Agricola.
Anti-Pistorius, sive, *Disputationes*, &c. par Mentzer.
Anti-Valerianus, id est, *solida Refutatio*, & les autres qui m'ont échappé de la mémoire. Tous ces *sive* & tous ces *id est* marquent assés ce me semble l'inutilité ou la superfluité de ces *Anti*.

Ce sont des Etrangers, repliqua Mr. de Rintail, qui ne peuvent se faire entendre sans truchement. On convient qu'ils sont très-superflus & très-inutiles dans la Répu-

bli-

blique des Lettres. Mais l'air bouffon des uns, la ſtructure monſtrueuſe des autres, & la bizarrerie de tous en général peuvent contribuer au divertiſſement public comme les Tabarins. Anti-Alſtedius.

Je reviens à l'Anti-Alſtedius dont l'Auteur ne peut pas vous être inconnu après l'abregé que je vous donnai hier de ſa vie dans l'article de l'Anti-Coppenſtein.

☞ Pour Alſtedius, je me contenterai de vous dire que c'étoit un Docteur Calviniſte de la Réforme de Heidelberg & du Palatinat. Il étoit Profeſſeur dans la Ville de Herborn au Comté de Naſſaw-Dillembourg, il fut l'un des Peres qui ſouſcrivirent au fameux Conciliabule de Dordrecht, & il mourut l'an 1638.

ANTI-BARCLAY.

47. VOus le pardonnerés, s'il vous plaît, à l'ANTI-BARCLAY de s'être gliſſé parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calviniſtes. Sans cela il couroit riſque de ſe trouver ſeul de ſa bande. Il eſt vrai que ſon Auteur qui s'appelle Mr. Reiſer eſt un Luthérien, & qui plus eſt l'un des diſciples les plus naturels & les plus zélés du Patriarche d'Iſlebe. Mais Mr. Barclay contre qui l'Anti-Barclay a été dreſſé, eſt un Quouacre tout pur, & l'un des principaux chefs des Tremblеurs d'aujourd'hui avec Mr. Pen Seigneur de Penſilvanie. Anti-Barclay.

Robert Barclay qui eſt Ecoſſois de naiſſance, & qui ſe qualifie *Serviteur du Sei-*

Anti-Barclay. *gneur Dieu*, & *ſerviteur de* JESUS-CHRIST, ayant publié un Livre Latin dédié au Roi Charles II. ſous le titre d'*Apologie de la Théologie vraiement Chrétienne* en faveur de ſa Secte l'an 1675 (1) reçut tant d'applaudiſſemens pour ce gros Ouvrage de la part des Trembleurs, & des autres Enthouſiaſtes du Nord, qu'il s'imagina avoir fait merveilles, & qu'il crut avoir ſolidement établi le Quackériſme, & avoir invinciblement prouvé les principes, & les conſéquences de cette Secte contre les Catholiques, & les Proteſtans. Les premiers ſe ſont contentés d'en rire: mais Mr. Reiſer du nombre des derniers jugeant que le Livre étoit trop méthodique, & trop doctement écrit pour un Quouacre dont la profeſſion eſt de renoncer aux Lettres, & à la Science, entreprit de défendre au moins les Luthériens, & de réfuter ce que Barclay a pû avancer en particulier contre eux. C'eſt ce qu'il fit par le Livre intitulé *Anti-Barclajus*, id eſt, *Examen Apologiæ quam non ita pridem Robertus Barclajus Scoto-Britannus pro Theologia verè Chriſtiana edidit, inſtitutum in gratiam Evangelicorum* (*Lutheranorum*) & qu'il fit imprimer à Hambourg *in* 8. l'an 1683.

☞ Mr. Reiſer que je crois encore vivant auſſi-bien que Mr. Barclay, s'appelle L. Antoine, & il eſt de la Ville d'Ausbourg en Souabe où il a demeuré longtems. Il a ſouffert enſuite le banniſſement pour

1. Act. Lip. an. 1683. p. 545.

pour sa Religion, & il est devenu depuis ce tems-là Ministre ou Pasteur de la Paroisse de Saint Jacques à Hambourg. Anti-Zanclay.

ANTI-BECMAN.

48. J'Ai deux Anti-Becmans à vous faire voir, tous deux composés par des Luthériens contre un Auteur Calviniste. Anti Becman.

§. I.

Le premier est d'un Christofle Althofer, & l'autre est de ce Jean Himmels Professeur de Iéne en Saxe, dont je vous ai déja parlé fort souvent. Son *Anti-Becman*, est postérieur pour le tems à celui d'Althofer, & il parut à Iéne l'an 1633. *in*-4. Comme c'est un des grands Auteurs d'*Anti*, qu'ayent eu les Luthériens, vous pourrés vous attendre à le voir encore revenir dans la suite de nos Entretiens, & pour ne vous point fatiguer de lui, je passe à l'autre *Anti-Becman*.

§. II.

L'histoire en est courte, en voici deux mots. Le Sieur Jean Schroëder premier Ministre, ou Pasteur des Luthériens à Nuremberg ayant écrit l'an 1615. en Allemand, puis l'an 1620. en Latin un Traité de la séance de Jesus-Christ à la droite de son Pere, & l'ayant fait imprimer à Giessen au Landgraviat sous le titre

Anti-Becman. de *Thronus Regalis Christi*, hoc est, *Expositio arduï illius Christianæ fidei articuli de sessione Christi ad dextèram Dei Patris omnipotentis* in-8. s'attira quelques Adversaires qui l'obligérent de reprendre la plume pour se défendre, & pour expliquer encore mieux son opinion qu'il n'avoit fait. Il s'en acquitta par un nouveau Livre auquel il donna pour titre *Sceptrum Regale Christi, sive, Defensio Throni Regalis Christi.* Et il le fit imprimer l'année suivante (en 1621.) dans la même Ville, & dans la même forme (1). Cet Ouvrage ne fut pas mieux reçû de ses Adversaires que le précédent, du moins ne fut-il pas traité plus favorablement par quelques Calvinistes. Notre Becman fut l'un de ceux qui l'attaquérent : mais Schroëder n'étoit plus au monde pour le défendre, étant mort dès la même année, & dès le vingt troisiéme jour du mois de Juin.

Les Luthériens de la haute Saxe s'intéressérent particuliérement à la conservation de la mémoire, & de la réputation de leur Confrére, & les principaux d'entre leurs Professeurs de Iéne tels qu'étoient J. Major, J. Himmelius (qui prit lui-même ensuite la plume pour le même sujet, comme vous venés de l'entendre) & J. Gerhard, chargérent un jeune Théologien nommé Althofer, de la commission de refuter le Livre de Becman, & de rétablir l'honneur de Schroëder (2). C'est ce qu'il a eu

1. Christ. Mathias ap. Wit. p. 853. & seqq.
2. Wolfg. Erhard. ap. Wit. p. 1489.

eu intention de faire dans le Livre qu'il composa à l'âge de vingt-trois ans, & qu'il mit au jour dans la Ville de Iéne l'an 1629. *in*-8. sous le titre d'*Anti-Beckmannus*, sive, *Apologia Sceptri Regalis Jesu Christi à Joanne Schroedero adornata.* Anti-Beckman.

☞ Cet Althofer étoit né à Herschbrug au territoire de Nuremberg le neuviéme jour de Novembre de l'an 1606 A quinze ans, on l'envoya faire sa Philosophie dans la Ville d'Altorf en Franconie vers le haut Palatinat, où Messieurs de Nuremberg avoient établi une Université dès l'an 1579. Au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1623. il passa à Wittemberg, que le Médecin Daniel Sennert lui persuada de changer quelque tems après contre Leipsick à cause de sa mauvaise santé. Après quoi il passa à Iéne où il employa cinq ans à l'étude de la Théologie. Etant retourné dans son Pays après la mort de son pere, il fut fait Diacre du Ministére d'Altorf, puis Professeur en Théologie dans l'Université de cette Ville. L'an 1630. il épousa une femme. Mr. Wolfgang Erhardi qui d'ailleurs ne paroît pas un grand Astrologue ni un faiseur d'Almanach parle ainsi de cette conjonction (3). *Concursus horum siderum nequaquam extitit inutilis, sed influente summo Motore, XII. Phases, Liberos intelligo, produxerunt*, &c. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie à Iéne le douze de Janvier de

3, Henn. Wit. Memor. Theol. p. 1460.

Anti-Becman. de l'an 1639. Cinq ans après, il devint Conseiller Ecclésiastique de l'Electeur de Brandebourg & Inspecteur ou Surintendant Général du Diocèse de Culmbach. S'étant mis en chemin pour retourner de la Saxe à Altorf, il fut rencontré par des voleurs ou des soldats qui tuérent son Compagnon à ses côtés. Pour lui, il fut seulement volé, dépouillé, & battu. Il se sauva pieds nuds dans les neiges à Coburg avec de grandes difficultés à cause qu'on étoit dans le fort de l'hyver; mais il en perdit la santé & traîna sa vie jusqu'au onziéme jour de Mai de l'an 1660.

ANIT-BERGIUS.

Anti-Bergius. 49. VOus voyés, (dit Mr. de Rintail en continuant toujours sa lecture) que j'avois raison de vous préparer à revoir bien-tôt le Sieur Himmelius dans notre Compagnie. C'est lui qui a fait l'*Anti-Bergius* contre un Docteur Calviniste employé dans la Marche de Brandebourg, nommé Jean de Berg ou Bergius. Cet Auteur touché des divisions qui augmentoient tous les jours entre les Protestans d'Allemagne qui s'appelloient d'un côté *Evangéliques*, & de l'autre *Réformés*, avoit travaillé à réunir les esprits, & avoit tâché de montrer dans ses écrits que les différends qui se trouvent entre les Luthériens & les Calvinistes ne sont point essentiels à la véritable Religion, & qu'ils ne touchent point les fondemens de la Foi.

Him-

Himmelius qui ne savoit user de dissimulation dans son Luthéranisme composa l'*Anti-Bergius* pour lui faire voir que les Calvinistes qui pensoient comme Bergius s'abusoient beaucoup, & que les Luthériens étoient fort éloignés de penser comme eux. Anti Bergius.

Nous en parlerons encore à l'Anti-Crocius.

ANTI-CALVIN, & ANTI-CALVINISTE.

50. NOus vous attendions Mr. de Verton & moi, dit Mr. de Brillat, aux Anti-Calvins des Luthériens. Nous n'avons parlé d'autre chose dans les ruës en venant ici que de l'espérance d'en voir une légion sur votre cahier. Je ne veux pas éxaminer la cause du silence qu'il a gardé si éxactement jusqu'ici : pour moi j'ai affecté de ne vous point interrompre dans votre lecture afin de vous laisser arriver plutôt aux Anti-Calvins. Vous n'aviés pas mauvaise raison, repartit Mr. de Rintail, de vous figurer une légion d'Anti-Calvins, si vous songiés à l'humeur inéxorable, & à l'infléxibilité des Luthériens pour les Calvinistes. Mais il faut reconnoître de bonne foi que c'est moins la personne de Calvin, que celle de ses sectateurs qui se trouve attaquée dans ces sortes d'*Anti*. Aussi remarquons-nous que la plupart de ces Ouvrages ne sont pas véritablement des *Anti-Calvins*, mais seulement des Piéces *Anti-Calvinistes*. Anti-Calvin.

C'est

Anti Calvin. C'eſt la penſée que j'ai euë, & que vous pourrés avoir des Piéces ſuivantes.

1. ANTI-CALVINIANUM *Collegium quo Diſputationibus* XIV. *Matæologia Calviniana profligatur*, &c. à Iéne 1624. 1634. *in*-4. par le Docteur J. Himmelius mort en 1642.

2. ANTI-CALVINIANUM *Collegium primum* XII. *Diſputationibus contra Chriſtophorum Maſſon. Chriſtianum Becman. alioſque Calviniſtas &c. in*-4. à Wittemberg 1645. par J. Scharffius mort en 1660.

3. ANTI-CALVINIANUM *Collegium ſecundum X. Diſputationibus* contre les mêmes par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1646.

4. ANTI CALVINIANUM *Collegium* ſur le principe de la Foi par Jacques Martini Profeſſeur de Wittemberg mort en 1649. imprimé à Wittemberg 1642. *in-quarto.*

5. ANTI-CALVINIANUM *Collegium novum* par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1645.

6. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* de Jean Adam Schertzer Profeſſeur de Leipſick mort en 1683. Mais l'Ouvrage n'eſt pas encore imprimé, & il ſera libre à celui qui prendra le ſoin de l'édition d'en changer le titre ou de le laiſſer comme

me il jugera à propos, ſi l'Auteur n'a rien ordonné ſur ce ſujet dans ſon teſtament. Anti-Calvin.

7. ANTI-CALVINIANÆ *Diſputationes* eſt un titre fort commun pour les Ecrits des Luthériens contre les Calviniſtes. Ce titre n'étant point perſonnel non plus que celui d'*Anti-Calvinianum Collegium*, & pluſieurs des ſuivans, il n'a rien de ſatirique, ni rien de choquant par lui-même. Ainſi je ſerois d'avis d'enrôler ces ſortes d'*Anti* parmi les *Anti*-réels; & c'eſt leur faire injuſtice de les mettre parmi les Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet. Il faut dire la même choſe des ſuivans que je ne veux point ſéparer des Anti-Calviniſtes Luthériens pour faire plaiſir aux Calviniſtes.

8. ANTI-CALVINIANÆ *Exercitationes* en deux parties par Gaſpar Maurice Paſteur de Hambourg mort en 1675. imprimé à Roſtock en 1665. *in*-8.

9. ANTI-CALVINISTICUS *Tractatus Gnomoni Apologetico D. Wenceſlai Budowetz Baronis à Budowa &c. oppoſitus* par Mathias Hoë de Hoenegg Prédicateur de l'Electeur de Saxe mort en 1645. imprimé à Leipſick l'an 1618. *in* 4. Cet Adverſaire n'eſt autre que ce Baron de Budow qui eut la tête coupée à Prague l'an 1621. Cet *Anti-Calviniſtique* de Hoë fut attaqué par Martin Borrichius, & défendu par Pierre Alberus: mais je n'approuve pas Borrichius, qui faiſant profeſſion du Calviniſme, n'a pas laiſſé de donner

Anti-Calvin. donner le titre d'*Anti-Calviniſticus Tractatus* à un Ouvrage fait ſous le même titre par un Luthérien.

10. ANTI-CALVINISTICA *Iſagoge* ſelon le formulaire du Livre de la Concorde par Godefroi Olearius Surintendant Eccléſiaſtique de Hall en Saxe né vers 1605. & mort depuis quelques années, imprimé à Leipſick 1662. *in*-8.

11. ANTI-CALVINIANUS *Elenchus* où l'on éxamine comment les Calviniſtes ſont réprouvés, ou prédeſtinés pour l'Enfer par le Décret immuable de Dieu ſelon les Luthériens, par J. Chriſtophle Seldius Surintendant, Miniſtre de Coburg mort en 1676. Si l'Ouvrage eſt imprimé, il eſt poſthume.

12. ANTI-CALVINISTICI *Syllogiſmi*, partagés en trois bandes, par Jean Affelman Profeſſeur de Roſtock mort en 1624. Ouvrage poſthume imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8. avec les défenſes de cette Triade de Syllogiſmes Anti-Calviniſtiques par J. Stecker contre Jean Crocius.

13. ANTI-CALVINIANUS *Speculator*, &c. par Chriſtophle Althofer Profeſſeur d'Altorff, Surintendant Eccléſiaſtique de Culmbach mort l'an 1660. imprimé à Altorff en 1636. *in-quarto*.

Je ne penſe pas, dit Mr. de Brillat, que les Catholiques trouvent à redire aux titres

titres de ces Piéces Anti-Calviniſtiques, & qu'ils ſongent jamais à faire le procès à leurs Auteurs. Anti-Calvin.

Non pas même aux *Anti-Calviniſmes* des Luthériens, répondit Mr. de Rintail, quoiqu'ils paroiſſent un peu plus perſonnels que les autres Traités Anti-Calviniſtiques. J'en ai remarqué deux que je vous citerai pour tous les autres.

14. ANTI-CALVINISMUS *Grundliche* &c. titre Latin d'un Livre compoſé en Allemand par George Nigrinus de Battenburg mort en 1603. imprimé à Francfort ſur le Mein l'an 1595. *in-quarto.*

15. ANTI-CALVINISMUS *Orthodoxus, XVI. Diſputationibus, &c.* par Auguſte Varen Profeſſeur à Roſtock mort en 1684. imprimé à Roſtock l'an 1668. *in-quarto.*

16. & 17. Mais je doute qu'un Critique Catholique qui auroit un peu de délicateſſe & de diſcernement, voulût goûter le titre d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus*, que le Sieur Ananie Weber donna au Livre qu'il fit imprimer à Leipſick l'an 1644. *in-quarto.* pour faire voir que les Calviniſtes ſont plus éloignés de la penſée de Saint Paul qu'ils ne penſent. J'ai vû citer un Livre de même nom d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus* attribué à Jean Maukiſch Profeſſeur & Principal du Collége

Anti-Calvin. lége de Dantzick (1) imprimé la même année en la même forme & dans la même Ville de Leipsick. Ces circonstances sont presque suffisantes pour rendre la chose suspecte: mais à mon sens c'est encore trop d'un ANTI-CALVINIANUS *Paulus* dans la République des Lettres. L'Auteur me paroît aussi peu discret que celui du Livre intitulé *Anti-Photinianus Esaias*, dont je pourrai vous dire un mot. Un *Calvinus Anti-Paulinus*, un *Photinus Anti-Esaias* sembleroient moins intolérables, parce qu'enfin Saint Paul & Esaïe n'ont point souffert de changement à la venuë de Calvin & de Photin dans le monde, & que leur doctrine est toujours demeurée la même. S'il y a eu de l'opposition, elle est venuë de la part de Calvin contre Saint Paul comme de celle de Photin & de Socin contre Esaïe. En un mot vous ne souffririés pas un homme qui diroit qu'Esaïe est un *Anti-Photin* & que Saint Paul est un *Anti-Calvin*, comme si c'étoient Esaïe & Saint Paul qui eussent déclaré la guerre à Photin, & à Calvin, lorsque c'est le contraire. Si l'on ne réprime ces licences, & si on laisse ces indiscrétions impunies, je ne répons pas que les Ridicules qui sont toujours en grand nombre parmi les Ecrivains, ne viennent nous dire *Christus est Anti-Diabolus* pour *Diabolus est Anti-Christus*. Vous comprenés mieux que moi l'irrégularité

1. Mort en 1669.

1. ¶. On trouve toujours *Cinglius* & *Cingliani* dans les

larité de cette expreſſion, & vous voyés aſſés où elle méneroit un Théologien qui en voudroit tirer des conſéquences. Anti-Calvin.

ANTI-CINGLIENS.

51. SI vous faites réfléxion, continua Mr. de Rintail, ſur l'étroite liaiſon de ſentimens qu'il y a entre les Cingliens & les Calviniſtes, vous jugerés aiſément qu'il n'y a pas grande différence entre un *Anti-Cinglien* & un Anti-Calviniſte lorſqu'il s'agit de combattre les ſentimens des uns ou des autres. Anti-Cingliens.

Il me ſemble, dit le jeune Mr. de Saint Yon, que par la route de l'orthographe & de la prononciation un Cinglien n'eſt pas fort éloigné d'un Zwinglien (1).

L'un reſſemble ſi fort à l'autre, repartit Mr. de Rintail, & ils ont toujours été de ſi bonne intelligence enſemble, qu'ils ne ſe ſont jamais mis en colére de ſe voir confondus & pris l'un pour l'autre: mais il faut avouer qu'on n'a guéres vû de Cingliens, c'eſt-à-dire des Sacramentaires portant ce nom que depuis Zurich en Suiſſe juſqu'à Wittemberg en Saxe.

Ainſi je vous permets de prendre indifféremment pour une Piéce Anti-Cinglienne ou Anti-Zwinglienne le *Syngramma Anti-Cinglianum*, écrit en Latin & imprimé l'an 1613. *in quarto*, & un autre

les Epitres de Melanchthon quoiqu'il y ait à la table *Zuinglius* & *Zuingliani*.

Anti-Cingliens.

tre Ouvrage écrit en Allemand par un nommé Pierre Ebert Auteur Saxon, que je ne connois point. Son Livre eſt intitulé pour une moitié *Synopſis Analytica Syngrammatis Anti-Cingliani*, le reſte du titre eſt ſemblable au Livre, je veux dire, exprimé en Allemand, & il fut imprimé à Iéne en 1613. *in-quarto* comme le précédent. Il s'agit de ſavoir ſi les Cingliens peuvent-être cenſés de la Confeſſion d'Ausbourg & être ſoufferts à la Communion des Luthériens.

ANTI-CLUTO.

Anti Cluto.

52. L'ANTI-CLUTON n'eſt autre choſe qu'un Livre de Controverſe Proteſtante compoſé en Allemand par Michel Walther Luthérien contre un Théologien Calviniſte de Friſe nommé Jean Cluton ſur les différends qui ſe trouvent entre les Prétendus Evangéliques, & les Prétendus Réformés touchant le Sacrement de l'Euchariſtie. Il fut imprimé pour la premiére fois à Hambourg l'an 1640. puis à Zell l'an 1644. *in*-4. & réimprimé une troiſiéme fois en 1660.

Pour le Livre que Cluton avoit fait ſur cette importante matiére en même Langue, il avoit été imprimé dans la Ville d'Embden en 1640. *in*-8.

☞ L'Auteur de l'Anti-Cluton étoit natif de Nuremberg. Sachant lire, écrire, jetter, & calculer à dix ans, on le mit chés un Marchand de Bohême pour apprendre la marchandiſe; mais ſa mere qui étoit

Anti-Cluto.

étoit veuve, ayant appris qu'il seroit plus propre pour l'étude, le retira à la sollicitation d'un Marchand de Nuremberg affectionné jusqu'à vouloir l'entretenir de son bien dans le Collége. Ayant fait sa Philosophie à vingt-un ans, il voulut étudier en Médecine sous Sennert à Wittemberg: mais sa mere voulut en faire un homme d'Eglise, & un Théologien. Après avoir étudié considérablement à Giessen, & à Wittemberg, il alla s'établir à Iéne, & de là il fut fait Prédicateur de la Cour de Brunswick-Lunebourg. Ensuite le Comte de la Frise Orientale l'établit son premier Prédicateur, & Surintendant Ecclésiastique de ses Terres, & ce fut pour lors qu'il fit son Anti-Cluton. L'an 1642. le Prince Frederic Duc de Brunswick & Lunebourg l'ayant mandé, il l'établit Surintendant Général, c'est-à-dire Inspecteur, ou Prélat de toutes les Eglises de son Duché de Lunebourg. Le jeune Gerhard (Professeur à Iéne comme son pere) a eu soin de remarquer que notre Walther n'avoit pas vécu comme un Moine reclus sans compagne (1). Mais en relevant son obéïssance pour l'avis de Saint Paul (*Episcopus unius uxoris vir sit*) il ne devoit pas imiter l'impudence de l'Esprit Calomniateur qui l'a porté à dire que l'Eglise Romaine en défendant le mariage aux Ecclésiastiques, *leur permet le concubinage par une Bulle, ou une Ordonnance.* Walther

1. Orat. Funebr. Walther. p. 1417. Witt. Memor. Theol.

Anti-Cluther mourut l'an 1662. entre les bras de sa femme qui lui avoit donné quatorze enfans. Ceux qui liront son Oraison funébre, ou son grand Panégyrique fait par le jeune Gerhard, trouveront l'histoire de sa servante encore plus curieuse que la sienne.

ANTI-CROCIUS (contre Louïs).

Anti-Crocius. 53. LEs deux Crocius (Jean & Louïs) se sont rendus si fameux dans le Landgraviat de Hesse, la Westphalie, la Basse Saxe, & la Prusse depuis le Conciliabule de Dordrecht, qu'il est inutile de vous prévenir à leur sujet. Souvenés-vous seulement qu'ils ont eu prise avec les Catholiques, les Luthériens, & les Calvinistes leurs confréres: mais que je ne vous parle ici que des *Anti* que les Luthériens ont dressés contre eux.

Louïs Crocius se qualifioit Docteur en Théologie, Ministre de l'Eglise de Brême dans la Paroisse de Saint Martin, Professeur dans l'Ecole illustre de cette Ville tant de l'Ecriture sainte que de la Philosophie morale & pratique. Ajoutons parmi ses qualités qu'il fut l'un des Peres du Synode National de Dordrecht tenu en 1618. & 1619. qu'il y dit son avis sur les abus de l'Imprimerie, qu'il y fit un discours sur la Justification; & qu'il y fut assés maltraité par Gomarus chef des Contre-remontrans, car vous saurés que c'étoit à la personne de Crocius qu'en vouloit Gomarus lorsqu'il pria le Synode de prendre garde à de certaines gens qui nourrissoient des

des monstres dans leur sein, & qui vouloient introduire dans les Eglises Réformées le langage des Jésuites en parlant de *détermination*, ou d'*indifférence* (1). Anti-Crocius.

Les Luthériens ne l'ont pas traité avec plus d'indulgence, autant qu'on peut le remarquer par divers Ecrits qu'ils ont faits contre lui, & particuliérement par l'*Anti-Crocius* de Balthazar Mentzer Professeur de Giessen au Landgraviat de Hesse, dont je vous ai suffisamment entretenu dans notre article de l'*Anti-Pistorius*. Voici en deux mots l'histoire de l'Anti-Crocius de Mentzer.

Vous connoissés sans doute, au moins de réputation, Urbanus Pierius de Birnfeld Théologien de Brème vivant au commencement de notre siécle. Vous pourrés compter sur ma parole que c'étoit un des plus patiens, & des plus rusés Calvinistes qui eussent encore eu affaire à des Luthériens jusqu'alors, & qui leur ayent donné de l'éxercice par leurs détours, & leurs subterfuges. Pierius né, & élevé dans la Marche de Brandebourg, employé long-tems au Ministére dans la Saxe Electorale, persécuté jusqu'au cachot par les Luthériens, retiré depuis dans le haut Palatinat, & enfin établi dans la Ville de Brème, se croyant arrivé à la fin de ses jours l'an 1616. qui fut effectivement la derniére, & la soixante & dixiéme de sa vie, voulut mourir avec la réputation d'un Confessioniste, je veux dire d'un Protestant de

1. Bibl. Univers. tom. 4. p. 334.

Anti-Crosius.

de la Confeſſion d'Ausbourg. Pour en faciliter la perſuaſion, il alléguoit qu'il avoit ſigné le *Formulaire de Concorde*, & qu'il avoit fait ſerment de ne jamais rien dire, ni rien écrire contre la *Confeſſion de Saxe*. Il ajoutoit qu'il y avoit de la dureté à vouloir exclure les Calviniſtes de la Confeſſion d'Ausbourg, & de l'inhumanité à condamner leur doctrine comme contraire à cette Confeſſion. Qu'il ſavoit très-mauvais gré à Balthazar Mentzer, du Paralléle odieux qu'il avoit fait (en 1610.) de la Confeſſion d'Ausbourg, & de la doctrine des Calviniſtes pour montrer qu'elles n'avoient aucun rapport enſemble; & qu'il ne croyoit point avoir manqué contre ſon ſerment, lorſqu'il avoit pris la plume pour réfuter cet Ouvrage de Mentzer.

La mort emporta Pierius au milieu de ces ſentimens ; mais Louïs Crocius ſon collégue & ſon ami ne jugeant point à propos de les laiſſer perir, eut ſoin de les renfermer dans des Diſputes qu'il publia, & répandit par le monde l'an 1617. tant pour défendre la mémoire de Pierius, que pour montrer au long que les Calviniſtes doivent être aſſociés aux Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg.

Mentzer trouva dans cet Ouvrage ſon Paralléle rudement attaqué, & il voulut montrer ſur l'heure que la choſe ne lui étoit pas indifférente. Le Livre qu'il fit dans cette intention, parut à Gieſſen l'an 1618. *in*-4. ſous le titre de *Defenſio Collationis Auguſtanæ Confeſſionis cum Doctrina Zwinglianorum, & Calviniſtarum, oppoſita*

sita Urbano Pierio, & Ludovico Crocio (1). Anti-Crocius.

Crocius étoit à Dordrecht avec son Collégue Martinius lorsqu'il entendit parler de ce nouveau Livre de Mentzer, & les occupations que lui donnoit le Synode National, ne lui permettoient pas de l'éxaminer, & d'y répondre sitôt; mais après la cloture du Synode étant de retour à Brême, il s'y appliqua tout sérieusement; & pour rendre sa réfutation plus spécieuse, il s'érigea en défenseur de la Confession d'Ausbourg qu'il feignit avoir été fort maltraitée par Mentzer quoique bon Luthérien. Son Livre fut imprimé à Brême l'an 1621. *in-quarto* sous le titre d'*Apologeticus pro Augustana Confessione contra Balth. Mentzerum, ejusque collationem, & defensionem Anti-Pierianam.* C'est ce dernier Ouvrage qui attira sur lui l'*Anti-Crocius*, sive, *contra Apologeticum Ludovici Crocii pro Augustana Confessione*, imprimé à Giessen sur la fin de 1622. mais différé à paroître au commencement de 1623. Mentzer indigné qu'un Livre composé selon lui contre la Confession d'Ausbourg portât le titre spécieux d'Apologie de la même Confession, entreprenoit non seulement de détromper le Public dans son Anti-Crocius, mais encore de défendre, & d'expliquer les trois premiers Articles de la Confession d'Ausbourg qui traitent 1. de Dieu. 2. Du Péché originel. 3. Du Christ.

Cro-

1. Cet Ouvrage est appellé par quelques-uns Anti-Pierius.

Anti-Crocius. Crocius ne perdit point de tems, & il dreſſa une Réplique qui parut preſque auſſi-tôt que l'Anti-Crocius. Il l'intitula *Aſſertio Auguſtanæ Confeſſionis*; item *Cenſura Collationis*, *Exegeſis*, (Ouvrage imprimé dès l'an 1615.), *Anti-Crocii Mentzeriani. Bremæ* 1623. Mais ne croyant pas en avoir aſſés dit contre l'Anti-Crocius, il compoſa un nouvel Ecrit pour ſervir de ſupplément ſous le titre de *Coronis*, ſeu, *Anti-Crocii Mentzeriani conſideratio.*

Mentzer s'imaginant qu'il falloit écrire, & parler le dernier pour gagner ſa cauſe, compoſa un nouvel Ouvrage qu'il fit imprimer dès la même année ſous le titre d'*Examen Cenſuræ Crocianæ de collatione Auguſtanæ Confeſſionis*, *& doctrinæ Calvinianæ contra Ludovicum Crocium.* A Gieſſen 1623. *in*-4. Il s'applaudit avec tant de complaiſance, que ſans attendre le jugement de ſes Arbitres il mit à la tête de ce dernier Ouvrage une petite ſentence *Chronique* qui marquoit l'année de ſa Victoire prétenduë en ces termes *tanDeM VICtrIX VerItas.*

ANTI-CROCIUS. (contre Jean).

54. JE ne ſai pas à quel dégré de conſanguinité Jean Crocius étoit parent de Louïs: je ſai ſeulement qu'il étoit contemporain, mais plus jeune, engagé dans la même Secte, & prévenu des mêmes ſentimens à l'égard des Luthériens, & de la Confeſſion d'Ausbourg.

Il ne vous reſte plus qu'à dire qu'il a eu

eu les mêmes Adverſaires, dit Mr. de Brillat. Anti-Crocius.

Vous me prévenés, répondit Mr. de Rintail. J'allois vous faire remarquer que le même Balthazar Mentzer avoit eu querelle avec Jean dans le même tems qu'il écrivoit contre Louïs, & que les Ouvrages qu'il a compoſés contre Jean, ſont des années 1620. 1623. 1626. mais j'aurois ajouté qu'il n'eſt Auteur d'aucun des *Anti-Crocius* que les Luthériens ont faits contre lui.

Quoi, dis-je, pluſieurs *Anti* contre Jean, & un ſeul contre Louïs? Pourquoi lui a-t-on fait plus d'honneur? avoit-il plus de réputation?

S'il y a de l'honneur, me répondit Mr. de Rintail, & de la réputation à devenir l'objet, & la matiére d'un *Anti*, il faut convenir que Jean Crocius a eu l'avantage au-deſſus de Louïs Crocius de ſe voir honoré de quatre *Anti*, de trois par les Luthériens, & d'un par un Catholique particulier dont je vous parlerai en ſon lieu. Je me contente de vous citer ici les autres.

§. I.

Le premier Anti-Crocius eſt celui de Gaſpar Movius imprimé à Konigsberg l'an 1625. mais je ne ſai autre choſe de Mr. Movius, ſinon qu'il a encore écrit contre Bergius, dont je vous ai parlé au ſujet de l'Anti-Bergius; qu'il a fait d'ailleurs d'autres Traités contre les dogmes des Calviniſtes ſur la Prédeſtination, & la Répro-

Anti-Crocius. bation ; qu'il étoit Sous-Principal-ou Vice-Recteur du Collége de Stralsund Ville maritime de la Poméranie; & qu'il mourut en 1671.

§. II.

Le second ANTI-CROCIUS est de même âge que le précédent, & il a pour pere un Luthérien nommé George Rostius Prédicateur ordinaire de Madame la Duchesse de Mecklebourg. Il a pour titre *Anti-Crocius*, seu, *Vindicatio Triadis Syllogismorum Johannis Affelmanni de Auctore peccati, Fractione Panis Eucharistici*, &c. imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8. & *in*-12.

☞ Rostius étoit né à Mansfeld Capitale du Comté de ce nom le sixiéme Décembre l'an 1582. Son pere qui étoit un Maçon estimé parmi ceux de son métier, l'envoya étudier à Wolferbyte (1) où il fut enfant de Chœur. Deux ans après il fut reçu au Séminaire de Hanovre: mais le dessein de chercher sa fortune, le fit voyager par la Prusse, & la Lithuanie sans fruit. A son retour il trouva quelques Patrons à Parchim, à Mecklebourg, & à Rostock. L'an 1616. il fut fait Diacre de Mansfeld, & l'année suivante Prédicateur de la Princesse Sophie Duchesse de Mecklebourg. Il mourut le vingt-sixiéme Janvier en 1629. âgé seulement de 47. ans.

§. III.

Le troisiéme ANTI-CROCIUS beaucoup

1. ¶. C'est Wolfembutel.

coup postérieur aux autres est du Sieur Jean Deutschman Théologien de Saxe fort connu en ces derniers tems. Il ne put souffrir que Crocius qui avoit travaillé de toutes ses forces pour faire voir que les points controversés entre les Calvinistes & les Luthériens n'étoient point essentiels à la Foi Orthodoxe, & que le différend n'étoit point assés important pour porter les Luthériens à rejetter la Communion des Calvinistes : il ne put, dis-je, souffrir qu'il eût imposé aux Auteurs de la Confession d'Ausbourg jusqu'à soutenir que ce n'avoit pas été leur intention d'exclure de la Société Evangélique les Sacramentaires, ou Zwingliens. C'est ce qui le porta, quoiqu'un peu tard, à écrire contre lui un Livre qu'on appelle assés communément l'*Anti-Crocius* de Deutschman, quoique son vrai titre soit *Apologia Augustanæ Confessionis Anti-Crociana.* Il parut à Wittemberg l'an 1670. *in-quarto.* Anti-Crocius.

ANTI-CROCK-BERG, ou plutôt ANTI-CROCIO-BERGIUS.

§. IV.

55. JE devois vous faire passer ce nouveau monstre pour un quatriéme *Anti* des Luthériens contre Crocius, continua Mr. de Rintail, ce n'est pas moins un Anti-Crocius, qu'un Anti-Bergius : mais la nouveauté de son espéce méritoit sans doute que je vous le fisse remarquer à part. C'est encore une production du Anti-Crocio-Bergius.

Anti-Crocio-Bergius.

fameux Himmelius Profeſſeur de Iéne.

Je ne m'étonne plus, dit Mr. de Brillat, de voir deux Adverſaires attachés à un *Anti*. Himmelius n'en étoit point avare : mais la crainte d'en manquer, l'a porté vrai-ſemblablement à uſer de ménage. De quelle année eſt l'*Anti-Crocio-Bergius*? De l'an 1637 répondit Mr. de Rintail. Combien avoit-il déja mis d'*Anti* en œuvre en ce tems-là, reprit Mr. de Brillat? Neuf ou dix, dit Mr. de Rintail, & il ne lui en reſtoit plus.

Vous voyés donc, repartit Mr. de Brillat, que Himmelius jouoit de ſon reſte. Il n'avoit plus qu'un poteau, & il lui restoit encore deux criminels à exécuter; n'étoit-ce pas un ménage pour lui de les y attacher tous deux?

Quand Himmelius auroit eu affaire à des Catholiques dans ſon *Anti-Crocio-Bergius*, dit le jeune Mr. de Saint Yon, Mr. de Brillat ne pouvoit rien inventer de plus humiliant pour lui, que la qualité de bourreau. Pour moi je ſerois d'avis qu'on le traitât plus honorablement. N'eſt-ce pas un Proteſtant Evangélique qui couche en jouë deux Proteſtans Réformés? Cela ſe peut dire. Je me contenterois donc d'inſinuer que c'eſt un *Braconnier de Limours* contre deux *Braconniers de Chevreuſe*, & de dire que ſon *Anti-Crocio-Bergius* eſt un fuſil à deux coups, ou à deux canons qui n'a qu'un chien.

Pour vous faire rentrer dans le ſérieux, dit Mr. de Rintail, je vous ferai remarquer que l'on trouve dans quelques Catalo-

talogues de Livres un *Anti-Bergius* du même Himmelius, comme une Piéce différente de l'*Anti-Crocio-Bergius* qui n'auroit été imprimée que deux ans après. Mais il paroît par d'autres circonstances que c'est le même Ouvrage. Anti-Crocio-Bergius.

ANTI-DANEAU ou ANTI-DANÆUS.

56. L'An 1580. continua Mr. de Rintail, un Docteur Luthérien d'Allemagne mit au jour à Tubingue un ANTI-DANÆUS *in-quarto* contre un Calviniste François nommé Lambert Daneau. Etienne Gerlach, (c'est le nom de l'Auteur Luthérien) & quelques-uns de ses Collégues de Souabe ayant fait connoître qu'ils ne pouvoient approuver les excès des Zwingliens & des Calvinistes sur divers articles qui distinguoient leur Schisme d'avec celui des Protestans d'Allemagne, Daneau se crut intéressé dans la défense de ses Confréres, & répondit pour eux aux Théologiens de Tubingue qu'il appelle ses freres, nonobstant la fierté avec laquelle les Luthériens rejettoient la fraternité des Calvinistes. La Réponse contenoit un éxamen selon ses préjugés de trois questions importantes & fort débattuës en ce tems-là. 1. *de Cœna Domini.* 2. *de Majestate Christi hominis.* 3. *de non damnandis Dei Ecclesiis nec auditis nec vocatis.* C'est contre cet Ouvrage que Gerlach dressa son Anti-Danæus. Anti-Daneau.

Daneau se voyant personnellement attaqué,

Anti-Daneau. taqué dans cet Ecrit, redoubla ſes efforts pour repouſſer l'Adverſaire & fit une Réplique qu'il intitula *Ad Stephanum Gerlachium & illius Anti-Danæum neceſſaria Reſponſio*, & il la fit ſuivre peu après d'un autre petit Traité intitulé *Sophiſmatum Gerlachii Elenchus.*

Gerlach n'abandonna point ſon Anti-Daneau, il lui donna un nouveau renfort pour lui ſervir de défenſe ſous le titre d'*Hyperaſpiſtes Anti-Danæi*, & il le fit imprimer à Tubingue l'an 1581. *in-quarto.*

☞ Ce Gerlach étoit né l'an 1546. au mois de Décembre le jour de Saint Étienne, dont on lui donna le nom, dans le Village de Knitling qui étoit de la dépendance de l'Abbaye de Maulbrunn. L'an 1558. il fut envoyé au Collége de Studgart en Souabe à l'âge de douze ans, & de-là à Maulbrunn, après quoi il fut à Tubingue faire ſa Théologie l'an 1563. Il paſſa Bachelier, puis Maître ès Arts en 1567. Après il ſe fit Répétiteur d'Ecoliers & gagna de quoi ſubſiſter pour continuer ſa Théologie qu'il acheva en 1573. En ce même tems il ſe mit à la ſuite de David Ungnad Ambaſſadeur de l'Empereur Maximilien II. à la Porte. Il revint à Tubingue au bout de cinq ans. Il y fut établi Paſteur, & Profeſſeur en Théologie l'an 1578. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie l'année ſuivante, & ſe maria le lendemain de la cérémonie. C'étoit un homme d'un cerveau très-foible, travaillé d'un fâcheux vertige depuis ſon retour de Turquie; & qui ayant perdu la mémoire

vers

vers le commencement du siécle, vécut plusieurs années dans un état semblable à celui de Messala Corvinus, d'Hermogene, de George de Trebizonde, sans savoir même s'il s'appelloit *Etienne Gerlach*, ou *Lambert Daneau*. Il mourut le 30. de Janvier de l'an 1612. âgé de 66. ans. Anti-Daneau.

Lambert Daneau étoit de la Ville d'Orléans & il vint au monde vers l'an 1530. Après ses études d'Humanités il étudia en Droit pendant 4. ans, & il eut pour Maître le fameux Anne du Bourg qui fut depuis Conseiller au Parlement de Paris, & dont le nom se trouve en gros caractéres rouges dans le Martyrologe des Huguenots. Il fut l'un de ceux qui se laissérent gâter à la vûë du supplice de Du Bourg qui fut éxécuté le vingt-un de Décembre de l'an 1559. De sorte que dès le commencement de l'année suivante il renonça à la profession de Droit, se retira à Genève, où il fut Ministre pendant quelque tems. De-là il passa à Leide en Hollande, où il enseigna la Théologie pendant près d'un an. L'an 1582. il vint s'établir à Gand en Flandre, où il tint son école jusqu'à ce que les troubles survenus en cette Ville le firent sortir des Pays-Bas pour se transporter au Royaume de Navarre, c'est-à-dire en Bearn. Il enseigna quelque tems dans la petite ville d'Ourtès, où la Reine de Navarre avoit établi un Collége de Huguenots, & il y mourut vers le commencement de l'an 1596. âgé d'environ 66. ans.

ANTI-EISENBERG.

Anti-Eisenberg. 57. L'ANTI-EISENBERG eſt un des plus inconnus & des plus obſcurs de ſon eſpéce. Il a été compoſé en Allemand, & publié à Urſel l'an 1592. *in*-8. par un Luthérien nommé Chriſtophle Kittelmanns contre Jacques Eiſenberg Sacramentaire ſur les points conteſtés entre les diſciples de Luther & ceux de Zwingle.

Kittelmanns & Eiſenberg n'ont pas fait grand bruit dans le monde. L'un vivoit dans la Saxe, l'autre dans la Luſace & les Frontiéres du Marquiſat de Brandebourg ſur la fin de l'autre ſiécle. Je me contenterai d'ajouter que l'*Anti-Eiſenberg* de Kittelmanns attaque Eiſenberg caché ſous le maſque de Chriſt. Grundmanns ſur les différends que les Luthériens & les Calviniſtes ont entre eux touchant l'Euchariſtie.

ANTI-GOCLENIUS.

Anti Goclenius. 58. SI Rodolphe Goclenius (c'eſt toujours Mr. de Rintail qui parle) n'étoit point ſorti des termes de ſa Philoſophie & de ſa Médecine pour faire des incurſions ſur la Théologie, il n'auroit peut-être pas trouvé d'ANTI-GOCLENIUS à ſa rencontre. Non content d'avoir publié ſes mélanges de Théologie avec ceux de Philoſophie, il voulut encore écrire en particulier ſur la maniére dont

dont les Zuingliens & les Calviniſtes prétendent expliquer le myſtére de l'Euchariſtie. Anti-Goclenius.

Ce n'étoit pas ſans doute pour flater le goût des Luthériens. Gaſpar Finck, qui d'ailleurs n'étoit guéres plus grand Théologien que lui, témoigna en être aſſés perſuadé dans le Livre qu'il écrivit contre lui ſous le titre d'*Anti-Goclenius* ou plutôt *Diſputationes Anti-Gocleniana de Analogia Sacramentali Cingliana*, & *Fractione panis Calviniſtica*, & qu'il fit imprimer à Gieſſen l'an 1607. *in*-8. Ce n'étoit point la premiére fois qu'il avoit meſuré ſes forces contre celles de Goclenius. Leur diſpute ſur l'Analogie ſacramentelle, & ſur la Communion Euchariſtique avoit commencé dès l'an 1606. Mais je n'ai rien remarqué qui m'ait fait connoître que leurs différends perſonnels ayent été plus loin que l'Anti-Goclenius.

☞ Gaſpar Finck vint au monde l'an 1578. le 19. jour d'Octobre dans la Ville de Gieſſen au Landgraviat de Heſſe. Son pere qui n'étoit qu'un pauvre Cardeur, voulant l'élever au-deſſus de ſa fortune l'envoya à l'âge de dix ans étudier à Marpourg, parce qu'il n'y avoit pas encore d'Univerſité à Gieſſen. Le Juriſconſulte Kirchner le prit quelque tems après pour être le Répétiteur de ſes enfans, ce qui lui facilita les moyens de prendre les Dégrés ordinaires de l'Univerſité. Après il fut Bourſier ou Stipendié premiérement de Meſſieurs de Gieſſen, & enſuite du Landgrave.

Anti-Goclenius.

En 1602. il fut Correcteur d'Imprimerie sous l'Imprimeur Egenolphe, qui lui donna sa fille en mariage l'an 1604. Lors qu'on eut fondé & érigé l'Université de Giessen, il y fut appellé des premiers pour remplir la chaire de Logique, puis celle de Physique, après, celle de Métaphysique & celle de Rhétorique. On le fit aussi Président des Actes & des Thèses Philosophiques. L'an 1609. il fut fait Professeur en Théologie à la place de Jérémie Victor, & prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université l'an 1612. Quatre ans après il passa de Giessen à Coburg, où le Duc de Saxe le fit Pasteur & Surintendant Général du Diocèse, Assesseur de son Conseil, Professeur & Principal du Collége de la Ville. Il mourut l'an 1631.

Goclenius étoit de Corbach, Ville de Hesse, capitale du Comté de Waldeck, entre Paderborn & Marpourg. Il nâquit l'an 1547. & fut Professeur de Philosophie, de Physique & de Médecine dans l'Université de Marpourg. Il mourut l'an 1628. laissant un fils du même nom que lui; ce qui a donné lieu à plusieurs de les confondre & d'attribuer les Ouvrages de l'un à l'autre.

ANTI-GROTIUS.

Anti-Grotius.

59. J'Attens des lumiéres de quelques connoisseurs sur l'Anti-Grotius, dont je me suis contenté d'écrire le nom dans mon cahier. Je me souviens de l'avoir

voir vû cité quelque part, & j'en ai même retenu le nom de l'Auteur, qui s'appelle Jean Fréderic Mayer. J'en aurois remarqué quelque chose de plus par écrit, & je ne me ferois pas si legérement fié à ma memoire, qui ne m'a jamais été trop fidéle, si j'avois deviné que Mr. de Verton dût un jour exiger de moi un Catalogue d'*Anti*. Anti-Grotius.

Je n'ai pas encore ouï dire, reprit Mr. de Brillat, qu'un vrai Savant se soit répenti d'avoir remarqué par écrit pour pouvoir procurer du secours à sa mémoire. C'est une présomption que je n'éxemterois pas de folie, si un homme prévenu de la beauté & de la fidélité de sa mémoire ne se soucioit point de l'accabler, pouvant la décharger sur le papier de ce qui lui seroit onéreux.

Nous connoissons un Jean Fréderic Mayer qui pourroit être encore vivant dans la Saxe, qui a fait imprimer divers Ouvrages en Latin & en Allemand dans la Ville de Leipsick depuis vingt ans, qui publia entre autres Ouvrages le *Luther Apocalyptique* en 1677. Ses *Défenses de la coupe contre le Livre de Mr. l'Evêque de Meaux* sur la Communion des deux espéces, l'an 1683. *Du Mariage de Jacob avec les deux sœurs* en 1674. *De l'élection d'un Pape* en 1671. *De l'Eucharistie donnée autrefois aux Enfans* en 1673. *Des dégrés du ſerment* en 1683. *Du rendés-vous des Apôtres* à la mort de la sainte Vierge en 1671. *De l'utilité que la prétenduë Réformation de Luther a apportée à l'E-*

Anti-Grotius. *l'Eglise Romaine* en 1684. *Du salut des sourds & de ceux qui sont tombés en démence*, &c. sans parler de quelques Ouvrages écrits en Allemand depuis quatre ou cinq ans. Vous voyés (continua Mr. de Brillat en resserrant une Lettre qu'il avoit tirée de sa poche fort à propos touchant les livres de Mr. Mayer) que je ne vous parle point par cœur, & que j'ai des amis dans la Saxe qui ont soin de m'instruire des nouvelles de Litérature, & de m'envoyer des listes d'Ouvrages que font les Auteurs du pays. Il auroit été bon pour votre *Anti-Grotius* d'éxaminer si son Auteur est celui dont je viens de vous lire les Ouvrages. C'est déja un pas fait dans cette découverte de savoir que le nom & le surnom conviennent. Le reste n'étoit pas indigne de vos recherches.

D'accord, dit Mr. de Rintail, je profiterai une autre fois de vos avis. Récrivés toujours à votre ami de Saxe qu'il vous envoye des éclaircissemens sur l'*Anti-Grotius* du Sieur Jean Fréderic Mayer, & mandés-lui que si c'est le même Auteur, on s'étonne ici qu'il n'y ait pas eu de place pour l'Anti-Grotius dans une Lettre où il vous a fait une liste si éxacte des Ouvrages de Mr. Mayer. En attendant de ses nouvelles, passons à d'autres *Anti*.

ANTI-KECKERMAN.

Anti-Keckerman. 60. L'Auteur de l'ANTI-KERCKERMAN étoit un Docteur Luthérien du commencement de notre siécle, con-

continua Mr. de Rintail : mais il s'en faut beaucoup que ſa réputation ait approché de celle de ſon Adverſaire, & qu'il ſoit auſſi connu que lui. En vous diſant qu'il s'appelloit André Schopff ou Schopffer, je vous dis ce que j'en ſai. Son Anti-Keckerman fut imprimé dans la petite Ville d'Iſlebe l'an 1613. in-8. ſous le titre de *Diſputationes Anti-Keckermannianæ, ſeu Spongia errorum Calviniſticorum quibus Keckermannus Syſtema ſuum Logicum fœdavit.* Mais il combattoit contre un homme mort depuis quatre ans. Anti Keckerman.

La victoire ne lui couta donc rien, dit le jeune Mr. de S. Yon ; ſi les morts qu'on attaque pouvoient revenir à la charge, ce ne ſeroit qu'en ſonge.

Le différent, reprit Mr. de Rintail, commença & finit par l'Anti-Keckerman. Mais pour ne vous point cacher ſon origine, j'ajouterai que Keckerman avoit fait imprimer dès l'an 1603. ſon premier Syſtème de Logique en trois Livres, appellé ordinairement *Syſtema majus*; qu'il l'avoit fait ſuivre peu de tems après de ſon *petit Syſtème* ; qu'en 1604. il avoit publié à Hanaw ſes trois Traités *Præcognitorum Logicorum* ; qu'en 1605. il avoit donné la ſeconde partie de ſon grand Syſtème en trois autres Livres, premiérement ſous le titre de *Gymnaſium Logicum*, & en 1609. ſous celui de *Syſtematis Logici plenioris pars altera.* Voila tout ce qui a précédé l'Anti-Keckerman : & quoiqu'on ait imprimé long-tems depuis un autre Ouvrage de Keckerman ſous le titre de *Commen-*

Anti-Keckerman. *mentarius postumus ad Systema Logicum majus*, à Berlin l'an 1620. in-8. cet Ouvrage n'a pû être postérieur à l'Anti-Keckerman pour la composition, puisque Keckerman étoit mort dès le 25. jour de l'an 1609.

☞ Il étoit originaire de Pomeranie, mais il nâquit à Dantzick en Prusse l'an 1571. Il fit ses premiéres études sous Jacques Fabricius Professeur & Recteur du Collége de la Ville. A dix-huit ans on l'envoya faire sa Philosophie à Wittemberg en Saxe, où il étudia deux ans, après lesquels il fut à Leipsick passer six mois dans l'Université, jusqu'à ce qu'en 1592. il vint à Heidelberg, où il passa Maître ès Arts, fut Préfet des Pensionnaires, puis Régent de troisiéme, & après Professeur de la Langue sainte. L'an 1602. s'étant fait passer Licencié en Théologie, il retourna à Dantzick, où il fut Professeur en Philosophie, & ce fut là principalement qu'il fit ses Systèmes de diverses Sciences. Au bout de six ans il fut saisi d'une maladie qui l'exerça pendant près de douze mois, & qui l'enleva du monde en la 38. année de sa vie.

ANTI-KRELLIUS.

Anti-Krellius. 61. L'Anti-Krellius est l'Ouvrage d'un Luthérien de nos jours, qui n'a pas jugé à propos de se nommer, à moins qu'on ne dise qu'étant devenu amoureux du titre de son Ouvrage, il s'en est fait un surnom imaginaire, & qu'il s'est appellé

pellé *André Anti-Krell* pour ſe rendre encore plus caché, & plus inconnu au Public ſous ce maſque (1). Il publia ſon Livre à Dreſden en Miſnie in-4. l'an 1674. pourvû que la datte que j'en ai vuë ne ſoit pas défectueuſe. L'Ouvrage regarde principalement le point de diviſion qui tient les Calviniſtes d'Allemagne ſéparés des Luthériens de la Confeſſion d'Ausbourg. Il a pour titre: A. *Anti-Krellius*, ſive *Vindiciæ Diſſertationis de Momento Diſcrepantiæ inter Lutheranos & Calvinianos à calumniis & cavillationibus Chr. Krellii*, &c. Anti-Krellius.

ANTI-LAMPADIUS.

62. LE dogme monſtrueux de l'Ubiquité de JESUS-CHRIST ſelon ſon humanité eſt une des conteſtations qui ont le plus commis les Calviniſtes avec les Luthériens. Je dis plus, il a fait la matiére d'un Schiſme même parmi ces derniers, dont les plus raiſonnables, comme Melanchthon & quelques autres, ont eu une juſte horreur d'une doctrine qui confondoit ſi groſſiérement les deux natures de JESUS-CHRIST, le faiſant immenſe ſelon ſon humanité, & même ſelon ſon corps, comme il l'eſt ſelon ſa Divinité. L'Anti-Lampadius de Jean Weber Luthérien de Heſſe eſt l'Ouvrage d'un des plus zélés Ubiquiſtes contre un Calviniſte qui avoit oſé le chagriner ſur ce ſujet & ſur celui de la Prédeſtination abſo- Anti-Lampadius.

1. Il eſt ainſi nommé dans Lipen. Tom. 1. Theol. pag. 433.

Anti-Lampadius. absoluë qui eſt encore un point rudement balotté entre les deux Sectes.

Lampadius avoit fait imprimer dans la Ville de Marpourg au Landgraviat de Heſſe deux Ouvrages Latins dont l'un combattoit l'Ubiquité ſous le titre de *Cenſura Ubiquitatis*, hoc eſt, *ſuccincta confutatio argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum*, 1609. in-8. L'autre attaquoit la Prédeſtination Luthérienne ſous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de ſolido Prædeſtinationis Sanctorum fundamento*, 1610 in-4.

Jean Weber, qui conſidéroit ce ſecond Ouvrage comme le renfort du premier, entreprit de les refuter tous deux par un ſeul Ecrit fait pour la défenſe des perſonnes de Philippus Nicolai & de ſes autres Confréres auſſi-bien que pour les dogmes de ſa Secte. L'Ecrit a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in ſubſidium cenſuræ Ubiquitatis & ſpecialiter Dogmatis de Prædeſtinatione abſoluta Calviniſtarum emiſit*, & il fut imprimé à Gieſſen l'an 1610. in-4.

Lampadius lui fit une Réponſe qui fut imprimée à Brême, & qui attira une Réplique de la part de Weber. Elle ne fut imprimée qu'en 1616. dans la même Ville de Gieſſen in-4., & elle eut pour titre *Lampadius neſcius*, id eſt, *Renovata confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius cenſuræ ſubſidium Ubiquitatis, & ſpecialiter de abſoluta Calviniſtarum Prædeſtinatione emiſit, ſed prætenſa ignorantia hacte-*

hactenus scire noluit. Je ne sai pas si Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau ; mais il paroît que Weber voulut terminer la querelle par son ANTI-LAMPADIUS, qu'il fit imprimer dans la même Ville l'an 1617. in-4. Anti-Lampadius.

ANTI-LUBIN.

63. LEs Luthériens comptent Albert Grawer Théologien de Iéne en Saxe parmi les Braves qu'ils ont mis en campagne contre les Calvinistes, & ils ne font pas difficulté de mettre son *Anti-Lubin* au rang de leurs Ouvrages Anti-Calvinistes (1). Mais étant persuadé qu'Eilhard Lubin dont le nom est attaché à cet Anti a vécu Luthérien, & qu'il est mort tel, je veux épargner aux Calvinistes le chagrin de voir une Satire surnuméraire parmi celles que les Luthériens ont écrites contre eux, & reléguer l'Anti-Lubin avec les *Anti* des Luthériens contre eux-mêmes. Anti-Lubin.

ANTI-MARESIUS.

64. CElui de vous, continua Mr. de Rintail, qui a lû l'*Anti-Maresius* du Sieur Charisius Puchesanus me fera plaisir de m'en instruire. Pour moi qui n'en ai vû que le titre qui porte *Charisii Puchesani Diatribe Anti-Maresiana super Quæstione an Reformati per instrumentum Pacis* Anti-Maresius.

1 Lipen. tom. 1. Theol. pag. 431.

Anti-Maresius. *Pacis declarati sint Socii Augustanæ Confessionis.* Je suis persuadé que Charisius Pucheſanus n'eſt qu'un masque sous lequel aura voulu se cacher l'Auteur qui a écrit cet Ouvrage contre Des Marais, pour faire voir que les Calviniſtes ne doivent point être compris parmi les Associés & les Confréres de la Confeſſion d'Ausbourg. Le Livre fut imprimé l'an 1677. C'eſt tout ce que je sai de l'Anti-Mareſius.

ANTI-MARTINIUS.

Anti-Martinius. 65. MAis je pourrai vous dire quelque choſe de plus particulier & de mieux circonſtancié pour l'hiſtoire de l'ANTI-MARTINIUS, qui a pour Auteur ce Balthaſar Mentzer, Docteur Luthérien, dont j'ai déja eu occaſion de vous parler plus d'une fois.

Le Livre que Mentzer avoit compoſé contre le Calviniſte Sadéel, que l'on connoît mieux en France par le nom du Miniſtre Chandieu peut être conſidéré comme la ſource de *l'Anti-Martinius.* L'Anti-Sadéel n'avoit que quatre ans lors que Mathias Martinius, qui s'eſt rendu depuis fort célébre dans le parti des Calviniſtes, entreprit la défenſe de Sadéel. Il écrivit dans cette intention divers Ouvrages dont il ſeroit ennuyeux de vous faire le dénombrement. Je me contenterai de vous avertir que pour mettre Sadéel à couvert, il s'expoſa à tous les traits de Mentzer, qui les raſſembla dans ſon Anti-Martinius. Il

parut

parut à Francfort dès l'an 1604. *in*-8., puis à Gieſſen l'an 1612. en même forme, & enfin l'an 1620. ſous le titre d'*Anti-Martinius*, ſive, *Modeſta & ſolida Reſponſio ad futiles Object. Math. Martinii Præcept. in Schola Herbornenſi quibus Sadeelem vindicare infeliciter conatus eſt.* Le Sieur Hanneken prétend que Mentzer terraſſa ſi vigoureuſement Martinius par cet Ouvrage, que celui-ci fut dix ans entiers à ſe reconnoître & à ſe mettre en état de retourner à la charge. Le combat redoubla par de nouveaux Ecrits, où l'on remuoit, aux dépens de la modération & de l'honnêteté qu'on ſe devoit de part & d'autre, pluſieurs queſtions des plus importantes de celles qui ont cruellement commis les deux Sectes juſqu'ici (1). Anti-Martinius.

Le point qui les tint le plus opiniâtrement acharnés l'un contre l'autre fut celui de la Perſonne unique & des deux Natures de Jesus-Christ. Mentzer avoit ſoin de rendre ſon ſtyle conforme à la dureté des titres de ſes réponſes, & d'y inſérer de tems en tems des traits d'amertume pour guérir ſon Adverſaire de l'aſſoupiſſement. Martinius de ſon côté craignant de s'éloigner du génie des Calviniſtes envers les Proteſtans, affectoit quelquefois de cacher ſon aigreur ſous quelques apparences de retenuë. Dans tout ce qu'il a fait contre Mentzer, je n'ai remarqué qu'un *Anti*, dont je ne puis me diſpenſer de vous dire un mot. Ce

1. Witt. Theol. Mem. pag. 249. 250.

Anti-Martinius. Ce n'eſt pas un ANTI-MENTZER, ç'auroit été rendre injure pour injure, & par conſéquent oublier le reſpect & la douceur que les Calviniſtes font profeſſion de garder à l'égard des Luthériens: Mais c'eſt un MENTZERUS ANTI-NUTHETUMENUS, ſive, *Examen querelarum, & demonſtratio Chriſtum ſecundum utramque naturam exinanitum & exaltatum eſſe*, imprimé à Brème en 1616. in-8. Vous voyés qu'il n'eſt pas impoſſible de trouver des *Anti* ſans injures.

Ne vous ſemble-t-il pas, dit le jeune Mr. de S. Yon, que cet *Anti-Nuthetumenus* eſt un *Anti* plus régulier que les autres? Aſſurément ce n'eſt pas un monstre, ce n'eſt pas un *Hybride* comme les autres *Anti*. Son pere & ſa mere étoient de la Gréce, & de vrais Grecs.

Vous trouvés donc l'Anti-Nuthetumene à votre goût, répartit Mr. de Rintail? Aſſés, répondit Mr. de Saint Yon; je ne lui vois rien de ſatirique comme à la plupart des autres *Anti*. Autant que je puis me ſouvenir du Grec que j'ai appris avec vous, un *Anti-Nuthetumene* ne veut dire autre choſe qu'un homme qui s'eſt mêlé de donner des avis, & qui en reçoit à ſon tour; un homme à qui on fait une remontrance ſur une remontrance qu'il avoit faite auparavant. Y a-t-il à un *Anti* de cette nature la moindre ombre d'inſulte, d'outrage, ou de malhonnêteté comme aux *Anti* perſonnels?

Point du tout, reprit Mr. de Rintail: auſſi

aussi ne vous ai-je pas cité l'Anti-Nuthetumene comme un *Anti* personnel & injurieux, je vous ai fait remarquer que ce n'étoit pas un *Anti-Mentzer* que Martinius eût voulu opposer à l'*Anti-Martinius* de Mentzer ; & je crois que c'est au moins par cet endroit que Martinius a pû remporter l'avantage sur Mentzer. Anti-Martinius.

Cependant le Sieur Hanneken Panegyriste de ce dernier ajoute dans son Oraison funébre que je vous ai déja alleguée ; qu'enfin Martinius sembla rendre les armes à Mentzer. Mais leur guerre ayant duré jusqu'au Concile de Dordrecht, il vous sera aisé de comprendre comment Martinius aura cédé à son Antagoniste, si vous vous souvenés qu'il se transporta en Hollande en 1618. avec son Collégue Louïs Crocius pour assister, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Concile qui ne finit qu'en 1619.

☞ Il étoit natif de Freienhage, & avoit été élevé dans le Calvinisme de Heidelberg & de Marpurg. Il parut d'abord à Herborn dans l'Université des Terres du Comté de Nassaw, puis dans la Weteravie, jusqu'à ce qu'il fut fait Recteur de l'Ecole illustre, ou Principal du Collége, & Professeur des saintes Ecritures à Brême, où il mourut l'an 1628.

Pour ce qui regarde l'abregé de la Vie de Balthazar Mentzer, je ne repeterai pas ici ce que j'en ai dit ailleurs.

ANTI-PARÆUS.

Anti-Paræus. 66. LA chaleur avec laquelle David Paræus entreprit la défenſe de Calvin ſon Patriarche contre les Proteſtans des Confeſſions d'Ausbourg, de Saxe, de Strasbourg, de Würtemberg en Souabe, &c. lui attira tant d'affaires de la part des Docteurs Luthériens répandus par l'Allemagne que je doute s'il y a un Ecolier de la Théologie moderne qui n'ait pas ouï parler de lui & de ſes Diſputes. Si vous vous ſouvenés de l'humeur de la plupart des Controverſiſtes Luthériens & de leur amitié pour les *Anti*, vous ne ſerés pas ſurpris d'apprendre qu'il ſe trouve un bon nombre d'*Anti-Parées* dans la foule des Ecrits Polémiques dont ils ont voulu accabler Paræus.

J'en connois deux de ce Gilles Hunnius dont vous avés déja vû l'Anti-Tanner, l'Anti-Gretſer, & l'Anti-Becan contre les Catholiques; un d'Albert Graverus, un de Leonard Hutterus; un de David Owen dont je vous parlerai parmi les *Anti* de Politique, & qui d'ailleurs n'eſt pas d'un Auteur Luthérien; un de D. Gerhard imprimé à Leipſick in-4. dont je n'ai rien de particulier à vous dire maintenant; & un Anonyme qui fut imprimé à Francfort l'an 1594. & cenſuré par les Inquiſiteurs Romains & Eſpagnols ſous le titre d'*Anti-Paræus*, ſive, *Refutatio venenati Scripti*, &c. dans la troiſiéme Claſſe de leur Index où l'on relégue les Anonymes.

§. I.

Anti-Le-
ræus.

§. I.

Je reviens aux deux *Anti-Parées* de Gilles Hunnius, c'eſt-à-dire de l'un des plus déterminés Adverſaires que les Sacramentaires euſſent encore eu juſqu'alors dans l'Allemagne. Il s'étoit déja ſignalé contre eux en diverſes rencontres dans le Landgraviat de Heſſe à Marpurg, à Caſſel, & ailleurs tant par ſes Diſputes de vive voix, que par ſes Ecrits. Il avoit déja intenté divers procès à Lambert Daneau, à J. Urſin, à Pezelius, à Grabius, &c. ſur la Perſonne du Chriſt, ſur ſa Majeſté divine, ſur ſa ſéance à la droite du Dieu Tout-puiſſant, ſur la deſtruction des Autels, & l'abrogation qu'ils avoient faite de la Liturgie. Il avoit purgé une grande partie de la Sileſie du Calviniſme, ayant ſu joindre le bras du Duc de Lignitz avec la force de ſa voix, & de ſa plume. Il avoit même livré divers combats aux Flacciens ou Illyriciens, à Samuel Huber, aux Miniſtres d'Anhalt lorſqu'il attaqua David Paræus en particulier ſur les Ecrits que celui-ci avoit faits pour juſtifier Calvin du Judaïſme que les Luthériens lui imputoient. L'Auteur de ſa Vie (1) nous apprend que ce fut en 1598. qu'il compoſa ſes deux Anti-Parées: mais on peut rapporter l'origine de cette querelle à un livre que Hunnius avoit publié à Francfort dès l'an 1575. ſous le titre de *Calvinus Judaïſans*, ſive, *Con-*

1. Leon. Hutter. ap. M. Adam.

Anti-Paræus. *Confutatio corruptelarum in explicandis Scripturæ teſtimoniis in veteri Teſtamento de Trinitate.* Il avoit renouvellé la querelle dans ſon premier *Anti-Paræus* imprimé à Francfort vingt-trois ans après; & ſur ce que Paræus ne témoigna point en être ſatisfait, il donna quelque tems après ſon ſecond *Anti-Paræus*, *de Calvino Judaïſante* tant en Latin qu'en Allemand dans la même Ville in-8. comme le premier. Nous voyons cette édition datée de l'an 1599. en divers endroits: mais cette différence doit être reputée pour rien, lorſqu'on ſait la pratique des Libraires, qui ayant achevé leurs impreſſions de la Touſſaints ou la ſaint Martin, ont coutume de ne les dater que de l'année ſuivante. Mais je crois qu'on peut reformer la date de 1594. que donne Mr. Lipenius ſous le titre de la ſainte Trinité, où on lit parmi les Ouvrages de Hunnius ſur ce Myſtére: *Anti-Paræus*, id eſt, *Refutatio in defenſionem corruptelarum quibus Joannes Calvinus Scripturæ teſtimonia de Trinitate, & Chriſto corrupit. Wittebergæ* in-4. 1594. Les deux Anti-Parées ont paru encore depuis à Wittemberg en Saxe, & ailleurs en diverſes formes. Je n'ajoute ici rien de la perſonne, & de la Vie de leur Auteur après l'abregé que je vous en ai fait dans notre article de l'Anti-Gretſer; je vous ferai ſeulement remarquer que David Paræus entreprit de ſe défendre par un livre nouveau qu'il fit imprimer à Neuſtadt l'an 1599. in-8. ſous le titre d'*Orthodoxus Calvinus oppoſitus Pſeudo-Calvino judaïzanti:* Ou-

Ouvrage qui fut imprimé quarante-deux ans après à Genéve. Anti-Pæ raeus.

§. II.

Albert Grawer qui s'étoit toujours déclaré juſqu'alors le fidéle diſciple de Hunnius, voyant que David Paræus continuoit toujours d'écrire en faveur de ſa Secte, après la mort de ſon Maître qui étoit arrivée l'an 1603 ſe crut en état de ſucceder à la commiſſion que Hunnius avoit priſe d'écrire contre lui. Il dreſſa quelques années après un nouvel *Anti-Paræus* pour mettre à couvert le ſens des paroles de JESUS-CHRIST en la conſecration de ſon Corps contre le trope des Calviniſtes, & il le fit imprimer ſous le titre d'*Anti-Paræanum propugnaculum*, vel, *ſolida & invicta defenſio argumentorum quibus Calviniſtarum Metonymia quam verbis Chriſti in ſacra cœna affingunt funditus deſtruitur.* A Leipſick l'an 1611. in-4. Ce qui fut ſuivi l'année d'après d'un autre Ouvrage intitulé: *Abſurda abſurdorum abſurdiſſima Calviniſtica abſurda*, imprimé à Iéne, où l'on a réimprimé long-tems depuis l'*Anti-Paræus*, dans le volume de *Polemica ſacra.*

☞ Ce Grawer dont je ne vous avois pas encore fait l'hiſtoire, étoit né à Meſskow dans la Marche de Brandebourg le troiſiéme d'Avril de l'an 1575. Il fit ſes premiéres études à Perleberg, & à Seehaus. A douze ans on l'envoya à Roſtock où il étudia en particulier chés un de ſes Parens qui enſeignoit en Ville. Au bout de qua-

Anti-Paræus. tre ans il passa à Francfort sur Oder, & deux ans après à Wittemberg où il fut fait Maître ès Arts lors qu'il n'avoit encore que dix-neuf ans. Ce fut alors qu'il demeura avec Gilles Hunnius dont je vous ai parlé. Ce fut lui qui le détermina à la Théologie, & qui le conduisit dans cette étude. L'an 1595. il fut appellé en Hongrie pour y enseigner la Théologie Luthérienne, & pour traiter la Controverse contre les Calvinistes dont ce Royaume étoit rempli. Après la prise d'Agria par les Turcs, il s'en revint à Wittemberg l'an 1599. & fut fait Principal du Collége d'Islebe où il fut neuf ans, après lesquels il devint Doyen général de Mansfeld. L'an 1609 il passa Docteur en Théologie dans l'Université de Iéne le vingt-septiéme Octobre, & l'an 1611. le vingt-neuf d'Août il fut nommé Professeur ordinaire en Théologie dans la même Université. Il épousa une femme qui ne lui donna point d'enfans. Enfin il se vit premier Ministre, & Surintendant Ecclésiastique du Diocése de Weimar en Thuringe le vingt-septiéme Janvier de l'an 1616. & il mourut le 30. de Novembre de l'an 1617. n'ayant pas encore 43. ans accomplis.

L'ANTI-PARÆUS de Leonard Hutterus ne parut qu'après celui de Grawerus, quoique son Auteur fût plus ancien dans le monde. Il regarde les moyens de paix & de reconciliation, que Parœus avoit proposés pour la réunion des Réformés avec les Evangéliques, je veux dire des Calvinistes avec les Luthériens. Le livre de Parœus

Anti-Pa

ræus avoit été imprimé à Heidelberg au commencement de l'an 1616. in-4. sous le titre d'*Irenicon*, sive, *De unione*, & *Synodo Evangelicorum liber votivus*. Hutterus qui n'avoit plus que huit mois à vivre quand il vit l'Irenicon de Paræus, eut encore assés de loisir pour composer deux Traités différens contre cet Ouvrage. Il eut la satisfaction d'en voir sortir un de la presse sous le titre de *Irenicon verè Christianum*, *sive*, *Tractatus de Synodo*, & *unione Evangelicorum non fucatâ concilianda:* mais le second qui est l'*Anti-Paræus* a tout l'air d'un Ouvrage posthume: c'est pourquoi il est appellé indifféremment par les uns *Irenicon Anti-Paræanum*, & par les autres *Anti-Irenicon-Paræanum*. Le premier titre attaque la personne de l'Auteur, mais le second n'attaque que l'Ouvrage, c'est une variation qui probablement n'est venuë que de ceux qui ont pris soin de l'édition de Wittemberg & de celle de Francfort.

☞ Leonard Hutterus étoit né dans Ulm Ville de Souabe au mois de Janvier de l'an 1563. Il commença ses études sous son Pere qui étoit Prédicant du lieu & les alla continuer à Strasbourg. Il passa Maître ès Arts sous Jean Pappus au mois d'Octobre de l'an 1583. En 1591. il alla à Leipsick, & deux ans après à Heidelberg, puis à Iéne en Thuringe. En 1596. il fut fait Professeur en Théologie à Wittemberg, & il se maria l'an 1599. puis il mourut le 23. de Septembre de l'an 1616.

Pour ce qui est de David Paræus, je me

Anti-Paræus. vois obligé de remettre à une autre occasion, le desir que j'aurois de vous en dire autant que de Grawer & de Hutter, faute d'avoir entre mes mains l'Histoire que son fils Jean Philippe a publiée de sa vie & de sa mort. Sachés cependant par provision que David Paræus étoit né à Franckstein en Bohême, ou plutôt à Francostein dans la haute Silesie l'an 1548. qu'il fut élevé dans le Calvinisme; qu'il fut Professeur en Théologie à Heidelberg; qu'en 1576. il fut Pere d'un fils nommé Jean Philippe devenu célébre par ses Ouvrages; qu'il ne fut pas député au Synode de Dordrecht, mais qu'il y envoya son jugement sur les cinq Propositions des Remontrans lequel y fut bien reçu; que ses Commentaires sur l'Epitre aux Romains furent brûlés à Londres par la main du Bourreau, pour les opinions pernicieuses qu'il avoit de la Monarchie; & qu'il mourut l'an 1622.

ANTI-PELARGUS.

Anti-Pelargus. 67. CHristophe Storck a beaucoup écrit contre les Luthériens depuis qu'il eut abandonné leur Communion pour celle des Calvinistes. Si l'ANTI-PELARGUS étoit le fruit de quelqu'un d'eux qui se seroit crû obligé de le remercier pour l'avoir instruit, persuadé, ou attiré à son parti; Mr. de saint Yon pourroit nous montrer dans cet *Anti* un jeu d'esprit assés ingénieux.

Je sai déja assés d'Allemand, repartit Mr. de S. Yon, pour ne pas ignorer que

Storck

Storck en cette Langue veut dire une *Cicogne*, & je devine que quelque Adversaire de Storck aura voulu exprimer à la Grecque par le terme régulier d'*Anti-Pelargus*, ce qu'il auroit marqué en Langue vulgaire par celui de *Wider-Storck*, sans y entendre d'autre finesse. Anti-Pelargus.

Cela est tout naturel, reprit Mr. de Rintail, & la chose me paroît d'autant plus problable que Storck s'appelloit déja tout communément Pelargus lors qu'on vit l'Anti-Pelargus s'élever contre lui. Il est certain que s'il y avoit eu un jeu d'esprit sur la reconnoissance ou la gratitude, il faudroit recourir à l'ironie pour entrer dans l'esprit de son Auteur, & croire qu'il en seroit de l'Anti-Pelargus comme de l'*Eucharisticon* de Mr. de Saumaise au P. Sirmond pour son *Adventoria Caussidico Divionensi*.

L'*Anti-Pelargus* n'est proprement qu'un Recueil de Disputes partagées en deux tomes touchant les contestations qui se sont élevées entre les Luthériens & les Calvinistes. Il fut imprimé à Giessen en Hesse sans que l'Imprimeur ait eu la curiosité de marquer l'année de l'impression.

Son Auteur étoit un Docteur Luthérien nommé Henri Eckard natif de Wetter au Landgraviat de Hesse. Il vint au monde l'an 1582. le 19. d'Octobre au commencement de la réformation du Calendrier. Il fit ses premiéres études dans son Pays jusqu'à l'âge de 14. ans qu'il fut envoyé à Marpurg où il eut Rod. Goclenius pour Maître en Philosophie, & passa Maître ès

Anti-Pelargus. Arts l'an 1599. Il fit sa Théologie sous Balth. Mentzer & Winckelman, & il prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université de Giessen le 16. de Novembre de l'an 1607. Il avoit déja fait la fonction de Diacre & de Ministre en divers endroits lors que le 29. de Février de l'an 1608. il fut nommé Professeur en Théologie à Giessen, jusqu'à ce qu'en 1616 il fut établi Evêque & Inspecteur général du Diocése d'Altembourg en Misnie. Il eut trois enfans de sa premiére femme & onze de sa seconde. Il mourut l'an 1626. âgé de 41. ans & trois mois.

☞ Christophe Pelargus étoit de Suidnick ou Sweidnitz Ville & Duché de Silesie. Il naquit l'an 1565. & fut élevé dans le Luthéranisme. Après avoir étudié & enseigné dans quelques Villes de Saxe, il s'arrêta & fixa sa demeure à Francfort sur Oder dans le Marquisat de Brandebourg, il passa Docteur en Théologie dans l'Université de cette Ville l'an 1590. & fut fait Recteur de la même Université la même année pour la premiére fois. Il fut encore honoré cinq fois depuis de la dignité du Rectorat en 1598. 1608. 1616. 1624. & 1633. Il fut aussi Professeur en Théologie, puis des saintes Ecritures dans le même lieu, & fut vingt-cinq fois Doyen de la Faculté de Théologie. Il avoit paru long-tems fidéle disciple & zélé défenseur de Luther. Mais il abjura enfin le Luthéranisme publiquement l'an 1614. pour embrasser le Calvinisme, témoigna souvent depuis malgré toutes les injures & les malédictions dont les Luthériens

riens le chargérent, qu'il n'avoit jamais été intérieurement persuadé de leurs opinions. C'est ce qui a fait dire à Daniel Cramer & à Conrad Schlusselbourg que Pelargus étoit un grand Maître dans l'art de dissimuler, & qu'ils l'avoient connu fin Calviniste caché près de trente ans durant sous le masque d'un Luthérien. Il mourut le 10. de Juin seconde Fête de la Pentecôte de l'an 1633. âgé de 68. ans. Anti-Pelargus.

ANTI-PONIATOW.

68. §. 1. AH! dit Mr. de Brillat, nous allons apprendre des nouvelles de la Prophétesse Poniatow. Nous saurons si elle est ressuscitée. Anti-Poniatow.

Un Auteur Calviniste, répondit Mr. de Rintail, nous assure qu'oui dans un Livre de l'an 1687. & prétend que la mort & la resurrection de cette Christine Poniatow est le type de la mort & de la résurrection de l'Antechrist. Que voulés-vous? Les Protestans ont pris le change contre les Catholiques. C'est leur tour à nous débiter leurs visions, leurs revélations, leurs miracles, & leurs Propheties. C'est peut-être leur dernier reduit. Mais il ne s'agit point de cela entre nous. L'Anti-Poniatow n'est pas contre la Prophétesse Protestante Christine Poniatow, mais contre Julien Poniatow Gentilhomme Polonois, Seigneur de Duchniki, Calviniste & peut-être parent de la Propheteſſe. Il avoit publié un Livre Latin à Francfort ou à Hanaw l'an 1620. in-4. sur la question de savoir

Anti-Poniatow. voir si les Anges & les Bienheureux connoissent parfaitement Dieu tel qu'il est dans son essence. Mais l'année ne fut point expirée, qu'on vit paroître contre lui l'Anti-Poniatow à Leipsick in-4.

☞ L'Auteur de cet Ecrit étoit un Docteur Luthérien nommé Mathias Hoe de Hoenegg, Sieur de Gonsdorff & de Lunckwitz, Comte Palatin ou Conseiller d'Etat de l'Allemagne, Confesseur, Prédicateur & Conseiller de l'Electeur de Saxe. Il étoit né à Vienne en Autriche le 24. de Février, jour de Bissexte de l'an 1580. Ses parens lui firent faire ses études dans l'Université Luthérienne de Wittemberg. Il y prit les dégrés ordinaires dans les Facultés, & eut depuis divers emplois Ecclésiastiques parmi les Protestans. Mr. Puffendorff au huitiéme Livre de son Histoire de Suéde dit que ce Théologien avoit reçu onze mille écus de l'Empereur, pour persuader à l'Electeur de Saxe que le Traité de Prague contre les Suedois n'étoit nullement préjudiciable à la Religion Protestante. Mr. le Clerc juge de là que Hoë empêcha la paix & la réunion entre les Protestans auprès de l'Electeur parce qu'on ne lui presenta point d'argent (Biblioth. univ. tom. 3. pag. 458.) Il mourut à Dresde le 4. jour de l'an 1645.

ANTI-PRÆ-ADAMITA.

Anti-Præ-Adamita. 68. §. 2. MR. Lipen cite un Anti-Præ-Adamite de Micrælius, Professeur de Stetin en Pomeranie, mort en 1658. Mais

Mais je crois qu'il a voulu nous marqner en un seul mot la matiére du Livre plutôt que son titre. Anti-Præ-Adamita.

ANTI-PUCCIUS.

69. François Pucci d'Italie de mauvais Catholique étoit devenu faux Catholique. Dans cette considération j'avois mis l'*Anti-Puccius* du Luthérien Osiander au nombre des Anti des Protestans contre les Catholiques, sans prétendre pourtant qu'on en dût tirer la moindre conséquence en faveur de sa prétenduë Catholicité. Il est constant qu'il a levé le masque après s'être retiré parmi les peuples revoltés contre l'autorité spirituelle du S. Siége. Si vous croyés qu'il ait mieux aimé se rendre disciple de Zwingle ou de Calvin, que de se faire Acephale, ou même Chef de Secte, je vous permets de faire transporter ici l'Anti-Puccius dont je vous ai entretenu dans l'Article 33. de notre conversation d'hier. Anti-Puccius.

ANTI-RATHMAN.

70. Il se presente à moi, continua Mr. Rintail, trois Rathmans tous Luthériens que je ne cherche point, & j'en cherche un quatriéme qui ait été Calviniste & que je ne trouve point. C'est néanmoins à ce dernier que j'appliquerois volontiers l'*Anti-Rathman* de Jean Behm, Auteur Luthérien qui le fit imprimer à Dantzick l'an 1629. in-4. après avoir déja

Anti-Rathman. écrit contre divers Calviniſtes de Brandebourg & nommément contre J. Crocius, J. Bergius, & Chr. Pelargus qui ont fait tous trois la matiére de quelques *Anti* de Luthériens.

☞ J. Behm étoit né à Konigsberg en Pruſſe le 23. de Juin de l'an 1578. Il fit ſes études dans le Pays, juſqu'à la fin du ſiécle qu'il fit un voyage de neuf ans en Allemagne. Etant à Leipſick il y paſſa Bachelier en 1601. puis Maître ès Arts en 1602. En 1603. il alla étudier à Wittemberg. Etant retourné à Leipſick l'an 1606. il s'attacha avec tant d'aſſiduité à la perſonne de Calviſius, qu'il en devint Chronologiſte. En 1607. il voulut voir la Hollande & la Flandre, & il retourna au bout de ſix mois à Wittemberg, où il ſe fit paſſer Docteur en Théologie l'an 1608. après avoir ouvert une Ecole de Chronologie dès l'année précédente. Ayant reçu le bonnet il s'en retourna dans ſon Pays, où un mois après qui étoit le commencement de Janvier de l'an 1609. il fut fait Profeſſeur extraordinaire en Théologie, & ſur la fin de la même année Prédicateur de la Cour Ducale. L'an 1612. il fut Profeſſeur ordinaire & en 1613. Aſſeſſeur du Conſiſtoire de Sambickz ou Sambie, où il y avoit autrefois un Evêque reſidant à Konigsberg ſuffragant de Riga. Il s'étoit marié le 7. Septembre de l'an 1611. & il mourut entre les bras de ſa femme & de ſes enfans le 27. d'Avril 1648.

ANTI-

ANTI-SADEEL.

71. VOus nous avés assés bien preparés, dit Mr. de Brillat, à vous entendre discourir de l'*Anti-Sadéel* depuis que vous nous avés débité l'histoire de l'*Anti-Martinius*. Anti-Sadeel.

Je me suis contenté, répondit Mr. de Rintail, de vous le nommer en passant, comme on est obligé de dire au moins le nom du pere d'un homme dont on fait la Vie.

J'ajoute ici que l'Anti-Sadéel a eu pour Auteur celui qui a fait depuis l'Anti-Martinius, je veux dire ce fameux Luthérien Balthasar Mentzer, qui ne vous est plus inconnu depuis notre Entretien d'hier sur l'Anti-Pistorius.

L'Ouvrage parut pour la premiére fois à Wittemberg l'an 1594. puis à Giessen l'an 1609. & enfin l'an 1615. dans la même Ville sous le titre d'*Anti-Sadéel*, autrement, *Elenchus errorum Antonii Sadeelis*, touchant la Céne du Seigneur, la Personne & les Natures de Jesus-Christ, &c. (1). Martinius qui demeuroit encore dans le Collége de Herborn au Comté de Nassaw, entreprit de défendre Sadéel: mais je vous ai fait remarquer ailleurs ce que lui coûta sa défense.

Sadéel n'étoit plus en état de se défendre par lui-même, étant mort près de trois ans avant que Mentzer eût songé à écrire contre lui. ☞ Il

1. Witt. pag. 249.

Anti-Sadeel. ☞ Il étoit né l'an 1534. au Château de Chabot dans le Diocèſe de Maſcon en Bourgogne du côté de la Savoie. Son pere étoit des Barons de Chandieu, autrement la Roche-chandieu ancienne Nobleſſe du Royaume, connue dans notre hiſtoire: & ſa mere étoit de la maiſon des Chabots. Il perdit ſon pere à l'âge de quatre ans. Sa mere qui avoit deſtiné ſon aîné pour les armes, envoya Antoine à Paris pour faire ſes études. De-là il fut étudier en Droit à Toulouſe & de Toulouſe il paſſa à Genéve, où Calvin & Beze achevérent de le pervertir (1).

Etant retourné à Paris pour un procès concernant la ſucceſſion de ſon pere & de ſon oncle, il ſe mit ſous la conduite du Miniſtre Coulonges qui le détermina à l'étude de la Théologie, & peu de tems après on le mit au nombre des Miniſtres De Paris. de Charenton, n'ayant guéres plus de vingt ans. Après quelques dangers qu'il courut de la vie à Paris, il ſe retira à Orleans où il dogmatiſa pendant quelques mois, au bout deſquels il revint à Paris pour aſſiſter au premier Synode des Huguenots. Depuis la mort de Henri II. il ſe remua plus que jamais pour l'établiſſement de ſa Secte: mais ſon humeur inquiéte, & turbulente, l'ayant rendu odieux même à quelques-uns de la Nobleſſe Huguenotte, il quitta la France, & ſe retira à Lauſanne en Suiſſe où il fit le Miniſtre juſqu'à ce que voyant qu'on donnoit quartier aux Hu-

1. Jac. Lect. Epiſt. ad Whitgft. Cantuar. Arch.

Huguenots en France, il vint faire le Prédicant à Lyon, & dans la Bourgogne. De- Anti-Sadeel.
là il se mit à la suite du Roi de Navarre auprès duquel il fut trois ans avant la conversion de ce Prince, après quoi il s'en retourna à Genéve où il avoit laissé sa femme, & ses enfans. Il y mourut assiégé de Beze, des autres Ministres, & d'une foule de Huguenots le treiziéme de Février de l'an 1591. âgé de 57. ans.

ANTI-SALMASIUS.

72. J'Ai ouï parler d'un petit ANTI-SALMASIUS composé par Mr. Kortholt Professeur à Kiel dans le Duché de Holstein que je crois encore vivant. On dit qu'il attaque Mr. de Saumaise sur le sens que doit avoir le mot de *Pain quotidien* dont il est parlé dans l'Oraison Dominicale; & qu'il a été imprimé depuis onze ou douze ans avec une espéce de petit *Anti-Baronius*. J'attens quelques éclaircissemens sur cet Anti-Salmasius, pour pouvoir vous en parler avec plus d'éxactitude. Anti-Salmasius.

ANTI-SIMONIUS.

73. L'Auteur de l'Anti-Simonius étoit un Luthérien, & Simonius son Adversaire étoit Calviniste. Mais le sujet de leur querelle n'étoit pas un point de controverse Théologique. Nous en parlerons dans une autre occasion où nous ver- Anti-Simonius.
§. 1.

Anti-Simonius. verrons les *Anti* de Philosophie, & de Médecine.

ANTI-STEGMANUS.

Anti-Stegmanus. 73. §. 2. L'Auteur de l'Anti-Stegman étoit pareillement Luthérien comme les Auteurs des deux Anti-Ostorodes, de l'Anti-Enjedin, de l'Anti-George: mais Stegman, Ostorode, & les autres étoient encore moins que des Calviniſtes en matiére de Catholicité. Vous les verrés à part dans une petite liſte d'*Anti* contre les Sociniens, quand j'aurai achevé celle qui regarde les Proteſtans.

ANTI-STENIUS.

Anti-Stenius. 74. PAul Stein ou Stenius l'un des quatre Députés du Landgrave de Heſſe au Conciliabule de Dordrecht, portoit la qualité de Miniſtre de la Cour, & Profeſſeur en Théologie au Collége de la Nobleſſe dans la Ville de Caſſel. Il ſe fit diſtinguer dans le Synode par la diſpute publique qu'il ſoutint le Mercredi ſixiéme de Février 1619. dans la 75. Seſſion ſur la grace de Dieu par laquelle l'homme eſt régéneré.

§. 1.

Quelques mois avant que de partir pour Dordrecht, il avoit fait un grand Sermon aux habitans de Caſſel le vingt-deuxiéme jour

jour de Juin 1618. touchant l'amour de la paix, & la néceſſité de la reconciliation des eſprits diviſés en Allemagne ſur la Religion. Il avoit ſouvent apoſtrophé les Luthériens en les conjurant ardemment de vouloir ſe réunir avec les Réformés Sacramentaires, affectant de les appeller par tout ſon diſcours ſes *très-chers Freres*, & faiſant retentir fort haut la *fraternité Evangélique* à laquelle il les convioit. Son diſcours n'auroit été bon que pour ſes Auditeurs, s'il n'avoit eu le ſoin de le faire imprimer pour le faire lire aux Luthériens répandus par l'Allemagne. Les impreſſions que fit ſa lecture ne produiſirent pas l'effet qu'il avoit eſpéré de la publication de ſon Sermon: mais elles lui firent connoître au moins que la réunion leur paroiſſoit plus difficile qu'il ne l'avoit faite en prêchant. Voyant qu'ils paſſoient même à la cenſure de ſon diſcours, il ſe crut obligé de travailler à ſa juſtification, & publia ſa défenſe peu de tems après. Anti-Steinius.

Elle ne manqua pas de tomber entre les mains de ce Balthaſar Mentzer dont je vous ai parlé tant de fois. Après l'avoir examinée, il y trouva la matiére de deux ANTI-STEINIUS: mais avant que d'y travailler il produiſit l'Examen qu'il avoit compoſé en Allemand de la *défenſe du Sermon de Steinius*, & le fit imprimer dès l'an 1618. Son premier ANTI-STEINIUS écrit en Latin, ne parut que deux ans après. L'Ouvrage imprimé à Gieſſen in-4. conſiſtoit en neuf Queſtions dans leſquelles il prétendoit faire voir que ce qu'a-

Anti Steinius.

qu'avoit avancé Steinius pour prouver que les Protestans de la Confession d'Ausbourg, & les Zwingliens ou Calvinistes convenoient ensemble de tous les points essentiels à la Foi, n'étoit qu'une vision; & que toutes les vuës qu'il avoit proposées pour la réunion, étoient une vraie chimère.

Steinius répondit en Allemand, & il s'appliqua particuliérement à refuter l'Examen de la défense de son Sermon. Sa Réponse fut imprimée à Francfort l'an 1622. in-4. Mentzer repliqua en Latin par son second ANTI-STEINIUS qui parut encore à Giessen in-4. l'an 1623. Il étoit partagé en huit Questions, dans lesquelles il refutoit les idées que Steinius avoit données de la *Fraternité Evangelique*, & tâchoit ensuite de montrer en quoi devoit consister la vraie Fraternité des Prétendus Réformés avec les Prétendus Evangeliques.

§. II.

Un Auteur moderne (1) fait mention d'un autre ANTI-STEINIUS qu'il attribuë à Polycarpe Lyser Théologien, Professeur de Leipsick mort en 1633. Mais n'ayant rien trouvé dans la Vie de Lyser publiée par le Sieur Hopffner, ni dans le Catalogue de ses Ouvrages, qui m'ait fait connoître qu'il eût jamais eu affaire à Steinius, j'ai examiné les circonstances du titre

1. Lipen. Bibl. real. Theol. tom. 1. p. 392.

tre que l'on nous a donné de ſon prétendu *Anti-Steinius* (2); & je leur ai trouvé tant de reſſemblance avec celles du premier *Anti-Steinius* de Mentzer pour la matiére du ſujet, le nombre des Queſtions, & le lieu de l'impreſſion que je ne doute presque point qu'il n'y ait eu de la confuſion, & que le nom de Lyſer n'ait pris la place de celui de Mentzer dans le titre de cet *Anti-Steinius*. Anti-Steinius.

ANTI-STURMIUS.

75. SI vous vous ſouvenés de l'état où la Religion s'eſt trouvée dans la Ville de Strasbourg depuis le tems de Bucer, vous ne ſerés pas étonnés d'apprendre que le fameux Rhéteur Sturmius ait pû y demeurer pendant plus d'un demi ſiécle en qualité de Profeſſeur dans ſon Univerſité, & qu'il y ait fait une profeſſion publique du Calviniſme. Mais ne prétendés pas qu'il ait pû jouïr d'un calme continuel dans les agitations que cette Ville a ſouffertes de tems en tems. Anti-Sturmius.

Nous ne devons pas douter qu'il n'ait eu preſque autant d'Adverſaires, qu'il y avoit d'habiles Luthériens de ſon tems dans l'Alſace, & la Souabe. Mais de tout ce grand nombre, il n'y a que Jean Pappus de Strasbourg, & Luc Oſiander de Tubingue qui nous ayent donné lieu de parler d'eux dans la liſte de nos *Anti*. Car vous me permettrés de compter ici pour rien

2. Pag. 250. ad marg.

Anti-Sturmius. rien les disputes *Anti-Sturmiennes* attribuées par Menon Hanneken à ce Balthazar Mentzer dont vous devés avoir la tête rompuë depuis notre conversation d'hier.

Les contestations que Sturmius a euës avec Luc Osiander, lui ont valu plus d'un ANTI-STURMIUS. Son premier Ouvrage de ce nom parut à Tubingue vers le commencement de l'an 1580. ou la fin de l'année précédente.

Sturmius lui répondit par un ANTI-OSIANDER qui fut redevable à la facilité, & à l'habitude que Sturmius avoit d'écrire, de la promptitude avec laquelle il fut mis au monde.

On vit peu de tems après paroître un Avanturier caché sous un masque qui sembloit avoir été formé sur le visage de Sturmius même. C'étoit un petit stratagème dressé pour lui insulter, ou pour le faire tomber plus aisément dans quelque piége. L'Avanturier s'étoit donné le nom de *Laonicus* (qui est un *Nicolaus* renversé) *Anti-Sturmius Sieur de Sturmeneck Chevalier de la Toison d'Or:* mais ce ne fut pas Sturmius qu'il vint attaquer. Il tourna ses armes contre Lambert Daneau Calviniste François dont je vous ai parlé, & qui avoit fait de son côté un ANTI-OSIANDER comme Sturmius, imprimé la même année, croyant l'épouvanter par le spectre nouveau de cet *Anti-Sturmius*. L'Auteur qui s'étoit ainsi transformé, n'étoit autre que notre Osiander, & il fit paroître son Ouvrage dès la fin de la même année à Tubingue in-4. sous le titre de *Laonici Anti-*

Anti-Sturmii à Sturmeneck Equitis Aurati ſpongia adverſùs Lamberti Danæi Calviniſtæ Gallicani Anti-Oſiandrum. Anti-Sturmius.

Voulant montrer qu'il ſe croyoit aſſés fort pour tenir contre deux à la fois, il retourna preſque en même tems à la charge contre Sturmius, & il produiſit ſon ſecond ANTI-STURMIUS dès le commencement de l'an 1581. dans la même forme & dans la même Ville de Tubingue.

Sturmius vit bien-tôt le tort qu'il avoit eu de vouloir repouſſer un *Anti* par un autre *Anti*, je veux dire de payer ſon Créancier en eſpéce, & de lui rendre une injure pour une autre injure. Il ne jugea donc point à propos de lui envoyer un ſecond ANTI-OSIANDER, mais il crut devoir prendre le parti de l'ironie pour lui dreſſer une Rétractation qui étoit un ſtratagème plus ſubtil ſans doute que celui du Chevalier de Sturmeneck. Sa Rétractation fut imprimée à Neubourg dans le Palatinat (1) l'an 1581. in-4. ſous le titre de *Palinodia ad Lucam Oſiandrum.*

Oſiander perſuadé qu'un nouvel *Anti-Sturmius* ne ſeroit plus de ſaiſon, ſe ſervit de l'artifice qu'il avoit remarqué dans cette prétenduë Rétractation de Sturmius pour lui en marquer ſa reconnoiſſance. Le compliment qu'il lui fit ſur ce ſujet, fut publié à Tubingue in-4. en la même année ſous le titre d'*Epiſtola Euchariſtica ad Joh. Sturmium pro edita Palinodia Ironica* après quoi on ſe tût de part & d'autre.

☞ Luc Oſiander étoit fils du vieux André

1. Neapoli Palatin.

Anti-Sturmius.

dré qui avoit tant excité de troubles parmi les Luthériens touchant la juſtice de l'homme devant Dieu. Il étoit Pere du jeune André qui s'eſt ſignalé de ſon côté dans l'Univerſité de Tubingue; & ſelon les apparences il étoit Biſaïeul de M. Oſiander d'aujourd'hui (Jean Adam) Chancelier & Prevôt de Tubingue, grand Adverſaire du Particulariſme & du Syncrétiſme. Luc Oſiander ayant quitté la Pruſſe où ſon Pere s'étoit retiré vint s'habituer en Souabe, & trouva de l'emploi à Plabyr ou Blaubeur bourgade du Duché de Wirtemberg. Il fut enſuite Miniſtre de la Cour du Duc, puis de la Ville d'Eſling.

Il ſe ſignala au fameux Colloque de Maulbrunn dont il fut le Sécrétaire. Il fut Profeſſeur dans l'Univerſité de Tubingue tant pour l'Ecriture-Sainte que pour la Théologie, & il mourut le 17. jour de Septembre de l'an 1604.

Jean Sturmius étoit natif de Schleyden ou de Sleide petite Ville & Comté au Midi d'Aix-la-Chapelle, entre les Duchés de Juliers, & de Limbourg & l'Archevêché de Trêves. Il n'y avoit qu'un an que la Ville de Sleide avoit produit le célébre Hiſtorien Jean Sleidan, lors que Sturmius ſon compatriote vint au monde le premier jour d'Octobre de l'an 1507. Il commença ſes études dans ſon pays, & les alla continuer à Liége & à Louvain. De là il paſſa à Paris où il ſe perfectionna dans le Grec, l'Eloquence, & la Philoſophie. Après il ſe tranſporta à Strasbourg, où il s'établit ſi bien qu'il y demeura le reſte de

ſes

ſes jours, & enſeigna l'eſpace de cinquante & un ans dans l'Univerſité dont il fut ſouvent Recteur. J'oubliois preſque de vous dire, qu'étant à Louvain, il dreſſa une boutique d'Imprimerie conjointement avec Rutger Reſcius Profeſſeur en Grec dans l'Univerſité, & qu'ayant imprimé un Homere, & quelques autres Auteurs Grecs, il en apporta la plupart des éxemplaires à Paris l'an 1529. où il les vendit. Qu'il épouſa une Jeanne le Pois, ſe fit Maître de Penſion, & s'enrichit par le grand nombre qu'il eut de Penſionnaires d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, auſſi bien que de France. J'ajouterai qu'après avoir pris le bonnet de Docteur en Médecine, & avoir enſeigné le Grec à Paris, ce fut ſon changement de Religion qui le fit quitter cette Ville pour Strasbourg, où étant devenu aveugle dans ſes derniéres années, il mourut entre les bras de ſa troiſiéme femme le 3. jour de Mars (vieux ſtyle) de l'an 1589. âgé de 81 ans cinq mois & deux jours.

Anti-Sturmius.

ANTI-VORSTIUS.

76. LE Sieur Jean Vorſtius Allemand natif de Berlin, ſujet de l'Electeur de Brandebourg, qui eſt conſidéré parmi nous pour un Grammairien, & un Critique, plus que pour un Théologien, ayant fait imprimer dans la Ville de Cleves l'an 1662. in-4. un volume de *Diſſertations ſacrées* partagées en trois livres, les Docteurs Luthériens ne les trouvérent

Anti-Vorstius.

Anti-Vorstius, point à leur goût. Quelques-uns écrivirent contre lui: mais je crois que le Sieur Samuel Cocus fut le seul d'entre eux qui ait employé le terme choquant d'ANTI-VORSTIUS. Son Livre fut imprimé à Leipsick l'an 1664. in-4. sous le titre d'*Anti-Vorstius tribus Dissertationum Libris Johannis Vorstii oppositus.* Jean Vorstius s'est défendu contre Samuel Cocus en répondant à d'autres Adversaires qui l'avoient attaqué. C'est tout ce que j'ai pû savoir de cette dispute.

§. II.

ANTI-WILLIUS. Voyés ci-après nombre 84. §. I.

ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS.

Anti-Zwinglio-Calvinianus, 77. ENfin vous trouverés bon, Messieurs, que je finisse les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes par un ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS, je veux dire, par le Livre d'un Auteur Luthérien nommé Erasme Willichius qui le fit imprimer à Wittemberg l'an 1646. in-4. sous le titre de *Lutherus Anti-Zwinglio-Calvinianus.* Vous comprenés la force, & l'étenduë de ce titre, il renferme lui seul tout ce que la Secte de Luther a pû imaginer en général contre celle de Zwingle, & de Calvin sous le titre d'*Anti*; & il rassemble en idée ce que je vous ai dit séparément dans les articles des Anti-Cingliens, &

& des Anti-Calvins. Voyons maintenant si les Luthériens n'ont point fait de bréche à la Fraternité Evangelique qu'ils font profession de garder entre eux, & qu'ils font sonner si haut contre les Calvinistes, lors même qu'ils témoignent le plus de zèle dans le refus qu'ils font de leurs conditions de paix, & de fraternité.

Anti-Zwinglio-Calvinianus.

CHAPITRE III.

ANTI des Luthériens contre des Luthériens, ou

ANTI Luthériens Luthériens.

MOnsieur de Brillat voulant ménager la poitrine & les poûmons de Mr. de Rintail, commençoit à le complimenter sur la lecture qu'il venoit de faire; il le convioit en même tems de remettre le reste à une autre conversation, & détournoit déja le discours ailleurs. Mais Mr. de Rintail nous dit que si notre patience ne finissoit avant son courage, il acheveroit ce qu'il avoit à nous lire des *Anti* qu'il avoit recueillis sur la Théologie, ajoutant qu'il ne nous demanderoit plus qu'une conversation pour tout le reste des *Anti* concernant les autres Sciences.

Puisque Mr. de Rintail, dis-je à Mr. de Brillat, veut paroître infatigable pour nous, profitons de la tranquillité que j'ai procurée à la compagnie en faisant fermer sa premiére porte. L'occasion d'un après-

midi si favorable ne sera peut-être pas aisée à recouvrer un autre jour.

Il ne s'agit, reprit Mr. de Rintail, que d'une audience de trois petits quarts d'heures, & il ne tiendra qu'à vous d'être encore des premiers au cabinet de Mr. de V... au sortir d'ici. Je n'ai à vous débiter que cinq ou six *Anti* de Luthériens à Luthériens ; trois ou quatre de Calvinistes à Luthériens, & autant de Calvinistes à Calvinistes ; dix ou douze de Protestans en général contre les Sociniens, & les Infidéles ; & autant environ qui ont pour Auteurs quelques particuliers d'entre les Catholiques.

ANTI-GROSSIUS.

Anti-Grossius. 78. JE commence par l'ANTI-GROSSIUS qui est composé en Allemand, & qui fut imprimé à Helmstadt où l'on n'a point coutume d'imprimer d'autres livres que ceux des Luthériens. C'est une Ville de la Basse-Saxe située sur les extrémités de l'Archevêché ou Administration de Magdebourg, mais qui appartient maintenant au Duc de Brunswick. Tout est Protestant dans l'Université, & dans l'Imprimerie de cette Ville. Ce petit détail seroit assés inutile ici, si je ne le croyois propre à vous persuader que l'*Anti-Grossius* doit être une Piéce Luthérienne. D'ailleurs si l'on fait réfléxion que Grossius, ou Grossen contre lequel l'Anti-Grossius a été dressé, étoit

étoit un Syncretiſte & que ceux de ce sentiment, quoique diſciples de Luther, ſe ſont attirés un grand nombre d'Adverſaires de leur Communion, ſur tout dans la haute Saxe, ce ſera encore un nouveau préjugé pour le Luthéraniſme de l'*Anti-Groſſius*. Mais je me trouve arrêté d'un autre côté, lorſque je vois que l'Anti-Groſſius eſt attribué par Mr. Lipen ſous le titre Latin d'*Apologia Anti-Groſſiana* à Jean Breving qui eſt le nom d'un Auteur Catholique de ces derniers tems, dont les Ouvrages ſe trouvent preſque tous imprimés à Maïence & quelques-uns à Würtzbourg, Ville Catholique. Ceux qui ſeront mieux inſtruits que nous ſur ce ſujet, pourront nous apprendre s'il y a eu deux Brevings, ou deux *Anti-Groſſius*. Anti-Groſſius.

☞ Cependant vous ſaurés que Chrétien Groſſius qui en a fait le ſujet, étoit né à Wittemberg en Saxe le 30. de Septembre de l'an 1602. Qu'il perdit ſon pere homme conſidéré dans la Robe le huitiéme Février 1627. & ſa mere le 3. Août 1613. Il fit ſes études de Grammaire à la maiſon, & les autres dans l'Univerſité. L'an 1620. il paſſa Maître ès Arts, & ſe donna enſuite à la Théologie, & il quitta Wittemberg l'an 1623. pour s'établir à Leipſick où il fut ſix ans. En 1629. il fréquenta la plupart des Univerſités d'Allemagne & s'arrêta principalement du côté du Rhin. En 1632. il paſſa à Lubeck où il fut Précepteur chés un Conſeiller de la Ville. L'an 1634. il fut fait Profeſſeur en Théologie à Stetin & ſe maria. Il fut

enſuite honoré des plus belles Charges que les perſonnes de ſa Robe pouvoient poſſéder, Prédicateur, Aſſeſſeur du Conſiſtoire, Conſeiller de la Cour de Brandebourg, Tréſorier du Clergé, puis Curé ou Paſteur de ſaint Nicolas de Stetin en 1645. Huit ans après il fut fait Surintendant général de la Pomeranie Electorale & Prévôt de Colberg, puis de Stargard. Sa premiére femme mourut l'an 1668. âgée de 62. ans, & quelque tems après il ſe remaria à une jeune fille par la permiſſion de ſes enfans. Il mourut le 17. de Juillet de l'an 1673.

ANTI-HUNNIUS.

Anti-Hunnius. 79. JE vous ai fait connoître mes doutes ſur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Groſſius, continua Mr. de Rintail; mais j'ai des ſcrupules d'une autre eſpéce ſur l'ANTI-HUNNIUS à qui l'on donnera le rang après l'Anti-Gretzer parmi les Satires contre les Catholiques, quand on voudra lui faire juſtice. Lorſque les Proteſtans qui nous alléguent l'*Anti-Hunnius* & la *Reſolution Anti-Hunnienne* de Valentin Bullen Luthérien, comptent encore Hunnius parmi ceux de leur Communion : ou ils nous donnent lieu de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Luthérien mort dès l'an 1643. avec Helfricus Ulricus Hunnius Juriſconſulte Allemand converti du Luthéraniſme à l'Egliſe Romaine qui vivoit en même tems que l'autre Hunnius ; ou ils ont voulu diſſi-

dissimuler sa conversion, soit qu'ils ne la crussent pas véritable, soit qu'ils la jugeassent de peu de durée. Quoiqu'il en soit Val. Bullen fit imprimer contre lui son Anti-Hunnius à Leichen l'an 1633. in-8. sous le titre de *Resolutio Anti-Hunniana* seu *Responsio ad calumniosam Resolutionem tertiam præjudicialium Quæstionum H. Ulr. Hunnii.* Il témoigne dans cet Ouvrage être très-persuadé qu'il n'y avoit point de dissimulation dans son renoncement au Luthéranisme, & il fait assés connoître qu'il avoit lû son Livre des XII. *Argumens indissolubles de la Religion Catholique* qui avoit paru à Cologne in-12. dès l'an 1632. Anti-Hunnius.

Ce n'est donc pas l'Anti-Hunnius de Bullen que je voudrois produire si j'étois engagé de prouver que les Luthériens ont employé les *Anti* pour se maltraiter mutuellement.

ANTI-LUBIN.

80. IL n'en est pas de même de l'ANTI-LUBIN d'Albert Grawer Professeur en Théologie à Iéne, & Surintendant des Eglises du Duché de Weimar dont je vous ai fait l'histoire dans l'article de l'Anti-Paræus. Eilhard Lubin qui a donné la matiére à l'Anti-Lubin, n'étoit pas moins Luthérien que Grawer, & il mourut dans la Secte comme il avoit vécu. Il avoit composé un Ouvrage plusque Metaphysique sur l'origine, & la nature du peché où il avoit fait assés connoître qu'il étoit du nombre des Luthériens de la vieille roche touchant Anti-Lubin.

Anti-Lubin.

chant l'Election, la Reprobation, la Justification, la Liberté de l'homme &c. Son Livre avoit été imprimé à Roſtock au Duché de Mecklebourg l'an 1596. & réimprimé dans la même Ville quatre ans après in-8. & in-12. ſous le titre de *Phoſphorus*, *de prima cauſa & natura mali*, *Tractatus Hypermetaphyſicus*, *in quo multorum graviſſimæ dubitationes tolluntur*, *& errores deteguntur* (1). Grawer toujours prêt à montrer qu'il étoit fidéle diſciple de Gilles Hunnius qui a changé, par une variation de blanc à noir, le ſyſtème des Luthériens ſur la Prédeſtination abſoluë & la Grace de JESUS-CHRIST, juſqu'à ſe rendre ſuſpect de Pélagianiſme, ſe récria contre le Phoſphore de Lubin, comme ſi c'eût été quelque Cométe. Il l'accuſa d'être tombé dans les paradoxes les plus exorbitans des Calviniſtes, & il écrivit contre lui peu de tems après. Lubin lui répondit pour lui faire voir que ſes accuſations étoient de pures calomnies, & fit imprimer un nouveau livre à Roſtock l'an 1600. ſous le titre d'*Apologeticus quo Alb. Graw. calumniis reſpond.* &c. qui fut réimprimé en 1605. in-4. dans la même Ville.

Ce fut alors que Grawer ſe trouvant obligé de ſe défendre à ſon tour, dreſſa l'Anti-Lubin contre ſon Adverſaire, il le fit imprimer à Magdebourg l'an 1606. in-4., ſous le titre d'*Anti-Lubinus*, ſive, *Elenchus Paradoxorum Lubini*, *& Emblema-*

1. Georg. Calixt. cité par Jur. contre Scultet.

blematum Calviniſticorum, &c. *De prima causa*, & *natura mali*. L'Ouvrage n'étoit que pour ſervir de réponſe au Phoſphore de Lubin : mais Grawer en fit un autre pour ſon Apologétique, & il fut imprimé par maniére d'Appendice avec l'Anti-Lubin ſous le titre de *Reſponſio ad elumbem Lubini Apologeticum*. Anti-Lubin.

Je ne ſai ſi Lubin en appella aux Théologiens de la Confeſſion d'Ausbourg contre les mauvais traitemens de Grawer, & s'il fit dans cette intention le Livre intitulé *Tractatio Theologica de cauſa peccati, ad Theologos Auguſtanæ Confeſſionis in Germania* qu'il fit imprimer l'année ſuivante à Roſtock in-4., mais je puis aſſurer que tous ces Ouvrages n'ont pas empêché la Poſtérité de le croire meilleur Humaniſte que Théologien.

☞ Il étoit né le Mercredi d'entre le Dimanche de la Paſſion & celui des Rameaux XXIV. jour de Mars de l'an 1565. à Weſterſtede bourgade du quartier d'Ammerland. Il fit ſes études en divers lieux de l'Allemagne, à Leipſick, à Cologne, à Helmſtadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Roſtock. Il y réuſſit ſi bien qu'il devint habile Critique, & qu'il acquit la réputation de Poëte, d'Orateur, & de Mathématicien. Il fut fait Profeſſeur en Poëſie à Roſtock l'an 1596 puis en Théologie l'an 1605. & il prit le bonnet de Docteur le 23. jour de Juin de la même année. Il ſe maria par deux fois, & il mourut le 2. jour de Juin de l'an 1621.

ANTI-MEYFART.

Anti-Meyfart. 81. LOrs que je vous entretins hier de l'*Anti-Becan* du Luthérien Meyfart Théologien & Miniſtre d'Erfurt en Thuringe, je ne vous fis point remarquer que cet Ouvrage quoique fait contre un Auteur Catholique ne plut pas également à tous les Proteſtans. Meyfart ayant trouvé lui-même qu'on y pouvoit déſirer encore quelque choſe qui manquoit à ſa perfection; y fit une Addition après, comme s'il eût voulu y mettre la derniére main : & appella cette Addition *Coronis* en Latin, pour marquer que c'étoit l'accompliſſement de ſon Anti-Becan. Il y toucha le dogme de l'Ubiquité Luthérienne concernant l'Humanité de JESUS-CHRIST. C'eſt le point qui lui ſuſcita un Adverſaire qui étoit d'ailleurs de la même Communion, nommé Gaſpar Henri Marx. Cet homme entreprit de réfuter ce que Meyfart avoit écrit de l'Ubiquité par un Livre qu'il fit imprimer l'an 1630. in-8. dans Erfurt pour l'envoyer à Coburg où demeuroit encore Meyfart. Le Livre a pour titre *Anti-Coronis Meyfartica, cum Coronide Anti-Meyfartica &c.* Vous voyés que la premiére partie de ce titre eſt réguliére, & qu'elle en veut moins à la perſonne de Meyfart qu'à ſon écrit. Il n'en eſt pas de même de la ſeconde partie qui ne vaut guéres mieux qu'un *Anti-Meyfart.*

AN-

ANTI-NAGELIUS.

82. PAul Nagelius eſt un fameux Viſionnaire que la Secte de Luther a produit en Allemagne vers le commencement de ce ſiécle. Il étoit Profeſſeur à Leipſick, & il a eu l'honneur de ſe voir Chef de Secte comme Valentin Weigelius autre eſpéce d'Enthouſiaſte Luthérien, quoique le Nagelianiſme ait fait moins de bruit que le Weigelianiſme. Anti Nagelius.

Nagelius ſe croyoit deſtiné par la Providence pour révéler les Myſtéres de l'Apocalypſe. Pour en venir à bout, il avoit appellé l'Aſtrologie à ſon ſecours. Entre autres Viſions il renouvelloit celle des Millénaires.

Pluſieurs Luthériens prirent la plume pour le réfuter & pour arrêter le cours de ſa nouvelle Secte: mais de tous ſes Adverſaires je n'ai remarqué que Philippe Arnold qui ait fait un Anti-Nagelius. C'eſt le titre qu'il mit à la tête d'un Livre Allemand qu'il fit imprimer contre Nagelius l'an 1612. in-4.

ANTI-SYNCRETISTE.

83. DEpuis hier, dit le jeune Mr. de S. Yon, que je vous ai entendu parler des opinions ſyncretiſtiques d'un George Calixte, j'épie l'occaſion de vous demander ce que c'eſt qu'un *Syncretiſte*, & ce que veut dire *Syncretiſme*. Anti-Syncretiſte.

Si j'avois à vous expliquer ces termes

Anti-Syncretiſte. par leur étymologie, répondit Mr. de Rintail, c'eſt à vous que ces Meſſieurs & moi devrions nous adreſſer. Vous ne manqueriés pas de nous conduire par les dégrés ordinaires des Grammairiens jusqu'à *συγκεράννυμι*.

Bon, reprit Mr. de S. Yon, ſi vous diſiés *Syncratiſte*, & *Syncratiſme*.

L'un vaut l'autre, répartit Mr. de Rintail; les Savans d'Allemagne qui parlent, ou qui écrivent en Grec, ne ſe croyent pas obligés de parler toujours le Dialecte commun, ou l'Attique, ils ſavent que l'Ionique a ſes graces (1).

Quoiqu'il en ſoit, le *Syncretiſme* des Allemans en matiére de Religion, n'eſt autre choſe que le *mélange des Sectes différentes en une ſeule Communion*, ou ſi vous l'aimiés mieux: *La Réunion des Sociétés ſeparées par le ſchiſme*. Je ne ſache point que perſonne ait encore fait l'hiſtoire du Syncretiſme: c'eſt pourquoi je vous en ferai la diviſion telle que je pourrai. La maniére dont les Proteſtans ont traité l'affaire du Syncretiſme ſoit en l'attaquant, ſoit en le défendant, nous donne lieu de le diviſer en deux façons. Si l'on conſidére le Syncretiſme en lui-même,

1. ¶ Il s'eſt extrémement trompé d'avoir cru que Syncretiſme, en Grec Συγκρητισμὸς, venoit de *συγκεράννυμι*, & qu'on avoit dit *συγκρητισμὸς* ïoniquement, au lieu de *συγκρατισμὸς* dans la ſignification de *mélange*. Premiérement *συγκρατισμὸς* eſt un compoſé que les Grecs ne connoiſſent point. Secondement peu de perſonnes ignorent que Συγκρητίσαι & Συγ-

même, il y en a de quatre sortes. 1. Le Syncretisme général, c'est-à-dire, la réunion des Luthériens & des Calvinistes avec les Catholiques. 2. Le Syncretisme des Luthériens avec les Catholiques à l'exclusion des Calvinistes. 3 Le Syncretisme des Luthériens avec les Calvinistes à l'exclusion des Catholiques. 4. Le Syncretisme des Calvinistes avec les Catholiques. Mais cette derniére espéce ne doit point passer pour un Syncretisme d'Allemagne, où on n'a point encore agité la question de réunir les Calvinistes avec les Catholiques à l'exclusion des Luthériens. S'il faut admettre cette derniére espéce, on la prendra plutôt pour un Syncretisme de France, & d'Angleterre où les Ministres des Reformés, les Prélats des Episcopaux, & d'autres Auteurs (2) avoient dressé divers projets de Réunion, & fourni des moyens, & des propositions de paix avant que Louïs le Grand eût rendu la France toute Catholique. Anti-Syncretiste.

Mais si l'on regarde le Syncretisme par ses dispositions locales, on pourra le diviser en quatre autres espéces selon les lieux où il a pris naissance, & où il a été le

Συγκρητισμὸς sont des façons de parler proverbiales, empruntées des peuples de Crète, qui malgré leurs divisions ordinaires, ne manquoient pas de se réunir quand ils étoient menacés d'un péril commun. Plutarque dans son Traité de l'*amitié fraternelle* a mis ce proverbe dans tout son jour.

2. Dysse, d'Huisseau, &c. Davenant, Morton, Hall, Forbes, Duræus, &c.

Anti-Syncretiſte.

le plus agité. Ainſi l'on peut compter 1. Le Syncretiſme de Helmſtadt petite Ville au Duc de Brunſwic, c'eſt celui des Calixtins, & le plus célébre de tous. 2. Le Syncretiſme de Caſſel au Landgraviat dont le Prince Guillaume Landgrave de Heſſe ſemble avoir été l'Auteur. 3. Le Syncretiſme de Brandebourg ou de la Marche, dont Bugey & Botticher ſemblent avoir été les principaux promoteurs. 4. Le Syncretiſme de Pruſſe dont on fait Auteurs Drejer, Laterman, & quelques autres Profeſſeurs de Konigsberg. Mais à dire le vrai, je crois qu'on pourroit rapporter ces quatre ſortes de Syncretiſme local à la troiſiéme eſpéce de la premiére diviſion, je veux dire au Syncretiſme des Luthériens avec les Calviniſtes à l'excluſion des Catholiques. C'eſt le point dans lequel elles conviennent toutes quatre, quoiqu'elles différent entre elles par de certaines conditions qu'il ſeroit trop long de vous ſpécifier.

Le nombre des Ecrits que les Luthériens francs ont compoſés contre les Syncretiſtes, n'eſt pas aiſé à compter : mais il s'en eſt trouvé peu qui ayent eu la dureté d'employer le titre ſatirique d'*Anti* pour repouſſer l'humeur pacifique de ces Ecrivains de reconciliation & de concorde. Je me contenterai de vous en nommer quatre ou cinq des plus zélés, qui n'ont point fait difficulté de faire porter à leurs Ouvrages la qualité d'*Anti-Syncretiſte*.

Le premier eſt le Sieur Abraham Caloff,

loff, ou Calovius né en 1612. Théologien Saxon que je crois encore vivant, & qui eſt d'ailleurs homme d'érudition; & fort eſtimé parmi les ſiens. Anti-Syncretiſte.

Le ſecond eſt Jean Botſack Profeſſeur & Miniſtre des Luthériens à Dantzick mort en 1674. comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs.

Le troiſiéme eſt Pierre Haberkorn Profeſſeur de Gieſſen mort en 1676. dont j'ai eu occaſion de vous parler au ſujet de l'Anti-Valerien.

Le quatriéme eſt Jerôme Kromayer Profeſſeur de Leipſick mort en 1670. âgé de ſoixante ans, ſur les livres & la vie duquel je vous entretiendois plus au long ſi je prétendois que les Anti-Syncretiſtes fuſſent blâmables comme les autres Auteurs ſatiriques d'*Anti*.

Le cinquiéme eſt le Sieur Schertzer Profeſſeur en la même Ville, mort en 1683. dont je vous ai parlé dans l'article des Anti-Bellarmins.

Vous pretendés donc, reprit Mr. de Brillat en interrompant Mr. de Rintail, que les *Anti-Syncretiſtes* ſont plus tolérables que les autres *Anti*?

Oui ſans doute, repartit Mr. de Rintail, ſi vous vous ſouvenés de la différence que j'ai établie dans notre premiére converſation entre les *Anti* Perſonnels & les *Anti* Réels. Encore que les Syncretiſtes ſoient une ſecte d'hommes comme les Zwingliens, & les Calviniſtes, je n'héſiterois pourtant pas d'ôter les *Anti-Syncretiſtes* du nombre des Satires perſonnelles,

Anti Syncretiſte.

les, puiſqu'ils n'attaquent & ne deshonorent la perſonne d'aucun Adverſaire, & qu'ils ne marquent le nom de perſonne dans leur titre. Si je m'étois chargé de vous chercher d'autres titres ſatiriques que des *Anti* contre les Syncretiſtes, je vous produirois le *Syncretiſmus Pilato-Herodianus* de Dreſchler; le *Syncretiſmus Paradiſiacus*, *& fons omnis Syncretiſmi à Diabolo*, *&c*, par Deutſchman; & d'autres de cette nature.

ANTI-WILLIUS.

Anti-Willius.

84. §. 1. QUoique l'ANTI-WILLIUS ſoit un Ouvrage de controverſe ſatirique, ou de conteſtation de Luthérien à Calviniſte, il ſe trouve néanmoins, je ne ſai par quel hazard, à la queuë des Piéces Luthériennes contre les Luthériens. Il eſt vrai que Crowæus, & quelques autres Critiques prétendent que Balthazar Willius qui a donné lieu à l'*Anti-Willius*, étoit Luthérien: mais je ne voudrois que l'Anti-Willius pour les détromper de cette opinion; & je leur alléguerois pluſieurs de ſes Ouvrages imprimés dans des boutiques Zuingliennes pour leur perſuader le contraire. Si d'un autre côté l'on venoit m'oppoſer d'autres Ouvrages du même Willius imprimés à Caſſel au Landgraviat de Heſſe pour nous faire voir qu'il n'avoit pas renoncé au Luthéranisme, je conſentirois volontiers qu'on le mît dans la Claſſe de ceux que les Inquiſiteurs appellent Luthero-Zuingliens.

L'An-

L'Anti-Willius doit ſon origine à un livre que Michel Havemans, ou Havemannus avoit publié dans la Ville de Hambourg l'an 1647. ſous le titre d'*Eris Euchariſtica* in-12. Il eſt conſtant que Haveman étoit Luthérien: mais il admettoit en même tems diverſes opinions des Calviniſtes, ou Zuingliens. Son Livre du combat, ou conteſtation Euchariſtique ne fut pas trouvé bon dans toutes ſes parties, ſur tout par Balth. Willius qui en voulut attaquer les premiers chapitres. C'eſt ce qui lui attira de la part de Haveman le Libelle intitulé *Anti-Willius*, ſive, *Expedita Reſponſio, quod Balthazar Willius duo priora Capita Eridos ſuæ Euchariſticæ oppugnare non potuerit.* Ce ſecond Ouvrage fut imprimé l'an 1656. dans la même Ville & en la même forme que le premier. Anti-Willius.

☞ Haveman étoit né le 29. de Novembre, ou plutôt de Septembre jour de ſaint Michel de l'an 1597. dans la Ville de Brême qui étoit encore alors Archevêché, ou Siége Métropolitain. Il étudia les Langues ſous Sluter & Caſman, après quoi on l'envoya à Hambourg pour continuer ſes études ſous Laurenberg. De là il paſſa à Roſtock où il fit ſa Théologie ſous les deux Tarnow. Ils le firent recevoir Maître ès Arts. Ayant paſſé huit ans dans l'Univerſité de Roſtock, les Echevins de la Ville de Staden dont ſon Pere étoit Collegue l'appellérent pour lui donner de l'emploi. Il obéit d'autant plus volontiers qu'il conſidéroit cette Ville comme

Anti-Willius.

me ſa ſeconde patrie. Il y vint en 1624. y enſeigna la Philoſophie, les Mathématiques. Il s'y maria & fut Recteur de l'Univerſité l'an 1625. puis Théologal de ſaint Coſme & ſaint Damien, Miniſtre du Château, & Ancien des Paſteurs. Durant la Guerre de Suede, le Comte de Tilly s'étant rendu Maître de la Ville de Staden, y rétablit la Religion Catholique avec l'Evêque d'Oſnabruck, & chaſſa les Miniſtres. Haveman ſe ſauva à Hambourg, mais le Comte de la Friſe Orientale le fit Miniſtre principal d'Aurick & de Norden, Profeſſeur & Recteur du Collége du lieu. Après la paix de Munſter, les Suedois étant devenus paiſibles Poſſeſſeurs de Brême & de Verden ſous le titre de Duchés, il fut établi Surintendant Général des Egliſes Luthériennes des Diocèſes de ces deux Villes dont on avoit ſupprimé la Prélature Catholique. Il fut fait en même tems Préſident du Conſeil Royal de Suede à Staden. Il mourut le 24. jour de Janvier de l'an 1672. après 75. ans de vie, 47. de mariage, 46. de Miniſtére, & 21. d'Epiſcopat ou de Surintendance.

ANTI-BOHMIUS.

Anti-Bohmius.

84. §. 2. C'Eſt au hazard que je compte Jacques Bohme Cordonnier de Gorlitz en Luſace (1) parmi les Schiſmatiques

1. ¶. Ce Bohme étoit un Myſtique comme nos Quiétiſtes.

tiques Proteſtans qui ſont ſortis du ſein du Luthéraniſme pour faire une Secte à part. Si j'ai bien rencontré, l'on ne m'accuſera point d'avoir mal-placé ici l'ANTI-BOHMIUS du Sieur Calovius ou Caloff l'un des plus célébres Docteurs que les vrais Luthériens ayent eus en ces derniers tems. Cet Ouvrage eſt un des plus recens d'entre les *Anti*. Il fut imprimé à Wittemberg en Saxe l'an 1684. in-4. ſous le titre de *Abrahami Calovii Anti-Bóhmius, quid habendum de Jacobi Bóhmen ſutoris Gorlicenſis Sectâ, &c.* L'Ouvrage n'eſt point encore tombé entre mes mains, ainſi je ne puis vous dire de quelle nature eſt la nouvelle Secte de ce Bóhmen, ni quelle en a été la fortune juſqu'ici. Je ne ſuis pas mieux inſtruit de ce qui concerne la perſonne de ce nouveau Sectaire, je ſai ſeulement qu'un autre Luthérien d'Allemagne nommé Jean Müller a compoſé en Langue vulgaire un Livre contre le même Bóhmen qu'il a fait imprimer à Hambourg in-8. Anti-Bohmius.

Nous avons quelques Ouvrages tant en Latin qu'en Allemand qui ont paru dans ce ſiécle ſous le nom d'un Jacques Bóhmen. Je ne ſerois pas éloigné de croire que notre Bóhmen dont il s'agit ici, fut l'Auteur de celui qui fut imprimé en Latin à Francfort en 1676. in-8. ſous le titre de *Jacobi Bóhemi Aurora Philoſophiæ, Theologiæ, & Aſtrologiæ*; & je lui en attribuerois volontiers un autre que Mr. Lipenius Auteur Allemand qui a écrit en Latin, nous repréſente dans ſa Bi-

Anti-Bohmius. Bibliothéque Philoſophique comme un Ouvrage compoſé en François ſous le titre de *Miroir temporel de l'Eternité* par Jacob Böhm imprimé à Francfort l'an 1664. in-8.

CHAPITRE IV.

ANTI des Calviniſtes contre des Luthériens, ou

ANTI Luthériens Calviniſtes.

APrès ce que je vous ai dit de la Politique & de la retenuë des Calviniſtes à l'égard des Luthériens, vous pourriés les conſidérer comme des perſonnes qui ont pris le parti du ſilence ou de la patience pour ſouffrir les reproches & les remontrances de ceux-ci, ou qui ne ſe ſont point écartées des régles de la modération dans leurs Réponſes lorſqu'il a été queſtion de ſe défendre contre eux.

Je ne prétens point leur faire perdre ici cette réputation, quoi qu'il ne me fût pas difficile de vous citer un bon nombre de leurs Satires contre les Luthériens autant & plus ſanglantes que pluſieurs de celles des Luthériens contre eux. Et je ne vous alléguerai les deux *Anti-Oſiander*, les quatre *Anti-Pappus*, & l'*Anti-Weigelius* que comme des Piéces de Controverſe dont ils deſavouent les titres.

AN-

ANTI-OSIANDER.

§. I.

85. Le premier Anti-Osiander ou *Anthoſiander* que les Calviniſtes ayent produit contre les Luthériens, eſt celui qui parut en faveur du Zuinglianiſme & de la Confeſſion des Suiſſes & de Genève, contre Luc Oſiander Profeſſeur de Tubingue en Souabe. Il eut pour Auteur ce Lambert Daneau Calviniſte retiré de France dont je vous ai fait l'hiſtoire dans l'article de notre *Anti-Danæus* de Gerlach. C'eſt ce qui me diſpenſera de vous en parler davantage. J'ajouterai ſeulement que ſon Livre fut imprimé à Genève in-8. l'an 1580. ſous le titre d'*Anti-Oſiander*, ſeu *Apologia Chriſtiana & neceſſaria in qua tum Helveticæ Eccleſiæ, & quæ iis in Fidei Confeſſione conſentiunt, tum etiam eorum vera de S. Cœnâ Domini ſententia defenditur adverſus injuſtam Lucæ Oſiandri condemnationem :* & que cet Oſiander y fit une Réponſe dès la même année ſous le nom de Laonicus Anti-Sturmius de Sturmeneck Chevalier de la Toiſon d'Or, que j'ai rapportée en ſon lieu.

Anti-Oſiander.

§. II.

Le ſecond Anti-Osiander parut preſque en même tems contre le même Auteur. Vous m'avés paru ſatisfaits de ce

Anti-Osiander. ce que je vous en ai rapporté au sujet de l'Anti-Sturmius de cet Osiander. Pour ne rien diminuer de votre contentement, je m'abstiendrai de vous en faire ici une répétition ennuyeuse.

ANTI-PAPPUS.

Anti-Pappus. 86. JEan Sturmius fameux Calviniste de Strasbourg Auteur de ce second Anti-Osiander eut encore plus d'affaires à démêler avec les Luthériens de cette Ville, qu'avec ceux du dehors. Il y avoit à Strasbourg un Luthérien de réputation nommé Jean Pappus qui professoit la Théologie avec plus de faste, ou plus de bruit que les Calvinistes. Sturmius qui étoit son ancien de plusieurs années dans l'Université, voyant que ceux de sa Secte n'y étoient pas les plus forts, tâcha pendant quelque tems de calmer les émotions que produisoient les fréquentes disputes de Religion jusqu'à ce qu'il put trouver une occasion favorable pour l'entreprendre, & pour vanger le Calvinisme de ses insultes. Cette occasion devoit être d'autant plus rare, & plus difficile à rencontrer, que les Luthériens sembloient avoir plus souvent l'avantage sur les Calvinistes dont les paradoxes étoient plus outrés, & moins soutenables. Mais l'ubiquité Luthérienne de l'humanité de JESUS-CHRIST que Pappus enseignoit sans ménagement, la lui présenta si belle, qu'il ne différa plus de l'attaquer par divers endroits où il lui avoit donné prise sur sa per-

perſonne, & ſur ſon parti. Il fit marcher d'abord ſon premier *Anti-Pappus* qu'il fit ſuivre auſſi-tôt d'un ſecond *Anti-Pappus* ſans attendre la réponſe au premier, & mit immédiatement à leur queuë un troiſiéme *Anti-Pappus* pour redoubler leurs forces. Il fit imprimer enſemble ces trois *Anti-Pappus* à Neubourg in-4. l'an 1579. ayant ajouté dans leur titre qu'il en vouloit particuliérement à la charité que Pappus avoit euë de condamner les Calviniſtes, & de les envoyer Chrétiennement en Enfer. Anti-Pappus.

Pappus répondit prémiérement aux deux premiers Anti-Pappus par un Livre compoſé de deux Traités, & imprimé à Tubingue ſous le titre *Defenſiones duæ quibus Joannis Sturmii Rectoris Anti-Pappis duobus reſpondetur, & majori & Epitomico*, par lequel vous voyés que le ſecond Anti-Pappus n'eſt conſidéré que comme l'abrégé du premier.

Sturmius lui prépara un quatriéme *Anti-Pappus* dont il donna les trois premiéres parties dès la même année dans la même Ville de Neubourg in-4. ſous le titre de *Tres priores partes Anti-Pappi quarti; prima, Commonitio; ſecunda, Anti-Proœmium; tertia, Anti-Oſiander pro exteris Eccleſiis, & pro Synodo.* La quatriéme partie parut l'année ſuivante en même forme, & dans le même lieu ſous le titre de *Pappus elenchomenos primus, Anti-Pappi quarti pars quarta.*

Pappus qui avoit tâché de diſpoſer ſes défenſes ſur les attaques de ſon Adverſaire, avoit expoſé dès la fin de l'an 1580. ſa Ré-

Anti-Pappus. Réponſe au troiſiéme Anti-Pappus ſous le titre de *Defenſio tertia contra Sturmium de charitate, ac condemnatione Chriſtiana; & de Libro concordiæ, & de confeſſione Eccleſiæ Argentinenſis ac Auguſtanenſis.* Cette troiſiéme défenſe ſe trouve jointe aux deux premiéres dont je vous ai parlé plus haut.

Les termes de ce titre, dit Mr. de Brillat, qui portent: *De charitate, ac condemnatione Chriſtiana*, me font comprendre maintenant ce que vous vouliés dire lorsque vous nous faiſiés remarquer que Sturmius avoit déclaré au Public dans le titre de ſes trois premiers Anti-Pappus qu'il en vouloit particuliérement à la *charité* que Pappus avoit euë de *damner Chrétiennement* les Calviniſtes.

Vous gâteriés tout, répondit Mr. de Rintail, ſi vous preniés l'un pour une traduction litérale de l'autre. Si j'avois prévû l'ambiguité, je n'aurois pas manqué de vous avertir d'abord que toute la querelle émuë entre Sturmius & Pappus, avoit commencé par la publication d'un Livre que celui-ci avoit fait imprimer à Strasbourg dès l'an 1578. in-4. ſous le titre de *J. Pappi de charitate Chriſtiana Quæſtiones duæ.* Après on y joignit les incidens du Livre de la Concorde, & des deux Confeſſions de Strasbourg, & d'Ausbourg.

Mais pour revenir aux Réponſes de Pappus, ce fut par une ſuite de ſon attachement à la méthode de Sturmius, qu'après avoir oppoſé trois défenſes aux trois Anti-Pappus de cet Auteur, il donna les trois pre-

premiéres parties de sa quatriéme Défense contre les trois premieres parties du quatriéme Anti-Pappus. C'est ce qui fut imprimé à Tubingue in-4. l'an 1581. sous le titre de *Defensionis quartæ partes tres priores pro Ecclesiis Augustanæ Confessionis, & Libro Concordiæ.* Anti-Pappus.

D'autres voulurent aussi s'engager dans la querelle de nos Duellistes. Jacques d'André, Professeur Luthérien de Tubingue, s'interessant pour Pappus entreprit de refuter le quatriéme *Anti-Pappus* de Sturmius par un Livre qu'il publia dans la Ville de Dresde l'an 1581. in-4. sous le titre de *Jac. Andreæ brevis Responsio contra Librum Joannis Sturmii, quem Anti-Pappum quartum inscribit.*

Il se trouva même un Catholique de Baviere qui voulut prendre part à ce différend. Il y entra par une espéce de remontrance qu'il fit à Sturmius sous le titre de *Joannis Jacobi Rabi ad Johannis Sturmii Anti-Pappos amica Syzetesis.* Il parut à Ingolstadt l'an 1580. in-4. Mais nonobstant le nom d'Ingolstadt je vous donne avis de ne pas confondre ce Rabus avec le P. Juste Rabus Jésuite du même tems.

☞ Jean Pappus étoit né l'an 1549. le seiziéme de Janvier à Lindaw sur le Lac de Zell près de Constance du côté de Schaffouse. Ayant fait ses humanités & sa Logique dans son pays, ses parens l'envoyérent à Strasbourg dès l'an 1562. pour continuer ses études, & de là à Tubingue en 1564. Il y passa Maître ès Arts n'ayant que quinze ans, & l'an 1566. il fut Pré-

Anti-Pappus. cepteur des deux enfans du Comte de Falkenstein. Mais son pere qui l'avoit devoué au service de la Secte de Luther dont il avoit été disciple, le fit retourner à Strasbourg dès l'an 1567. pour y apprendre la Théologie, & deux ans après on le fit Ministre de Reicheville. L'an 1570. il devint Professeur à Strasbourg premiérement pour l'Hébreu, & ensuite pour la Théologie. L'année suivante il alla se faire passer Licencié en Théologie à Bâle & l'an 1573. il prit le bonnet de Docteur à Tubingue. Son retour à Strasbourg fut suivi de son mariage. Il fut Visiteur de l'Université une fois, Doyen cinq fois, & Recteur deux fois. L'an 1578. il fut fait Pasteur de la grande Eglise, mais il fut obligé de se demettre l'an 1593. Enfin il fut Président de l'Assemblée du Clergé Luthérien pendant 29. ans & il mourut le 13. de Juillet de l'an 1610.

Pour ce qui est de la Vie de Jean Sturmius, souvenés-vous de l'abrégé que je vous en ai donné à l'occasion de l'Anti-Sturmius.

ANTI-WEIGELIUS.

Anti-Weigelius. 87. IL y a cent ans que le nouveau Prophête Valentin Weigelius n'est plus de ce monde, mais il a laissé des disciples & des Ecrits qui lui ont fait des Sectateurs dans notre siécle parmi les Protestans. Les Docteurs Luthériens, & Calvinistes voyant les dangereuses conséquences, que la suite des tems feroit naître de ses opinions

nions contre leurs Sectes n'ont rien oublié de ce qu'ils jugeoient être de leur prudence & de leur devoir pour arrêter le cours du Weigelianisme. Weigelius selon eux étoit un mélancholique qui avoit le cerveau malade & l'esprit égaré, un Mystique imaginaire, un Visionnaire, un Enthousiaste, un Fanatique, un Swenckfeldien Réformé. Cela regarde les qualités de son esprit; & pour faire connoître celles de son cœur, ils ajoutent que c'étoit un hypocrite, qualité plus propre à cacher les autres qu'à les découvrir. Les Quiétistes ne croiront pas sans doute que Weigelius ait eu l'ame si noire; mais qu'il ait eu l'esprit renversé ou non, c'est une affaire à démêler entre les Protestans, sans que les Catholiques paroissent s'y intéresser beaucoup. Anti-Weigelius.

Je me contente de vous dire ici que de tous ceux qui ont écrit contre Weigelius je n'ai encore remarqué que Jean Crocius Calviniste ou plutôt Luthéro-Zuinglien dont je vous ai parlé sous le second Anti-Crocius, qui l'eût attaqué par un ANTI-WEIGELIUS. C'est ce qu'il fit plus de soixante ans après la mort de Weigelius par un Livre imprimé à Cassel au Landgraviat in-4. 1651. puis in-8. l'an 1657. sous le titre d'*Anti-Weigelius*, sive, *Confutatio Theologiæ Weigelii*. Je ne vous dirai pas si quelque Rosælius ou quelque autre Weigelien s'est mis en devoir de défendre ou de vanger son Patriarche. J'ajouterai seulement que Valentin Weigel étoit né dans la petite Ville de Haym l'an 1553. & qu'il

Anti-Weigelius. mourut l'an 1588. âgé de 35. ans environ. La plupart de ſes Ouvrages tant en Latin, qu'en Allemand n'ont vû le jour que long-tems après ſa mort.

CHAPITRE V.

ANTI des Calviniſtes contre des Calviniſtes, ou

ANTI-Calviniſtes-Calviniſtes.

LEs Calviniſtes, dit le jeune Mr. de S. Yon, ont-ils eu des guerres civiles à ſouffrir comme les Luthériens? En doutés-vous, répondit Mr. de Rintail? L'affaire ſeule du ſyncretiſme ne les a-t-elle pas brouillés, & ne les a-t-elle pas armés les uns contre les autres dans l'Angleterre (1)? L'Hiſtoire ne vous a-t-elle rien appris des conteſtations ſurvenuës entre les Epiſcopaux & les Presbyteriens; entre les Conformiſtes & les Puritains? Mais ſans vous laiſſer ſortir de notre Continent, ne vous ſouvient-il plus des Arminiens & des Gomariſtes? Avés-vous oublié ce que vos bons amis Voſſius & Grotius ont ſouffert pour avoir été Remontrans ou Arminiens?

Je m'en ſouviens, repartit Mr. de S. Yon, je les plaignois comme des pauvres Perſécutés toutes les fois que j'y ſongeois, mais ſeulement pour l'amour des belles Lettres. Et puiſque vous remués mes

1. V. Kemp. Chariſm. ſacror. triade.

mes amitiés du Parnasse, je vous dirai que j'étois fâché pour l'amour de la Poësie que mon ami Heinsius se fût declaré leur Antagoniste en faisant le Gomariste ou Contre-Remontrant: surtout depuis que vous m'avés appris qu'il avoit été même le Secretaire du Conciliabule de Dordrecht.

C'étoient d'honnêtes gens de part & d'autre, repliqua Mr. de Rintail, ils ne laissoient point d'être en commerce d'ailleurs pour les Sciences & les Lettres. Quand ces grands hommes auroient été portés à écrire l'un contre l'autre pour la défense de leurs sentimens, ils avoient trop de jugement, & trop de modération pour se maltraiter, & pour s'attaquer personnellement par des *Anti*, ou des Satires.

ANTI-ARMINIEN.

88. NE croyés pas qu'il soit beaucoup plus aisé de trouver des *Anti* parmi les Ecrits des autres qui pourroient être d'une moindre réputation, je dis de ceux-même qui ont passé pour les moins judicieux, & les moins retenus dans toute la Secte. L'on trouve à la vérité un ANTI-ARMINIANISME de Guillaume Prin ou Prynne: mais ce titre attaque moins la personne des Dogmatisans, que la nature, & la qualité des Dogmes des Remontrans. Son Ouvrage ne tend qu'à montrer la perpétuité du sentiment de la Prédestination absoluë telle que la tiennent les Contre-Remontrans. Il y a apparence Anti-Arminien.

Anti-Arminien. que ce Mr. Prynne eſt le même que ce fameux Adverſaire des Evêques d'Angleterre, & particuliérement de l'infortuné Guillaume Laud Archevêque de Cantorbery. C'eſt le même qui eut les deux oreilles coupées par la main du Bourreau dans la Cour du Palais de Weſtminſter le 30. de Juin de l'an 1637. pour ſa Tragédie du *violement du Sabat*, *& de l'état des Evêques*; & qui ayant été condamné à cinq mille livres ſterlin avec un Médecin nommé Baſtwick, & un Curé de Londres nommé Bourton, fut jetté dans une priſon qui devoit être perpétuelle. Mais les troubles du Royaume étant ſurvenus, il fut mis en liberté à la mort de Charles I. & même aſſocié aux Membres du Parlement. Il fit depuis un nombre prodigieux de Livres la plupart en Langue vulgaire, & fut fait Garde des Archives de la Tour de Londres. Il mourut il y a environ dix-huit ou dix-neuf ans (1).

ANTI-MONTAIGU, ou ANTI-MOUNTAGUE.

Anti-Montaigu. 89. MAis, continua Mr. de Rintail, nous ne devons pas avoir la même indulgence pour le titre de l'ANTI-MOUNTAGUE Ouvrage ſatirique compoſé en Anglois, & imprimé à Edimbourg en Ecoſſe l'an 1629. L'Auteur s'eſt peut-être douté des diſpoſitions de ſes Lecteurs futurs ſur ce ſujet: c'eſt pourquoi

1. ¶ Vers l'an 1670.

quoi il a eu la discrétion de se cacher, & de supprimer son nom. Je ne vous apprendrai rien d'un Livre que je n'ai pas encore vû : mais sur ce qu'un titre si offensant semble nous promettre, nous pouvons présumer que Richard de Montaigu y est traité non seulement comme un Arminien, c'est-à-dire, dans la bouche d'un Puritain Contre-Remontrant comme un Pélagien, un Socinien, & un Sceptique, mais encore comme un franc Papiste, terme qui dans la tête des Anglois renferme tous les crimes que l'on peut imaginer dans le plus scélérat des hommes (2). Anti-Montaigu.

Montaigu étoit né à Dorney, ou Thorney dans le territoire de Buckingham. Il fut d'abord Evêque de Chester, puis de Norwich, & il mourut l'an 1641. dans la réputation d'un homme disposé à embrasser la Communion de l'Eglise Romaine. On peut voir sur ce sujet un Livre écrit contre lui en Anglois par un Protestant d'Angleterre nommé James, ou Jacques Yates, imprimé à Londres in-4. dès l'an 1626. sous le titre Latin *Ibis ad Cæsarem* par allusion à l'Appel de S. Paul à Rome.

CHA-

2. Esprit de Mr. Arn. &c.

CHAPITRE VI.

ANTI des Protestans soit Evangeliques, soit Réformés contre les Sociniens & nouveaux Ariens, ou

ANTI-Sociniens Protestans.

ENfin, dit Mr. de Brillat ayant entendu la lecture de ce Titre, le tour des *Anti* qui méritent quelques louanges semble être venu. Il n'y a pas d'apparence qu'un Chrétien aussi réligieux qu'est Mr. de Rintail, vienne nous dire qu'il puisse se trouver de l'excès dans la vigueur avec laquelle on a tâché de repousser les ennemis de la sainte Trinité, & de l'Incarnation du Fils de Dieu; & qu'un *Anti* de quelque part qu'il vienne soit blâmable lors qu'il va droit attaquer un Socinien.

Vous savés, répondit Mr. de Rintail, que j'ai soumis à votre jugement & à celui de toutes les personnes sages & judicieuses tout ce que je vous ai dit des *Anti* jusqu'ici, & tout ce qui me reste à vous en dire. Si vous croyés que les *Anti* des Protestans n'ont pas quelque air de satire, & qu'ils ne sont point blâmables au moins par leur Titre dès qu'ils sont contre des Sociniens, je vous demande pourquoi les Catholiques se sont abstenus d'employer ce Titre à la tête de tant de Livres qu'ils ont faits de leur côté contre les Sociniens. On se mocque d'un Avocat qui fait parade

de de son sac, lors que toute la force de ses Piéces ne se trouve que sur l'étiquette. Croyés-moi, Monsieur, les Protestans auroient mieux fait d'être moins forts dans les Titres de leurs Livres, & d'être moins foibles dans le fonds de leurs Ouvrages contre les Sociniens. S'ils avoient été plus prudens, ils auroient songé à se bien défendre contre eux avant que de les attaquer. Ces Messieurs qui se piquent si fort de faire remonter leur prétenduë Eglise jusqu'aux tems les plus anciens & les plus purs de l'Eglise primitive, devroient bien nous avoir produit des éxemples de leur conduite parmi les anciens Auteurs qui ont traité la Controverse ou la Théologie Polémique. Les Païens & les Juifs n'étoient pas, ce me semble, moins ennemis de la Trinité & de l'Incarnation que les Sociniens. Que ne nous montrent-ils donc des *Anti-Tryphons*, des *Anti-Celses*, des *Anti-Porphyres*, des *Anti-Juliens* ? Qu'ils voyent parmi les Auteurs Ecclésiastiques de tous les tems, mais sur tout des premiers siécles, qui ils voudront prendre pour leur servir d'éxemple ? Qu'ils choisissent de Justin, d'Athénagore, de Tatien, de Theophile, de Tertullien, de Clement Alexandrin, d'Origène, de Minucius Felix, d'Arnobe, d'Eusebe, de Grégoire de Nazianze, ou tel autre qu'il leur plaira qu'ils sauront avoir écrit contre les Païens ou les Juifs. Après cela nous les admettrons à la justification de leurs Titres d'*Anti-Sociniens* sur les mo-

déles *Anti-Ethniques*, & *Anti-Judaïques* des Anciens.

ANTI-CRELLIUS.

Anti-Crellius. 90. LE premier des Anti-Sociniens Proteſtans que je trouve dans mon ordre alphabétique, eſt l'ANTI-CRELLIUS du Luthérien Botſack, Miniſtre de Dantzick. Jean Crellius l'un des plus habiles, je veux dire des plus dangereux Ecrivains d'entre les Sociniens, avoit mis en lumiére un Livre imprimé l'an 1631. contre la ſainte Trinité, ſous le Titre *De uno Deo Patre, libri duo, in quibus multa etiam de Filii Dei, & Spiritus ſancti natura diſſeruntur.* Un Théologien Proteſtant du Comté de Naſſaw, nommé Jean-Henri Biſterfeld, avoit tâché de réfuter cet Ouvrage par un Livre imprimé à Leyde en 1639. dans lequel il avoit diſpoſé les pages par deux colonnes, ayant mis le Texte de Crellius dans l'une, & ſes Réponſes dans l'autre pour la commodité de ſes Lecteurs. A vous dire le vrai, cette méthode me paroît très régulière. Si j'avois à réformer les *Anti* je commencerois par leur couper la tête : après, je les purgerois de leurs ordures, je veux dire de leurs duretés, de leurs injures & de leurs malhonnêtetés, & je rangerois enfin ce qui pourroit reſter de ſolide & d'utile en une colonne paralléle à l'Ouvrage que l'on réfute. N'eſt-il pas vrai qu'un tel paralléle ſeroit un véritable *Anti*, mais un *Anti* conforme au bon ſens?

fens? Si l'on étoit curieux d'en faire porter le Titre à son Livre, je voudrois le faire attacher non à la personne, ou au nom de son Adversaire, mais à son Ouvrage, pour éviter ce qui pourroit le rendre odieux ou le faire paroître incivil. C'est ainsi qu'en a usé Scriverius écrivant contre la Critique de Meursius, lors qu'il a intitulé son Livre *Anti-Criticus* au lieu d'*Anti-Meursius*. De même Buxtorf contre la Critique de Capel a pris pour Titre *Anti-Critica*, non pas *Anti-Capellus*; Matharel *Anti-Franco-Gallia* au lieu d'*Anti-Hotomannus*, & généralement tous les Savans qui ont eu un peu de conduite & de jugement. Anti-Crellius.

Mais ce n'est pas ainsi que raisonnoit sans doute Maître Jean Botsac, lors que voulant publier son Livre cõtre Crellius à Dantzick en 1642. il lui donna pour titre ANTI-CRELLIUS, hoc est, *Johannis Crellii de uno Patre librorum duorum confutatio.* N'est-il pas vrai que ces premiers mots *Anti-Crellius*, *hoc est*, sont très-inutiles à ce Titre, & qu'ils ne pouvoient servir qu'à donner prise à Crellius sur Botsac, qui ne savoit peut-être pas combien son Adversaire étoit artificieux, & adroit à profiter des emportemens & des foiblesses des Protestans?

Vous me faites souvenir, dit Mr. de Brillat, d'une reflexion très-sensée que Mr. de Saint-Yon nous faisoit faire tantôt le plus à propos du monde, sur la superfluité & l'air ridicule des Titres d'*Anti-Bellarminus*, *sive*; d'*Anti-Cochlæus*, *id*

Anti-Crellius. *est*; d'*Anti-Coton*, *ou bien*; & des autres de semblable structure.

Ils sont tous par la tête les uns faits comme les autres, repartit Mr. de Rintail; vous les avés vûs tels jusqu'ici, vous ne les verrés pas autrement dans la suite de mon Recueil jusqu'à la fin. Si je parlois à des Logiciens ils me reprocheroient peut-être en leur langage que je ne commence point d'Article de nos *Anti*, que je ne fasse un *Coccysme*.

C'est, dit Mr. de Saint-Yon, la chanson d'un oiseau à qui la nature n'a point appris à diversifier son ramage, comme au rossignol.

C'est la faute des Auteurs de nos *Anti*, reprit Mr. de Rintail; c'est à leur caprice qu'il faut rapporter toute l'ordonnance de mon Recueil. Mais revenons à notre *Anti-Crellius*, & disons un mot de la Vie de son Auteur, & de celle de son Adversaire qui en a fait le sujet.

☞ Jean Botsack ou Botsaccus étoit né à Hervord en Westphalie le 11. jour de Juin de la premiére année de notre siécle. Il fit ses premiéres études dans la maison de son Pere, & il n'y eut point d'autre obstacle à son avancement qu'un accident par lequel il se rompit la jambe droite à l'âge de six ans, qu'il lui fallut rompre une seconde fois après avoir été remise de travers par un Chirurgien mal-adroit. Ses parens étant allés s'établir à Lubeck en 1613. il étudia pendant quelque tems en cette Ville, après il fut envoyé à Hambourg jusqu'à ce qu'en 1617. il passa à Leipsick,

sick, & de là à Wittemberg, où il solemnisa le Jubilé des Luthériens avec une satisfaction dont il se vanta tous les jours de sa vie, si nous en croyons le Sieur Omuth (1). La maladie l'obligea de retourner ensuite à Lubeck, où il fut fait Précepteur du fils de l'Evêque du lieu nommé Hanius, & de celui d'un Bourgeois nommé Garthius l'an 1625. S'étant fait passer Maître ès-Arts à Rostock, il suivit ses deux Eléves dans l'Université de Wittemberg. En 1629. Messieurs de Lubeck le firent Diacre de Notre-Dame, mais ils le dispensérent de la résidence à cause de ses études de Théologie. Le 19. de Juillet de l'an 1630. il fut Licencié; & peu de mois après, destiné pour être Ministre, Recteur & Professeur en Théologie à Dantzick. L'année suivante il prit le bonnet de Docteur, & se maria à une veuve dont les noces, par ordre de l'Electeur de Saxe, furent célébrées solennellement (pour le festin) dans l'ancien Couvent des Augustins, où la cellule de Frere Martin Luther servit de chambre nuptiale par devotion. Il se mit en chemin pour Dantzick au printems avec des Marchands de Leipsick, mais ayant été rencontré par des Soldats Suédois il fut volé, dépouillé, conduit au Roi, puis relâché. Il perdit sa femme au mois de Décembre de l'an 1642. & se remaria deux ans après à la fille du Pasteur ou Curé de S. Jean de Dantzick, qu'il perdit encore en 1659. Il fut établi

Anti-Crellius.

1. *Orat. Funeb. ap. Henn. Wit. pag.* 18. 7.

Anti-Crellius.

établi Paſteur de la Cathédrale de Notre-Dame de Dantzick en 1643. puis Ancien du Miniſtére & Evêque ou Surintendant du Diocèſe. Il mourut le 16. de Septembre de l'an 1674. âgé de 74. ans trois mois & quatre jours.

Il s'en faut plus de trente ans que la Vie de Jean Crellius ait été auſſi longue que celle de Botſack. Il naquit le 26. de Juillet (ſelon le vieux ſtyle) de l'an 1590. dans le village de Helmetzheim en Franconie, ſur le chemin de Nuremberg à Francfort près de la Ville de Kitting. Son Pere qui étoit Miniſtre Luthérien le fit étudier chés lui juſqu'en 1600. qu'il l'envoya à Nuremberg où il fut trois ans, puis à Stolberg, & au bout de deux ans à Marienberg en Miſnie, d'où il fut rappellé à Nuremberg l'an 1606. & envoyé dans l'Univerſité d'Altorf, où il fut fait Bourſier à la ſaint Martin. Quatre ans après on lui donna l'Inſpection ou la Préfecture des Bourſiers ou Penſionnaires de la Republique de Nuremberg. Mais comme il étoit déja Socinien dans l'eſprit & dans le cœur, il trouva peu de tems après quelque prétexte ſpécieux pour s'excuſer de cet emploi, où il croyoit trouver ſa conſcience embaraſſée. Mais ne ſe voyant pas encore dans une auſſi grande liberté qu'il ſouhaitoit, il quitta tout pour ſe retirer en Pologne vers la Touſſaints de l'an 1612. Il alla d'abord à Cracovie, puis à Rackaw, où il arriva le 13. de Décembre de la même année, & s'y établit pour le reſte de ſes jours. On lui donna de l'em-

l'emploi parmi les Unitaires en 1613. dès qu'on eût reconnu ſes talens, mais ſans aucun engagement, & le Palatin de Podolie lui fit une penſion, & l'établit Prédicateur de ſa Cour. L'an 1616. Il fut fait Recteur ou Principal du Collége qu'il gouverna cinq ans, & il ſe maria dès la même année, n'ayant alors que 26. ans. C'eſt depuis ce tems là qu'il s'appliqua principalement à écrire tant d'Ouvrages que nous avons de lui Vers l'an 1623. il fut aſſocié comme Paſteur au Miniſtére de ſa Secte à Rackaw, & engagé à enſeigner la Théologie. Il mourut le 11. de Juin l'an 1633. dans la même Ville, âgé de 42. ans, dix mois & ſix jours. Anti-Cicelius.

ANTI-ENJEDINUS.

91. JUſte Fewrborn, Docteur Luthérien d'Allemagne, n'étoit plus au monde lorſqu'on y vit paroître l'ANTI-ENJEDINUS ſous ſon nom. Il n'eſt donc pas juſte d'accuſer ſa mémoire & de la rendre reſponſable d'un titre auquel il n'a peut-être point de part. Ceux qui voudront y trouver à redire, pourront ſe pourvoir contre les promoteurs de l'édition. Anti-Enjedinus.

Pour moi je vous avoue que ſi ce titre eſt de Fewrborn, je ne le crois point excuſable d'avoir pris à partie le nom & la perſonne d'un homme mort depuis ſoixante ans, au lieu de faire connoître au public qu'il vouloit ſe contenter de réfuter ſes erreurs.

Quoi-

Anti-Enjedinus. Quoiqu'il en soit, son livre parut à Giessen au Landgraviat de Hesse in-4. l'an 1658. sous le titre de *Anti-Enjedinus postumus*, sive, *Vindicationes locorum sacrorum, tam in Veteri quam in Novo Testamento occurrentium, & veram ac æternam Christi Deitatem invictè demonstrantium.* Vous voyés que ce titre n'en seroit pas moins bon ni moins net quand il ne commenceroit qu'à *Vindicationes locorum &c.* Le Livre que cet Auteur entreprenoit de réfuter par cet Ouvrage étoit un Recueil de passages de l'Ecriture tant de l'Ancien que du Nouveau Testament que l'on allégue ordinairement pour établir le Mystére de la sainte Trinité, & que George Enjedin avoit expliqués à la Socinienne. Cet Ouvrage d'Enjedin avoit été imprimé d'abord en Transilvanie in-4., & il y avoit été supprimé par autorité publique, & brûlé même par la main du Bourreau. Cet accident auroit sans doute dispensé Fewrborn de la peine de réfuter cet Ouvrage, si la tendresse des Hollandois pour les Livres disgraciés ne l'avoit fait revivre contre les intérêts du Christianisme.

☞ Fewrborn étoit né le 13. de Novembre de l'an 1587. dans Herword Ville de Westphalie, lieu de la naissance de Jean Botsack dont je vous ai fait l'Histoire dans l'article précédent. Ses parens songeoient à l'appliquer à la Jurisprudence, & pour leur obéir il en fit quelque étude dans la Ville de Lemgou Mais les Ministres du lieu lui ayant donné de l'inclination & du goût pour la Théologie, il renonça au Droit, &

& alla étudier dans l'Université de Giessen. Il y passa Maître ès Arts l'an 1614. il y enseigna même la Philosophie, & épousa la fille du Théologien Mentzer en 1616. qui fut aussi l'année de sa reception au Doctorat. Il devint ensuite Professeur en Théologie, & il mourut après 40. ans de service dans l'Université de Giessen le 6. de Février de l'an 1656. Anti-Enjedinus.

Pour ce qui regarde Enjedin, je ne sai autre chose de lui sinon qu'il étoit Hongrois de naissance ; qu'il a été Surintendant & Ministre des Sociniens, Photiniens, Ariens, & autres Anti-Trinitaires, qui s'étant mêlés en Transilvanie comme en Pologne, se sont nommés Unitaires ; qu'il a été pareillement Principal ou Recteur du Collége de Klausenbourg que les Hongrois appellent Kolosvar ; & qu'il mourut en la fleur de son âge le 28. de Novembre de l'an 1597.

ANTI-GEORGIUS.

92. JE vous avoue, continua Mr. de Rintail, que je n'ai encore pû savoir ce que c'est qu'un ANTI-GEORGE de Pancrace Capritzius Auteur Protestant de nos jours. Je sai en général que c'est un Ouvrage composé contre les Photiniens de ces derniers siécles, c'est-à-dire, les Sociniens & les nouveaux Ariens, & que le Livre a été imprimé à Zurich in-12. l'an 1674. sous le titre d'ANTI-GEORGIUS, seu, *Vindiciæ Capritzianæ*. Je ne connois point ce Mr. George Socinien, ni même Anti-Georgius.

Anti-Georgius. même le Sieur Pancrace Capritzius son Adversaire. Celui de vous qui voudra s'en informer me fera plaisir.

Puisque c'est à Zurich, lui répondis-je, que l'Anti-George a été imprimé, & puisque c'est une affaire de notre tems, je me charge volontiers de cette commission. J'en parlerai à Mr. Terlaine d'Alby qui étoit hier ici. Il connoît particuliérement Mr. Daillé (Adrien) avec qui il avoit habitude avant sa conversion. Mr. Daillé aujourd'hui habitant de Zurich, l'homme de l'humeur la plus honnête & la plus obligeante du monde pourra savoir la chose de Mr. Heidegger son hôte, & ne manquera point de mander à Mr. Terlaine ce qu'il en aura appris.

Passons donc, reprit Mr. de Rintail, à l'*Anti-Ostorodus* de Fewrborn.

ANTI-OSTORODUS.

Anti Ostorodus. 93. SI l'Auteur de votre ANTI-OSTORODUS, dit Mr. de Brillat, est le même Fewrborn que celui dont vous venés de nous entretenir, quelle nécessité de séparer l'*Anti-Ostorodus* d'avec l'Anti-Enjedinus? S'ils sont enfans d'un même pere, pourquoi ne les point associer comme freres, sur tout lors qu'il s'agit de faire la table généalogique de l'Anti-Baillet?

Cela n'auroit rien coûté, répondit Mr. de Rintail, à un autre moins curieux de garder son ordre alphabétique. Mais vous ne pouvés pas deviner que pour associer l'Anti-Ostorodus de Fewrborn avec l'Anti-En-

ti-Enjedinus du même Auteur, il auroit falu le séparer d'un autre lui-même, je veux dire, d'un autre *Anti-Ostorodus* avec lequel il devoit avoir une liaison plus étroite. Anti Ostorodus.

Fewrborn l'avoit mis au jour plusieurs années avant l'Anti-Enjedin, & il l'avoit fait paroître à Marpurg dès l'an 1628. pour la premiére fois sous le titre *d'Anti-Ostorodus*, seu, *Refutatio Institutionum Theologicarum Christophori Ostorodi Religionem Photinianorum blasphemè professi.* Le Livre fut réimprimé depuis à Francfort l'an 1631., & encore l'an 1658. in-4. Mais pour ce qui regarde ces Institutions Théologiques d'Ostorod que l'on y réfute, je ne puis pas me vanter de les avoir encore rencontrées nulle part, à moins qu'elles ne soient la même chose qu'un livre Allemand de ce Socinien, dont le titre commence par le mot d'*Unterrichtung*, & dont j'aurai occasion de vous parler plus bas au sujet de notre second Anti-Ostorod. Si cela est, l'Ouvrage n'étoit autre chose qu'une espéce de Catéchisme ou Exposition des points ou articles dans la Confession de Foi des Anti-Trinitaires de la Pologne de ces tems-là.

§. II.

Le second ANTI-OSTORODUS n'est que d'un an postérieur à l'autre dans la République des Lettres. Il a pour Auteur le Sieur Jean Paul Felwinger qui n'étoit qu'un jeune homme de vingt-trois ans

Anti-Ostorodus. ans lorsqu'il le publia à Marpurg in-4. l'an 1629. sous le titre *d'Anti-Ostorodus*, seu, *Refutatio libri Germanici Ostorodi cui titulum fecit ; Unterrichtung von den vornehmste haupt puncten der Christlichen Religion, in welche begriffen ist fast die gantze Confession oder Bekentniss der gemeine in Konigreiche Polen, &c. Rachau.* Cet Ouvrage d'Ostorod avoit été imprimé en 1604. puis en 1612. in 8. dans la Ville de Rackaw ou Racovie en Pologne. Je vous en ai copié le titre sur deux éditions différentes d'une maniére fort scrupuleuse, comme font ceux qui lisent ou transcrivent quelque chose en une Langue qu'ils ne connoissent pas, & qui sont par cette raison plus éxacts & plus fidéles pour l'ordinaire que ceux qui se fient sur leur savoir.

C'est une défaite, dit Mr. de Brillat, pour vous dispenser sans doute de nous expliquer ce titre. Mais vous me permettrés de m'adresser à Mr. de S. Yon qui ne me refusera pas cette faveur (1).

J'aurois tout lieu, répondit Mr. de S. Yon, de m'excuser sur mon peu d'expérience, & mon peu de commerce avec les Allemands : mais pour vous faire voir que je ne craindrai pas de tout exposer, mon honneur même, quand il s'agira de vous faire plaisir, je vous traduirai le titre Allemand comme je pourrai. Il ne veut dire autre

1. ¶ Pour expliquer ce titre Alemand il suffisoit d'entendre la Traduction Latine qu'en a donnée Sandius pag. 91. de sa Bibliothéque des Anti-Trinitaires, Auteur

autre choſe, ajouta-il en liſant l'Allemand ſur le cahier de Mr. de Rintail, qu'une *Inſtruction ou Doctrine des principaux articles de la Religion Chrétienne, dans laquelle eſt contenuë preſque toute la Confeſſion des Egliſes dans le Royaume de Pologne, &c.* Anti-Oſtorodus.

Vous comprenés aſſés, reprit Mr. de Rintail en nous regardant, quelles Egliſes il faut entendre. Toutes les Egliſes de Pologne, dit Mr. de Brillat, hormis la Catholique, la Grecque, la Luthérienne & la Calviniſte.

Vous l'avés dit, ajouta Mr. de Rintail, ce ſont toutes les prétenduës Egliſes ou Congrégations pouſſées aux abois depuis ce tems-là, chaſſées de preſque toute la Pologne, & reduites au néant ſi elles n'avoient point trouvé d'aſyle. Revenons à notre *Anti-Oſtorod.*

☞ Son Auteur Mr. Fellwinger étoit de la Ville de Nuremberg, & étoit venu au monde l'an 1606. Il a été long-tems Profeſſeur dans la Ville d'Altorf, où eſt proprement l'Univerſité de la République de Nuremberg, dans laquelle il a enſeigné la Logique & la Politique. S'il eſt mort, ce n'eſt que depuis peu d'années.

Pour Chriſtophe Oſtorod, je vous aprens qu'il étoit de Goſlar en baſſe Saxe dans le Duché de Brunſwick; qu'il étoit fils d'un Miniſtre Luthérien; qu'il avoit été

Auteur que Baillet ne fait que copier dans tous les articles qui contiennent quelques particularités des Ecrivains Sociniens.

Anti-Ostorodus. été Recteur ou Principal du Collége de Sluchow Ville Luthérienne de la Poméranie, mais qu'il en avoit été chassé pour avoir voulu combattre la Religion du lieu. Il se sauva en Pologne l'an 1585. & y professa publiquement le Photinianisme. Il trouva de l'emploi parmi les siens, & fut Ministre d'abord dans le quartier de Semigallen (1) en Livonie, puis à Dantzick. L'an 1598. il fut député en Hollande par ceux de sa Secte avec André Voidovius. Ils y firent une espéce de Mission Socinienne par leurs prédications, par leurs instructions particuliéres, & par leurs écrits. Leurs opinions furent déférées à la Faculté de Théologie dans l'Université de Leyde. La Faculté jugea leur doctrine *blasphématoire*, *impie*, *& presque Mahometane*; de sorte que les Etats Généraux donnérent une Ordonnance pour brûler leurs Livres, & les chasser des Provinces-unies. Ce qui fut exécuté. Je ne sai ni le tems, ni le lieu de la mort d'Ostorod.

ANTI-PHOTINIENS.

Anti-Photiniens. 94. ENfin il ne faut pas désespérer, dit le jeune Mr. de S. Yon, de voir quelques *Anti* dans l'Antiquité Ecclésiastique. Les Photiniens, selon mon calcul, n'ont pas moins de treize siécles sur la tête.

Oui les Photiniens sont anciens, répondit

1. Ou plutôt à Smiglen.

pondit Mr. de Rintail, mais les *Anti-Photiniens* sont modernes. Souvenés-vous de la Réfléxion que je vous ai fait faire sur la sageſſe & la modération des Anciens Auteurs de l'Egliſe, qui n'ont pas jugé à propos d'employer le titre d'*Anti* dans les Ouvrages qu'ils ont écrits contre les Païens & les Juifs. Ils n'ont pas cru devoir traiter les Hérétiques avec moins de prudence, quoi qu'ils les conſidéraſſent comme des ennemis domeſtiques d'autant plus cruels qu'ils allumoient la guerre civile dans le Royaume de Jeſus-Chriſt. Ceux même qui ont écrit en Grec, & qui par cette conſidération ſembloient avoir quelque droit particulier ſur l'*Anti*, ſe ſont abſtenus de l'employer dans leurs titres, afin d'épargner le nom & la perſonne de ceux dont ils attaquoient les erreurs. En un mot nous ne voyons point d'Anti-Ariens, d'Anti-Pelagiens, d'Anti-Neſtoriens en titres de Livres dans l'antiquité Eccléſiaſtique. Anti-Photiniens.

Pour ce qui regarde les anciens Photiniens, diſciples de ce fameux Photin Evêque de Sirmich au quatriéme ſiécle, nous voyons que ſes Adverſaires pour expliquer l'antiphraſe qu'ils prétendoient remarquer dans leur nom, les appelloient aſſés ordinairement *Scotiniens* pour Photiniens, & leur Chef *Scotin* pour Photin.

Certainement, repartit Mr. de S. Yon, un *Scotinien* reſſemble ſi fort à un *Anti-Photinien*, que je m'y laiſſerois volontiers ſurprendre. Trouvés-vous qu'en bonne Grammaire l'un ne vaille point l'au-

Anti-Photiniens. l'autre? J'avouerai qu'un *Scotin* chés les Grecs n'eſt pas un *Anti-Photin*, quand on m'aura convaincu que la *nuit* parmi nous n'eſt pas un *Anti-jour*.

Cette oppoſition que vous remarqués dans l'alluſion de ces mots, repliqua Mr. de Rintail, n'eſt qu'un jeu & une plaiſanterie populaire qui a été relevée en paſſant par quelques Auteurs. Mais le mot de Scotinien n'a jamais été reçu ſérieuſement pour nommer un Photinien. Si cela étoit nous ne pourrions pas excuſer les Controverſiſtes de ces deux derniers ſiécles, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, d'avoir préféré le nom de *Photiniens* à celui de *Scotiniens* (1) pour marquer les Sociniens, puiſque la ſignification de ce mot auroit été plus favorable à leur deſſein, & que le jeu de l'anagramme auroit pû divertir ceux d'entre eux qui auroient aimé ces ragouts.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je ne vois pas qu'on puiſſe excuſer de bizarrerie ces Modernes qui ont employé le titre d'*Anti-Photiniens* à la tête des Ouvrages publiés contre les Sociniens. Car enfin devroient-ils nous avertir au moins que Photin étoit reſſuſcité.

Et moi, reprit Mr. de Rintail, je les en eſtime plus louables que ceux qui ont pris les titres d'*Anti-Socin* & d'*Anti-Sociniens*. Vous m'avouerés que celui d'*Anti-Photinien* n'a point l'air ſatirique, lors qu'il n'attaque nommément perſonne en par-

1. Scotinien, Sotcinien, Sozzinien, Socinien.

particulier. On eſt perſuadé qu'on n'y ſonge point à la perſonne de Photin, ni des Photiniens de l'Antiquité. On y trouve le nom de Socin & celui des Sociniens épargné ; de ſorte que toute l'application & toutes les réflexions d'un Lecteur retombent ſur les erreurs que l'on y réfute. Anti-Photiniens.

Ainſi vous me permettrés d'excepter du nombre des *Anti* Satiriques ou offenſans les Ouvrages des Proteſtans qui portent à la tête le titre d'*Anti-Photiniens*, tels que ſont principalement ceux de

Jacques ou Jacob Martini, Profeſſeur en Théologie à Wittemberg, mort en 1649.

Nicolas Hunnius, Docteur, & premier Miniſtre de Lubeck, mort en 1643.

Jean Himmelius, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Iéne, mort l'an 1642.

Chrétien Mathias, Profeſſeur d'Altorf en Franconie, puis de Sore en Dannemarck, mort en 1655.

Pierre Haberkorn, Profeſſeur de Gieſſen au Landgraviat de Heſſe, mort en 1676.

Mais pour ce qui regarde l'*Eſaie Anti-Photinien* de Jean Scharffius, Profeſſeur de Wittemberg, mort en 1660. je m'en tiens volontiers à ce que je vous en ai dit au ſujet du *Paul Anti-Calviniſte*, pour vous faire voir que ce renverſement d'expreſſion ne me plaiſoit pas.

ANTI-SMALCIUS.

Anti-Smalcius.

95. VAlentinus Smalcius l'un des plus renommés d'entre les Ecrivains Anti-Trinitaires, a été réfuté par des Adverſaires de trois eſpéces, des Catholiques, des Calviniſtes, & des Luthériens. Mais je n'ai point trouvé de Catholique qui ait jugé à propos de lancer un ANTI-SMALCIUS contre lui. Ne vous étonnés donc pas, Meſſieurs, de ce que je n'ai que deux *Anti-Smalcius* à vous produire.

§. I.

Le premier eſt celui qui nous eſt venu de la part des Luthériens. Il a pour Auteur un Miniſtre de Nuremberg nommé Jean Saubert qui le fit imprimer à Gieſſen l'an 1615. in-4. ſous le titre d'*Anti-Smalcius*, ſeu, *Vindiciæ pro Theſibus de SS. Unitate divinæ eſſentiæ, & Perſonarum Trinitate à D. Jacobo Schoppero Profeſſore Altorfienſi ſcriptis adverſùs Valentinum Smalcium.* Le Livre de Smalcius que l'on refute dans cet Ouvrage avoit paru l'année précedente à Rackaw in-8. ſous le titre de *Refutatio Theſium Schopperi de SS. Unitate divinæ eſſentiæ & in eadem SS. Perſonarum Trinitate.*

§. II.

Le ſecond ANTI-SMALCIUS eſt celui

celui d'un Docteur Calviniſte nommé Jean Cloppenbourg qui profeſſoit dans les Provinces Unies au milieu de notre ſiécle. Il fut dreſſé contre un livre de Smalcius touchant la divinité de Jeſus-Chriſt, imprimé en Latin, puis en Polonois dès l'an 1608. en Flamand dès l'an 1623. in-4. comme les deux autres éditions, & en Allemand in-8. l'an 1627. Cloppenbourg le fit imprimer à Franeker en Friſe l'an 1652. in-4. ſous le titre d'*Anti-Smalcius de Divinitate Jeſu-Chriſti.* Anti-Smalcius,

☞ Je n'ai rien à vous dire de la vie ni de la mort de cet Auteur. Mais je vous dédommagerai par le récit de celle de Jean Saubert. Il étoit fils & petit-fils de Charpentiers. Il naquit dans la Ville d'Altorf en Franconie au territoire de Nuremberg le 26. de Février de l'an 1592. Il perdit ſon pere à l'âge de ſept ans, & l'inquiétude où l'on fut pour ſa ſubſiſtance le fit mettre ſous un Meunier dans le moulin de Haggerhuſſ. Au bout de ſix mois il trouva quelques Patrons qui le retirérent pour le faire étudier. Ils l'entretinrent fort généreuſement à Tubingue, à Gieſſen, à Iéne, & par tout ailleurs où il voulut aller continuer ou perfectionner ſes études. Il commença ſa Théologie l'an 1613. En 1616. il fut établi Prefet des douze Bourſiers ou Penſionnaires de la République de Nuremberg à Altorf. En 1617. il fut fait Catéchiſte du lieu; en 1618. on le fit Diacre & Profeſſeur en Théologie. Ayant

Anti-Smalcius.

été rappellé à Nuremberg, on le fit d'abord Miniſtre de l'Egliſe de S. Gilles en 1622. puis en 1627. Curé ou Paſteur de Notre-Dame, enſuite de S. Laurent, & enfin de S. Sebald l'an 1637.

Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1619. & pour la ſeconde en 1631. Sa vie ne fut pas également tranquille dans tous ſes états, il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ceux même de ſa ſecte pour avoir entrepris de corriger divers abus & de réformer les mœurs. Ses peines redoublérent dans la découverte & la pourſuite des Weigeliens qu'on faiſoit paſſer pour une ſecte de Fanatiques compoſée d'opinions des Sociniens, des Flaviens, des Puritains, des Swenckfeldiens & des Anabaptiſtes dans le ſein du Luthéraniſme. Pour combler ſes afflictions il avoit un *aiguillon de la chair* (1), dit l'Auteur de ſa Vie ou de ſon Eloge funébre. Cet aiguillon dans un Paſteur bigame & actuellement mari, n'étoit pas de la nature de celui de S. Paul, c'étoit une pierre peſant plus de dix onces, qui lui a acquis la qualité de Martyr, ſi l'on s'en rapporte à ſon Panégyriſte. Il mourut le 2. jour de Novembre de l'an 1646. âgé de 54. ans 8. mois & 5. jours.

Pour Valentin Smalcius il étoit natif de la Ville de Gotth en Thuringe entre Erfurt & Iſenach, & il vint au monde le 12. de Mars de l'an 1572. Il fut d'abord Recteur de l'Ecole Socinienne à Smiglen; après il fut Paſteur ou Miniſtre à Rackaw.

Il

1. *Stimulum carnis.*

Il passa ensuite à Lublin pour y faire les mêmes fonctions. Après il retourna à Rackaw pour rentrer dans le ministére qu'il avoit quitté. Il y mourut le quatriéme jour de Décembre de l'an 1622. Crellius recule sa mort quatre jours plus tard. Anti-Smalcius.

ANTI-SOCIN & ANTI-SOCINIEN.

96. JE me lassois de garder le silence, lors qu'entendant lire ce titre je demandois à Mr. de Rintail s'il mettoit de la différence entre un ANTI-SOCIN & un ANTI-SOCINIEN. Anti-Socin, & Anti-Socinien.

Oui, me répondit-il, je suppose qu'il y en a une assés considérable, & je ne suis pas en peine de vous la rendre sensible. Un *Anti-Socin* ne vous paroît-il pas regarder la personne de Socin dans son opposition? Sans doute. Et croyés-vous qu'un *Anti-Socinien* nous marque autre chose que ce qui est opposé à la Secte de Socin? Pour moi je n'y apperçois que cela. C'est ce qui me fait dire que le titre d'*Anti-Socinien* à la tête d'un Ouvrage Polémique contre les erreurs de Socin, n'a rien que de régulier & de juste: & que celui d'*Anti-Socin* semble s'écarter de la justesse & de la régularité requise, lors qu'il semble nous faire réfléchir sur le nom & la personne de Socin, aulieu de rassembler & retenir toutes nos vuës sur ses opinions & ses dogmes qu'on entreprend de réfuter.

Il seroit donc fort inutile de vous faire

Anti Socin, & Anti-Socinien,

ici le dénombrement des Ouvrages qui portent le titre d'*Anti-Socinien*, tels que pourroient être parmi les Luthériens ceux qui ont été composés par Gaspard Maurice, par Jean Adam Schertzer, par Jean Deutschmans, par J. C. Schomer, par Abraham Calovius; ou parmi les Calvinistes ceux que nous connoissons de J. Polyander, de Frédéric Spanheim, de Jean Hoornbeck, de Louis Lucius ou Luyck, de Reinh. Pauli, &c.

J'abandonne même les réfléxions que je pourrois faire avec vous sur trois *Anti-Socinianismes* de ma connoissance, celui d'Auguste Varenius Luthérien, celui de Louis Crocius Calviniste ou Luthéro-Zwinglien d'Allemagne, & celui de N. Chewney Protestant Anglois, afin de vous dire un mot de deux ANTI-SOCINS qui sont les seuls *Anti* de cet article dont je voudrois changer le titre.

§. I.

Le premier est celui d'un Sacramentaire Allemand nommé Othon Casman, Théologien du Comte Palatin du Rhin. Il fut imprimé dans la Ville d'Amberg au Palatinat de Baviére l'an 1612. in-8. & ensuite à Francfort sous le titre d'*Anti-Socinus*, sive, *Tractatus ad dijudicandum controversiam Theologicam quæ inter Socinianos & Orthodoxos de corpore Doctrinæ Christianæ pænè universo agitatur apprimè utilis; cum narratione historica Joachimi Ursini de nostri sæculi Anti-Tri-*

Trinitariis. Cette Rélation hiſtorique des Anti-Trinitaires, compoſée par Joachim Urſin, me fait croire qu'il y a eu de ſecrettes intelligences & des communications d'avis & de ſentimens entre Caſman & l'Auteur du ſecond Anti-Socin dont je vous parlerai enſuite; & que le Sieur Gentillet qui a été ſurpris & découvert ſous le maſque d'Urſin, pourroit bien avoir donné du ſecours au premier Anti-Socin, dans le tems même qu'il ſongeoit à mettre le ſecond ſur pied. Anti-Socin, & Anti-Socinien.

Caſman eſt un Ecrivain aſſés connu parmi les Philoſophes & les Théologiens réformés. Ses Ouvrages ſont entre les mains de tout le monde. Mais ce que j'en ai vu ne m'a point donné beaucoup de lumiéres pour l'hiſtoire de ſa vie. J'ai trouvé même les eſprits partagés ſur le tems de ſa mort. Le Sieur Konig l'a marquée en 1607. Mais G. Grovæus nous aſſûre ſur la foi de Regenvolſcius qu'il fut emporté par la peſte l'an 1600. âgé ſeulement de 45. ans dans la Ville de Stade en baſſe Saxe, au-delà de Brême, à côté de Hambourg.

§. II.

L'autre ANTI-SOCIN ne porte point le nom de ſon Auteur, je ne ſai par quelle réſerve. Il parut la même année que le précédent, & en la même forme dans la Ville de Francfort ſous le titre d'*Anti-Socinus*, hoc eſt, *ſolida confutatio errorum quos olim Ariani, Ebionitæ, Samoſateniani*,

Anti-Socin, & Anti-Socinien.

ni, *Pelagiani*, *& Tritheitæ horribili audacia propugnarunt & nuper ab inferis revocarunt Servetus*, *Ochinus*, *Christ. Ostorodus eorumque complices.* Il a pour Auteur un Calviniſte François du Dauphiné nommé Innocent Gentillet, Avocat de ſa profeſſion. Ne vous étonnés pas de voir que cet Ouvrage ſoit anonyme. Si l'Auteur s'y eſt caché, ce n'eſt pas qu'il ait eu rien à craindre de la part des Sociniens, qui ne ſe ſont encore trouvés les plus forts ou les maîtres nulle part: ce n'eſt pas auſſi que le ſujet fût indigne de la plume d'un Chrétien, ou qu'il y eût rien d'odieux dans une matiére auſſi noble, auſſi ſainte qu'eſt celle de nos premiers myſtéres.

C'étoit l'humeur de Gentillet, qui n'aimoit point à paroître dans ſes Livres, ou qui ne s'y montroit qu'en maſque. Vous aurés encore de ſes nouvelles à l'Anti-Machiavel.

Pour ce qui eſt de la vie de Fauſte Socin, ſouffrés que je vous renvoie à notre article de l'Anti-Wujeck pour éviter des répétitions inutiles.

ANTI-STEGMAN.

Anti-Stegman.

97. L'ANTI-STEGMAN eſt l'Ouvrage d'un Docteur Luthérien nommé Jean Botſack, Profeſſeur de Dantzick, dont je vous ai déja entretenu au ſujet de l'Anti-Crellius. Il en vouloit à Joachim Stegman l'ancien, qui avoit entrepris ſur la fin de ſes jours de réfuter un

un Ouvrage que Botsack avoit écrit contre les Sociniens en Langue vulgaire sous le titre de *Warnung fur des new Photinianischen*, *&c.* qui veut dire *Avertissement pour les nouveaux Photiniens*, *&c.* Le Livre de Stegman parut quelques mois après sa mort à Rachaw ou Racovie l'an 1633. in-8. sous le titre de *Proba der einfaltigen Warnung Botsacci*, *fur der new Photinianischen lehr*, ou selon nous, Examen de l'Avertissement de Botsack pour la Doctrine des nouveaux Photiniens. Anti-Stegman,

C'est à ce livre que Botsack opposa l'*Anti-Stegman* qu'il composa pareillement en Langue vulgaire, & qu'il fit imprimer à Dantzick l'an 1635. in-8., sous le titre de *Anti-Stegmannus*, oder, *Warhafftige Gegen-Probe der Falschen Probe Joachim Stegmanns Socinianers*.

On voit bien, dit Mr. de S. Yon, que Botsack a voulu faire un *Contre-Examen* à *l'Examen* de Stegman: mais après tout les *Anti* de Langue Allemande sont bâtis comme les autres. Ils sont suivis d'un *Oder* ou d'un *Das ist*, comme ceux de la Langue Latine le sont d'un *sive*, ou d'un *id est*, & ceux de la Françoise d'un *ou bien*, ou d'un *c'est-à-dire*. Le titre du Livre de Botsack n'en seroit pas moins entier quand on en retrancheroit l'*Anti-Stegmannus*, *oder*, pour le faire commencer à *Warhafftige Gegen-Probe*, *&c.*

La mort de Stegman, reprit Mr. de Rintail, fut peut-être cause que la contestation se termina à cet Anti-Stegman. Au moins ne voyons-nous pas que ni son

Anti-Stegman. fils ni ſes deux freres tous Ecrivains Socinieus l'ayent relevée. Botſack de ſon côté ſe contenta de retoucher ſon *Warnung*, & de le faire imprimer avec ſes changemens & ſes augmentations à Konigsberg l'an 1643. in-8. c'eſt-à-dire l'année d'après la publication de ſon Anti-Crellius à Dantzick.

Le vieux Stegman étoit Allemand, né dans la Marche de Brandebourg. Il ſe retira en Pologne, aſyle ordinaire de ceux de ſa ſecte en ce tems-là. Il fut Recteur du Collége de Rakaw après Martin Ruarus qui avoit ſuccédé à J. Crellius dans cet emploi. S'étant enſuite retiré en Tranſſilvanie il fut Paſteur & Miniſtre de l'Egliſe Socinienne, appellée des Saxons dans la Ville de Klauſenbourg, où il mourut l'an 1632.

ANTI-ZWICKER.

Anti-Zwickers. 98. POur trouver l'origine de l'*Anti-Zwicker* dont il eſt ici queſtion, il faut remonter juſqu'à la fameuſe diſpute que Calovius Luthérien eut avec le Socinien Crellius. Le bruit courut alors que le Luthérien avoit été défait dans ce combat, & l'on vit bien par cet événement que ce n'étoit pas entre ſes mains que Dieu auroit voulu confier la cauſe de la ſainte Trinité. Les Sociniens prétendans en tirer avantage ne manquérent pas d'en publier des Rélations. Celle de Daniel Zwicker parut l'an 1650. in-4., ſous le nom d'un Etudiant en Théologie

gie & sous le titre de *Specimina infelicis pugnæ D. Calovii contra Crellium.* Cet Ouvrage fut suivi d'un autre du même Zwicker qui le publia en Allemand, mais sous le titre Latin de *Revelatio Catholicismi veri* l'an 1655. L'Auteur se vantoit d'y porter un jugement solide de la doctrine la plus pacifique & la plus certaine des Chrétiens, & d'y faire voir la foiblesse de ceux qui se déclaroient les Adversaires des *Monarchiques :* c'est ainsi qu'il appelloit lui-même les Unitaires & les Sociniens. Dans cet écrit il accusoit personnellement Botsack, Ministre Luthérien de Dantzick, de raisonner mal, & de tomber souvent dans le Sophisme, que l'Ecole qualifie de *petition de principe.* Anti-Zwicker.

C'est à ces deux Ouvrages de Zwicker que l'ANTI-ZWICKERUS doit sa naissance. Il fut imprimé à Dantzick in-4. l'an 1668. sous le titre d'*Anti-Zwickerus*, sive, *Refutatio Danielis Zwickeri Medic. Doctoris qui à Lutherana Religione ad Socinianismum deficiendo sub nomine studiosi Theologiæ illustria aliquot specimina infelicis pugnæ D. Abrahami Calovii contra Crellium sparsit : & in Revelatione Catholicismi veri D. Johannem Botsaccum petitionum principii iniquè accusavit, &c.* XII. *Disputationibus reprehensus fuit.* Cet Ouvrage n'a été composé ni par Calovius ni par Botsaccus, quoiqu'ils fussent pleins de vie l'un & l'autre. Il a pour Auteur un autre Luthérien nommé Jean Maukisch qui voulut se charger de leur

Anti Zwicker. cauſe, & en même tems de celle du Luthéraniſme contre cet Adverſaire.

☞ Maukiſch, dit en Latin Maukiſius, étoit un Allemand de la haute Saxe. Il étoit né dans Fridberg, Ville de Miſnie l'an 1617. le quatorziéme jour d'Août (vieux ſtyle). Après avoir commencé ſes premiéres études auprès de ſes parens, on l'envoya au Collége Ducal à l'âge de douze ans, & de là à Leipſick vers le commencement de l'an 1638. Il y paſſa Maître ès Arts en 1640. & y enſeigna la Philoſophie pendant quelque tems. Il s'appliqua enſuite à la Théologie, paſſa Bachelier en 1643. Licentié en 1650. & Docteur en 1651. Après treize ans de ſéjour à Leipſick, il fut choiſi pour être Recteur de l'Univerſité de Dantzick & pour y profeſſer la Théologie après Abraham Calovius qui avoit ſuccedé à Jean Botſac dans ce Rectorat & dans la chaire de Profeſſeur. Il ſe maria à Dantzick le 23. du même mois, & de la même année 1651. On le fit enſuite Paſteur de la Paroiſſe de la Trinité. Il mourut la veille de la Pentecôte de l'an 1669. âgé de près de 52. ans.

Pour Daniel Zwicker, il étoit natif de la Ville de Dantzick même. Il vint au monde le 22 de Janvier de l'an 1612. Il fut élevé dans le Luthéraniſme, & s'appliqua particuliérement à la Médecine, dans la Faculté de laquelle il paſſa Docteur. Ayant renoncé à la ſecte des Luthériens pour embraſſer celle des Sociniens, il fut obligé de ceder comme les autres à la

la disgrace du parti, & se retira en Hollande. Il mourut à Amsterdam le 10. jour de Novembre de l'an 1678. âgé de près de 67. ans. Anti-Zwicker.

CHAPITRE VII.

ANTI des Protestans contre les Sociétés qui ne sont pas Chrétiennes, ou *ANTI Infidelles Protestans.*

99. N'Attendés pas de moi, continua Mr. de Rintail, une liste d'*Anti* contre les Mahométans & les Juifs. Je n'ai encore rien remarqué sur notre sujet qui nous soit venu de la part des Protestans sous ce titre. Vous ne seriés point d'avis que je comptasse ici pour quelque chose les disp. *Anti-Judaïques* de Hoornbeck ; ou les *Anti-Turciques* de Luther publiées par Rosen, puisque nous ne parlons que des *Anti* qui sont personels, & qui ont un air satirique. Ces deux Piéces n'ont rien de plus dur que l'*Anti-Alcoran* d'un Espagnol, dont je vous pourrai dire un mot dans notre premier entretien.

Seroit-il possible, dit le jeune Mr. de S. Yon, que les Protestans eussent voulu ménager les Infidéles, eux qui n'ont jamais épargné les Catholiques, & qui se sont accablés mutuellement eux-mêmes par des traits satiriques & des invectives?

Il n'est pas extraordinaire, répondit Mr. de Rintail, de vivre en paix avec les Etrangers qui n'ont rien ou peu de chose à

démêler avec nous. Les différends ſont le plus ſouvent entre les freres & les parens; les procès entre les compatriotes & les habitans d'un même pays qui vivent ſous les mêmes loix; & les guerres entre les peuples voiſins. Pour moi je ſerois beaucoup plus ſurpris ſi les Proteſtans avoient conſervé la concorde & l'union entre eux; s'ils avoient laiſſé les Catholiques en paix, & s'ils n'avoient déclaré la guerre qu'à des Mahometans & à des Juifs. Mais il eſt tems que nous laiſſions à notre tour les Proteſtans en repos.

CHAPITRE VIII.

ANTI de quelques Catholiques ſur des matiéres Théologiques, contre des perſonnes de diverſes Communions.

L'Eſprit de conteſtation, dit Mr. de Brillat, qui regne parmi les Hérétiques, ne m'a jamais paru dans un ſi grand jour que depuis hier que nous l'avons vû paſſer d'*Anti* en *Anti* par une propagation très-féconde; ſi j'oſois, je dirois par une vertu de génération qui ne manquera pas ſans doute de le conduire juſqu'à l'Anti-Baillet dont on nous prédit la naiſſance.

Vous allés un peu vîte, répondit Mr. de Rintail à Mr. de Brillat. Songés que l'eſprit qui regne parmi les Hérétiques ne cherche point à ſortir des bornes de la Théologie, & l'Anti-Baillet a d'autres Prédéceſſeurs encore ailleurs que dans la Théologie. Contentés-vous de nous dire

que

que ſi l'Anti-Baillet vient à terme heureuſement, il ne manquera pas d'être animé de l'eſprit de conteſtation, puiſque cet eſprit eſt l'ame de tous les *Anti*. Mais ne vous expoſés pas à ſoutenir que cet eſprit ne regne que parmi les Hérétiques.

L'eſprit de l'Egliſe Catholique n'étant autre que l'eſprit de Jeſus-Chriſt même, eſt un eſprit de douceur: mais les membres particuliers de cette Egliſe n'agiſſent pas toujours ſelon cet eſprit. C'eſt ce qui fait de tems en tems le ſujet de ſes plaintes contre ceux qui entreprennent de la défendre ſans avoir été appellés à cette commiſſion.

Votre Morale eſt belle, dit Mr. de Brillat, mais je crains qu'elle ne paroiſſe inutile, ſi vous n'en faites l'application.

Je ne fais point difficulté, répartit Mr. de Rintail, d'apliquer ma Morale à ceux qui prévenus d'eux-mêmes s'érigent en Controverſiſtes, en Auteurs Polémiques, mais dont il n'a point plû à Dieu de benir les travaux lorſqu'ils ſe ſont trouvés faits dans un autre eſprit que le ſien. L'intention de l'Egliſe dans les Controverſes de Religion eſt de perſuader ceux que l'on entreprend de convaincre, & rien ne lui eſt plus contraire que les moyens d'hoſtilités qu'y employent ceux qui confondent les duretés de l'expreſſion avec la véritable force de raiſonnement. Que penſeronsnous de l'indiſcrétion de ceux qui font paroître cette hoſtilité dès le titre de leurs Livres? Y a-t-il rien de plus capable d'éloigner les Adverſaires qu'il s'agit de faire

reve-

revenir? Un titre ayant le nom & la qualité d'*Anti*, ou d'*Ennemi* ne peut être qu'un préjugé contre le Livre qui le porte à ſa tête, dût-il n'avoir point d'autre marque d'hoſtilité dans toute la ſuite.

Cela veut dire, reprit Mr. de Brillat, que vous ne ferés pas difficulté de blâmer les *Anti* des Catholiques mêmes, fuſſent-ils dreſſés contre des Hérétiques.

Je ne blâme perſonne, dit Mr. de Rintail, j'ai un reſpect & une reconnoiſſance ſincére pour ceux qui employent leurs talens à la défenſe de notre Communion. Mais il s'agit ici de ſavoir ſi les Proteſtans ne nous blâment pas? S'il n'y a point dans nos écrits quelque autre choſe que la vérité orthodoxe qui les choque?

Que nous importe, repartit Mr. de Brillat, que des Proteſtans nous blâment?

Je conviens, répartit Mr. de Rintail, que les reproches des Hérétiques nous doivent être auſſi indifférens que leurs éloges: mais il nous importe beaucoup qu'ils n'ayent point autre choſe à nous reprocher que notre Religion.

Je ne prétends donc pas refuſer aux *Anti* des Catholiques dont j'ai à vous parler les louanges qui leur conviennent. Mais je n'ai pas aſſés de crédit pour pouvoir les garantir du blâme de leurs Adverſaires.

ANTARCTIQUE.

Antarctique. 100. S'Ils étoient tous, continua Mr. de Rintail, de la qualité des deux ANTARCTIQUES que je trouve dans ma

ma liſte, ils auroient dans leur ſtructure ingénieuſe dequoi ſe défendre peut-être contre la cenſure de leurs Adverſaires. Antarctique.

On peut dire que ces deux Piéces qui ont deux Catholiques pour Auteurs, n'ont rien d'odieux ni rien de choquant dans leur titre. Ces Auteurs vouloient ſans doute épargner le nom & la perſonne de leur Adverſaire. Leur prudence ſe trouvant ſecondée par leur induſtrie les fit recourir au Grec, afin de prendre dans cette Langue un terme qui pût tout à la fois déſigner le nom de leur Adverſaire en le tenant caché, & ſervir à ménager ſa perſonne auprès de ceux qui n'entroient point dans leur artifice lors qu'ils travailloient à combattre ſes opinions.

Cet Adverſaire s'appelloit Martin Béer Docteur Luthérien de notre ſiécle. Vous m'avouerés que le titre d'*Anti-Béer* auroit eu quelque choſe de choquant dans ſon extérieur ſatirique, & quelque choſe de monſtrueux dans ſa compoſition du Grec & de l'Allemand comme les autres *hybrides*. Vous ne trouvés rien dans celui d'*Antarctique* qui ſoit deſagréable à l'oreille, ou qui nous faſſe ſonger à Mr. Béer (1), ſi nous ne ſavons d'ailleurs la ſignification de ſon ſurnom, & l'hiſtoire du différent qu'il a eu avec les Auteurs des Antarctiques. La rencontre de ce nom avec celui de l'un des Poles du monde pourra lui tenir encore lieu de quelque mérite, ſi vous le voulés.

L'un

1. *Béer* ou *Baer* veut dire un *Ours*.

Antarctique. L'un de ces ANTARCTIQUES a été composé par Jean Gaſpar Jager en Langue vulgaire, & imprimé à Wurtzbourg l'an 1665. in-12. ſous le titre d'*Antarcticus*, oder, *Grundlicher &c.* Quoique je vous le nomme le premier, il n'a paru néanmoins qu'en conſéquence de l'autre, & pour ſervir de défenſe au P. Erberman qui en étoit l'Auteur. Je n'ai rien à ajouter touchant Gaſpar Jager à ce que je vous en dis hier dans l'article de notre *Anti-Venator*. Je vous prie de vous ſouvenir de la remarque que je vous fis faire ſur un retour vindicatif de Mr. Béer, qui pour ſe vanger de l'alluſion de l'*Antarctique* à ſon nom, trouva plus à propos (je parle ſelon ſon ſens) celui d'*Anti-Venator* quoiqu'*hybride*, pour oppoſer au nom de Jager, qui veut dire un chaſſeur.

Vous devriés ſouhaiter, dit Mr. de Brillat, que je l'euſſe oublié. Mais il ſemble que je ne m'en ſois ſouvenu que pour avoir lieu de vous avertir d'une petite inégalité que je trouve dans vos jugemens. Car vous n'étiés point favorable hier à l'Anti-Venator, & vous paroiſſés l'être aujourd'hui à l'Antarctique.

Prenés garde, Mr., répondit Mr. de Rintail, que vous ne me confondiés avec Mr. Terlaine d'Alby qui parloit un peu fortement contre l'artifice de l'*Anti-Venator*. Mais ſouvenés-vous auſſi que je n'étois point pour la dureté de ſes expreſſions. Conſultés de nouveau mon cahier que j'ai prêté à Mr. de Verton, & ſi vous voulés entrer dans ma penſée, je me promets que vous

vous ne me condamnerés pas d'inégalité. Antarctique.

L'autre ANTARCTIQUE, le premier des deux selon l'ordre des tems, est celui du Pere Vitus Erbermannus, qui l'avoit fait publier en Allemand dans la même Ville de Würtzbourg dès l'an 1651. in-12. sous le titre d'*Antarcticus*, das ist, *Kurtzer Beweiss*, (1) &c. Le P. Sotwel n'a point fait mention de cet Ouvrage parmi ceux du P. Erberman *, qu'il appelle Eberman †. Mais Mr. Lipen ne l'a point oublié dans sa Bibliothéque Réelle des Théologiens: & le titre de l'autre Antarctique ne nous permet pas d'en douter, puisque Jager y exprime le nom de ce Pere avec celui de l'Ouvrage dont il est question.

* *Haref.*
† *Aper.*

☞ Le Pere Erberman étoit de Franconie, & il vint au monde l'an 1597. dans un Village du Diocèse de Bamberg, nommé Rentweinsdorff. L'an 1620. il quitta le monde pour entrer dans la Compagnie des Jésuites. Il y enseigna les Humanités pendant cinq ans. La Philosophie pendant trois ans. La Théologie scholastique pendant seize, tant à Maïence qu'à Würtzbourg. Il professa la Théologie Morale durant cinq autres années, & la Controverse durant trois autres. Il fut aussi Supérieur ou Recteur du Seminaire de Fuld pendant sept ans, & il mourut à Maïence le 8. jour d'Avril de l'an 1675.

§. II.

1. Courte demonstration.

§. II.

ANTI-BASILIC *Pour servir de Réponse à l'Anti-Camus.* Voyés Anti-Hermite n. 106.

ANTI-CALVIN.

Anti-Calvin.

101. LE P. Alegambe fait mention d'un ANTI-CALVIN composé en François par le P. Aléxandre Regourd: mais il n'a marqué ni le lieu ni le tems de son impression. C'est tout ce que j'ai pû savoir jusqu'ici touchant cet Ouvrage. J'ajouterai qu'un Ecrivain Huguenot nommé Charles Andrieu entreprit de répondre à cet Ouvrage par un Livre imprimé à Bergerac l'an 1611. in-8. sous le titre de *La Défaite de Goliath*, &c. ou *Refutation d'un Livre intitulé* Anti-Calvin Catholique, *fait par Aléxandre Regourd, &c.*

☞ Le P. Regourd étoit né à Castelnaudary en Languedoc Ville du Diocèse de Saint Papoul l'an 1585. & fut reçu dans la Compagnie à l'âge de 17. ans. Il y enseigna la Philosophie & la Théologie, il fut Recteur du Collége de Cahors, & fit ses quatre vœux l'an 1619. Il mourut à Toulouse l'an 1635. le 26. d'Avril.

Pour Calvin il est presque inutile que je vous fasse souvenir qu'il étoit de Noyon, & qu'il naquit le 10. de Juillet de l'an 1509. Il fut élevé dans son enfance chés Messieurs de Montmor à Paris, il étudia d'abord

d'abord au Collége de la Marche sous Mathurin Cordier, puis dans celui de Montaigu sous un Régent Espagnol. L'Evêque de Noyon lui donna un Benefice dans sa Cathédrale & la Cure de Pont-l'Evêque, qui étoit le lieu de la naissance de son Pere. Après il alla étudier le Droit à Orléans sous P. Stella, puis à Bourges sous Alciat. Là il connut Melchior Wolmar Allemand, qui lui apprit le Grec & le Luthéranisme. Après la mort de son Pere il se retira au Collége de Fortet à Paris, d'où il se sauva auprès de la Reine de Navarre. Il voulut retourner à Paris l'année suivante, c'est-à-dire en 1534. Mais voyant sa vie dans un danger continuel il se retira en Allemagne à Strasbourg, puis à Bâle, où il apprit l'Hébreu. Il y fit aussi ses Institutions; mais après un voyage en Italie auprès de la Duchesse de Ferrare, il s'établit à Genève, où il fut constitué premier Ministre & Professeur de l'Ecriture sainte au mois d'Août de l'an 1536. Anti-Calvin.

L'an 1537. il fit abolir totalement la Religion Catholique dans la Ville de Genève par un Edit ou Placard des Magistrats, publié dans toutes les ruës le vingtiéme jour de Juillet. Le reste de ses expéditions vous est assés connu; j'ajoute seulement qu'il mourut le 27. de Mai, l'an 1564. âgé de 54. ans, dix mois & 17. jours.

ANTI-CALVINISME.

Anti-Calviniſme.

102. SI les Calviniſtes trouvent que ce n'eſt point avoir aſſés de reſpect ou de ménagement pour le nom de leur Patriarche, que de faire porter le titre d'Anti-Calvin à des Ouvrages écrits contre lui; ils n'ont pas ſujet de former les mêmes plaintes, contre ce qui n'eſt qualifié que d'*Anti-Calviniſme*, puiſqu'un titre de cette eſpéce ne promet rien contre la perſonne de Calvin, ou de ſes Diſciples. Néanmoins il faudroit avoir meilleure opinion que je n'ai de la bonté ou de la facilité des Calviniſtes, pour s'imaginer qu'ils fuſſent contens d'un Livre du Sieur Burlot, intitulé *Anti-Calviniſme*, ou, *Le contraire de l'Introduction à la vie Huguenotte*, & imprimé à Rennes en Bretagne l'an 1663. in-8. avec approbation, mais ſans privilége. Burlot étoit un Curé du vieux bourg de Quintin en Brétagne, & Docteur même de la Faculté de Paris. Il témoigne n'avoir pas voulu prendre le parti de la gravité dans ſon Anti-Calviniſme, parce qu'il vouloit ſeconder les écrits graves des autres Controverſiſtes par quelque choſe qui fût capable de divertir le public, & qui pût contribuer à faire voir le ridicule & l'abſurdité du Calviniſme, après avoir été abbatu par la force des raiſonnemens des autres Docteurs.

Vous diriés que Burlot auroit voulu compoſer ſon Ouvrage en vers François, &

& l'on ne peut pas nier que ce n'ait été son intention ; mais il n'en savoit point la mesure ni même la rime. C'est un assemblage de termes empruntés de la Scholastique, avec un style du plus bas Comique qui paroît aujourd'hui burlesque contre l'intention, sans doute, de son Auteur. Vous y seriés trompé au moins d'un siécle pour le langage & pour l'âge de l'Auteur, si je n'avois eu soin de vous marquer l'an 1663. comme le tems de la naissance de son Livre. Voilà peut-être, ce qui fait rire Mr. de S. Yon. Mais qu'y faire ? Il est permis de rire quand on en a sujet. Anti-Calviniſme.

Permettés-moi, Monsieur, répondit Mr. de S. Yon, de vous dire que c'est encore quelque autre chose qui me fait rire. C'est le souvenir d'une anagramme que j'ai lûë au commencement de l'Anti-Calviniſme de Burlot, lorsque le livre étoit sur votre table. L'anagramme étoit *Joannes Burlotus : Sorbonæ Tullius.* Vous me le pardonnerés, si l'idée que cette anagramme nous donne de Burlot jointe à ce que vous venés de nous dire de son éloquence m'a fait rire.

La Sorbonne n'a-t-elle pas considéré l'anagramme, dit Mr. de Brillat, comme une insulte qui lui étoit faite ?

Quel intérêt voudriés-vous, répartit Mr. de Rintail, qu'une Compagnie si grave eût pris à une Piéce de cette nature ? Avés-vous rémarqué qu'elle ait jamais avoué des Ecrivains faits comme Burlot ? Je vous ai dit que l'Anti-Calviniſme

Anti-Calviniſme. viniſme avoit reçu l'approbation ſans privilége: mais l'approbation de deux Docteurs Bretons. Quels Docteurs? Un Cordelier de Rennes, & un Carme de la même Ville, tous deux de la Faculté de Paris comme Burlot. Croyés-vous que le concert de deux Docteurs Mandians faſſe une Sorbonne, ou qu'il vaille l'aſſemblée de toute une Faculté?

Sur la peinture que vous faites de l'Anti-Calviniſme, reprit Mr. de Brillat, je ſuis aſſuré que la Sorbonne n'auroit jamais député Burlot pour tourner les Calviniſtes en ridicule.

J'ai peur, dit Mr. de Rintail, que le ridicule ne lui ſoit demeuré pour avoir traité l'Euchariſtie & notre élection d'une maniére indigne de nos myſtéres & de la ſainteté de ſa profeſſion.

§. II.

ANTI-CAMUS *Contre l'Evêque de Bellay* (1). Voyés le tit. Anti-Hermite n. 106.

ANTI-CAPPELLUS.

Anti-Cappellus. 103. NOus trouverons plus de ſatisfaction à diſcourir de l'*Anti-Cappel* de Heribert Roſweyde. C'eſt un Ouvrage très-ſérieux, où les Calviniſtes ſur tout, n'ont pas trouvé ſujet de rire: il

1. ¶ Il faut écrire & prononcer *Belley*. Ce que je remarque ici une fois pour toutes.

il a été composé contre Jacques Cappel le Ministre de Sedan. Anti-Cappellus,

Je ne prétens point faire remonter l'origine de l'*Anti-Cappel*, jusques aux Centuries de Magdebourg, ce seroit commencer l'histoire de la guerre de Troye par les couches de Leda : je veux me borner au Livre qu'Isaac Casaubon composa contre les Annales de Baronius, comme à la source véritable du différend survenu entre Rosweide & Cappel.

Vous savés que Casaubon y perdit quelque chose de la belle réputation qu'il avoit acquise ailleurs. Ses amis & les autres personnes intelligentes de sa sorte auroient souhaité que les Ecrivains Catholiques eussent laissé dans l'oubli la peine qu'il avoit prise de composer ses seize *Exercitations* sur les Annales. Mais Rosweyde ne jugea point à propos de leur donner cette consolation. Il crut qu'il étoit du devoir d'un ami sincére du Cardinal Baronius, de prendre la défense de sa mémoire & de ses Ouvrages, & il ne fit point difficulté d'attaquer Casaubon par un Livre intitulé *Lex Talionis* XII. *Tabularum Cardinali Baronio ab Isaaco Casaubono dicta (retaliatione retorta) retaliante Heriberto Rosweydo*, & imprimé à Anvers l'an 1614. in-8.

Casaubon étant mort la même année eut besoin d'un ami aussi zélé pour sa défense que Rosweyde paroissoit l'être pour celle de Baronius après la mort de ce Cardinal. Tel étoit sans doute Jacques Cappel, qui entreprit de le défendre non-

Anti-Cappellus. seulement contre Rosweyde, mais encore contre André Eudemon-Jean, Jules César Boulanger, & les autres Auteurs qui avoient défendu Baronius contre Casaubon. Son Ouvrage ne parut qu'en 1619. Il le divisa en quatre Livres, & le fit imprimer à Francfort in-4. sous le titre de *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono contra Rosweydum, Eudæm. Buleng.* &c.

C'est à cet Ouvrage, que Rosweyde opposa son Anti-Cappel, qu'il publia dès la même année dans la Ville d'Anvers in-8. sous le titre d'*Anti-Cappellus*, sive, *Explosio næniarum Jacobi Cappelli quas funeri Isaaci Casauboni ad legem* XII. *Tabularum in Vindiciis suis accinuit.* La contestation ne se termina point là, & l'année 1619. n'étoit pas encore expirée, que Cappel fit paroître un nouveau Livre à Sedan in-8. sous le titre d'*Assertio bonæ fidei adversùs Rosweydum*, &c. dans lequel il avoit prétendu examiner non-seulement l'Anti-Cappel de Rosweyde, mais encore un autre Livre de cet Auteur imprimé à Anvers dès l'an 1610. touchant la foi que l'on doit garder aux Hérétiques, & la conduite du Concile de Constance à l'égard de Jean Huss.

Rosweyde se trouva ainsi engagé à la défense de l'un & de l'autre de ces deux Ouvrages, & il s'en acquita quelques années après par un nouveau Livre qu'il fit imprimer encore à Anvers in-8. l'an 1626. sous le titre de *Syllabus malæ fidei Cappellianæ excerptus ex Jacobi Cappelli mendaci Assertione bonæ fidei, & fictis artibus*

bus Romanæ Sedis, pro Anti-Cappello suo & Dissertatione de fide Hæreticis servanda. Anti-Cappellus.

Nous ne voyons pas que Cappel ait fait aucune replique, & il est probable qu'il aura abandonné le champ à son Adversaire.

☞ Heribert Rosweyde étoit de la Ville d'Utrecht en Hollande, & il vint au monde le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1569. Il fut admis dans la Compagnie des Jésuites à l'âge de 20. ans. Il enseigna la Philosophie, puis l'Ecriture-sainte à Douai, & ensuite à Anvers. Mais le désir de servir le public par la plume le fit descendre de la chaire pour se mettre au cabinet, déterrer & feuilleter les Manuscrits, ramasser les Actes des Martyrs & les Vies des Saints, & pour s'appliquer à des travaux dont nous avons de si grandes suites. Il mourut le 5. d'Octobre de l'an 1629. dans la Maison Professe d'Anvers.

Je ne suis pas si bien instruit de la vie de Jacques Cappel. Je sai seulement qu'il étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Bretagne nommé Jacques Cappel, & successeur de son beau-pere Nicolas du Val dans cette charge à Rennes : qu'il étoit frere unique du célébre Louïs Cappel Professeur de Saumur, qui mourut en 1658. Pour lui, il fut Ministre à Sedan, puis Professeur de la Langue-sainte, & de la Théologie. Il mourut vers l'an 1633. dans la réputation d'un habile homme, comme son frere.

ANTI-CROCIUS.

Anti-Crocius. 104. L'ANTI-CROCIUS est un Ouvrage de Controverse composé par Michel Cornæus Jésuite d'Allemagne, contre Jean Crocius Auteur Calviniste, vivant au milieu de notre siécle. Ce Protestant ayant osé attaquer le P. Martin Becan par un Anti-Becan satirique, comme je vous le faisois remarquer hier dès le commencement de notre conversation, le P. Cornæus réfuta cet Ouvrage par un livre de remarques & de censures qu'il fit imprimer à Maïence l'an 1647. sous le titre d'*Animadversiones in Anti-Becanum*, &c. Mais ayant remarqué depuis que cet Ouvrage n'avoit pas eu la force de corriger Crocius, il crut devoir user d'un remède plus violent pour produire l'effet qu'il souhaitoit ; c'est ce qu'on appelle dans la Librairie *Anti-Crocius*, sive *Animadversio Theologica iterata in Joannem Crocium*; & qui fut imprimé à Würtzbourg l'an 1658. in-4.

Je ne vous dis rien de la Vie du P. Cornæus ni de celle de J. Crocius. Vous n'aurés pas oublié sans doute ce que j'ai rapporté du premier parmi les *Anti* des Protestans contre les Catholiques dans l'article de l'*Anti-Cornæus* ; & du second parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes, au sujet de l'*Anti-Crocius*.

AN-

ANTI-DORSCHEUS.

105. VOus avés entendu l'origine & la suite de l'Histoire de cet *Anti-Dorscheus* dans notre article 41. au sujet de l'Anti-Wangnereck du Sieur Bebelius Docteur Luthérien, avec lequel il avoit une liaison nécessaire. Je me contente d'ajouter ici que l'Ouvrage parut à Dilling & à Ulm dans la Souabe, l'an 1653. in-4. sous le titre d'*Anti-Dorscheus*, sive, *Duo Controversiarum Religionis cardines Sacrament. & Evangel. adversùs Johannis Georgii Dorschæi Hodegeticum qui Johannis Kircheri motivas conversionis ad Ecclesiam Catholicam causas oppugnavit.* L'Ouvrage porte le nom d'un Catholique nommé Jean, Abbé d'Elching, que d'autres appellent Evêque: mais il y a apparence que cet homme n'a été que le Conseiller & le Promoteur de l'Ouvrage, il est dû au P. Henri Wangnereck Jésuite Allemand, comme à son véritable Auteur. C'est une vérité que Mr. Bebelius n'a point voulu que nous ignorassions. Anti-Dorscheus.

Je finis en vous renvoyant à l'Anti-Cornæus pour l'Histoire de ce Dorscheus, & à l'Anti-Wangnereck pour celle du P. Wangnereck.

ANTI-GROSSIUS.

105. *bis.* L'On nous parle aussi d'un *Anti-Grossius*, comme d'un Ouvrage Anti-Grossius.

Anti-Grossius. de controverse composé par un Catholique Allemand nommé J. Breving, contre Chr. Grossen Syncretiste Luthérien. Je vous ai proposé mes difficultés sur ce point dans notre article 88. vous y ferés réfléxion quand il vous plaira.

ANTI-HERMITE.

Ou par renversement, Hermiante. Anti-Moine. ANTI-BASILIC. ANTI-CAMUS.

Anti-Hermite. 106. L'ANTI-HERMITE, & l'ANTI-MOINE de Messire Jean Pierre Camus Evêque de Belley dans la Bresse se sont trouvés tellement attachés à la fortune des autres Ouvrages de cet Auteur que l'on ne sait presque plus s'ils ont jamais été au monde. S'ils continuent avec la même précipitation qu'ils ont fait jusqu'ici pour courir à leur anéantissement, soyés assurés que la mémoire en sera bientôt effacée, & qu'il sera difficile d'en sauver même les noms dans les Catalogues de Librairie. Ne doutés pas que la gloire d'une suppression si bien entenduë & si paisible, ne soit dûë à l'industrie & à la bourse de ceux qui se sont trouvés interessés dans l'Anti-Moine, & dans l'Anti-Hermite renversé.

Il ne s'agit ici que du dernier de ces deux Ouvrages, & je me contenterai de vous dire qu'il fut imprimé à Rouen l'an 1639. in-8. sous le titre d'*Hermiante*, ou, Les

Les *deux Hermites contraires*, *le Reclus*, *& l'Inſtable*. Anti-Hermite.

Pour le premier, nous devons tous croire qu'il a été étouffé dès ſa naiſſance, au moins pourrai-je vous aſſurer qu'il ne m'en eſt pas encore tombé d'éxemplaire entre les mains.

Les Moines, c'eſt-à-dire ceux des Réligieux que Mr. de Belley a combattus, n'auroient travaillé qu'à demi pour leur ſureté, s'ils s'étoient contentés de ſoustraire les éxemplaires des Livres qui leur paroiſſoient préjudiciables. Ils ont eu recours à la plume pour ſe défendre, & l'on a remarqué que les Capucins ont témoigné plus de zèle que les autres Réguliers pour la cauſe commune. Mais dans le deſſein de me renfermer préciſément entre les bornes de nos *Anti*, je paſſe ce qu'ils ont fait contre notre Prélat ſous divers maſques, & le viſage découvert, pour ne vous parler que de l'ANTI-CAMUS.

Cet Ouvrage a eu pour Auteur un Religieux du nombre de ceux que nous appellons Mendians, quoique Mr. de Belley l'appelle toujours *Monſieur le Moine* dans la Réponſe qu'il lui a faite. L'Ouvrage du Religieux Anonyme a pour titre l'*Anti-Camus*, ou, *Cenſure des erreurs de Mr. Camus Evêque de Belley*, *touchant l'état des Religieux : où eſt particuliérement réfuté ſon Livre intitulé : De la Deſappropriation Clauſirale*, *& de la Pauvreté Religieuſe*.

Il eſt inutile de vous dire que le Religieux a oublié en toute rencontre qu'il

Anti-Hermite, avoit affaire à un Evêque, ou qu'il a ignoré les égards qui sont dûs à l'Episcopat. Mr. Camus a eu soin de l'en faire souvenir dans une grosse Réponse, qu'il eut la patience de composer contre cet Anti-Camus. Mais quoi qu'on ne puisse pas trouver mauvais qu'il se voulût défendre contre une satire aussi injurieuse & aussi indigne de l'humilité religieuse, que l'étoit l'Anti-Camus, il seroit bon néanmoins que nous pussions attribuer à un autre qu'à ce Prélat le Livre intitulé *Anti-Basilic*, *pour Réponse à l'Anti-Camus* (1), composé par le prétendu Olenix du Bourg-l'Abbé, & imprimé l'an 1645. in-4.

J'étois en peine, dit Mr. de Brillat, de savoir la cause de cette grande aversion que quelques Réguliers témoignent à l'égard de Mr. de Belley. Je ne demanderai plus doresnavant aux RR. PP. ce qu'ils veulent dire lors que dans les conversations de leurs Cloîtres ils nous assurent que ce Prélat étoit un *franc Anti-Moine*.

Je vois bien, reprit Mr. de Rintail, que c'est fait de la réputation de Mr. de Belley parmi les Religieux d'une certaine espéce, & je souhaiterois de bon cœur qu'ils eussent tort de se plaindre de lui. Mais après tout, je ne les crois point assés

1. ¶. Ces mots: *composé par le prétendu &c.* doivent se rapporter à *Anti-Basilic*, quoiqu'ils semblent naturellement se rapporter à l'*Anti-Camus*, notre Auteur nous apprenant dans sa Liste des Auteurs déguí-

fés puiſſans pour détruire ſa mémoire. Mr. de Belley, à ſes Livres près, s'étoit fait un fort beau nom dans le monde, tant par les prédications & la fécondité de ſon eſprit, que par beaucoup de belles qualités morales & chrétiennes, qui le faiſoient conſidérer dans l'Egliſe & dans le ſiécle. Anti-Hermite.

☞ Il étoit Pariſien de naiſſance, & l'eſtime que S. François de Sales faiſoit de ſa perſonne & de ſon mérite, eſt capable ſeule de faire ſon éloge & ſon apologie contre tous ſes Adverſaires. Il fut nommé à l'Evêché de Belley par le Roi Henri le Grand, l'an 1609. après cinq ans de vacance de ce ſiége. Il fut ſacré le trentiéme d'Août de la même année par l'Evêque de Genève François de Sales, qui depuis ce tems-là voulut entretenir avec lui un commerce d'amitié, comme il paroît par ſes Lettres. Pour ruiner ce qu'on débite de ſa prétendue antipathie pour les Moines, on n'a qu'à jetter les yeux ſur deux Couvens qu'il a bâtis & établis dans la Ville de Belley, l'un de Capucins en 1620. l'autre de Sœurs de la Viſitation en 1622. Il ſe démit de ſon Evêché en faveur de Mr. de Paſtelaigue l'an 1629. & on le fit Abbé d'Aunay en Normandie. Mr. de Harlay Archevêque de Rouen l'établit ſon Vicaire Général: mais quelques

déguiſés, au mot *Bourg-l'Abbé*, que cet *Olénix* n'eſt autre que *Jean Pierre Camus*. Bayle pag. 3039. &c. de la 3. édit. de ſon Diction. à Roterdam cite un paſſage très curieux, extrait de cet Anti-Baſilic.

Anti-Hermite. ques années après il vint se retirer dans l'Hôpital des Incurables à Paris, où il mourut Evêque nommé d'Arras le 16. d'Avril de l'an 1652. âgé de 70. ans.

ANTI-JANSENIUS.

Anti-Jansenius. 107. VOus futes trompés hier, je m'en souviens, par une ressemblance fort équivoque de l'Anti-Jansenius dont je vous entretenois avec celui dont il s'agit maintenant. Mais pour prévenir toute erreur je veux commencer par un éclaircissement qui vous fera d'abord distinguer l'un d'avec l'autre. L'Anti-Jansenius d'hier est une Piéce Luthérienne composée par le Protestant Muller contre un Réligieux Dominicain : l'Anti-Jansenius d'aujourd'hui est un Ouvrage Catholique publié par un Auteur de l'Eglise Romaine contre un Docteur de Louvain, ou si vous l'aimés mieux, contre un Evêque Flamand. Vous en jugerés, si vous voulés, par le nom de son Auteur, c'est le Sieur Antonin Moraines. Mais si vous m'en croyés ne vous en tenés point là, & fiés-vous plutôt à la lecture de son Livre. Il fut imprimé à Paris l'an 1652. *in-folio* sous le titre d'*Anti-Jansenius*, hoc est, *Selectæ Disputationes de Hæresi Pelagiana, Semi-Pelagiana ; deque variis statibus humanæ Naturæ, & de Gratia Dei Salvatoris, in quibus vera de illis doctrina proponitur, & Cornelii Jansenii Iprensis falsa dogmata refutantur.* Nous apprenons du P. Nathanaël que Mr. Moraines avoit fait beaucoup

coup d'additions à cet Ouvrage, qui d'ailleurs se trouvoit déja fort considérable par sa grandeur, & qu'il se disposoit à une seconde édition lors qu'il fut surpris de la mort. Anti Janſenius.

Je n'ai pas ouï dire qu'il y ait eu une Réponse à cet Anti-Janſenius. Il est vrai que Cornelius Janſenius étoit mort avant que ni le Sieur Moraines ni aucun de ses autres Adversaires pussent savoir qu'il avoit laissé dans son cabinet de quoi leur donner un jour de l'éxercice: mais il n'a point manqué de Défenseurs après lui qui se sont intéressés dans sa cause. Cependant nous ne voyons pas que ceux qui avoient entrepris de répondre à Vincent Severin, à Antoine Ricard, à Thomas Augustin, à Messieurs de Vabres & de la Vaur, au Feuillant de S. Joseph, & à plusieurs autres Auteurs Catholiques qui avoient écrit contre Janſenius, ayent eu le courage de repliquer contre l'Anti-Janſenius d'Antonin Moraines. Ainsi il faut me retrancher à vous dire un mot de la Vie de l'un & de l'autre.

☞ Janſenius étoit Hollandois de naissance, mais de parens Catholiques. Il naquit à Leerdam au mois d'Octobre de l'an 1585. le jour de S. Simon S. Jude. Il fit ses Humanités à Utrecht & sa Philosophie à Louvain, où il passa Maître ès Arts l'an 1604. Après il se mit sur les bancs de Théologie. Une maladie qui lui survint porta ses Médecins à lui persuader de prendre un air plus pur que celui de Louvain. Cet ordre joint au désir de voyager

Anti-Jansenius.

lui fit parcourir la France. Douze ans après il retourna à Louvain, prit le bonnet de Docteur l'an 1617. & fut établi Professeur ordinaire. Il fut député par deux fois auprès du Roi d'Espagne par l'Université du lieu. L'an 1630. on le fit Professeur Royal de l'Ecriture Sainte & cinq ans après il fut nommé par le Roi d'Espagne à l'Evêché d'Ypre le jour même de sa naissance, mais il ne fut sacré qu'un an après au même jour. Il mourut le 6. de Mai de l'an 1638.

Pour le Sieur Antonin Moraines, vous serés contens de peu de chose si vous l'êtes de ce que j'ai à vous dire sur son sujet. Il étoit de la Ville de Bervi (d'autres disent Viber) au Comté de Vagneruë. Il naquit l'an du Monde r. 5581.

Vous n'êtes donc pas Pezeronite en Chronologie, dit Mr. Brillat?

Il n'en est pas, répondit Mr. de Rintail, de la science des tems comme de la science de Dieu. Nous sommes libres pour le choix des sectes dans celle-là. Mais souffrés que je vous dise, que si vous aviés compris quelque chose à mon calcul, vous ne m'auriés pas interrompu.

Le Sieur Moraines se détermina à un état de vie stable l'an 6310. de la P. C. Il enseigna la Religion Chrétienne dans la Guinée pendant plusieurs années. Mais il mourut à Ausbourd le 5. de Février de l'an 6621. de la même Période dans la réputation d'un homme de probité.

Puisque vous avés fini, reprit Mr. de Brillat, ce n'est plus vous interrompre que de

de vous demander quelle Période vous entendés. Anti-Jansenius.

Choisissés: toutes les Périodes me sont indifférentes, dit Mr. de Rintail, pourvû que vous en préniés une qui soit Chrétienne. Par cette raison il faut exclure la Judaïque, & trois ou quatre qui nous viennent des Païens.

C'est donc la Victorienne, repartit Mr. de Brillat. Cela ne se peut, repliqua Mr. de Rintail, ne voyés-vous pas qu'elle est douze fois plus courte qu'il ne faut pour cela? C'est donc la Julienne, dit Mr. Brillat, pourvû qu'elle soit Chrétienne. Elle n'est plus à la mode, répondit Mr. de Rintail, grace aux Chronologistes de nos jours. Tout vieillit dans ce monde. Elle aura bientôt le sort des trois Périodes de l'Eglise Orientale qui ne sont plus d'usage.

Ne seroit-ce pas la *Période Louïse*, dit le jeune Mr. de S. Yon, autrement la Période Royale de l'Atlas des tems? Elle est trente fois plus grande que la Victorienne, elle vaut deux Juliennes: mais ce qui fait son prix, c'est qu'elle est de bonne race, c'est tout dire qu'elle a pour Pere le R P. Seigneur de la Motte Capucin (1).

Helas, je plains la pauvre Période Louïse, répartit Mr. de Rintail. Le Sieur Régulier de la Motte son Auteur est le meilleur homme du monde. Il travailloit depuis plusieurs années à changer son Atlas des tems en un *Atlas Temporum* pour faire recevoir la Période Louïse chés les Etran-

1. ¶. Le P. Jean Louïs d'Amiens.

Anti-Jansenius. Etrangers. Mais il vient de paroître un terrible concurrent du même Ordre que lui, quoique de famille différente. Ce concurrent déja formidable par sa qualité de *Barozio-Mastix* (1), sans se déclarer Adversaire du Capucin, dont il est le frere en qualité de Mineur Conventuel, sans songer même s'il y a jamais eu un Atlas des tems au monde, semble n'être venu avec sa nouvelle Période *Græco-Romaine*, que pour mettre en fuite la pauvre Période Louïse. Mais c'est allés se divertir; rentrons dans notre sujet.

ANTI-JANSENIEN.

Anti-Jansenien. §. 1. 108. JE ne vous promets sous ce titre rien moins qu'un ample Catalogue de Piéces ANTI-JANSENIENNES, continua Mr. de Rintail. A dire le vrai, ce ne sont pas les Ouvrages énoncés dans ce Recueil qui portent le titre d'*Anti:* & parmi un assemblage de deux ou trois cens je n'ai remarqué que celui de Mr. Moraines qui ait été qualifié de la sorte. Cela étoit reservé pour le titre du Recueil ou Catalogue entier de ces Piéces qui a paru en Public sous l'inscription Latine de *Bibliotheca Anti-Janseniana*, sive, *Catalogus piorum eruditorumque Scriptorum qui Cornelii Jansenii Episcopi Iprensis & Jansenianorum hæreses, errores, ineptiasque oppugnarunt. Cum præludiis Historiæ, & cribratione Farraginis Jansenistica. Bonorum*

1. ¶. Le P. Antoine Pagi Cordelier.

rum laborum glorioſus eſt fructus. Sapientiæ III. 15. L'Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1654. in-4. ſans porter le nom de ſon Auteur; mais le Privilége de ſa Majeſté le met à couvert du reproche que l'on fait ſouvent aux Anonymes d'être fugitifs & ſuſpects. Mais depuis que le Pere Labbe s'eſt publiquement déclaré l'Auteur de cet Ouvrage dans les deux Catalogues de ſes Oeuvres, le Public content d'un nom ſi connu, n'a plus demandé d'autre caution. Anti-Janſenien.

☞ Le P. Philippe Labbe Berruyer de naiſſance Fils & Petit-Fils de Philippe, naquit dans la Ville de Bourges le 10. jour de Juillet de l'an 1607. Il fut admis dans la Compagnie de Jeſus le 28. de Septembre de l'an 1623. ayant déja reçu dans le ſiécle le bonnet de Maître ès Arts, comme une marque de l'avancement de ſes études. Il enſeigna les Humanités, la Rhétorique & la Philoſophie à Bourges dans le Collége de Notre-Dame. Il y profeſſa auſſi la Théologie Morale, & il vint faire le même exercice à Paris pendant cinq ans dans le Collége qui s'appelloit alors de Clermont. Il y mourut après avoir ſouffert une fiévre violente de 58. jours le 17. de Mars de l'an 1667. ſelon le Pere Sotwel, car d'autres eſtiment qu'il étoit mort dès l'année précedente. Mais je n'ai encore trouvé perſonne qui ait dit avec M. Konigius qu'il ne mourut qu'en 1674. Admirés l'incertitude des choſes même de notre tems, & jurés tant qu'il vous plaira ſur la fidé-

Anti-Jansenien. fidélité des dattes anciennes de l'hiſtoire des hommes.

ANTI-LUTHER.

Anti-Luther. 108. §. 2. MR. l'Evêque de Meaux (1), continua Mr. de Rintail, a remarqué que pendant que l'Allemagne menacée par les armes du Turc, étoit toute en mouvement pour réſiſter à cet ennemi commun du nom Chrétien, Luther établiſſoit pour principe, qu'il falloit vouloir non ſeulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais abſolument tout ce que Dieu veut: & qu'il concluoit de là que, combattre le Turc, c'étoit réſiſter à la volonté de Dieu. Si les Catholiques, qui ont cru Luther encore plus ennemi de l'Egliſe Romaine que le Turc ne l'eſt de la Chrétienté, avoient été dans de ſemblables Principes, ils l'auroient laiſſé ravager la vigne du Seigneur ſans s'oppoſer à ſa fureur.

C'eſt raiſonner du temporel au ſpirituel, dit Mr. de Brillat, contre l'intention de Luther. Ne vous ſouvient-il pas que le Réformateur qui vouloit qu'on laiſſât entrer le Turc dans les Provinces & les Villes Chrétiennes, étoit le même qui vouloit qu'on allât l'épée à la main maſſacrer le Pape? „ Ceſſés, s'écrioit-il en Prophete, „ de faire la guerre au Turc, juſqu'à ce „ que le nom du Pape ſoit ôté de deſſous „ le Ciel. Il faut, diſoit-il, s'aſſembler „ de

1. *Hiſt. des Var. Liv.* 1. *n.* 19. *pag.* 12.

„ de tous les villages & de tous les bourgs „ contre lui, &c. (2). Anti-Luther.

Cela veut dire, ajouta le jeune Mr. de S. Yon, que Luther qui ne vouloit point être *Anti-Turc*, se déclaroit *Anti-Pape*.

Ces excès, reprit Mr. de Rintail, ne servoient qu'à faire voir un renversement étrange de cervelle dans la tête de ce nouvel Elie. Lorsque nous aurons une fois compris qu'il s'étoit chargé du bouleversement de l'Eglise & de l'Etat, nous ne serons plus surpris que les mouvemens qu'il devoit se donner pour cela, l'ayent porté souvent d'une extremité à l'autre. Il n'a point été nécessaire que les Défenseurs de l'Eglise & de la Papauté le suivissent dans toutes ces extremités pour le combattre, & ceux qui ont prétendu l'y poursuivre, ont peut-être excédé leur commission. Les plus prudens sachant que la Foi de l'Eglise est incapable de changer de situation, ont cru devoir demeurer dans le Fort de cette même Eglise, & s'y fortifier contre les insultes de cet ennemi.

On peut mettre de leur nombre le Docteur Josse Clichtouë, ou selon notre prononciation *Cliquedouë*, qui a rendu des services fort utiles à l'Eglise tant qu'il est demeuré sur la défensive. Il suffiroit pour en donner des preuves de produire ce qu'il a fait sur le Sacrifice de la Messe, sur la chute d'Adam, sur l'Etat Monastique, mais principalement l'Ouvrage qu'il a intitulé.

1. *Ibidem num.* 25. *pag.* 28. 29.

Anti-Luther. titulé : *Propugnaculum Ecclesiæ adversus Lutheranos*, divisé en trois Livres. Nous n'oserions peut-être pas en dire autant de son *Anti-Lutherus*, dont le titre seul semble nous porter à croire qu'il seroit sorti de son poste pour aller chercher Luther. Mais si vous m'en croyés, nous nous en rapporterons aux célébres Controversistes de nos jours, qui par leur habileté ont su réparer avantageusement ce que la surprise & le zèle avoient pû outrer dans les Pighius, les Eckius, les Cochlées, les Clichtovées & les autres contemporains des premiers Réformateurs. Je me contente de vous dire ici que l'*Anti-Lutherus* de Clichtouë ou Clichtovæus est un Ouvrage divisé en trois Livres & qu'il fut imprimé à Paris l'an 1524. in-folio chés Simon de Colines, puis à Cologne en 1525. in-4. chés Quentel ; & j'ajouterai un mot de la Vie de son Auteur & de l'Adversaire qui en a fait le sujet.

☞ Josse Clichtouë étoit de Niewport en Flandres du Diocèse de Therouenne. Il fut amené assés jeune à Paris, après avoir été quelque tems à Louvain, & il fit le reste de ses études dans l'Université dont il fut Membre étant de la Nation de Picardie. Il fit sa Philosophie au Collége du Cardinal le Moine sous le célébre Jacques le Fevre d'Etaples, & professa ensuite cette Science avec beaucoup de réputation. Il étudia quelque tems après la Théologie au Collége de Navarre, où il fut Chapelain, & commis pour les Instructions & Catéchismes des Ecoliers. Ayant achevé

achevé ſes études de Théologie en 1505. il reçut le bonnet le 4. jour de Décembre de l'année ſuivante, & fut Docteur non de la Maiſon de Sorbonne comme quelques-uns l'ont publié, mais de celle de Navarre. Il étoit alors Précepteur des neveux de l'Evêque de Clermont. Il ſe retira enſuite au Collége de Cluny, il demeura auprès des neveux du Cardinal George d'Amboiſe, juſqu'à ce qu'en 1513. il rentra dans le Collége de Navarre pour prendre ſoin de l'éducation de Louïs Guillard juſqu'en 1517. Il eut enſuite un Canonicat dans l'Egliſe de Chartres où il fut Théologal, & pour y réſider il ſe défit de ſa Cure de S. Jacques de Tournay que l'Evêque du lieu lui avoit donnée. Il mourut à Chartres le 22. de Septembre de l'an 1543. Anti-Luther.

Luther naquit à Iſlebe, Ville du Comté de Mansfeld au Duché de Saxe, le 10. de Novembre de l'an 1483. Il fut envoyé aux études à Magdebourg l'an 1496. & fut obligé de mandier ſon pain pendant un an ſelon la coutume des jeunes Etudians de ce tems-là en Allemagne. L'an 1498. il fut envoyé à Iſenach pour continuer ſes études, il paſſa à Erfurt l'an 1501. pour y faire ſa Philoſophie, & deux ans après il y paſſa Maître ès Arts. Il s'étoit engagé à enſeigner la Philoſophie & à étudier le Droit en même tems, lorſque par une réſolution qui ſurprit ſes parens il entra dans le Couvent des Auguſtins l'an 1504. & demanda l'habit qu'il ne reçut pourtant que le 2. de Mai de l'an 1507. L'année ſuivante

Anti-Luther.

vante (1508.) on l'envoya à Wittemberg où on le fit Lecteur ou Professeur en Philosophie. En 1510. il fut député de son Couvent pour aller à Rome négocier quelques affaires de sa Communauté; & deux ans après il passa Docteur en Théologie à Wittemberg.

L'an 1516. arriva l'affaire des Indulgences que l'on sait, & l'année suivante est comme l'époque du Luthéranisme & du grand schisme des Sociétés Anti-Papales dans l'Occident & le Septentrion. Le reste de la Vie de Luther vous est trop connu. J'ajoute en deux mots, que l'an 1518. il fut par obéissance au Chapitre de Heidelberg; quelque tems après il fut trouver le Cardinal Cajetan à Ausbourg. C'est de la fin de la même année qu'est datté son Appel du Pape au Concile. La suite de sa vie n'est plus qu'un enchaînement de desordres. Il fut excommunié par le Pape Leon X. le 28. de Mars 1521, & proscrit par l'Empereur le 8. de Mai de la même année. L'Electeur de Saxe le cacha ensuite pendant dix mois pour le sauver du danger. Il se brouilla avec Carlostadt à son retour à Wittemberg. Il jetta son froc en 1524. & se maria en 1525. le 27. de Juin à une Religieuse nommée Catherine Borre. Pour couper court, il mourut à Islebe lieu de sa naissance le 18. jour de Février de l'an 1546, & son corps mis dans une biére d'étain, fut transporté à Wittemberg le 22. du même mois.

AN-

ANTI-MELANDER.

109. LA ſtructure de l'ANTI-MELANDER n'a rien de cet air mônstrueux qui paroît dans des *Anti*, compoſés de deux eſpéces différentes. En un mot, il n'eſt pas *hybride*. Il n'a été injurieux à perſonne, & s'il avoit eu quelque choſe de choquant, il n'auroit pû choquer qu'un fantôme. Il eſt vrai que l'*Anti-Melander* en veut à un certain Philoxenus Melander; mais ſavés-vous que ce Melander eſt un pur fantôme, ou du moins un maſque d'Auteur. Anti Melander.

Le P. Forer Jéſuite Allemand dont je vous ai entretenu dans notre Article 17. au ſujet des deux Anti-Forers Luthériens, en étoit très-perſuadé lors qu'il compoſa ſon Anti-Melander: & ce fut peut-être dans cette perſuaſion qu'il ſe crut d'autant moins obligé de l'épargner. Ajoutés à cela qu'il avoit affaire au terrible Sciop-pius, & qu'il ne pouvoit pas ignorer qu'il ſe fût caché ſous le maſque de Melander pour écrire contre la Compagnie des Jéſuites à ſon ordinaire. Son Livre avoit été imprimé in-4. ſous le titre de *Philoxeni Melandri Actio Perduellionis*, & *Flagellum Jeſuiticum*. Le P. Forer lui répondit en Allemand, mais ſous le titre Grec de l'*Anti-Melander*. Sa réponſe devint publique à Munich en Baviére l'an 1633.

Pour ce qui regarde les principales circonſtances de la Vie du P. Forer, je vous renvoye à ce qui en fut dit hier dans notre con-

Anti-Melander. converſation. Et pour ce qui eſt de Sciopius, il faut attendre que j'aye reçu un livre de ſa Vie & de ſes mœurs imprimé en Italie par ſes bons amis, & que je puiſſe le confronter avec un autre du même titre imprimé en Allemagne par ſes ennemis.

ANTI-MOLINÆUS.

Anti-Molinæus. 110. VOici encore un Ouvrage Polémique du P. Forer. Il a été compoſé contre Pierre du Moulin fameux Miniſtre de Charenton & de Sedan, mais il n'a paru en public que deux ans après la mort de ſon Auteur. Le P. Sotwel nous apprend qu'il fut imprimé à Dilling *in*-4. l'an 1661. ſous ce titre demi-Grec & demi-Latin d'*Anti-Molinæus*, quoiqu'il fut écrit en Allemand.

☞ Pierre du Moulin devoit être d'Orléans, mais ſes parens s'étant refugiés pour le ſujet de la Religion auprès de Meſſieurs de Mornay en Vexin, il naquit le 18. d'Octobre de l'an 1568. dans le Château de Buhi qui eſt maintenant au Comte de Broglie Lieutenant Général des armées du Roi & Commandant en Languedoc. Mr. de S. Yon ne ſera point fâché d'apprendre que ſa Mere accoucha de lui dans la chambre de Madame la Comteſſe de Broglie, dans laquelle étoit né auparavant le célébre Philippe de Mornay Sieur du Pleſſis-Marly. Son Pere comblé des bienfaits du Seigneur du lieu, s'en retourna

tourna à Orleans avec toute sa famille en 1570. Mais s'étant sauvé à la S. Barthelemi de l'an 1572. premiérement à Muret en Limosin, puis à Sedan, il fit étudier son fils en cette Ville avec Jacques Cappel dont je parlois tantôt. En 1588. il passa en Angleterre pour se former dans les Universités de l'Isle. Quatre ans après il passa en Hollande, où Buzanval Ambassadeur de France le protegea & le produisit à la Princesse d'Orange qui lui fit donner une Chaire de Philosophie. Au bout de quelques années il fut fait Ministre de Charenton, & revint en France en 1599. Trois ans après se tint la Conférence entre le Docteur Cayer & lui. Mais je ne prétens pas vous faire un Journal de sa vie qui est sûe de tout le monde. J'ajoute seulement qu'en 1615. le Roi Jacques le fit passer en Angleterre, où il ne demeura que trois mois pour ce voyage; qu'en 1620. il fut obligé de se sauver dans cette Isle pour éviter le dernier supplice qui le menaçoit comme un séditieux & un criminel d'Etat après 21. ans de ministére à Charenton, où jamais il ne put retourner de sa vie non plus qu'à Paris. Je ne vous parle point du Ministére de Sedan qu'il exerça depuis, ni de la Chaire de Théologie qu'il y occupa. Il mourut le 10. de Mars de l'an 1658. âgé de 89. ans & de près de cinq mois.

Anti-Molinæus.

AN-

ANTI-MORNÆUS.

Anti-Mornæus. III. LEs Prétendus Reformés de France avoient quelque ſujet de faire valoir l'honneur que Mr. de Mornay faiſoit à leur Parti dans lequel il s'étoit trouvé engagé à la faveur des ténébres que les troubles du Royaume ſembloient avoir répanduës ſur la Religion du pays. C'étoit aſſurément un Gentilhomme de grande diſtinction ; il joignoit à la nobleſſe de ſon ſang beaucoup de belles qualités d'eſprit & beaucoup d'érudition acquiſe. S'il a employé ſes talens pour le ſervice de ſon Parti dans ſes Ecrits, on ne doit pas trouver étrange que les Prétendus Réformés d'un côté en ayent fait tant de cas & témoigné tant de reconnoiſſance ; & que les Catholiques de l'autre ayent redoublé leurs efforts contre un Adverſaire d'autant plus à craindre qu'il apportoit beaucoup de mérite perſonnel acquis dans le monde à une ſuffiſance plus qu'ordinaire.

L'un de ces Adverſaires nommé Leonard Coquæus voulut faire éclater ſon zèle pour l'Egliſe Romaine à l'occaſion d'un Livre que Mr. du Pleſſis avoit publié en François contre elle en 1607. ſous le titre de *Myſtére d'Iniquité*, autrement, *Hiſtoire de la Papauté*, & qu'il avoit mis deux ans après en Latin pour en procurer la lecture aux Etrangers.

Coquæus n'étoit pas moins louable que du Perron & les autres célébres Controverſiſtes pour le deſſein qu'il prit de répondre

dre à Mr. du Pleſſis ; mais s'il avoit eu autant de diſcrétion qu'eux, il ſe ſeroit abſtenu d'employer le terme d'*Anti-Mornæus* pour en faire le titre de ſon Ouvrage. La précaution que l'Egliſe Catholique demande de ſes Ecrivains Controverſiſtes, veut qu'ils faſſent paroître d'abord qu'ils n'en veulent ni au nom ni à la perſonne d'un Adverſaire particulier, & qu'ils ne prétendent combattre autre choſe que l'erreur. Anti-Mornæus.

Quoiqu'il en ſoit, l'Ouvrage de Coquæus fut donné au Public devant & après ſa mort en divers endroits ſous le titre d'*Anti-Mornæus*, ſive, *Apologia pro Summis Pontificibus*, hoc eſt, *Confutatio Myſterii Iniquitatis, ſeu Hiſtoriæ Papatûs Philippi Mornæi, in quo elucidata Hiſtoriæ veritate, Romani Pontifices vindicantur ab Adverſarii calumniis, erroribus ; Sacra eorum auctoritas ac Fides Orthodoxa aſſeritur ; Imperatorum, Regum ac Principum jura, tum Bellarminus & Baronius Cardinales defenduntur. Opus in duos tomos diſtributum.* On le trouve imprimé à Paris l'an 1603. à Veniſe l'an 1616. à Cologne l'an 1617. & à Milan en 1619. en tout ou en partie, car ces éditions ne ſont point égales.

☞ Leonard Coquæus (ſoit que ce fut en notre Langue *le Cocq*, ſoit que ce fut *de Queux*, ou autrement) étoit François de naiſſance, venu au monde dans un village près d'Orleans. Il avoit fait de bonnes études en ſa jeuneſſe, & ſavoit l'Hébreu, le Syriaque, & le Caldaïque comme le Grec & le Latin, quoique Mr. Co-

Anti-Mornæus. lomiez ne lui ait pas fait l'honneur de le nommer dans la France Orientale. Il étoit Profès de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris retiré d'abord au Couvent des grands Augustins du Quai, puis employé dans diverses fonctions pour son Ordre. Il fut le Président ordinaire des Thèses qu'on soutenoit dans les Assemblées générales de son Ordre à Rome & ailleurs, qualité qui s'appelle parmi ces Religieux *Magister Circuli*. L'an 1595. il fut appellé à Florence pour être Confesseur de la Grand'Ducheſſe Christine de Lorraine, & il y fit la belle Bibliothéque des Augustins de cette Ville. Il mourut au même lieu l'an 1615.

Philippes de Mornay Seigneur du Plessis-Marly, Baron de la Forêt sur Sêvre, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur de Saumur, &c. naquit le 5. Novembre de l'an 1549. au Château de Buhi en Vexin. Comme il étoit le puisné de la maison, son Pere qui étoit alors bon Catholique songeoit à le faire d'Eglise selon le style de ces tems-là & du nôtre, afin de pouvoir succéder aux Benefices de son Oncle Bertin de Mornay Doyen du Chapitre de Beauvais. Mais ces vuës furent rompuës à la mort de l'Oncle, lorsque le petit de Mornay n'avoit encore que huit ans. Sa mere, qui étoit fille de Charles du Bec-Crespin Vice-Amiral de France & Chambellan du Roi François II., étoit secrettement Huguenotte: elle lui choisit un Précep-

teur

teur qui lui inſpira peu à peu ſes ſentimens ſous un extérieur Catholique. A huit ans il fut mené à Paris en penſion dans le Collége de Liſieux par ſon pere qui mourut deux ans après. Sa mere fit l'année ſuivante 1561. profeſſion ouverte de la Religion Pretendue Réformée, établit un Prêche dans ſa maiſon de Buhi, & renvoya ſon fils aux études à Paris l'an 1562. L'an 1567. il voulut prendre les armes malgré ſa mere, & ſervit ſous Mr. de Vardes ſon Oncle Meſtre de Camp de la Cavalerie Legere; mais s'étant rompu la jambe gauche il changea de deſſein. Il entreprit enſuite divers voyages à Génève, au Palatinat & en Italie l'an 1568. en Allemagne, aux Pays-bas & en Angleterre l'an 1571. Il ſe ſauva comme il put à la journée de ſaint Barthelemi, il demeura à Jamets juſqu'à la mort de Charles IX. & vint enſuite à Sedan. Il ſe maria l'an 1575. à la veuve de Mr. de Pas-Feuquiéres laquelle avoit échappé de la S. Barthelemi auſſi ingénieuſement que lui. Dans un combat contre Mr. de Guiſe il fut pris par Mr. de Tavanes en 1576. Après ſa priſon en 1577. il alla trouver le Roi de Navarre en Guienne: après il paſſa en Angleterre, puis en Flandres, & fut empriſonné à Anvers l'an 1578. En 1579 il fut député à la Diéte d'Ausbourg. Depuis le commencement de la Ligue en 1585. il s'attacha particuliérement au ſervice du Roi de Navarre. L'an 1590. il fut fait Conſeiller d'Etat. Il perdit ſa mere en 1591. en 1598. Mr. de Buhi ſon frere aîné;

Anti-Mox-nus.

Anti-Morneus. né ; en 1606 son fils unique Mr. des Boves, & sa femme peu de jours après. Il se retira ensuite à Saumur pour composer des Livres ; mais en 1621. on lui ôta le Château de Saumur & il se retira dans sa maison de la Forêt sur Sêvre, où il mourut le matin d'un Samedi 11. jour de Novembre de l'an 1623. après 74. ans & cinq jours de vie.

ANTI-MORTON.

Anti-Morton. 112. JE n'ai presque rien à vous dire de l'ANTI-MORTON, continua Mr. de Rintail. Je sai seulement que c'est un Ouvrage de Controverse en Anglois en forme d'Apologie contre Thomas Morton, & imprimé sans nom d'Auteur & sans nom de Ville l'an 1640. in-4. Mais le P. Sotwel nous apprend que cet *Anti-Morton* a pour Auteur le P. Jean Pricius Jésuite d'Angleterre qui vint au monde dans la Ville de Chester l'an 1579. & qui entra dans la Compagnie de Jesus à Seville en Andalousie l'an 1600. Il y fit les quatre vœux, & il professa la Philosophie & la Théologie à Valladolid & à Louvain. Après il fut employé dans les Missions en Angleterre, où il mourut le 27. de Février de l'an 1645.

Pour son Adversaire, je n'ai encore trouvé personne qui m'ait appris les circonstances de sa vie. Je me contente de vous dire qu'il est le plus célébre des trois Thomas Morton que nous connoissons parmi les Ecrivains modernes de l'Angleterre,

terre, qu'il a fait grand nombre d'Ecrits en Langue vulgaire & quelques-uns en Latin, qu'il a été d'abord Evêque de Coventry au Comté de Warwick, puis de Durham, Ville dans la partie Septentrionale de l'Angleterre. Anti-Morton.

ANTI-MULLER ou ANTI-MOLLER.

113. QUe penſés-vous de l'Anti-Muller? Anti-Muller.

Ce que vous nous faites penſer des autres *Anti*, répondit Mr. de Brillat. Voulés-vous nous dire que l'*Anti-Muller* ne ſeroit pas une Piéce contre un nommé Muller, comme l'Anti-Mornay, l'Anti-Janſenius ſont des Ouvrages écrits contre Mornay, Janſenius.

C'eſt la premiére penſée qui m'en eſt venuë, repartit Mr. de Rintail, qu'un Anti-Muller doit être contre un Muller; & c'eſt celle que m'en auroit donné d'ailleurs le P. Sotwel, qui n'en a point eu d'autre lorſqu'il nous a parlé de l'Anti-Muller du P. Wolffgang Herman. Il témoigne que l'Ouvrage a été compoſé en Allemand & imprimé à Maïence l'an 1649. in-8. Mais il nous le repréſente ſous le titre Latin d'*Anti-Mullerus*, ſeu *Reſponſum contra errores Mulleri Prædonis Lutherani Sprenſis*, *& alterius Argentinenſis*. Vous voyés que c'eſt un titre formé ſur la matiére de l'Ouvrage; mais je doute qu'il ait été traduit & copié mot pour mot ſur celui que l'Auteur a donné

Anti Muller. à ſon Livre. Le voici tel que Mr. Lipen nous l'a rapporté au ſecond tome de ſa Bibl. Réelle d'Ecrits Théologiques (1). *Anti-Mullerus*, das iſt, *Grundliche Widerlegung derer falſchen Aufflagen, ſo wider die Catholiſchen Lehre, von dem Geheimniſz der allerheiligſten Dreyfaltigkeit Jeſu Chriſti, Schragmüller in ſeinem colloquio, und J. G. Dorſchæus in ſyner Intervention auſzgegoſſen. Durch Wolffgang Hermann. Mayntz.* 1646. Il n'y a point d'apparence que cet Ouvrage ſoit autre choſe que celui qui eſt attribué plus haut au P. Herman par le P. Sotwel. La datte de l'impreſſion paroît différente, mais il eſt viſible qu'elle a été troublée par l'Imprimeur de Mr. Lipen, qui a renverſé le 9. la queuë en haut, comme il lui eſt arrivé en divers autres endroits. Mais je ne vois pas dans ce titre Allemand, que le nom de Müller ſoit donné à aucun des deux Adverſaires qu'on y refute, nonobstant le premier titre d'Anti-Müllerus. De plus de quarante Auteurs Allemands qui ont porté le nom de Müller, je n'en connois pas un à qui l'Anti-Müller puiſſe ſe rapporter.

Pour moi, j'ai toujours recours à Mr. de S. Yon, dit Mr. de Brillat, lors que vous nous parlés Allemand ou quelque autre Langue que je n'entens pas. Il aura la bonté de nous expliquer encore le titre Allemand de l'*Anti-Muller*.

Ce titre, répondit Mr. de S. Yon, veut dire

1. *Pag.* 876. *Col.* 2.

dire à la lettre: *Anti-Müller*, c'eſt-à-dire: *Exacte Refutation des impoſtures que Schragmüller dans ſon Colloque, & J. G. Dorſchæus dans ſon Intervention ont publiées contre la doctrine des Catholiques touchant le Myſtére de la Toute Sainte Trinité, &c. Par Wolffgang Herman. A Maience, &c.* Anti-Müller.

Cette interprétation, reprit Mr. de Rintail, me fait naître une penſée que je ſoumets volontiers à votre jugement. Il me paroît que l'Auteur a voulu uſer d'abréviation, & qu'il a dit *Anti-Mullerus* pour *Anti Schragmullerus*. Il eſt très probable que Schragmuller eſt ce Luthérien Prédicant de la Ville de Spire, dont le P. Sotwel a voulu parler, comme il eſt viſible que Dorſchæus n'eſt autre que le Proteſtant de Strasbourg dont il fait mention au même endroit.

☞ Wolffgang Herman étoit de Franconie, natif d'un village du Diocèſe de Bamberg. Il vint au monde l'an 1599. & ſe fit Jéſuite vingt ans après. Il enſeigna d'abord les Humanités; après il s'employa aux Miſſions & à la Prédication. Il fut Recteur du Collége de Bamberg, Supérieur du Séminaire de Mosheim. Il mourut à Spire le huitiéme jour de Janvier de l'an 1569.

ANTI-MUSÆUS.

114. Les Allemands ont eu leurs Muſées auſſi bien que les Grecs. Celui qui a fait le ſujet de l'*Anti-Muſée* Anti-Muſæus.

Anti-Musæus. du P Vite Erberman étoit un Docteur Luthérien de notre siécle. Ayant voulu publier quelque chose touchant les marques de la vraie & de la fausse Eglise, il ne pût s'empêcher d'en écrire suivant les préjugés de sa Secte. C'est ce qui donna occasion au P. Erberman d'écrire contre lui le Livre intitulé *Anti-Musæus*, sive, *Parallela Ecclesiæ veræ & falsæ contra Joannem Musæum Lutheranum*, & imprimé à Würtzbourg l'an 1659. in-4. Cet Ouvrage, quoiqu'achevé dans son espéce, s'est trouvé néanmoins dans la suite n'être que la premiére partie de l'Anti-Musæus. Une contestation sur les Versions de l'Ecriture en Langue vulgaire, & en particulier sur la Traduction Allemande de Luther, en fit paroître une seconde partie deux ans après sous le titre *Anti-Musæi Pars* II. *De Bibliis vernaculâ linguâ corruptis à Lutheranis, & Analysi divinæ Fidei.* Imprimé dans la même Ville, & en même forme l'an 1661.

Musée parut être plus sensible à cette seconde attaque qu'à la premiére. La diligence qu'il apporta pour y répondre plutôt qu'à l'autre, fit voir au moins que la chose lui étoit moins indifférente. Il joignit ce qu'il avoit à répondre avec des Notes qu'il avoit faites sur la Bible de Luther, & fit imprimer le tout en un corps à Iéne en Saxe l'an 1663. in-4. sous le titre de *Biblia Lutheri auspiciis Sereniss. Principis Saxon. Ernesti, glossis ac interpretationibus illustrata & Noribergæ excusa, à Viti Erbermanni iterata male-*

maledicentia vindicata. Pour la réponſe à la premiére partie de l'Anti-Muſée, elle ne vint que pluſieurs années après, n'ayant paru qu'en 1671. pour la premiére fois, & en 1678. in-4. pour la ſeconde. Anti-Muſæus.

☞ Je ne vous dis rien de la Vie du P. Erberman après ce que j'en ai rapporté plus haut, ſous le titre de l'Antarctique. Mais voyons qui étoit Jean Muſée.

Il étoit natif d'une petite Bourgade du territoire de Schwarzenbourg, que je ne trouve nommée qu'en Latin *Longopratum*, & qui s'appelle peut-être, Langwieſe ou Langmatte (1), peut-être auſſi d'une autre maniére que je ne connois pas. Il nâquit le 7. de Février de l'an 1613. Il étudia d'abord ſous ſon Pere qui étoit Miniſtre du lieu, & fut envoyé enſuite à Arnſtad en Turinge, où il fit ſa Philoſophie, & ſuivit ſon Maître George Groshain à Erfurt, où il fut appellé pour profeſſer la Théologie. Il paſſa Maître ès Arts en 1635. & il fut établi Profeſſeur de l'Hiſtoire & de la Poëſie en 1643. dans l'Univerſité de Iéne (2), puis Profeſſeur ordinaire en Théologie l'an 1646. prit le bonnet de Docteur trois mois après, ſe maria le même jour, qui étoit le 5. de Mai; & ſe remaria 27. ans après. Il étoit l'Ancien ou Senieur de l'Univerſité de Iéne

1. Forte Longobratum. *Langbrat.*
2. In Salana.

Anti-Musæus. lége, lors qu'il mourut l'an 1681. au commencement du mois de Mai.

ANTI-MYLIUS.

Anti-Mylius. 115. §. 1. L'ANTI-MYLIUS eſt encore l'Ouvrage d'un Catholique Allemand contre un Luthérien d'Allemagne, dont je vous ferai l'hiſtoire en deux mots. George Mylius avoit publié à Leipſick en 1593. puis à Wittemberg en 1606 un Livre compoſé en Langue vulgaire, dans lequel il prétendoit faire voir ſous le nom d'Harmonie, une concorde & un rapport parfait des Peres de l'Egliſe & de Luther avec l'Ecriture-Sainte, & montrer que la doctrine de ce dernier eſt entiérement conforme avec celle des Apôtres. Le P. Adam Tanner jugea qu'il n'étoit pas encore trop tard de travailler trente ans après à deſabuſer les Luthériens de cette opinion, & il publia dans cette intention ſon *Anti-Mylius*, compoſé pareillement en Allemand. Il fut imprimé à Ingolſtadt in-8. l'an 1629. & le Titre, qu'il eſt inutile de vous repréſenter ici en ſa Langue, promet au Lecteur de lui démontrer que Luther n'avoit jamais ni compris dans ſon eſprit, ni enſeigné dans ſes Ecrits, ni pratiqué dans ſa conduite & ſes mœurs la véritable doctrine des Apôtres.

☞ Je ne vous répéterai pas ce que je vous dis hier de la Vie de Tanner en abregé, ſous le titre de l'Anti-Tanner de Hunnius. Et il ne me reſte qu'à vous faire

re connoître George Mylius. Il étoit fils d'un Charpentier & petit-fils d'un Meusnier. Il nâquit à Ausbourg l'an 1548. Après avoir fait ſes premiéres études dans ſon pays, il alla les continuer dans les Colléges en 1566. à Strasbourg, puis à Tubingue, enſuite à Marpourg. Se voyant paſſé Maître ès Arts il ſe mit ſur les bancs de Théologie, & ayant été rappellé en ſon pays l'an 1572. il y fut ordonné Diacre, puis Miniſtre, & alla prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Tubingue le 10. de Décembre de l'an 1579. S'étant obſtiné contre Meſſieurs de la Ville d'Ausbourg à ne vouloir point recevoir la Reformation du Calendrier, il fut dépoſé du Miniſtére & de la Sur-intendance ſur tous les autres Miniſtres du Diocèſe. Anti-Mylius.

Il ſe ſauva à Ulm, & perdit ſa premiére femme en même tems d'une fauſſe couche que cet accident lui avoit cauſée. Mais il ſe remaria dans cette Ville, & il devint en 1585. Profeſſeur à Wittemberg, Chancelier de cette Univerſité, & Prevôt de l'Egliſe de la Citadelle. Il ne fut pas longtems paiſible poſſeſſeur de tant de beaux emplois, & l'année n'étoit pas achevée qu'il ſe vit obligé de tout abandonner pour ſe retirer à Iéne, où il fut Profeſſeur & Miniſtre en 1589. mais il fut rappellé à Wittemberg l'an 1603. pour ſuccéder à Gilles Hunnius. Il y mourut l'an 1607. le 28. de Mai, jour de la mort de ſa premiere femme.

ANTI-THEOPHILE.

Anti-Théophile. 115. §. 2. LEs Conteſtations ſurvenuës de Catholiques à Catholiques ſur des points de diſcipline n'ont pas toujours été terminées ſans chaleur. Quelque ſoin qu'on ait apporté pour ne point ſortir des bornes d'une juſte modération, je n'aurois point la hardieſſe de nier qu'on eût jamais lâché de traits ſatiriques d'une part ou de l'autre. Si vous jugés que l'ANTI-THEOPHILE ne porte pas extérieurement le caractére de Satire, c'eſt peut-être parce qu'il ſemble n'attaquer perſonne en ſon nom.

Je comprens votre penſée, dit Mr. de Brillat: vous voulés nous faire connoître ſans doute que l'*Anti-Théophile* n'eſt pas contre un homme qui a porté véritablement le nom de Théophile; & qu'au lieu de s'en prendre à la perſonne, il ſemble n'attaquer que la matiére traitée dans quelque Livre, ou la maniére dont les choſes pourroient avoir été traitées dans le Livre.

Je ſerois ravi, reprit Mr. de Rintail, que tout le monde eût la même penſée que vous. Et pour vous faire voir tout d'un coup le fondement de cette penſée, je vous déclare ſans détour que l'Anti-Théophile n'en veut qu'au titre d'un Livre appellé *Théophile Paroiſſial* dont l'Auteur véritable paſſe encore pour entiérement inconnu (1).

Quoi,

1. 15. Lettre de Louïs de Montalte.

Quoi ? répartit Mr. de Brillat, seroit-ce le Théophile Paroissial qui fit tant de bruit à Lyon durant les guerres de Paris ? Anti-Théophile.

C'est lui-même, répondit Mr. de Rintail. Vous me faites plaisir de vous en souvenir. Cela me dispensera de vous en dire davantage. Aussi bien faut-il vous laisser aller. Je finirai donc notre conversation par deux mots que je vous dirai de l'Anti-Tortor.

Faut-il donc, lui dis-je, que la belle mémoire de Mr. de Brillat soit cause que nous perdions Mr. de S. Yon & moi l'occasion d'apprendre l'Histoire de votre Anti-Théophile ?

Arrêtons-nous un moment, dit Mr. de Rintail, en faveur de Mr. de Verton. Et pour ne le pas mécontenter, faisons au moins quelque abrégé de ce qu'il souhaite de nous.

Un Capucin Flamand qui ne s'étoit fait connoître d'abord que par les lettres initiales de R. P. B. B. C. P. & qui depuis a passé pour le *Rev. Pere Bonaventure Bassean Capucin Prédicateur*, s'étoit avisé vers l'an 1633. de composer un Livre Latin touchant les devoirs des Fidéles à la Paroisse. Cet Ouvrage qui étoit écrit suivant des lumiéres qui n'avoient pas été puisées dans les Maximes ordinaires des Réguliers, tomba entre les mains d'un Abbé de l'Ordre des Chanoines Réguliers nommé Robert qui possédoit l'Abbaye de Hennin auprès de Douay.

Cet Abbé ayant jugé que l'Ouvrage n'étoit pas indigne de la lumiére, le fit éxa-

Anti-Théophile. miner par les Censeurs ordinaires des Universités de Louvain & de Douay: & s'étant muni de leurs Approbations avec le Privilége du Roi, il le dédia au Cardinal François Barberin, & le fit imprimer à Anvers l'an 1635. in-8. sous le titre de *Theophilus Parochialis*, seu, *De quadruplici debito in propria Parochia persolvendo: Concionis, Missæ, Confessionis Paschalis, Paschalisque Communionis. Per R.P.B.B.C.P.* C'étoit une espéce de suite ou d'augmentation à un autre Ouvrage que le même Auteur avoit écrit auparavant & qu'on avoit imprimé l'année précédente, sans sa participation sous le titre de *Parochianus obediens*. L'Abbé qui avoit encore fait ce présent au Public nous apprend dans un petit Avertissement aux *Paroissiens zélés* que l'Auteur de l'un & l'autre s'appelloit de son vrai nom *Louïs le Pippre*; qu'il avoit vécu dans le siécle avec la qualité de *Licentié en Théologie*; qu'il avoit été Professeur en Philosophie dans le Collége Royal à Douay; qu'il se fit Capucin dans la suite; qu'il fut Gardien, puis Lecteur ou Professeur en Philosophie & en Théologie dans le Couvent de Liége.

L'Ouvrage fut réimprimé vingt-deux ans après dans la Ville de Paris in-12. sous le titre de *Parochophilus* chés Huré & Leonard par les soins d'un Prêtre qui s'est appellé Timothée Cleritime, & qui a fait une grande Dissertation aux Curés de Paris auxquels il dédie cette nouvelle édition.

Mais des quatre parties de cet Ouvrage, celle

celle qui concerne la Messe de Paroisse, parut si importante à Mr. Puys Curé de Saint Nizier à Lyon, qu'il voulut la traduire en François pour l'usage du commun des Fidéles du Royaume. Il fit imprimer sa Traduction avec privilége & approbation l'an 1649. in-8. à Lyon sous le titre de *Théophile Paroissial de la Messe de Paroisse, par le R. P. B. B. C. P. traduit du Latin de l'Auteur par Benoît Puys Docteur en Théologie, Chanoine, Sacristain, & Chef du Chapitre de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint Nizier de Lyon, Juge Lieutenant en la Primatie de France.* L'Ouvrage est dédié aux Prélats du Clergé de France, & il y avoit lieu d'espérer que cette vuë pourroit contribuer à le faire recevoir favorablement de tout le monde. Anti-Théophile.

Mais n'ayant pû dissimuler qu'il avoit entrepris ce travail pour s'opposer à la *liberté de quelques Prédicateurs, Membres d'une Compagnie Reguliére* qu'il honoroit beaucoup, *qui s'étoient échappés à déclamer publiquement contre la Messe de Paroisse*, &c. il s'attira la petite tempête dont Mr. de Brillat vient de nous parler sous le nom de ces bruits excités dans l'Eglise de Lyon pendant la guerre de Paris.

La tempête commença par un petit Livre d'un Auteur (1) Anonyme qui parut à Lyon sans privilége & sans approbation l'an 1649. in-12. sous le titre de l'*Anti-Théophile Paroissial*, ou *Réponse au Livre qui*

1. B. S. J. pag. 325.

Anti-Théophile. *qui porte pour titre, le Théophile Paroissial de la Messe de Paroisse.* Il ne se peut rien ajouter au zèle de l'Anonyme pour la défense des prétentions des Réguliers. Non content de dire que le Traducteur a *augmenté de son nom le Catalogue des Anti-Réguliers* Wicleff, Jean de Polliac, Guillaume de S. Amour, Odon, Siger, Hallier, Aurele, &c. il prétend que ce *Capucin* (qu'il appelle *sans nom* parce qu'il n'étoit pas encore connu en France) *est un phantôme, & un Auteur supposé. Que le vrai Auteur de ce Livre est un Ecclésiastique séculier qui ne voulant point se faire connoître pour celui qu'il étoit, & cherchant encore un avantage pour battre à couvert les priviléges des Réguliers, a pris le nom d'un Régulier; & s'est caché en Ulysse madré sous ce bouclier emprunté.*

L'Anonyme qu'on auroit crû n'avoir eu d'autre intention que d'examiner ce qui concernoit les devoirs des Fidéles pour la Messe de Paroisse, ne laissa point de toucher souvent à la personne du Traducteur qu'il vouloit bien considérer comme son Adversaire. Il s'en forma une querelle personnelle qui fut accompagnée de quelque ombre de scandale parmi le peuple.

Le Traducteur de Théophile Paroissial se trouvant offensé par l'Anti-Théophile, entreprit de le faire connoître au Public. Ce fut dans cette intention qu'il mit au jour l'an 1649. in-8. dans la Ville de Lyon un nouveau Livre contre lui, sous le titre de *Réponse Chrétienne à un Libelle anonyme, honteux & diffamatoire, intitulé, Anti-*

Anti-Théophile Paroissial. Faite par Benoît Puys, Docteur, &c. L'Auteur qui dédie encore cet Ouvrage aux Prélats de France, nous apprend que l'Anti-Théophile avoit été débité & *vendu le jour de l'Assomption de Notre-Dame par des Religieux, dans la Chapelle d'une Congrégation dédiée à la Vierge, à des personnes qui sortoient du Tribunal de la Pénitence & de la Communion.* Il ajoute que le Livre ne *revenoit pas à deux sols, mais qu'il en fut vendu quatre, & que ce fut au profit de ces Reguliers qui en reçurent l'argent, avec un benefice de cent pour cent.* Anti-Théophile.

L'Auteur de l'Anti-Théophile ne fut point insensible aux reproches de Mr. Puys. Mais voyant qu'on traitoit son Ouvrage de Libelle diffamatoire, & qu'on prétendoit tirer avantage contre lui de ce qu'il s'étoit rendu Anonyme sans donner sa caution, conformément au Réglement du Concile de Trente, il voulut remédier à cet inconvénient dans la Replique qu'il fit à la Réponse Chrétienne de son Adversaire. Il commença par se donner un nom, un surnom, & une qualité. Après il prit diverses approbations, de deux Carmes, d'un Augustin, & d'un Jacobin, qui furent suivies d'une permission d'imprimer. De sorte que son Livre composé de huit Chapitres, parut avec autorité l'an 1649. in-8. à Lyon chés Antoine Cellier, sous le titre d'*Apologie pour l'Anti-Théophile Paroissial contre la Replique injurieuse, & les plaintes injustes de Mr. Benoît Puys, où de nouveau est solidement établi le privilége des*

Anti-Théophile. *des Eglises des Réguliers. Par Paul de Cabiac, Prêtre Régulier.*

Je ne vous dirai rien des impressions que ce dernier Ouvrage a pu faire dans l'esprit de Mr. Puys, & de ses amis: mais je puis raisonnablement présumer que toute la querelle se termina enfin par une bonne reconciliation de cet Auteur avec celui de l'Anti-Théophile, qui mourut à Arles dix ans précisément après la publication de cette derniére Apologie, âgé de 69. ans. Leur accommodement se fit publiquement, & de la meilleure grace du monde; comme il paroit par un Acte qui en fut dressé le 25. jour de Septembre de l'an 1650. en présence des principaux du Clergé de la Ville, des Magistrats, & premiers Officiers, de trois Gentils-hommes, & de quelques-uns des premiers Bourgeois, qui ont tous signé l'original de la Declaration, avec Mr. Puys & l'Auteur de l'Anti-Theophile.

☞ L'OCCASION que l'Anti-Theophile m'a donnée de vous parler des contestations sur la Hiérarchie entre les Pasteurs & les Réguliers, me fait souvenir de ce que je vous ai dit plus haut (1) de l'*Anti-Moine* de Mr. l'Evêque de Belley. Je vous faisois remarquer que l'industrie & les soins que ses adversaires avoient apportés pour le supprimer, pouvoient être cause qu'il ne m'en étoit pas encore tombé d'exemplaire entre les mains. Mais je ne songeois pas qu'un de mes amis m'en avoit

1. Art. 106.

avoit apporté un, qui m'étoit échappé je ne sai comment, & qui m'étoit peut-être glissé des mains par sa petitesse. En effet, ce n'est qu'un Livre d'une feuille & demie, ou de 24. pages in-8., imprimé l'an 1632. sous le titre de l'*Antimoine bien préparé*, ou *Defense du Livre de Mr. l'Evêque de Belley, intitulé, le Directeur desintereſſé. Contre les Réponſes de quelques Cœnobites. Par B. C. O. D.* Anti. Théophile.

ANTI-TORTOR.

116. VOici un *Anti* capable de réjouïr Mr. de Verton, continua Mr. de Rintail en me souriant, s'il aspire à la fin de notre conversation. C'est le dernier de ceux des Auteurs Catholiques que j'aye à vous alléguer, & généralement de tous ceux que j'aye recueillis en matiére de Théologie. Anti-Tortor.

Je vous répondrai une autre fois, lui dis-je, croyés seulement que si je souhaite de vous voir finir, ce n'est que pour me saisir de votre cahier, & pour l'emporter chés moi, le relire à mon aise, & en faire l'usage que vous savés.

L'*Anti-Tortor*, réprit Mr. de Rintail, tout *hybride* qu'il est, ne laissera pas de vous plaire par sa bizarrerie. On peut dire même en sa faveur qu'il ne méritoit pas d'être confondu parmi les autres *Anti* personnels. Ce n'est point au nom ni à la personne de son Adversaire qu'il en veut, c'est

Anti-Tortor. c'eſt plutôt à la qualité odieuſe que l'Adverſaire, Anonyme d'ailleurs, s'eſt donnée dans le Livre que l'*Anti-Tortor* a entrepris de réfuter. En un mot, l'*Anti-Tortor* dont j'ai à vous parler eſt la même choſe en Latin qu'un *Anti-Bourreau* en termes appellatifs.

Il n'eſt pas extraordinaire, dit Mr. de Brillat, que les gens de cette profeſſion ſoient exécutés par leurs confréres. Mais s'eſt-il trouvé quelqu'un aſſés miſanthrope parmi les gens de Lettres pour aimer cette qualité, & s'en glorifier à la tête d'un Livre?

Je veux vous ſatisfaire, répartit Mr. de Rintail, par un mot que je vous dirai de l'hiſtoire de l'*Anti-Tortor*. Car pour le détail de l'affaire, je le laiſſe volontiers à ceux qui ont à traitter des Auteurs déguiſés. Vous ſaurés que le Cardinal Bellarmin ſe trouvant engagé d'écrire contre le Roi de la Grand'Bretagne, & voulant en même-tems garder la bien-ſéance avec les égards qui étoient dûs à une Majeſté, crût qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point paroître à la tête de ſon Ouvrage. Il emprunta le nom de ſon Chapelain ou ſon Aumônier, qui n'ayant point de rang dans le monde pouvoit agir & paroître ſans conſéquence & ſans ménagemens. Ce Chapelain s'appelloit *Matthæus Tortus* en Latin, & nos Ecrivains François ſe ſont contentés de l'appeller Matthieu le Tortu. Mais les Anglois y ont entendu d'autres fineſſes. L'Evêque d'Ely entre les

les autres (c'étoit Lancelot Andrew, qui portoit ordinairement la qualité de Chapelain du Roi de la Grand'Bretagne) porta son raffinement jusques à vouloir jouer sur le nom de Tortus, qu'il savoit bien n'être que le masque de Bellarmin, & il intitula sa réponse au Livre de ce Cardinal *Tortura Torti* (1), Titre qui ne vaut guére mieux qu'un *Anti-Tortus*. Si *Tortus* suppose *Tortura*, on ne peut pas nier que *Tortura* ne suppose aussi *Tortor*, comme *Censura* suppose *Censor*. Ainsi vous voyés que l'*Anti-Tortor*, attaquant un Livre, dont l'Auteur ne s'est fait connoître que par le Titre Latin de *Tortura-Torti*, est lui-même un Titre raisonné, qui marque plus d'esprit que les *Anti* du commun. Anti-Tortor.

L'Auteur de l'*Anti-Tortor Bellarminianus* étoit un Jésuite d'Allemagne nommé George Stengelius qui le fit imprimer à Ingolstadt vers la fin de l'an 1610. in-8. On le vit en Angleterre & on n'en fut pas content, autant qu'on peut le conjecturer par les Ecrits des Protestans Insulaires de ce tems-là. Je ne sai si Lancelot Andrew affecta de paroître indifférent, ou s'il se déchargea sur quelqu'un de ses amis du soin de répondre, pour ne pas s'exposer à être trahi en montant une seconde fois sur le théatre. Il paroît au moins qu'un Docteur de son tems nommé Jean Gordon Théologien de l'Eglise Anglicane, Doyen de l'Eglise de Salisbu-

ry

1. *Impr. en* 1609.

Anti-Tortor. ry avoit entrepris de le vanger de l'Anti-Tortor en répondant à Stengelius. C'eſt ce que ſemble ſuppoſer une Réplique de Jacques Gretſer au livre *Tortura Torti*, pour la défenſe de ſon Confrére Stengelius. Elle fut imprimée à Ingolſtadt l'an 1611. in-4. ſous le titre de *Tonſura Gordoniana, ſeu Anti-Tortor Bellarminianus bene tonſus & Jacobo Regi remiſſus.* On ne ſavoit peut-être pas encore en Allemagne le nom de l'Auteur, & quelques-uns ſoupçonnoient ce Gordon de l'avoir fait.

☞ Stengelius étoit né dans la Ville d'Ausbourg l'an 1585. & entré chés les Jéſuites ſeize ans après. Il enſeigna parmi eux les Humanités pendant quatre ans, la Philoſophie pendant ſix, la Théologie Scholaſtique pendant huit ans. Il enſeigna auſſi la Théologie Morale, mais pendant un an ſeulement. Il fit les quatre Vœux l'an 1620. paſſa Docteur de la Faculté d'Ingolſtadt, fut Recteur du Collége de Dilling. Il mourut le dixiéme jour d'Avril de l'an 1651.

Pour Lancelot Andrews (1) il étoit natif de la Ville de Londres. Il vint au monde l'an 1555. & fit ſes Etudes dans ſon pays & dans l'Univerſité de Cambridge où il prit les Dégrés ordinaires. Il fut Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Pembrok dans cette Univerſité, puis Doyen de Weſtminſter. Après il fut Chapelain & Aumônier du Roi Jacques

1. *Lat.* Ladiſlaus Andreas.

ques I. qui le fit Evêque de Cicheſter. Il fut ſacré à la maniére Anglicane le 3. de Novembre de l'an 1605. Quatre ans après il fut transferé à l'Evêché d'Ely dont il prit poſſeſſion vers le commencement de l'an 1610. Anti-Tortor.

Enfin il paſſa de cet Evêché dans celui de Wincheſter dont il mourut Evêque le 21. de Septembre de l'an 1626. âgé de 71. ans.

C'eſt, Meſſieurs, tout ce que j'avois à vous lire aujourd'hui, ajouta Mr. de Rintail en quittant le cahier. Permettés-moi de prendre le change, & de vous écouter à mon tour.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je ſuis ſi content de la converſation, que je ne ſerois point d'avis d'y mêler rien d'étranger. Je prétens n'occuper ma mémoire pour le reſte de la journée que de ce que je viens d'entendre. J'ai trouvé la converſation courte, mais, graces à la prévoyance de Mr. de Verton qui a condamné votre porte, c'eſt pour n'avoir pas eu d'interruption. L'agrément & la diverſité des matiéres ont encore contribué beaucoup à me la rendre telle. Songés que nous avons encore beſoin de votre poûmon pour le reſte de vos *Anti*, & qu'il faut nous chaſſer pour l'épargner.

Mr. de Brillat ſe leva auſſi-tôt & moi avec lui. Mr. de Rintail en nous congédiant nous marqua le Samedi ſuivant à trois heures pour notre retour. Mr. de Brillat s'en alla de l'Hôtel de Valbeil au Cabinet pour y apprendre les nouvelles,

&

Anti-Tortor. & moi droit au logis avec le cahier de Mr. de Rintail ſur lequel j'ai diſpoſé cette troiſiéme Relation de nos Converſations que je vous envoye avec toute la fidélité poſſible.

Je ſuis, Monſieur,

Votre très, &c.

Alb. Lain. de VERTON.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

La Bibliothèque
niversité d'Ottawa
Échéance
i qui rapporte un volume
la dernière date timbrée
ous devra payer une amen-
cinq cents, plus deux cents
haque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.